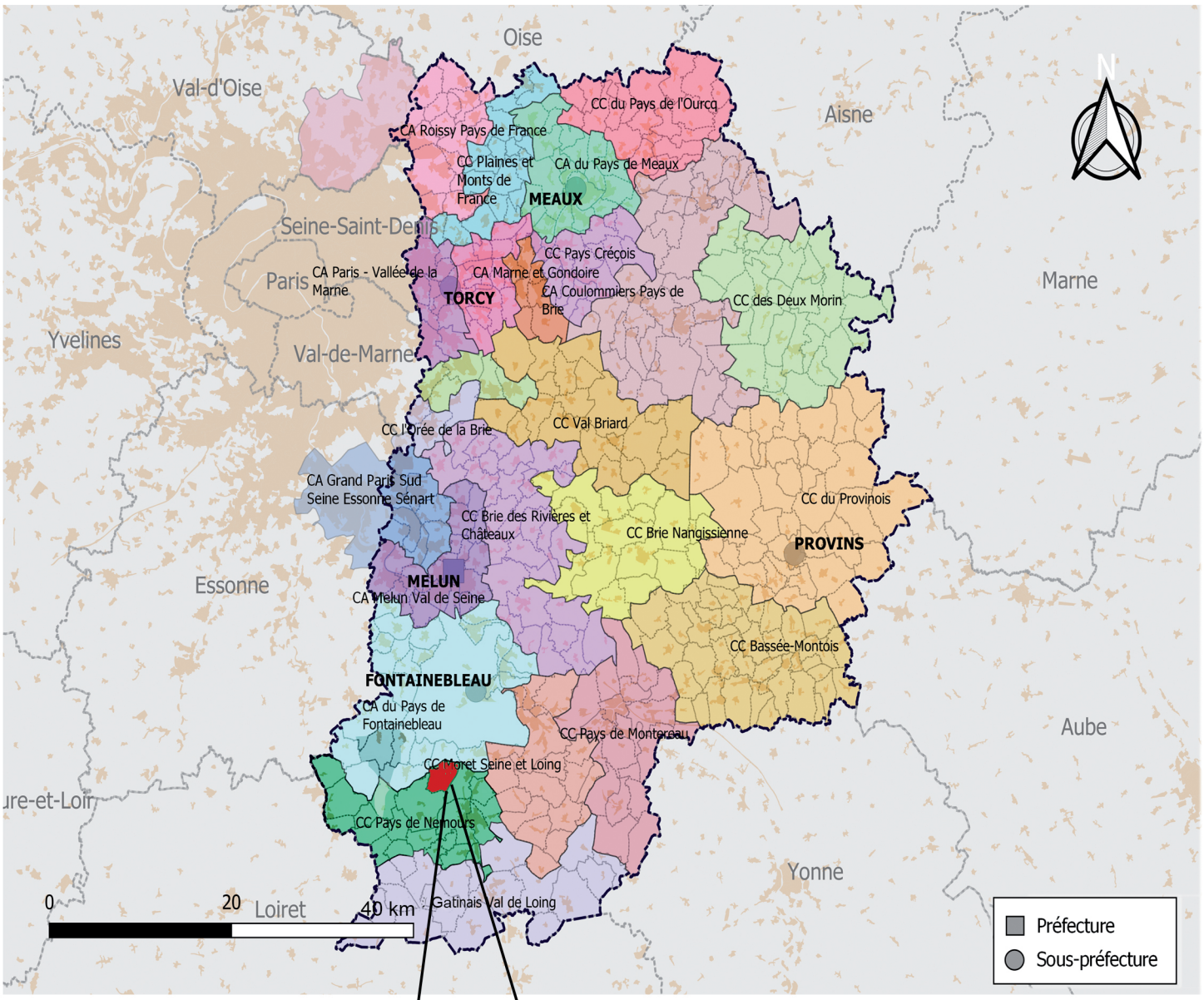
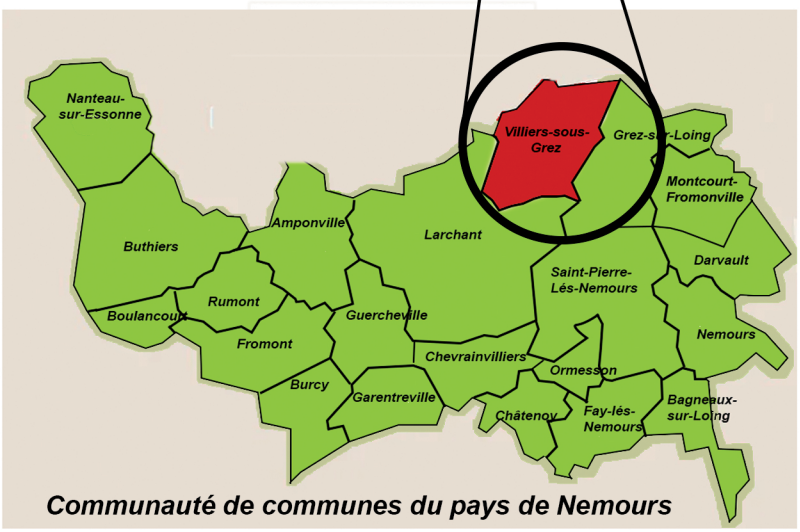
ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE DE VILLIERS-SOUS-GREZ

VILLIERS-SOUS-GREZ DE 1939 À 1945



CATALOGUE DE L'EXPOSITION DU 8 AU 11 MAI 2025





Village clairière du massif forestier de Fontainebleau et plus précisément du Bois de la Commanderie.
La commune a une superficie de 1.220 hectares et compte environ 770 habitants.
Elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, et adhère au syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF).

JEAN TARDIEU

un poète Villaron



« GLOIRE ET VICTOIRE À LA VIE
HONTE ET DÉFAITE À LA MORT!
TIRONS, REMONTONS VERS LA VIE
LA FOULE ÉPAISSE DES MORTS
VAINQUEURS AVEC LES VIVANTS »

EXTRAIT TIRÉ DU RECUEIL "LES DIEUX ÉTOUFFÉS " 1946

SOMMAIRE

L'avant-guerre

L'entre-deux-guerres 2
Un village bien tranquille 6

Le début de la guerre

La mobilisation 12
La drôle de guerre 19
Les prisonniers de guerre 22
L'exode 27

L'occupation allemande

Les Allemands occupent le village 34
Les difficultés de la vie quotidienne 43
Le rationnement 48
L'aide des collectivités aux familles 53
L'école de Villiers pendant la guerre 61
La coopérative scolaire – L'Abeille 66
Les fêtes pendant l'occupation 68
La peur des bombardements 72
Travailler en Allemagne : la relève et le STO 78

La résistance

Un Américain caché à Villiers 82
Gabriel BACHET engagé résistant 86
Le groupe résistant de Villiers – Les forces françaises de l'intérieur 95

De la libération à la capitulation

La libération 99
La débâcle allemande 106
L'épuration 109
De la libération à la capitulation 115
Les rapatriés 117

L'après-guerre

Le souvenir des victimes de la guerre 121
La procession religieuse de la Vierge de Boulogne 124
Mariages et baby boom 127
La vie agricole après-guerre 128
La vie quotidienne après-guerre 130
Le bilan humain et financier de la guerre en France 132

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Après la guerre 1914-1918 appelée « la der des der »
Comment sommes-nous arrivés à une nouvelle guerre ?

La situation en 1919

En 1919 : 1,5 million de victimes en France, des millions de blessés, 500 000 maisons détruites, la terre ravagée, … l'horreur absolue ! La France a perdu une grande partie de sa population masculine au cours de la première guerre mondiale, les bras manquent dans les champs, dans les usines et dans les chaumières.

Villiers a perdu 21 hommes entre 1914 et 1919. Et bien d'autres soldats sont revenus avec des séquelles très importantes qui les empêchent de travailler.



28 juin 1919 : signature du traité de Versailles qui désarme l'Allemagne, qui remodèle la carte des pays européens et oblige l'Allemagne à payer des réparations de guerre.

Après l'euphorie de la paix retrouvée, bien vite le mécontentement s'installe.

En 1919, les prix grimpent ; les grèves éclatent dans l'industrie et même chez les ouvriers agricoles des grandes fermes.

L'Informateur du 10/02/1933

VILLIERS-SOUS-GREZ

La protestation des agriculteurs. — Un groupe d'abonnés à **L'Informateur** nous adressent une lettre relative à la grande manifestation des cultivateurs qui s'est déroulée à Paris, à la salle Wagram. Nous en publions quelques extraits :

Nous étions 25.000, venus de tous les coins de France, de ces petits paysans qui peinent durement et qui, loin d'être des révolutionnaires, voulaient simplement manifester une volonté farouche de leur droit à la vie. Le geste que nous avons accompli à l'issue de la réunion, en déposant sur la dalle sacrée une gerbe de fleurs, puis en défilant pieusement devant celui qui fut un de nos camarades de combat, le prouve.

. . . . . .

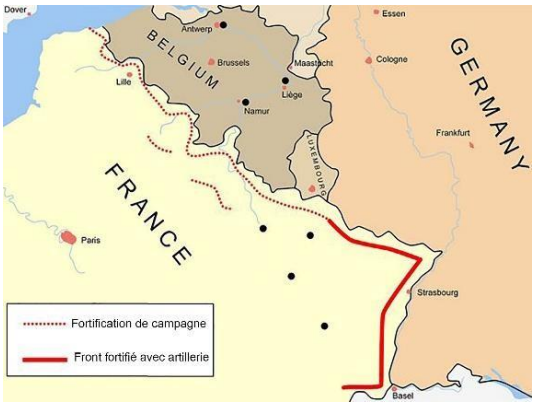
Ces paysans venaient de tous les départements par une température rigoureuse clamer sous la face du Parlement qu'ils en avaient assez de toutes ces vaines promesses et du gâchis actuel dans lequel s'enliseront bientôt toutes les classes de la société.

. . . . . .

Suivent les signatures : Lucien Giraud, Marius Lecomte, Charles Rapine, A. Lebec, Raymond Voulle, veuve Henri Fleureau, Bertrand Fleureau, Beauvoir, Gilbert Purseigle, R. Pelletier, Michelet.

Les clivages politiques dès 1928

A partir de 1928 , en France, c'est l'opposition entre les partis politiques de gauche avec les communistes et les partis politiques de droite comme les croix de feu et les jeunesses patriotes. Parallèlement, en Espagne et en Italie, c'est la montée des régimes totalitaires.



Le 4 janvier 1930, les députés votent la construction de la ligne fortifiée dite « ligne Maginot », projet d'André MAGINOT, ministre de la guerre de 1930 à 1936, un coût énorme pour protéger l'Alsace et la Lorraine. Mais aucune protection pour le nord de la France.

Les ministères radicaux se succèdent sans grande efficacité pour redresser la situation économique. Aristide BRIANT, infatigable ministre des Affaires étrangères, apôtre de la paix auprès des Américains et des Européens, pressenti comme futur président de la République, décède le **7 mars 1932.**

Le président de la République Paul DOUMER est assassiné le **6 mai 1932.**



Après la guerre civile en Espagne, de 1936 à 1939, c'est l'avènement de FRANCO en 1939.



En Italie, MUSSOLINI au pouvoir depuis 1922 devient un dictateur dès 1924. Il était alors l'allié de la France et de la Grande-Bretagne, mais changera sa position en 1940 en s'alliant à l'Allemagne.

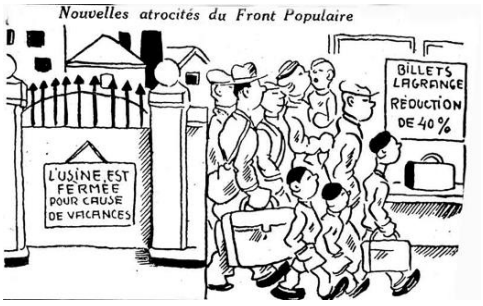


En 1933, HITLER devenu chancelier du Reich, dissout le parlement allemand, abolit la constitution de Weimar, se retire de la Société des Nations ; puis, il devient chef d'état de l'Allemagne le 2 août 1934, pays qu'il dirige d'une « main de fer ».

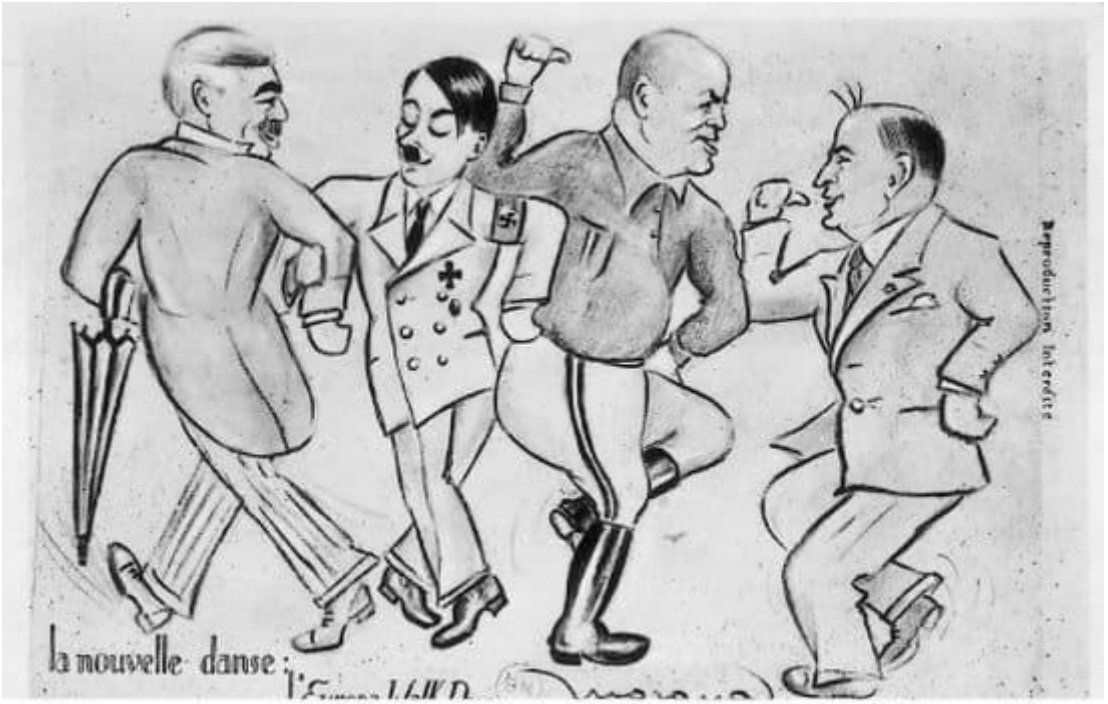
Trois évènements importants de l'entre-deux-guerres:



- **La crise économique de 1929**. Elle touche tout le monde et amène un nombre croissant de chômeurs et de fermetures d'usines, surtout à partir de 1931.
- **Le Front Populaire de 1936.** Devant les difficultés de la vie quotidienne, de nombreux ouvriers sont en grève. Léon BLUM forme un gouvernement et obtient une semaine de 40 heures de travail, deux semaines de congés payés, des conventions collectives, la reconnaissance du droit syndical, une augmentation de salaires de 7 à 15%.
- **Les accords de Munich en 1938.**
  D'abord le 13 mars 1938, les troupes allemandes envahissent l'Autriche, sans grande réaction des pays européens.



Les 29 et 30 septembre, MUSSOLINI, HITLER, CHAMBERLAIN et DALADIER se réunissent à Munich. La France et l'Angleterre abandonnent la Tchécoslovaquie à l'Allemagne nazie. De retour à Paris, DALADIER est acclamé comme sauveur de la paix.



Dessin de Morana (1938).
Chamberlain (à gauche), Adolf Hitler, Benito Mussolini et Édouard Daladier (à droite)

Cependant, des voix s'élèvent et prophétisent une future guerre, car céder à HITLER pour la Tchécoslovaquie, c'est lui donner carte blanche pour envahir d'autres pays européens.

HITLER décide, le **15 mars 1939**, l'entrée des troupes allemandes dans toute la Tchécoslovaquie.

HACHA, le président Tchécoslovaque, doit céder sous peine de voir la capitale, Prague, totalement incendiée par les Allemands. La France et l'Angleterre protestent verbalement sans succès.

Carte de l'Europe en 1939



Durant l'été 1939, par le jeu des alliances et un pacte de non-agression, la situation se dégrade en Europe.

Le 1er septembre 1939, les soldats allemands brisent les poteaux frontières et pénètrent en Pologne.

La guerre paraît inévitable aux autorités françaises.

Gérard PASMANT:*petit parisien âgé de 8 ans, en vacances dans la maison de sa grand-mère, au 8 rue du Buisson, raconte :*

« En ce début de septembre 1939, la batteuse venait d'arriver chez notre voisin, Lucien COURTELLEMONT. Pour les enfants, donc moi-même, c'était un évènement de voir la machine à vapeur entraîner toute cette mécanique ancestrale. Il était midi en ce 3 septembre 1939, la machine infernale venait de s'arrêter pour le déjeuner. Un des ouvriers agricoles arriva en courant et annonça, tout tremblant, à haute voix :

Et bien ça y est, la guerre est déclarée ! »



Les troupes allemandes franchissent la frontière polonaise

UN VILLAGE BIEN TRANQUILLE

A la veille de la 2ème guerre mondiale, Villiers-sous-Grez, un village du Gâtinais comme tant d'autres. On compte 466 habitants au recensement de 1936 dont 15 étrangers travaillant comme manœuvres, bûcherons ou carriers.

L'activité dominante du village : l'agriculture

Si, entre l'Armistice et la crise économique des années 1930, la France connaît une reprise éphémère, bientôt les répercussions du marasme américain se font sentir en Europe. Les prix agricoles s'effondrent et les ruraux deviennent les premières victimes. La crise amplifie le mécontentement paysan qui se traduit par des manifestations comme celle de janvier 1933 réunissant 10 000 agriculteurs à Paris. »

Informateur de Fontainebleau 25 fevrier 1935



L'INFORMATEUR

LES CULTIVATEURS RÉUNIS A NEMOURS CLAMENT LA DÉTRESSE DE L'AGRICULTURE

Après les enthousiastes réunions organisées dans le département, la Fédération des Associations agrico- | nous donnez le témoignage le plus complet de votre sympathie et la meilleure preuve de l'intérêt que vous portez à | re aujourd'hui comme inefficace. Les prix mondiaux n'ont plus aucun rapport avec le prix de revient et l'on voit | betteraves que j'adresse nos sincères remerciements à M. le sénateur Dumesnil. | lant répartir l'achat de 3 millions de quintaux entre un million de producteurs, on arrive à cette moyenne ridi-

Extrait de l'article de Lucien LOUAGE :

« Après les enthousiastes réunions organisées dans le département, la Fédération des Associations agricoles conviait les agriculteurs, samedi après-midi, à une dernière conférence.

Est-il besoin de souligner la grande affluence d'intéressés qui, bien avant l'heure fixée, se pressait dans la salle de l'hôtel de l'Ecu ? Les manifestations successives nous ont montré ce même empressement de la classe paysanne. C'est que nul, en Brie et Gâtinais, ne peut rester indifférent à la situation désespérée de la culture, à la veille de la misère, de la faillite.

Cette grande détresse fait paraître bien mesquines les divergences qui ont opposé, jusqu'ici les hommes d'un même sol. Il importe bien de faire triompher telle ou telle coterie ! Un seul cri, un seul désir émane de cette assemblée dont M. Henri OUVRÉ, président de la Société d'agriculture de Fontainebleau, dirige les débats : -- Vivre !

C'est par cet appel mille fois répété, qui ébranlera les dirigeants, les parlementaires, qui verra se pencher sur les maux « d'une des mamelles de la France », des hommes d'Etat dont nous ne doutons pas de la bonne volonté, mais qui n'ont pas réalisé l'amplitude de la crise agricole et de ses conséquences sur le marasme général des affaires.

Eh ! oui, nous voyons dans la salle, sur l'estrade, les fidèles défenseurs des paysans, ceux à qui les représentants des grandes confédérations apportent, au nom de leurs milliers d'adhérents, un hommage mérité. Et les paroles d'un COURTIER seront la meilleure récompense aux patients efforts du sénateur DUMESNIL, de tous les représentants de nos cantons, les DAUNAY, les PAURON, les FROT, issus de ce Gâtinais dont ils se font les défenseurs. Ce n'est pas à eux -- pas plus qu'aux présidents délégués, secrétaires, des syndicats agricoles, maires de nos communes campagnardes, tous présents -- penchés depuis toujours sur les angoissants problèmes des céréales et produits fermiers, qu'il convient de faire la leçon.

La Fédération des Associations agricoles aura eu le mérite de faire entendre sa voix aux quatre coins du département, d'avoir secoué les indifférences.

MM. les sénateurs LUGOL et PENANCIER avaient tenu à manifester, par leur présence à Nemours, tout l'intérêt qu'ils avaient porté à notre arrondissement depuis bien longtemps. Quelle force que l'exemple !

Combien la tâche de M. Henri OUVRÉ eût été délicate, sans la pondération de l'assistance ! Sous la formule triomphante de l'union, combien de tendances opposées couvent-elles, prêtes à jeter la dissension à la moindre faute de tactique ?
A ce point de vue la réunion de Nemours a été un succès dont les groupements, à quelque branche professionnelle qu'ils appartiennent, pourront s'inspirer. Le millier de cultivateurs du canton de Nemours – 300 d'entre eux n'avaient pu prendre place dans la salle trop exiguë – a, par sa dignité, son impartialité, sa grandeur de vues, donné une ampleur plus imposante aux discours des délégués des fédérations.

---o—

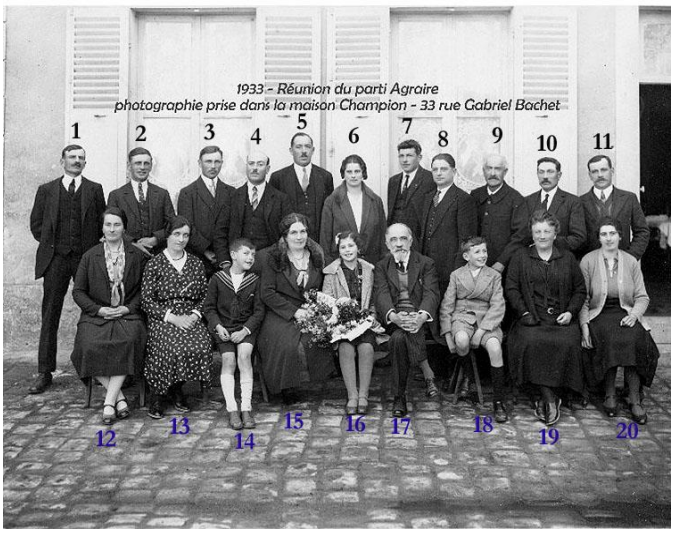
Si nous avons indiqué la composition et l'ambiance de la salle, il nous reste à traiter des exposés des représentants des associations.
Avec le bilan précis dressé par M. GODARD des Producteurs de lait, la fougue entraînante de M. COURTIER des Planteurs de betteraves, et la critique acerbe de M. LEROY des Producteurs de blé, nous aurons – après quelques échappées sur les céréales secondaires, le pain, etc. – un tableau exact, alarmant mais non sans espoir, de la situation agricole. Nous publions ci-après l'allocution intégrale de M. Henri OUVRÉ, ainsi que les grandes lignes des discours des trois orateurs. Vous suivrez dans leur texte toute la genèse de la crise. Quant aux conclusions, elles concordent dans le même sens : Assez de lois, décrets et arrêtés qui s'enchevêtrent, se superposent et se contredisent ; assez d'intrigues, de combines et de politique ; ça n'est plus contre celui-ci ou pour celui-là que peuvent se jouer les destinées du pays. En pratiquant l'union, en imposant silence aux mauvais bergers, aux démagogues, les paysans font plus que préserver leur patrimoine, ils sauvent la France entière !

Pour mener des actions collectives, les habitants de Villiers se regroupent au sein du Parti Agraire qui se développe en France.

Ils veulent faire valoir que « les intérêts des populations qui résident dans les campagnes sont attachés à ceux de l'Agriculture »

Sur les terres de Villiers :

En 1939, 45 agriculteurs et leurs 71 chevaux (aucun tracteur) cultivent 132 hectares de blé pour une récolte de 2 609 quintaux. D'autre part, les 10 hectares de vigne cultivés par les 45 agriculteurs et 22 autres chefs de famille produisent 224 hl de vin.
Sur le reste des terres, en 1930, outre le blé et la vigne, on a cultivé 60 hectares d'avoine, 10 hectares de betteraves fourragères, 3 hectares de betteraves à sucre, 10 hectares de fourrage, 13 hectares de pommes de terre, 25 hectares d'asperges pour un total de 121 hectares.
Les bois d'une superficie de 750 hectares assurent l'alimentation en bois de chauffage et en bois de construction des habitants du village.



1 : Gilbert PURSEIGLE – 2 : Charles RAPINE – 3 : VINCENT de Butteau – 4 : René DUPRÉ – 5 : Léon LEMOINE (Ury) – 6 : Mme Leon LEMOINE – 7 : Fernand CHAMPION – 8 : JACQUET (chauffeur) – 9 : Henri BAUDET – 10 : Marius LECOMTE – 11 : Raymond PELLETIER – 12 : Renée RAPINE – 13 : Odette CHAMPION – 14 : Raymond CHAMPION – 15 : Mme FLEURANT – 16 : Jacqueline PELLETIER – 17 : Gabriel FLEURANT dit AGRICOLA (fondateur du parti agraire) - 18: Raymond PURSEIGLE – 19 Alice LEBEC – 20 : Marcelle PELLETIER.

Les animaux de ferme

En 1930, on dénombre 71 chevaux, 1 mulet, 3 ânes, 1 taureau, 64 vaches, 15 élèves (jeunes vaches n'ayant pas encore eu de veau), 42 brebis, 16 agneaux, 16 porcs, 1 chèvre.
Ne sont pas comptés les poulaillers et les clapiers présents dans presque toutes les maisons.

Les chevaux sont aussi utilisés par des artisans et négociants.

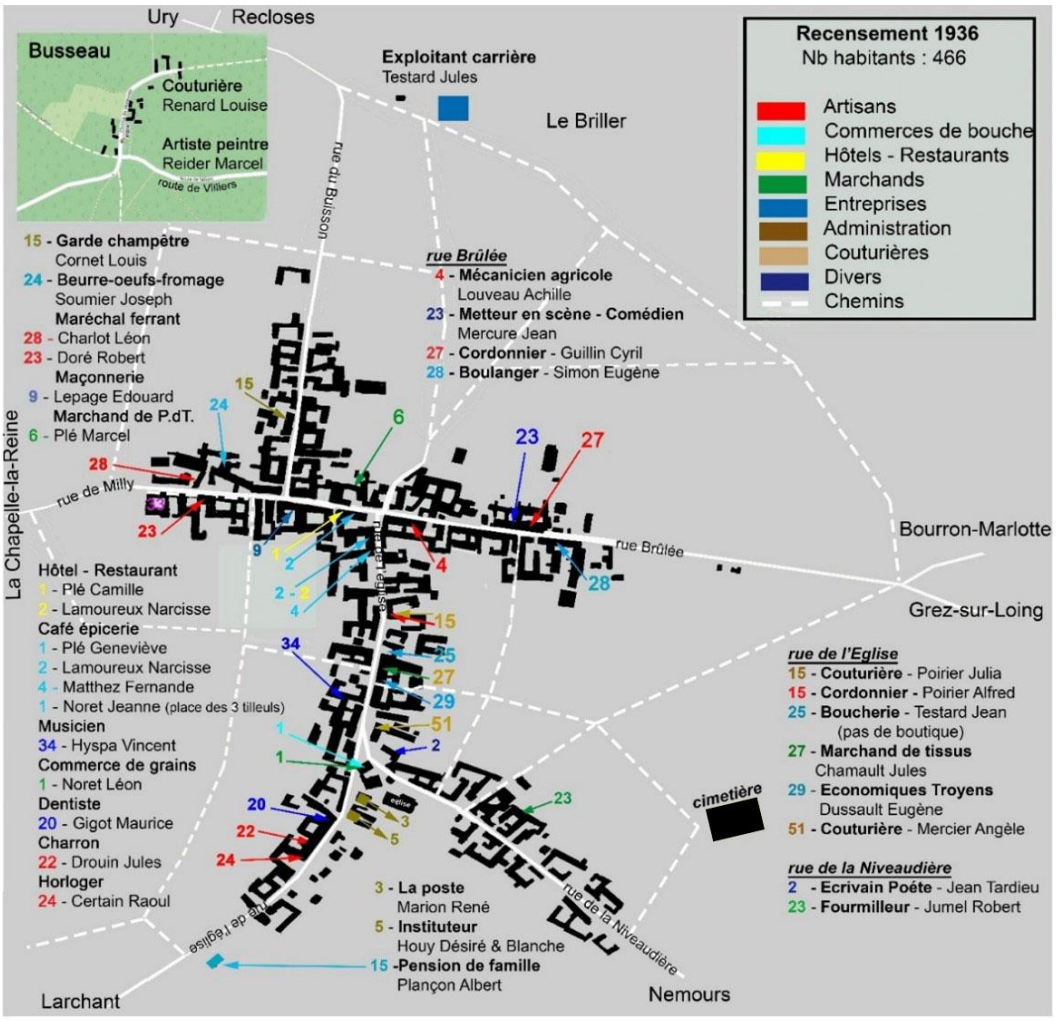
Jules TESTARD, exploitant de la carrière de sable possède un cheval nommé ***Bijou*** pour tirer les wagonnets de sable sur la petite voie ferrée de la carrière. Son petit camion Fiat sert pour les livraisons à la gare de Bourron.
Edouard LEPAGE, entrepreneur de maçonnerie, outre une charrette à bras tirée par deux hommes, se sert d'un tombereau à cheval, tiré par ***Bijou***, pour transporter les matériaux de construction lourds et volumineux.



Place des trois tilleuls

Léon NORET, négociant en grains et asperges, utilise aussi deux charrettes tirées par des chevaux pour ses livraisons à la gare de Bourron.
Le boulanger **Eugène SIMON** a une charrette tirée par ***Bichette***, pour faire sa tournée de vente de pain dans le village.

L'allure du village et le nom des rues



Le bâti du village était bien plus restreint qu'actuellement. On le retrouve facilement en se promenant dans les rues. Les maisons anciennes se reconnaissent aux toits de petites tuiles, aux murs hauts avec peu d'ouvertures et un grand portail large et haut pour le passage de la charrette pleine de foin ou de bottes de céréales jusqu'en haut des gardes.

En 1939 l'actuelle rue René LEFEBVRE s'appelait « rue Brûlée » en souvenir d'un incendie qui, en 1785, avait détruit presque entièrement un côté de la rue.

La rue Gabriel BACHET s'appelait alors « rue de Milly ». L'actuelle rue de Nemours était nommée « rue de la Niveaudière ». Celle qui constitue l'actuelle rue de Larchant, peu construite à l'époque, faisait partie de la « rue de l'Eglise ». En résumé, n'ont pas changé de nom la rue du Buisson et la rue de l'Eglise.

Le village vivait presque en auto-suffisance.

Les boutiques et commerçants du village d'après le recensement de 1936

Les adresses indiquées ci-dessous le sont avec les numéros et le nom actuel des rues du village.

Commerces de bouche :

Café épicerie :	PLÉ Geneviève	1 rue Gabriel BACHET
Café épicerie	MATTHEZ Fernande et Blanche	4 rue de l'Eglise
Café épicerie	NORET Jeanne	1 rue de Larchant
Café, marchand de vins	MOUILLÉ Louis	2 rue de l'Eglise
Restaurateur : *« Villa des bois »*	PLANÇON Albert	15 rue de Larchant
Epicerie: *Les Economiques Troyens*	DUSSAULT Eugène	29 rue de l'Eglise
Boulangerie	SIMON Eugène	28 rue René LEFEBVRE
Beurres, œufs et fromages	SOUMIER Joseph	24 rue Gabriel BACHET
Boucherie *(pas de boutique sur rue)*	TESTARD Jean	25 rue de l'Eglise



Le Café Matthez 3 rue de l'Eglise



Les Economiques Troyens 29 rue de l'Eglise

Marchands :

Marchand de tissus	CHAMAULT Jules	27 rue de l'Eglise
Marchand forain	BOUGLÉ Henri	rue René LEFEBVRE
Marchand de pommes de terre	PLÉ Marcel	6 rue Gabriel BACHET
Commerce en grains	NORET Léon	1 rue de Larchant
Fourmilleur	JUMEL Robert	23 rue de Nemours

Entreprises		
Maçonnerie	LEPAGE Edouard	9 rue Gabriel BACHET
Carrière : exploitant	TESTARD Jules	29 le Briller
Artisans		
Horloger	CERTAIN Raoul	24 rue de Larchant
Charron	DROUIN Jules	22 rue de Larchant
Cordonnier	GUILLIN Cyrille	26 rue René LEFEBVRE
Cordonnier	POIRIER Alfred	15 rue de l'Eglise
Mécanicien agricole	LOUVEAU Achille	4 rue René LEFEBVRE
Maréchal-ferrant	DORÉ Robert	23 rue Gabriel BACHET
Maréchal-ferrant	CHARLOT Léon	28 rue Gabriel BACHET
Administration		
Facteur	MARION René	3 rue de Larchant
Instituteurs	HOUY Désiré et Blanche :	5 rue de Larchant
Garde-champêtre	CORNET Julien	15 rue du Buisson
Couturières		
Couturière	POIRIER Julia	15 rue de l'Eglise
Couturière	MERCIER Angèle	51 rue de l'Eglise
Couturière	RENARD Louise	6 rue de l'Abreuvoir à Busseau
Divers		
Dentiste	GIGOT Maurice	20 rue de Larchant
Musicien	HYSPA Vincent	34 rue de l'Eglise
Artiste peintre	RIEDER Marcel	rue de l'Abreuvoir à Busseau

Maisons et jardins

Presque toutes les maisons avaient, derrière l'habitation, un jardin potager avec quelques arbres fruitiers. L'électricité est arrivée dans les maisons en 1928 ; l'eau courante en 1932.
Un poste de téléphone public est installé au village dès 1907, mais le téléphone n'est utilisé que par les commerçants et artisans. On compte juste 8 abonnés en 1938.
Pour l'hygiène, les waters, c'est sur le tas de fumier ou dans la cabane au fond du jardin. Les salles de bains sont très rares : on se lave avec l'eau d'une cuvette ou pour les grandes occasions, dans un baquet.

Dès l'aube, les nombreux coqs se répondaient de ferme en ferme. Les chiens, présents dans presque toutes les maisons, s'excitaient aussi de temps en temps. Matin et soir, les rues résonnaient du bruit des fers des chevaux sur les pavés. Le milieu des rues était décoré de crottin de cheval, car le matin, sortant de l'écurie, le cheval se soulageait avant l'effort. Le village était parfumé par les tas de fumiers qu'on trouvait dans toutes les cours de ferme. C'était la campagne de l'époque avec ses bruits, ses odeurs et ses nombreux travailleurs manuels !

Un village très festif

Il suffit de voir les annonces des journaux pour comprendre que le besoin de divertissements n'est pas oublié et qu'il vise à conserver la cohésion des habitants de Villiers .



VILLIERS-SOUS-GREZ

Fête patronale. — Dimanche 12 septembre, fête patronale. Grand bal de jour et de nuit sous la tente H. Galland.
Lundi 13 septembre, continuation de la fête. Tirs, manèges, confiseries, etc.

La vie religieuse fait aussi partie du calendrier de la population. La paroisse est desservie par un prêtre de Larchant.

Le patronage des jeunes filles est dirigé par Mlle SOSSON.

La plupart des familles se rendent à l'église pour des baptêmes, mariages et enterrements. Mais, au fil du temps, la messe du dimanche déplace de moins en moins de paroissiens.



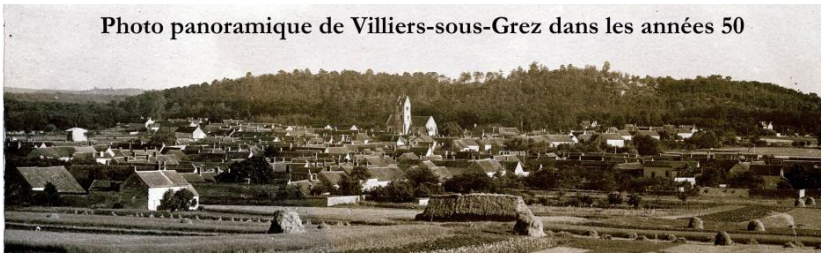
Le groupe du patronage de la période 1937 - 1938 se compose de : 1 Alice BEZARD – 2 Rolande FLEUREAU – 3 Jacqueline PELLETIER –4 Gisèle BEAUVAIS – 5 Huguette LEBEC – 6 X – 7 Joséphine CAMPIGOTTO – 8 Jeanine PLÉ –9 Jacqueline CHARPENTIER – 10 Mariette HUGUET – 11 Paulette LOISEAU – 12 Yolande PLÉ –13 Ginette PATRON – 14 Maria CAMPIGOTTO – 15 X – 16 Gisèle POIRIER.

Les Cars Verts



La compagnie « Les Cars Verts », basée à Nemours, assure, tous les jours, la liaison Paris/Nemours.

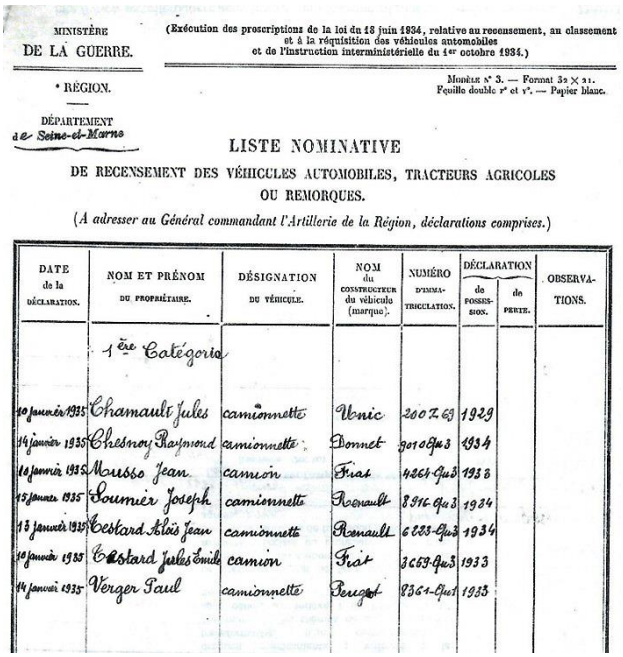
Le car part de la Bastille, s'arrête à la place d'Italie, puis circule jusqu'à Nemours, en faisant un arrêt à Villiers-sous-Grez. Le soir, il fait le trajet en sens inverse.



LA MOBILISATION

Les mesures spéciales

Depuis longtemps étaient régulièrement recensés les chevaux, les véhicules hippomobiles et automobiles



MINISTÈRE DE LA GUERRE.

(Exécution des prescriptions de la loi du 18 juin 1934, relative au recensement, au classement et à la réquisition des véhicules automobiles et de l'Instruction interministérielle du 1er octobre 1934.)

• RÉGION.

DÉPARTEMENT de Seine-et-Marne

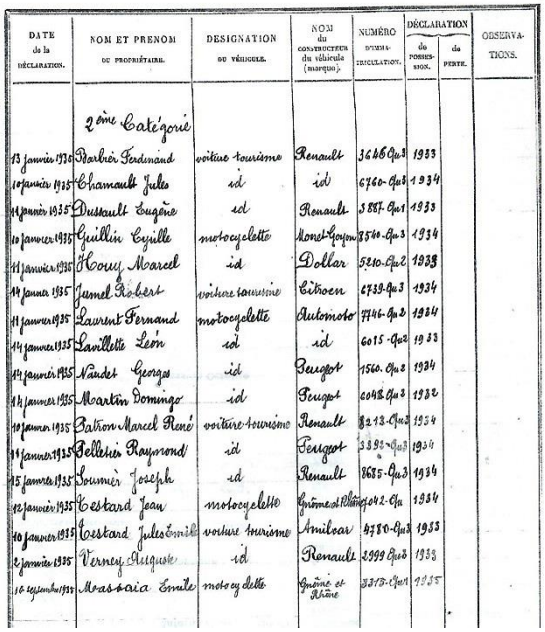
Modèle N° 3. — Format 32 × 21. Feuille double r° et v°. — Papier blanc.

LISTE NOMINATIVE

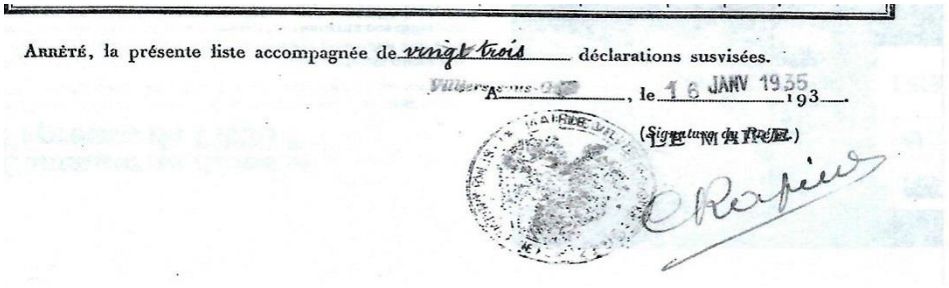
DE RECENSEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES, TRACTEURS AGRICOLES OU REMORQUES.

(*A adresser au Général commandant l'Artillerie de la Région, déclarations comprises.*)

DATE de la DÉCLARATION.	NOM ET PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE.	DÉSIGNATION DU VÉHICULE.	NOM du CONSTRUCTEUR du véhicule (marque).	NUMÉRO D'IMMATRICULATION.	DÉCLARATION de POSSESSION.	DÉCLARATION de PERTE.	OBSERVATIONS.
	1ère Catégorie						
10 janvier 1935	Chamault Jules	camionnette	Unic	200 Z 69	1929		
14 janvier 1935	Chesnoy Raymond	camionnette	Donnet	3010 Qu 3	1934		
10 janvier 1935	Mousso Jean	camion	Fiat	4264 Qu 3	1933		
15 janvier 1935	Soumier Joseph	camionnette	Renault	8916 Qu 3	1934		
15 janvier 1935	Cestard Alois Jean	camionnette	Renault	6683 Qu 3	1934		
10 janvier 1935	Cestard Jules Emile	camion	Fiat	3659 Qu 3	1933		
14 janvier 1935	Verger Paul	camionnette	Peugeot	8364 Qu 3	1933		



DATE de la DÉCLARATION.	NOM ET PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE.	DÉSIGNATION DU VÉHICULE.	NOM du CONSTRUCTEUR du véhicule (marque).	NUMÉRO D'IMMATRICULATION.	DÉCLARATION de POSSESSION.	DÉCLARATION de PERTE.	OBSERVATIONS.
	2ème Catégorie						
13 janvier 1935	Darbier Ferdinand	voiture tourisme	Renault	3646 Qu 3	1933		
10 janvier 1935	Chamault Jules	id	id	6760 Qu 3	1934		
14 janvier 1935	Dusault Eugène	id	Renault	3887 Qu 1	1933		
10 janvier 1935	Guillin Cyille	motocyclette	Monet-Goyon	3500 Qu 3	1934		
11 janvier 1935	Houry Marcel	id	Dollar	5210 Qu 2	1933		
14 janvier 1935	Jamel Robert	voiture tourisme	Citroen	4739 Qu 3	1934		
11 janvier 1935	Laurent Fernand	motocyclette	Automoto	7746 Qu 3	1934		
14 janvier 1935	Lavillette Léon	id	id	6015 Qu 2	1933		
14 janvier 1935	Nadet Georges	id	Peugeot	1560 Qu 2	1934		
14 janvier 1935	Moartin Domingo	id	Peugeot	6048 Qu 3	1932		
10 janvier 1935	Batton Marcel René	voiture tourisme	Renault	8213 Qu 3	1934		
11 janvier 1935	Bellerin Raymond	id	Peugeot	3395 Qu 3	1934		
15 janvier 1935	Soumier Joseph	id	Renault	8685 Qu 3	1934		
12 janvier 1935	Cestard Jean	motocyclette	Gnome et Rhône	5042 Qu	1934		
10 janvier 1935	Cestard Jules Emile	voiture tourisme	Amilcar	4780 Qu 3	1933		
2 janvier 1935	Verney Auguste	id	Renault	2999 Qu 3	1933		
16 septembre 1934	Moasbaia Emile	motocyclette	Gnome et Rhône	3313 Qu 1	1935		



ARRÊTÉ, la présente liste accompagnée de vingt trois déclarations susvisées.

A Villiers-s/-G, le 16 JANV 1935 193

(Signature du Maire.)

En prévision d'une future guerre et afin de répondre aux menaces de l'Allemagne, le 3 septembre 1938, la France rappelle sous les drapeaux 100 000 hommes des classes de réserve et les spécialistes de la ligne Maginot.

Peu avant la déclaration de guerre, à Melun, on recense les logements vacants afin de pouvoir y loger des Parisiens au cas où certains fuiraient leur ville.
A Villiers, on marque à la peinture rouge, sur les portes des maisons et des locaux disponibles, les lettres C.O.A.A. **« Centre d'Organisation d'Artillerie Automobile »** et « **Commis Ouvrier d'Artillerie Automobile** » ainsi que le nombre de soldats ou de chevaux qu'on pense pouvoir y loger.

Début août 1939, des réservistes sont rappelés sous les drapeaux. Les usines travaillant pour la Défense Nationale et leurs personnels sont réquisitionnés.
Le 24 août, l'arrêté de réquisition est publié et affiché dans chaque commune de Seine-et-Marne. Il concerne les réquisitions militaires.
Le 25 août 1939, les classes de soldats récemment libérées sont rappelées. 500 000 réservistes des classes 1917, 1918 et 1919 sont requis dont les sous-officiers et les officiers de réserve.

Craignant une attaque par les gaz, le gouvernement français fait procéder, dès le 30 août à une distribution de masques à gaz pour la population civile.





Modèle N° 1 — MÉTROPOLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE
DE
MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE samedi deux septembre 1939

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION.**

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR,** y compris les **INSCRITS MARITIMES,** les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE.**

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre. *Le Ministre de la Marine.* *Le Ministre de l'Air.*

Le 31 août apparaissent les affiches « Ordre de mobilisation générale » qui sont placardées dans toutes les communes.
Le 1er jour de la mobilisation y est fixé au 2 septembre à zéro heure.
« **Tous les hommes valides de 20 à 48 ans** (les hommes nés entre 1891 et 1919) **sont mobilisés ».**

Cependant, on ne mobilise pas les hommes qui ont 3 enfants ou plus, ni ceux qui sont cultivateurs.
Cinq millions de français sont mobilisés, soit ¼ de la population masculine. Les moyens de transport permettant le déplacement des soldats sont réquisitionnés. Les soldats manquent de vêtements et de matériel.
Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. L'Angleterre demande aussitôt aux Allemands de se retirer de ce pays. L'Allemagne refuse.

La mobilisation générale

Le **2 septembre 1939,** c'est le début de la mobilisation générale. Le gouvernement conseille aux Parisiens de quitter la capitale. En une dizaine de jours, les centres de mobilisation d'infanterie de Coulommiers et Fontainebleau accueillent de nombreux réservistes, des régiments régionaux.
La défense du pays se met difficilement et très lentement en place. 500 000 hommes sont rapidement renvoyés dans leurs foyers car ils sont indispensables pour l'industrie de guerre.
Dans les usines vitales pour la guerre, la semaine de travail passe de 40 à 75 heures. On rappelle à l'usine les ouvriers âgés ayant quitté récemment leur emploi car les bras manquent.

Le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne.
La nouvelle se répand le jour même par la radio, et le lendemain par les journaux.



La France et la Grande-Bretagne s'engagent à respecter les populations civiles... L'ALLEMAGNE LES BOMBARDE

SIXIÈME DERNIÈRE

Paris-soir

LUNDI 4 SEPTEMBRE 1939 — 37, rue du Louvre PARIS (1er) — 6e DERNIÈRE — 50 cent.

DEPUIS ONZE HEURES CE MATIN

L'Angleterre est en guerre avec l'Allemagne

LA FRANCE SERA EN GUERRE A 17 HEURES

Article du 04/09/1939

Les hommes de Villiers concernés par la mobilisation générale

Environ 65 hommes sont mobilisés dès septembre 1939. Les hommes plus âgés de 40 à 48 ans seront mobilisés plus tard, en juin 1940, ou affectés aux tâches de la défense passive.

Effectuent déjà leur service militaire et sont en première ligne dans l'Est de la France, les soldats de la classe 1938 dont pour Villiers: CAMPIGOTTO Fortuné, DUVIGOUREUX Jean et GUERIN Lucien (absent).

Conseil de révision du 15 octobre 1938

CONSEIL DE RÉVISION

CANTON
DE LA CHAPELLE-LA-REINE

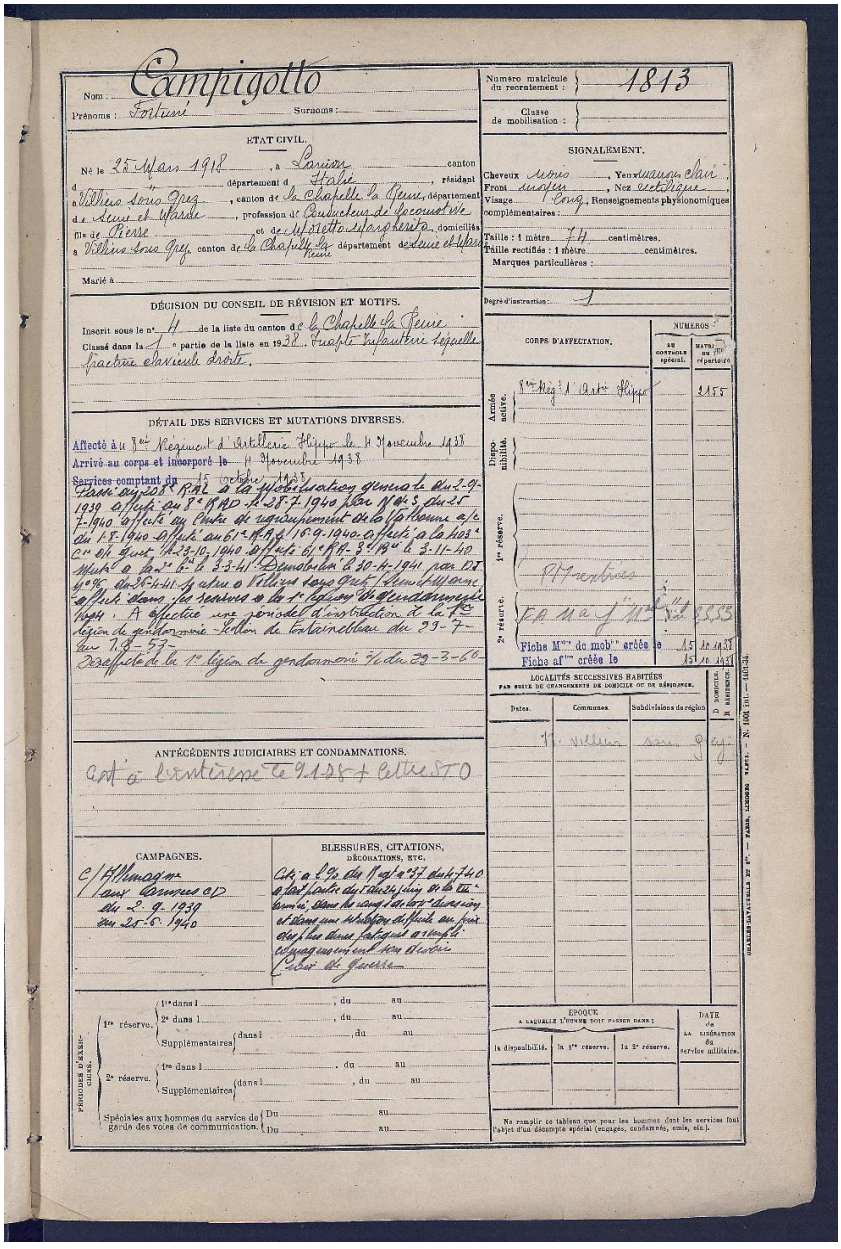
Recloses : Charles Boisseau, b.; André Guyon, eng. vol; Georges Herklet, b. abs.

Ury : René Dayez, rév. Cher.

Villiers-sous-Grez : Fortuné Campigotto, b.; Jean Duvigoureux, clôture; Lucien Guénin, b. abs.



CAMPIGOTTO Fortuné
En tenue de soldat en 1938



Campigotto

Prénoms : Fortuné — Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 1813

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL

Né le 25 Mars 1918, à Larivas, canton d'Italie, département de Seine et Marne, profession de Conducteur de locomotive, fils de Pierre et de Infortetto Margherita, domiciliés à Villiers Sous Grez, canton de La Chapelle la Reine, département de Seine et Marne.

Marié à

SIGNALEMENT

Cheveux Noirs, Yeux Marron Clair, Front Moyen, Nez Ordinaire, Visage Long, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 74 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 1

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 11 de la liste du canton de La Chapelle la Reine
Classé dans la 1re partie de la liste en 1938 Soutien de famille
fracture clavicule droite.

NUMÉROS

CORPS D'AFFECTATION.	AU CONTINGENT spécial.	MATRICULE au Bureau de recrutement
1er Rég.t d'Artie Philippe		1155

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Affecté à la 3me Régiment d'Artillerie Philippe le 14 Novembre 1938
Arrivé au corps et incorporé le 14 Novembre 1938
Services comptant du 15 octobre 1938
Passé au 28e RAL à la Mobilisation générale du 2-9-1939 affecté au 8e RAD le 28-7-1940 par N° 3 du 25-7-1940 affecté au Centre de regroupement de la Gendarmerie a/c du 1-8-1940 affecté au 61e RAD le 16-9-1940 affecté à la Hos.e C.al de Guer le 23-10-1940 affecté 61e RAD 3e Bie le 3-11-40 Mutté à la 2me C. le 3-3-41 Démobilisé le 30-4-1941 par DR 6e RC du 28-4-41 y admis à titre provisoire et mutté dans les services de la 1re Légion de Gendarmerie selon le Fontainebleau du 29-7-1941 Affecté à la 1re Légion de gendarmerie Fontainebleau du 29-7-1941 Affecté à la 1re Légion de gendarmerie Fontainebleau du 29-7-1941 Affecté à la 1re Légion de gendarmerie Fontainebleau du 29-7-1941

Fiche Mle de mob.n créée le 15 Juin 1939
Fiche al.le créée le 15 Juin 1939

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région
17 Nov.	Villiers sous Grez	9e Rég.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Cond. à 1 an de prison le 9-12-38 + Cette STO

CAMPAGNES.

C/A Maginot dans Ardennes CD du 2-9-1939 au 25-6-1940

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Cité à l'O. du Rgt n°37 du 7-10-40 et fait partie des 1344 jeunes gens de la cl. 38 envoyés dans les camps d'Allemagne et dans un Wehrkreis d'où ils ont été dirigés comme travailleurs civils

Cesse de faire partie de l'armée active

Époque à laquelle l'homme doit passer dans la disponibilité, la 1re réserve, la 2e réserve.

Date de la libération du service militaire.

Périodes d'exercices : 1re réserve. 1re dans l'..... du ..... au ..... 2e dans l'..... du ..... au ..... Supplémentaires dans l'..... du ..... au ..... 2e réserve. 1re dans l'..... du ..... au ..... Supplémentaires dans l'..... du ..... au ..... Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du ..... au ..... Du ..... au .....

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

LA CHAPELLE-LA-REINE

Conseil de révision

CANTON
DE LA CHAPELLE-LA-REINE

Ajournés classe 1937

Buthiers. — Henri Poussot, b.

Ajournés classe 1938

Recloses. — Emile Knaps, eng. vol.

Tousson. — Marcel Dupré, b.; Léandre Vigneron, b.; Robert Bartier, serv. aux.

Ury. — Jean Auroux, b.; Julien Billot, b.; Romain Douchet, b.; René Riom, b.

Villiers-sous-Grez. — Raymond Fauvet, b.; Romain Loiseau, b.

LA CHAPELLE-LA-REINE

LES CONSCRITS

Ury. — Auroux Jean, Billot Julien, Douchet Romain, Rian René.

Le Vaudoué. — Thely Robert, Rousseau André, Syvain Jacques, Cervo Emile.

Villiers-sous-Grez. — Fauvet Raymond, Fleureau Robert, Loiseau Camille, Loiseau Romain.

Conseil de révision du 4 avril 1939. Les conscrits des classes 39-40 sont mobilisés pour deux ans



On ne connaît pas à quelle occasion cette photo de 1938 a été prise.
Mais les noms des personnes qui y figurent pourrait laisser penser au départ de certains conscrits appelés à cette date. On peut reconnaître, de droite à gauche :
Gisèle BEAUVAIS, Raymond FAUVET, Romain LOISEAU, Fortuné CAMPIGOTTO, Robert FLEUREAU, Bertholo CAMPIGOTTO, Angélo CAMPIGOTTO, Huguette LEBEC.

Nom	Prénom	Âge
AMIOT	Henri	40
BACHET	Gabriel	34
BOUGLÉ	Henri	38
BOUGLÉ	Robert	36
BOUREILLE	Marcel	26
BOUDT	Maurice	24
CERTAIN	Edouard	25
CHAMAUX	Fernand	24
CHAMAUX	Roger	44
CHAMPION	Fernand	44
CHARPENTIER	Armand	35
CHESNOY	Raymond	36
COCQUET	Hector	41
COMBE	Jules	42
COMBE	Raoul	33
COMBE	Théodule	26
COMBE	Victor	24
COSSON	Edmond	45
DORE	Robert	33
DUSSAULT	Eugène	42
DUVIGOUREUX	Lucien	45
ESNULT	Roger	42
FAUVET	Raymond	20
FLEUREAU	André	26
FLEUREAU	Marcel	31
FLEUREAU	Fernand	26
FLEUREAU	Robert	20
FOUCAULT	Henri	44
FRÉGE	Paul	34
GAUCHER	Emile	37
GAUCHER	Robert	41
GUILLORY	Marcel	38
HOUY	Marcel	25
HUGUET	Edmond	38
HUGUET	Paul	26
HUREAU	Jean	30
HUREAU	Maurice	32
LAURENT	Fernand	28
LEFEBVRE	René	28
LEPAGE	André	27
LOISEAU	Camille	20
LOISEAU	Romain	30
LOUVEAU	Achille	48
LHUILLIER	Marcel	30
MARION	René	44
MENIN	Robert	39
MEUNIER	Paul	45
MICHAUX	Raymond	30
MILANDRE	René	31
NAUDET	Georges	28
NORET	Roger	44
PAMPIN	Marc	35
PATRON	Marcel	36
PELLETIER	Camille	
PELLETIER	Gabriel	38
PELLETIER	Raymond	42
PELLETIER	Roger	
PLÉ	Camille	40
PLÉ	Henri	30
POIRIER	Roger	34
PURSEIGLE	Gilbert	45
RAPINE	Charles	41
REBOUT	Alfred	19
RENARD	Georges	31
SOUMIER	Jean	38
SOUMIER	Louis	44
SURGET	Léon	44
TESTARD	Jean	44
TESTARD	Roger	25
TOUZALIN	Roger	46
VIRATEL	Henri	44
VOCELLE	Denis	35
WOUTERS	Georges	44

Côté gauche la liste des 73 Villarons mobilisés



La classe 1940, que le gouvernement français a mobilisée, n'est pas partie à l'armée. Signée le 22 juin 1940, la convention d'armistice avait ordonné la démobilisation générale et supprimé le service national.

Ne sont donc pas partis à la guerre :
LOISEAU Georges, né le27 septembre 1920 à Gien, maçon,
REBOUT Alfred, né le 25 août 1920 à Paris 18ème, mécanicien chez AUBRY Georges,
CHAMPIN René, né le 24 février 1920, cultivateur,
HUGUET Jean, né le 26 août 1920, cultivateur,
CAMPIGOTTO Angelo, né le 01 octobre 1920 en Italie, maçon,
CAMPIGOTTO Bertholo, né le 22 septembre1915 en Italie, terrassier

La classe 1940

Véritable rite de passage vers le monde des adultes, le temps des conscrits reste une épreuve obligée et attendue par les jeunes ruraux.



De gauche à droite :
André MORTIER, Bertholo CAMPIGOTTO (conscrit), Maurice BOUDT, Marcel LOISEAU, Angelo CAMPIGOTTO (conscrit), Jean HUGUET (conscrit), Georges LOISEAU

Les engagés volontaires

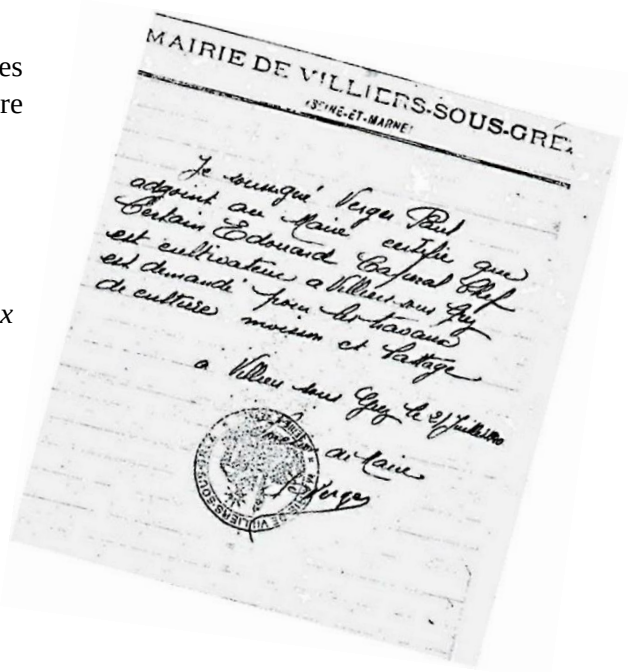
JUMEL Louis, né le 06 mai 1920, cultivateur, venait d'épouser BEAUVAIS Gisèle le 23 décembre 1939 à Villiers et JALEMBON Laurent, né le 19 décembre 1920.

Le maire Charles RAPINE, 41 ans en 1939, est mobilisé puis démobilisé
Il est présent au conseil municipal du 13 août 1939, absent aux conseils suivants jusqu'en juillet 1940. On peut supposer qu'il soit revenu rapidement à Villiers en raison de son âge et au titre de cultivateur.

Paul VERGER remplace le maire absent de la commune dans cette fonction de maire.

Cas particulier de certains agriculteurs

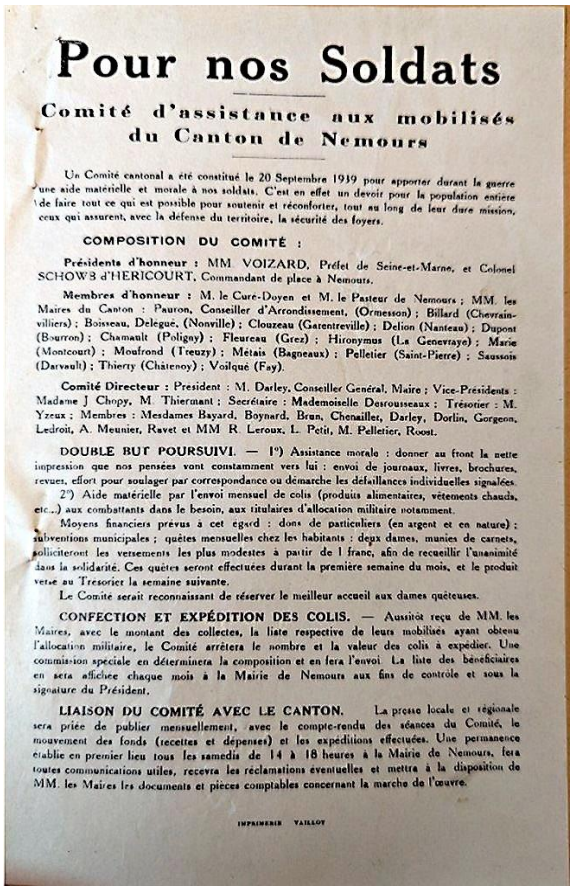
Sur attestation du maire (ou de son remplaçant), des mobilisés agricoles peuvent revenir chez eux pour faire fonctionner les fermes et l'activité agricole.


MAIRIE DE VILLIERS-SOUS-GREZ
(SEINE-ET-MARNE)

Je soussigné Verger Paul adjoint au Maire certifie que Certain Edouard Casimir Célestin est cultivateur à Villiers-sous-Grez et demande pour les travaux de culture moisson et battage

Ici, certificat établi à Edouard CERTAIN pour travaux agricoles

Le comité d'assistance aux mobilisés


Pour nos Soldats

Comité d'assistance aux mobilisés du Canton de Nemours

Un Comité cantonal a été constitué le 20 Septembre 1939 pour apporter durant la guerre une aide matérielle et morale à nos soldats. C'est en effet un devoir pour la population entière de faire tout ce qui est possible pour soutenir et réconforter, tout au long de leur dure mission, ceux qui assurent, avec la défense du territoire, la sécurité des foyers.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Présidents d'honneur : MM. VOIZARD, Préfet de Seine-et-Marne, et Colonel SCHOWB d'HERICOURT, Commandant de place à Nemours.

Membres d'honneur : M. le Curé-Doyen et M. le Pasteur de Nemours ; MM. les Maires du Canton : Pauron, Conseiller d'Arrondissement, (Ormesson) ; Billard (Chevrainvilliers) ; Boisseau, Delegue, (Nonville) ; Clouzeau (Garentreville) ; Delion (Nanteau) ; Dupont (Bourron) ; Chamault (Poligny) ; Fleureau (Grez) ; Hironymus (La Genevraye) ; Marie (Montcourt) ; Moufrond (Treuzy) ; Metais (Bagneaux) ; Pelletier (Saint-Pierre) ; Saussois (Darvault) ; Thierry (Châtenoy) ; Voilqué (Fay).

Comité Directeur : President : M. Darley, Conseiller Général, Maire ; Vice-Présidents : Madame J Chopy, M. Thiermant ; Secrétaire : Mademoiselle Desrousseaux ; Trésorier : M. Yzeux ; Membres : Mesdames Bayard, Boynard, Brun, Chenailler, Darley, Dorlin, Gorgeon, Ledroit, A. Meunier, Ravet et MM R. Leroux, L. Petit, M. Pelletier, Roost.

DOUBLE BUT POURSUIVI. — 1°) Assistance morale : donner au front la nette impression que nos pensées vont constamment vers lui : envoi de journaux, livres, brochures, revues, effort pour soulager par correspondance ou démarche les défaillances individuelles signalées.

2°) Aide matérielle par l'envoi mensuel de colis (produits alimentaires, vêtements chauds, etc...) aux combattants dans le besoin, aux titulaires d'allocation militaire notamment.

Moyens financiers prévus à cet egard : dons de particuliers (en argent et en nature) ; subventions municipales ; quêtes mensuelles chez les habitants : deux dames, munies de carnets, solliciteront les versements les plus modestes à partir de 1 franc, afin de recueillir l'unanimité dans la solidarité. Ces quêtes seront effectuées durant la première semaine du mois, et le produit versé au Tresorier la semaine suivante.

Le Comité serait reconnaissant de réserver le meilleur accueil aux dames quêteuses.

CONFECTION ET EXPÉDITION DES COLIS. — Aussitôt reçu de MM. les Maires, avec le montant des collectes, la liste respective de leurs mobilisés ayant obtenu l'allocation militaire, le Comité arrêtera le nombre et la valeur des colis à expédier. Une commission spéciale en déterminera la composition et en fera l'envoi. La liste des bénéficiaires en sera affichée chaque mois à la Mairie de Nemours aux fins de contrôle et sous la signature du Président.

LIAISON DU COMITÉ AVEC LE CANTON. La presse locale et régionale sera priée de publier mensuellement, avec le compte-rendu des séances du Comité, le mouvement des fonds (recettes et dépenses) et les expéditions effectuées. Une permanence établie en premier lieu tous les samedis de 14 à 18 heures à la Mairie de Nemours, fera toutes communications utiles, recevra les réclamations éventuelles et mettra à la disposition de MM. les Maires les documents et pièces comptables concernant la marche de l'œuvre.

IMPRIMERIE VAILLOT

Un comité d'assistance aux mobilisés est créé dans chaque canton. Le comité a un double but :
-assistance morale
-aide matérielle par l'envoi d'un colis mensuel
Les moyens financiers sont les dons, les quêtes chaque première semaine du mois.

L'Informateur de Seine et Marne 1 décembre 1939


Comité d'aide aux mobilisés

Cinquième liste de souscriptions

VILLIERS-SOUS-GREZ

MM., Mmes, Mlles : Naudet, 5 fr. ; Beauvais, 5 ; Tardieu, 5 ; Tardieu Jean, 9 ; Vié, 10 ; d'Angely, 2 ; Boureil, 5 ; Juffet, 2 ; Loiseau Emile, 10 ; Jumel, 5 ; Hutte, 1 ; Rapine, 5 ; Chameaux, 5 ; Verger Paul, 5 ; Verger Casimir, 10 ; Fleureau Henri, 10 ; Lavillette, 10 ; Chailloux, 2 ; Loiseau, 10 ; Surget, 2 ; Surget Léon, 3 ; Chamault Jules, 20 ; Michon, 5 ; Louis, 2 ; Aubry, Villaret, Vallée, 20 ; anonyme, 1 ; Mercier Fernande, 2 ; Marion, 10 ; Foucault, 2 ; Combes Théo., 4 ; Fassy, 2 ; Delage, 3 ; Certain, 1 ; Lanery, 5 ; veuve Mercier, 5 ; Gauchet, 5 ; veuve Pampin, 10 ; Prot, 3 ; Pelletier Emile, 5 ; anonyme, 5 ; Lanscioni, 5 ; Robert, 3 ; Patron Prudent, 10 ; Cosson, 5 ; Bourdin, 3 ; veuve Hyspa, 5 ; Desroziers, 2 ; Déchot, 10 ; Cornet, 10 ; Pussard. 5 ; Pussard fils, 10 ; Charpentier, 5 ; Courtellemont A., 5 ; veuve Lebec E., 10 ; Lebec A., 20 ; Matthez, 5 ; Malesa, 10 ; Pelletier G., 10 ; Bessières, 5 ; Marguet, 3 ; Naudet, 4 ; Lamoureux, 10 ; Cosson, 2 ; Mizio, 4 ; Louveau, 5 ; des Hameaux, 5 ; Faverial, 5 ; Robert, 5 ; Violon, 5 ; Lerouvilloy, 2 ; Simon, 5 ; Champion, 2 ; Campigotto, 10 ; Prosper, 5 ; Talbot, 5 ; Aubry Henri, 10 ; Noret, 1 ; Jeannerault, 10 ; Hureau, 2 ; Barbier, 5 ; Delcroix, 2 ; Templier, 1 ; Fraix, 10 ; Ebel, 20 ; Deriemo, 3 ; Courtellemont, 1 ; Cornet, 2 ; Vocelle, 5 ; Béranger, 5 ; Prost, 5 ; Ménin, 5 ; Combes J., 15 ; Plé Camille, 10 ; Plé Marcel, 50 ; Cornier, 10 ; Lepage, 4 ; M. Debard, 2 ; Baehet Gabriel, 2 ; Patron Marcel, 10 ; Ménin Léonce, 10 ; Ménin Marcel, 5 ; Dové, 10 ; Plé Léa, 5 ; Soumier Louis, 5 ; Simon Louise, 5 ; Pelletier Raymond, 20 ; Pampin Arthur, 20 ; Soumier, 20 ; Hureau Louise, 2 ; Aubry Emile, 10 ; Viratel Désiré, 20 ; Courtellemont, 10 ; Passement, 2 ; Pelletier A., 10 ; Paterson, 2 ; Viratel H., 10 ; Rousseau, 20 ; Purseigle, 10 ; Leclaire Eusèbe, 20 ; Pelletier Rol., 20 ; Plé Léon, 5 ; Pelletier Lucien, 25 ; Martin, 10 ; Lecomte Marius, 20 ; Houy, 20 ; Allavoine, 4 ; Plé Lucien, 20 ; Combe Raoul, 5 ; Huguet Edm., 10 ; Poirier, 10 ; Lefebvre, 20 ; Meurier, 10.

Total pour Villiers-sous-Grez : 1.031 francs.

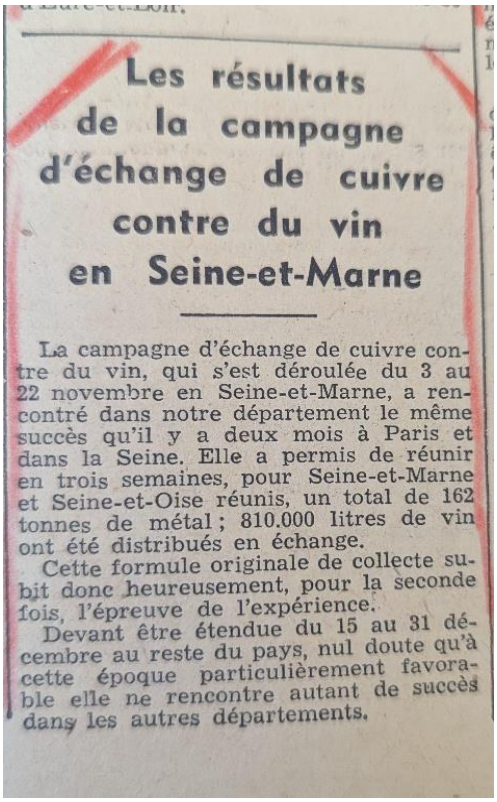
Le comité d'assistance aux mobilisés du canton de Nemours a comme présidents d'honneur le préfet de Seine-et-Marne et le commandant militaire de la place de Nemours. Le comité est composé du maire de Nemours assisté d'autres personnes.
On peut supposer qu'il devait bien exister ce même comité d'assistance au niveau du canton de La Chapelle-la-Reine.

Le misérable armement français

Le soldat Robert FLEUREAU a noté son parcours pendant la guerre et il en parle :
« En février 1940, départ pour Périgueux dans un régiment de tirailleurs algériens afin de me spécialiser dans le maniement du mortier 81, arme spéciale pour l'infanterie. Je suis sorti comme pointeur, il fallait que je porte le bipied, mais je n'avais plus de fusil, de ce fait on m'a attribué un révolver. J'ai touché l'étui mais l'arme je ne l'ai jamais vue ! »
Fortuné CAMPIGOTTO parlait aussi « de son fusil pour lequel il avait deux cartouches qui devaient restées emballées dans de la cellophane. »

Bipied pour mortier de 60





Les résultats de la campagne d'échange de cuivre contre du vin en Seine-et-Marne

La campagne d'échange de cuivre contre du vin, qui s'est déroulée du 3 au 22 novembre en Seine-et-Marne, a rencontré dans notre département le même succès qu'il y a deux mois à Paris et dans la Seine. Elle a permis de réunir en trois semaines, pour Seine-et-Marne et Seine-et-Oise réunis, un total de 162 tonnes de métal ; 810.000 litres de vin ont été distribués en échange.

Cette formule originale de collecte subit donc heureusement, pour la seconde fois, l'épreuve de l'expérience.

Devant être étendue du 15 au 31 décembre au reste du pays, nul doute qu'à cette époque particulièrement favorable elle ne rencontre autant de succès dans les autres départements.



L'effort de guerre

Une vaste campagne de récupération des métaux est immédiatement organisée par le ministère de la Défense pour fabrication de matériel de guerre.

Les Français se débarrassent de leur ferraille et du cuivre inutiles contre un litre de vin donné par l'Etat.

LA DRÔLE DE GUERRE

La vie agricole se met au ralenti

Les chevaux réquisitionnés dans le village sont conduits à Melun au Pré Chamblain où c'est une belle pagaille quand des chevaux entiers repèrent une jument en chaleur qui vient d'arriver sur le terrain ! La jument et son propriétaire ont reçu l'ordre de rentrer chez eux vite fait ; ce qui devait bien arranger le propriétaire.

A Villiers, village essentiellement agricole, le départ des jeunes hommes sur le front et la réquisition des chevaux de labour par l'armée entraînent la réduction des récoltes que ce soit celle des céréales, des fourrages, des betteraves ou pommes de terre. Les récoltes s'effectuent péniblement avec les femmes, les enfants, les hommes âgés et le peu de chevaux.

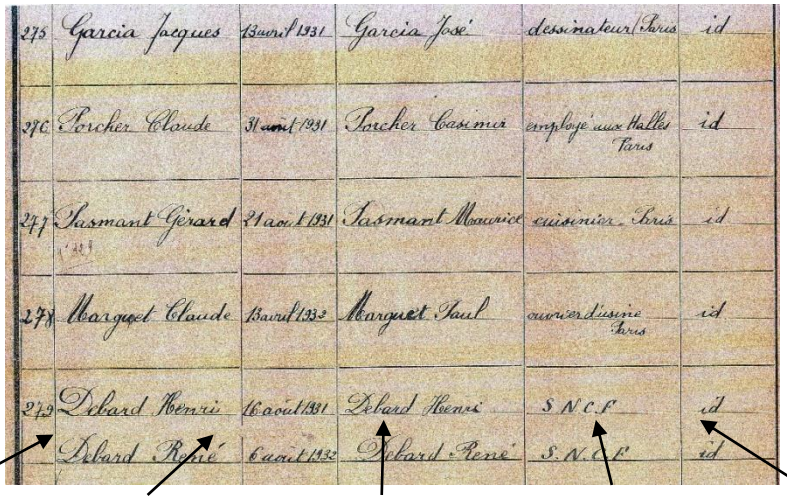


En 1944, la moissonneuse-lieuse de la famille CREUZET à La Chapelle est tirée par 2 bœufs et un cheval.

On met les petits Parisiens à l'abri à la campagne

En ville, la vie quotidienne devient vite très difficile, le ravitaillement manque, les Parisiens craignent des bombardements allemands sur la capitale alors on se tourne vers la famille qui habite la campagne pour y mettre les enfants en nourrice.

Dès septembre 1939, les effectifs scolaires des écoles des villages du canton gonflent subitement. Ainsi le 1er octobre 1939 à Villiers l'instituteur inscrit 36 enfants supplémentaires venant tous de Paris sur le registre.



275	Garcia Jacques	13 avril 1931	Garcia José	dessinateur Paris	id
276	Porcher Claude	31 août 1931	Porcher Casimir	employé aux Halles Paris	id
277	Tasmant Gérard	21 août 1931	Tasmant Maurice	cuisinier Paris	id
278	Marquet Claude	13 avril 1932	Marquet Paul	ouvrier dessinateur Paris	id
279	Debard Henri	16 août 1931	Debard Henri	S N C F	id
	Debard René	6 avril 1932	Debard René	S.N.C.F	id

Nom de l'élève - Date de naissance - Nom des parents - Profession des parents - 4/04/1940

Le campement de l'armée française à Villiers



Quelque temps après la déclaration de guerre, des militaires français et leurs chevaux s'installent dans les locaux repérés précédemment à la peinture rouge. L'adjudant loge chez LAMOUREUX, café restaurant Saint Etienne au 2 rue de l'Eglise. Les soldats se lèvent et se couchent au son du clairon. Le midi et le soir, toujours au son du clairon, ils vont remplir leur gamelle à la cantine roulante installée au 3 rue Gabriel Bachet. Dans la grange du fond, des grosses chaudières en fonte où habituellement on fait cuire les patates pour les cochons, ont été installées. La viande est pendue dans le bâtiment voisin. C'est la seule cantine militaire dans le village.

Tous les accès du pays sont gardés continuellement par des sentinelles, même la nuit. Le plaisir des enfants PASMANT est, le soir, d'aller porter aux sentinelles quelques pommes de terre à mettre dans les braises du feu qu'ils font pour se réchauffer.

C'est dans une grange en très mauvais état (à l'emplacement actuel de l'arrêt des cars près de la boulangerie) que Léontine LAVILLETTE, marchande de pommes de terre, entasse ses patates. Cette grange sert de prison pour les soldats français cantonnés à Villiers. Prison guère efficace car s'il y a bien des fenêtres et une porte fermée à clé sur le devant, la porte de l'arrière ne ferme plus…

Les précautions prises par les habitants

Les anciens combattants de 14-18 savent ce que les soldats inactifs sont capables de faire pour s'occuper. Aussi les réserves d'eau de vie et de bons vins sont rapidement cachées, le plus souvent enterrées dans les caves et les jardins.

Les soldats entreprenants

Se rendant travailler dans le champ d'asperges de ses parents, Rolande FLEUREAU, jeune fille de 19 ans se fait arrêter par un soldat français qui lui donne rendez-vous pour le soir. Rolande refuse ce rendez-vous. Son père la voyant discuter trop longuement à son goût avec ce soldat s'approche et le soldat français demande au père de Rolande ses papiers. Un gradé passant par là, le contrôle et la conversation s'arrêtent là !

L'armée française a quitté le village pendant une nuit et a laissé tout le matériel de la cantine roulante sur place.

En 1939-1940, il n'y eut pas de combats dans notre région.

Le passage des réfugiés du nord

Dès le début du mois de mai 1940, la population civile de la Belgique fuit devant l'envahisseur allemand et traverse la France. Ainsi certaines familles de réfugiés passent par Villiers, d'abord des Belges et ensuite des habitants du nord de la France. Elles s'arrêtent pour avoir du ravitaillement, dormir dans une chambre ou le plus souvent dans une grange et repartir le lendemain ou deux jours plus tard.

Les habitants de Villiers plaignent ces malheureux, obligés d'abandonner leurs maisons pour partir sur les routes pour une destination inconnue sans se douter que leur sort sera identique quelques semaines plus tard.

Des réfugiés logent quelques jours dans le grenier au blé au-dessus du portail et de l'écurie aux chevaux de la ferme d'Henri AMIOT au 28 rue René LEFEBVRE. Des réfugiés belges sont accueillis dans la ferme de Raymond PELLETIER au 32 rue Bachet. Et sans doute bien d'autres réfugiés dans d'autres maisons du village.

Les restrictions

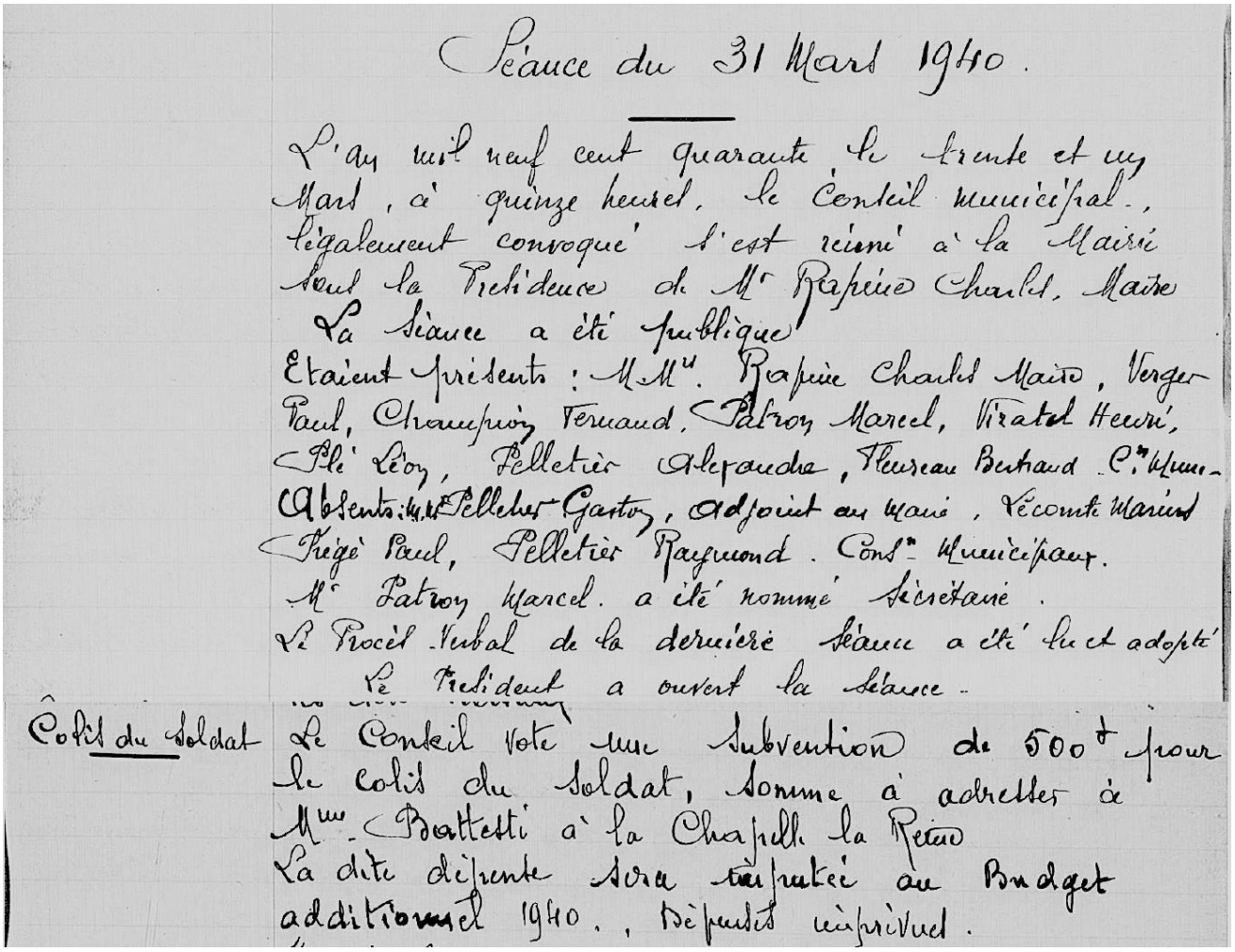
Les premiers produits rationnés sont l'essence, le café et le pain. Le pain est fabriqué avec de la farine de froment, de seigle et de son. Les pâtisseries sont fermées 3 jours par semaine, le sucre est remplacé par la saccharine.
Les cartes de rationnement sont délivrées à partir du 1er avril 1940 avec 6 niveaux différents de rationnement du bébé au travailleur de force, plus tard il y aura 8 niveaux de rationnement.
Le charbon est également rationné.

Les colis pour les soldats

Le 31 mars 1940, la commune de Villiers vote une subvention de 500 francs pour l'envoi de colis à ses soldats.

Les victimes de la guerre

En France du 10 mai au 22 juin 1940, on compte 100 000 soldats français morts, heureusement aucun Villaron.



Séance du 31 Mars 1940.

L'an mil neuf cent quarante le trente et un Mars, à quinze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mr Rapine Charles, Maire
La séance a été publique
Etaient présents : MM. Rapine Charles Maire, Verger Paul, Champion Fernand, Patron Marcel, Viratel Henri, Plé Léon, Pelletier Alexandre, Heureau Bernard Cnx Mun.
Absents : MM. Pelletier Gaston, Adjoint au maire, Vicomte Marcel Thiège Paul, Pelletier Raymond. Cons. Municipaux.
Mr Patron Marcel a été nommé Secrétaire.
Le Procès Verbal de la dernière séance a été lu et adopté
Le Président a ouvert la séance.

Colis du Soldat — Le Conseil vote une subvention de 500f pour le colis du Soldat, somme à adresser à Mme Bartetti à la Chapelle la Reine
La dite dépense sera imputée au Budget additionnel 1940. Dépenses imprévues.



LES PRISONNIERS DE GUERRE

Les camps de prisonniers

Des régiments entiers sont faits prisonniers par les Allemands. Le gouvernement français compte 1 850 000 prisonniers d'un âge moyen de 30 ans dont 80 000 noirs et nord-africains. Les Allemands dénombrent 1 900 000 prisonniers français dont 26 000 officiers et 6 généraux. Des historiens évaluent le nombre de prisonniers de guerre à 1 650 000 dont près de la moitié sont mariés et un quart sont pères de famille.

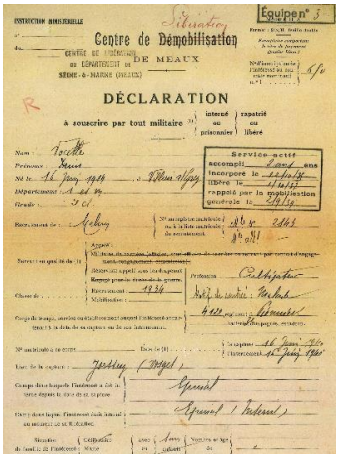
En juin 1940, tous les prisonniers, simples soldats et gradés, sont ensemble dans les locaux disponibles : casernes, cinémas, écoles, églises, champs clôturés à proximité du lieu de capture. Ils sont maintenus en France dans les **Fronstalags** (camps de prisonniers en France). Les 75 000 alsaciens lorrains, sont renvoyés chez eux, en territoire devenu Allemand. Les hommes aussi sont devenus Allemands malgré eux. Environ 200 000 hommes sont libérés sur place (blessés, malades, agriculteurs,

fonctionnaires). Les 1 500 000 autres iront dans les camps allemands : **56 stalags** pour les simples soldats et **14 oflags** pour les officiers.

La libération de quelques prisonniers en France

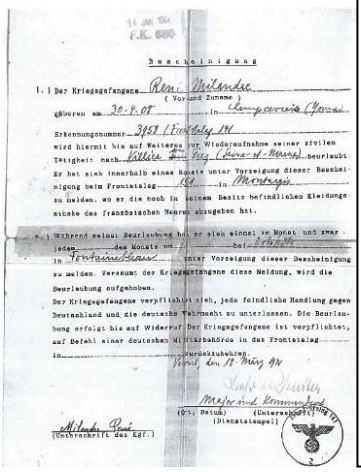


Les Allemands constatant que l'agriculture française manquait de bras pour être très productive, c'est à dire pour bien nourrir « l'occupant » et nourrir un peu moins « les occupés », renvoient les agriculteurs prisonniers cultiver leurs terres, ils sont prisonniers sur parole et doivent aller régulièrement faire tamponner leur carte au bureau de la Kommandantur de la ville voisine. Ainsi, René MILANDRE est fait prisonnier près de Vezoul, ramené ensuite au Fronstalag de Melun puis **prisonnier sur parole** dans sa ferme à Villiers. De même, Denis VOCELLE est au camp d'Epinal puis au Fronstalag de Melun puis **prisonnier sur parole** dans sa ferme à Villiers.


Centre de Démobilisation
DE MEAUX
DÉCLARATION
à souscrire par tout militaire interné / rapatrié / prisonnier / libéré

Au début de l'occupation, il suffisait que le maire du village indique sur un imprimé que monsieur X était cultivateur, et que le document soit présenté au chef du camp de prisonniers pour que l'homme soit renvoyé chez lui comme prisonnier sur parole. Ainsi, 135 prisonniers de Meaux réussissent à s'évader avec le même faux papier disant qu'ils sont cultivateurs ; il n'y avait que les noms à écrire sur l'imprimé qui servit plusieurs fois !

Mais très vite, la Kommandantur déclare que ce sera elle qui fera les demandes de libération de prisonniers, et alors cela deviendra très difficile d'être prisonnier sur parole.


Bescheinigung

1.) Der Kriegsgefangene René Milandre
(Vorname)
geboren am 30.8.07 in Champcevrais (Yonne)
Erkennungsnummer 3457 (Frontstalag 194)
wird hiermit bis auf Weiteres zur Wiederaufnahme seiner zivilen Tätigkeit nach Villiers sur Morin (Seine-et-Marne) beurlaubt.
Er hat sich innerhalb eines Monats unter Vorzeigung dieser Bescheinigung beim Frontstalag 194 in Meaux zu melden, wo er die noch in seinem Besitz befindlichen Kleidungsstücke des französischen Heeres abzugeben hat.

2.) Während seines Urlaubes hat er sich einmal im Monat und zwar jeden des Monats um bei Bürgermeister in Villiers sur Morin unter Vorzeigung dieser Bescheinigung zu melden. Versäumt der Kriegsgefangene diese Meldung, wird die Beurlaubung aufgehoben.
Der Kriegsgefangene verpflichtet sich, jede feindliche Handlung gegen Deutschland und die deutsche Wehrmacht zu unterlassen. Die Beurlaubung erfolgt bis auf Widerruf. Der Kriegsgefangene ist verpflichtet, auf Befehl einer deutschen Militärbehörde in das Frontstalag ... zurückzukehren.
Vezoul, den 17 März 40
Stalag Kommandant
Major und Kommandant
(Ort, Datum) (Unterschrift und Dienststempel)
Milandre René
(Unterschrift des Kgf.)

Raymond CHAMPION témoigne : « Papa qui parle l'allemand qu'il avait appris au cours de la première guerre mondiale car il était prisonnier en Allemagne, se rend à la Kommandantur à la mairie de La Chapelle, et discute avec les Allemands du bureau de La Chapelle. Ce sont des hommes qui ont combattu comme lui au cours de la 1ère guerre mondiale à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais.

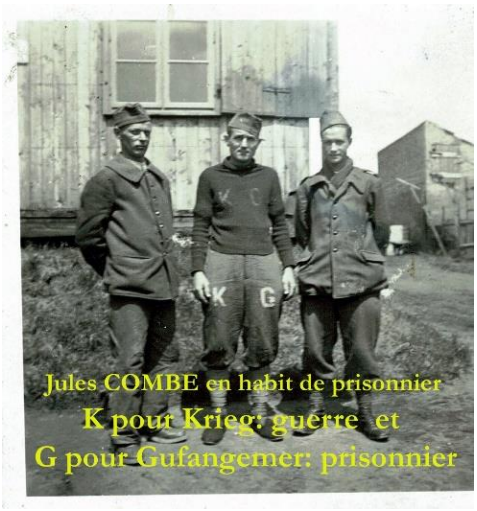
Fernand obtient la libération des prisonniers français qui étaient alors à La Chapelle. Mme PREVOST, la secrétaire de mairie dont le mai est aussi prisonnier en Allemagne n'en revient pas et dit : j'espère que mon mari pourra avoir la même chance ».

Malheureusement son mari n'a pas eu cette chance. Il n'est rentré chez lui qu'en 1945.

Témoignage de Rolande FLEUREAU : « Rolande a pris le train à Bourron pour porter à la Kommandantur à Melun une lettre de ses parents demandant que leur fils Robert, prisonnier des Allemands soit libéré pour rentrer et aider aux travaux des champs. Cela n'a pas été accordé. Mais peut-être heureusement car alors la famille FLEUREAU aurait pu être accusée d'être Collabo. »

Prisonniers d'abord en France puis transférés en Allemagne

Plusieurs Villarons ont été prisonniers au Frontstalag de Melun comme Roger POIRIER et Jean SOUMIER ; puis ils partiront ensuite dans un Stalag en Allemagne. D'autres Villarons seront d'abord dans un fronstalag en France puis envoyés dans un stalag en Allemagne. Il s'agit de Jules COMBE au Fronstalag de Metz n°112, Gabriel PELLETIER au Fronstalag du Mans, André GRAPPERON au Fronstalag de Péronne. Tous les trois partiront ensuite dans un stalag en Allemagne.



Sont allés directement dans les camps de prisonniers en Allemagne : Fernand CHAMAUX, Marcel FLEUREAU, Robert FLEUREAU et Pierre TOUZALIN.

En France, les stalags de Strasbourg, Metz, Mulhouse, Troyes, Saumur, Saint-Lo et bien d'autres …
La Seine-et-Marne compte 14 963 prisonniers. En juillet 1940 des prisonniers français sont parqués dans les camps de Melun, Meaux et Montereau. Durant l'hiver 40-41 les derniers prisonniers qui étaient encore en Seine-et-Marne sont transférés en Allemagne.

Les conditions de vie des prisonniers de guerre dans les camps

Au camp de Meaux, les prisonniers sont dans le dénuement le plus total. En juillet 1940, la Croix-Rouge vient tous les deux jours distribuer une maigre mais indispensable ration de pain aux prisonniers. Elle signale aussi qu'il leur faut au plus tôt des pâtes, des légumes secs et surtout des insecticides car les poux de tête et les poux de corps pullulent.

Les camps de prisonniers s'étendent sur plusieurs hectares, entourés de deux clôtures de fil de fer barbelé, hautes de trois mètres. A distance régulière des miradors avec des projecteurs. Le tout est surveillé par des gardes armés, accompagnés de leurs chiens féroces. Les hommes sont logés dans des baraques en bois, à raison de 200 hommes par baraque. La nourriture est insuffisante de même que le chauffage et l'habillement sans compter la promiscuité. Les colis sont les bienvenus.
En Allemagne, la situation est lamentable pour les prisonniers détenus dans le Stalag II-B (Faleingbostel), camp qualifié de camp de discipline, les hommes y subissent en plus de mauvais traitements physiques.

Rolande FLEUREAU témoigne : « Robert FLEUREAU mon frère et Emile ROHEE étaient dans le même régiment. Ils ont été faits prisonniers en même temps. Ils marchaient ensemble en se soutenant. Dans son camp de prisonniers, Emile était attaché à un poteau et il devait tourner autour du poteau de façon à être toujours au soleil. Emile s'était volontairement cassé la jambe en Allemagne afin d'être rapatrié. À son retour en France pour descendre du train, il est monté sur le dos d'un curé. Il a été opéré de sa jambe ensuite au Val de Grâce. »

Une fois rentrés en France Robert et Emile se sont vite retrouvés et Emile a épousé la sœur de Robert.



Stalag IB en Pologne

L'aide du gouvernement aux prisonniers

L'aide aux prisonniers s'organise très vite. Le gouvernement français crée un **comité central d'assistance aux prisonniers de guerre**. D'autre part, le Secours national crée **la Maison du prisonnier de Seine-et-Marne** pour l'envoi de colis de nourriture.

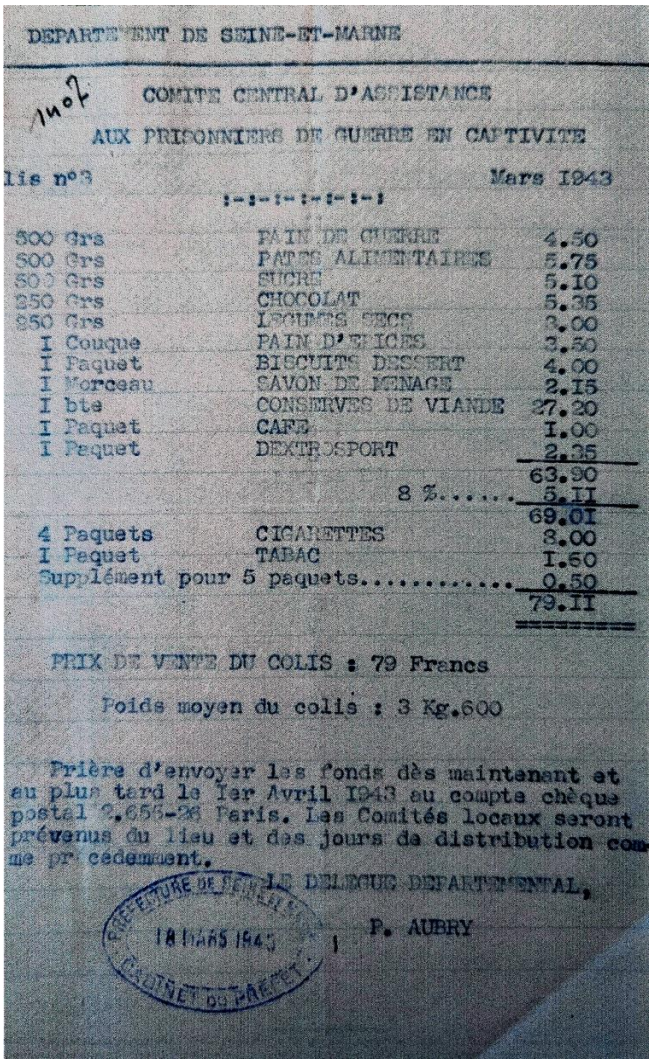
Les prisonniers ont la possibilité de recevoir un colis de 5 kg par chemin de fer tous les deux mois plus un colis de 1 kg par mois. Sont autorisés dans les colis : sucre, chocolat, dattes et figues sèches, poitrine de porc fumé, saucisson sec, mortadelle, conserves de légumes, fruits secs, beurre salé en boîte, lait condensé sucré, fruits en conserves, sardines à l'huile, 450 g de tabac par mois.

De nombreux objets pouvant permettre une évasion sont interdits dans les colis de même que journaux, vêtements civils, denrées périssables et objets de verre contenant des liquides.

L'envoi de vêtements chauds

Les chandails, cache-nez, lainages visibles doivent être de couleur kaki. Ces compléments vestimentaires en laine devaient être bien appréciés des prisonniers l'hiver où le froid et la neige sont abondants.

Surveillance de la moralité des épouses des prisonniers.



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

1407 COMITE CENTRAL D'ASSISTANCE

AUX PRISONNIERS DE GUERRE EN CAPTIVITE

lis n°3 Mars 1943

500 Grs	PAIN DE GUERRE	4.50
500 Grs	PATES ALIMENTAIRES	5.75
500 Grs	SUCRE	5.10
250 Grs	CHOCOLAT	5.35
250 Grs	LEGUMES SECS	3.00
I Couque	PAIN D'EPICES	3.50
I Paquet	BISCUITS DESSERT	4.00
I Morceau	SAVON DE MENAGE	2.15
I bte	CONSERVES DE VIANDE	27.20
I Paquet	CAFE	1.00
I Paquet	DEXTROSPORT	2.35
		63.90
	8 %.....	5.11
		69.01
4 Paquets	CIGARETTES	8.00
I Paquet	TABAC	1.60
Supplément pour 5 paquets.....		0.50
		79.11

PRIX DE VENTE DU COLIS : 79 Francs

Poids moyen du colis : 3 Kg.600

Prière d'envoyer les fonds dès maintenant et au plus tard le 1er Avril 1943 au compte chèque postal 2.656-26 Paris. Les Comités locaux seront prévenus du lieu et des jours de distribution comme précédemment.

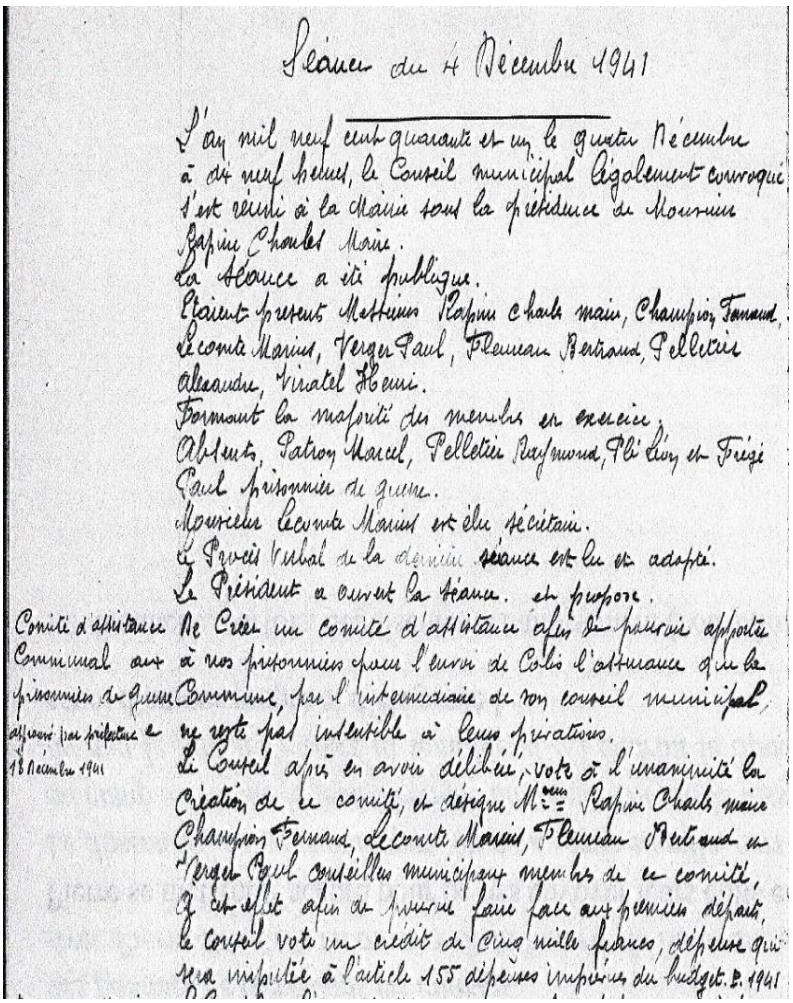
LE DELEGUE DEPARTEMENTAL,

P. AUBRY

PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE 18 MARS 1943 CABINET DU PREFET

Le 17 août 1943, le directeur de la Maison du prisonnier de Seine-et-Marne écrit au préfet pour signaler qu'un homme demeurant à Nemours, déjà condamné par le tribunal de Fontainebleau à 3 mois de prison pour concubinage avec la femme d'un prisonnier, mère de deux enfants, continue de vivre en concubinage avec cette femme à Grez-sur-Loing, sans travailler, c'est-à-dire aux crochets de l'épouse du prisonnier. Le directeur demande le déplacement de « ce triste personnage ».

L'aide de la commune de Villiers



Séance du 4 Décembre 1941

L'an mil neuf cent quarante et un le quatre Décembre à dix heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Rapine Charles Maire.
La séance a été publique.
Etaient présents Messieurs Rapine Charles maire, Champion Fernand, Lecomte Marius, Verger Paul, Fleureau Bertrand, Pelletier Alexandre, Vivatel Henri.
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents, Patron Marcel, Pelletier Raymond, Pli Léon en Prisonnier de guerre.
Monsieur Lecomte Marius est élu secrétaire.
Le Procès Verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Le Président a ouvert la séance et propose.
Comité d'assistance Communal aux prisonniers de Guerre approuvé par préfecture le 18 Décembre 1941
De Créer un comité d'assistance afin de pouvoir apporter à nos prisonniers pour l'envoi de Colis d'assurance que la Commune, par l'intermédiaire de son conseil municipal, ne voté pas indemnité à leurs privations.
Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la Création de ce comité, et désigne Mrs Rapine Charles maire Champion Fernand, Lecomte Marius, Fleureau Bertrand et Verger Paul conseillers municipaux membres de ce comité.
Et en effet afin de pouvoir faire face aux premiers départs, le Conseil vote un crédit de Cinq mille francs, dépense qui sera imputée à l'article 155 dépenses imprévues du budget. E. 1941

Les décisions du conseil municipal:
Le 03 novembre 1940, organisation le dimanche 10 novembre d'une « journée » pour l'envoi d'un colis aux prisonniers, et vote d'une subvention de 600 francs.

Le 4 décembre 1941, **création d'un comité local d'assistance aux prisonniers.** Ce comité est constitué de Charles RAPINE maire, Fernand CHAMPION, Marius LECOMTE , Bertrand FLEUREAU, Paul VERGER . Un crédit de 5 000 francs est voté pour les premiers envois de colis aux prisonniers.

Le 9 janvier 1942, une quête au profit des prisonniers a rapporté 2 380 francs versés au comité local d'assistance.

Le 15 juillet 1942, vote d'une subvention de 1 000 francs à la coopérative scolaire l'Abeille pour l'organisation de concerts dont les bénéfices seront versés au comité local d'assistance aux prisonniers de guerre pour l'envoi de colis aux prisonniers.

Le 16 février 1944, vote d'une subvention de 10 000 francs au comité d'assistance aux prisonniers pour l'envoi de colis.

L'aide de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge internationale de Genève envoie des colis aux prisonniers et leur fait parvenir du courrier. Ainsi , Yvonne COMBE écrit à son mari Jules au Stalag XII F, le 10 octobre 1944, une brève missive.

« Famille bonne santé Attendons impatiemment nouvelles Tendresse ».



MESSAGE A TRANSMETTRE — Nouvelles d'ordre familial exclusivement.
Ecrire lisiblement et sur les lignes.
NACHRICHT ZU ÜBERMITTELN — Ausschliesslich Familiennachrichten.
Bitte deutlich und auf der Linie schreiben.

Famille bonne santé. Atten-
dons impatiemment nouvelle
Tendresse.

Stalag XII F
Nr. 12
10-10-1944
Lieu Datum
Signature Unterschrift
Y. Combe
Franc de port
Portofrei

Les prisonniers pouvaient écrire à leur famille mais le courrier subissait bien sûr la censure allemande qui ouvre le courrier, rend illisible ce qui ne lui convient pas et referme l'enveloppe avec du papier collant.

Les quêtes au profit des prisonniers

Le 9 janvier 1942, le journal l'Informateur de Fontainebleau publie la liste des donateurs du village à la quête organisée au profit des prisonniers. La quête a produit 2 380 francs.
Le 29 février 1944 la quête pour les prisonniers a rapporté 7 340 francs, celle de mars 1944, 2 800 francs pour l'envoi de colis.

Occuper, distraire, remonter le moral des prisonniers.

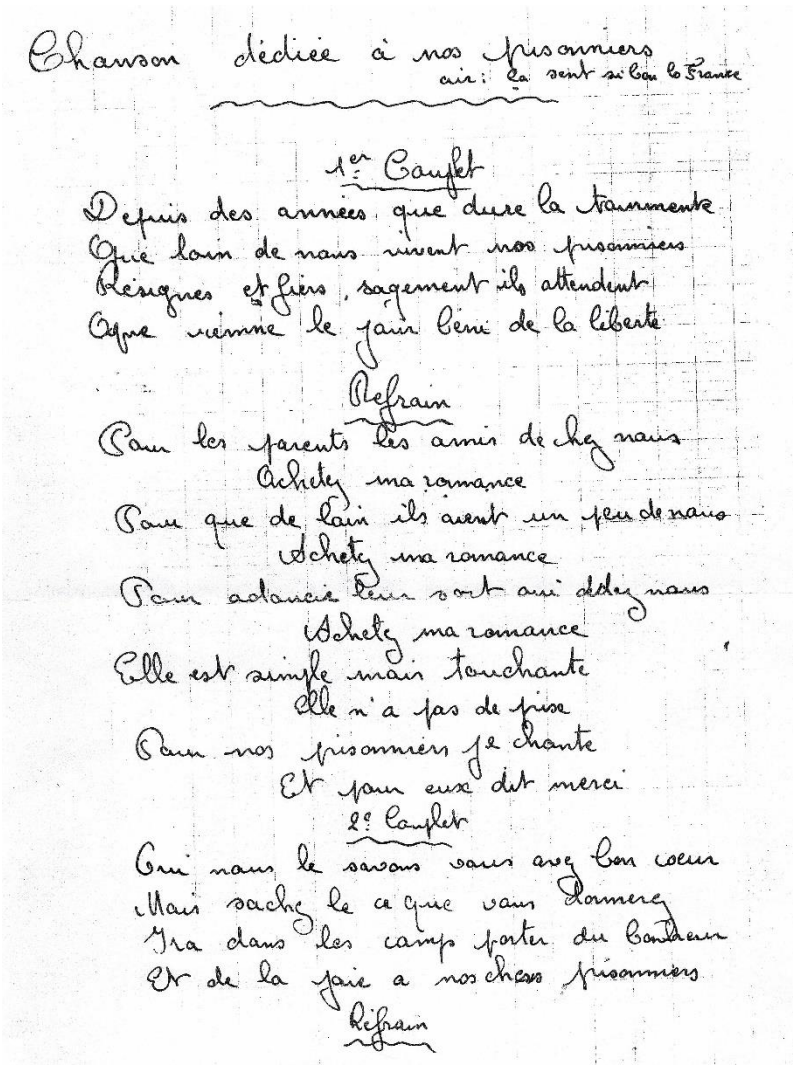
Dans les camps de prisonniers, des spectacles sont organisés par des acteurs de théâtre prisonniers. Certaines troupes françaises de théâtre se déplacent dans les camps allemands pour divertir les prisonniers.

Des enseignants prisonniers continuent leur métier et arrivent à organiser dans leur stalag les épreuves du Certificat d'Etudes Primaires en liaison avec l'académie de Melun comme le fit Pierre PREVOST, l'instituteur de La Chapelle-la-Reine.

Des bricoleurs récupèrent morceaux de bois, de métal et confectionnent avec le peu de matériel dont ils disposent des bibelots.

Toujours se souvenir de ceux qui sont là-bas contre leur gré

Pour ne pas oublier les prisonniers, une chanson est improvisée sur un air connu de l'époque.



Chanson dédiée à nos prisonniers
air : La sent si bon la France

1er Couplet
Depuis des années que dure la tourmente
Que loin de nous vivent nos prisonniers
Résignés et fiers, sagement ils attendent
Que revienne le jour béni de la liberté

Refrain
Dans les parents les amis de chez nous
Achetez ma romance
Dans que de loin ils aient un peu de nous
Achetez ma romance
Dans adoucir leur sort aidez nous
Achetez ma romance
Elle est simple mais touchante
Elle n'a pas de prise
Dans nos prisonniers je chante
Et pour eux dit merci

2e Couplet
Oui nous le savons vous avez bon coeur
Mais sachez le ce que vous donnerez
Ira dans les camps porter du bonheur
Et de la joie à nos chers prisonniers

Refrain

L'EXODE

Ordres et contrordres d'évacuation

Le 29 mai, le préfet de Seine-et-Marne s'adresse aux maires et rappelle que les routes et voies de communication doivent être réservées aux besoins de l'armée (les routes sont déjà encombrées par les réfugiés belges, du nord ou des Ardennes). **Tout repliement de la population civile de Seine-et-Marne est interdit**, les maires n'ont pas à seconder le départ d'aucun de leurs administrés et doivent signaler les personnes qui ont évacué sans ordre.

Le 8 juin, la bataille de la Somme est perdue. Le 10 juin, une nouvelle attaque allemande a lieu sur l'Aisne, en direction du sud, menaçant directement Paris. Un **ordre d'évacuation de la population parisienne** pour la soustraire des risques des combats est donné par oral « N'ATTENDEZ PAS, PARTEZ ! ».

Le 11 juin, c'est le grand départ avec des itinéraires fléchés obligatoires pour traverser Paris. Puis ensuite direction Fontainebleau, Nemours, Beaumont-du-Gâtinais pour arriver à Gien et traverser la Loire.

Le 14 juin, le gouvernement français se replie à Bordeaux. La ville de Paris est déclarée « ville ouverte ».

L'**ordre d'évacuation générale** est donné, les services publics partent aussi : poste, perception, police, gendarmerie, enseignement. Toutes les écoles du canton ferment entre le 13 et le 15 juin 1940. Les maisons ne doivent pas être fermées à clé pour pouvoir loger des réfugiés de passage.

Les Villarons et le départ en exode

Ils ne sont pas partis en exode :

-Parce qu'il fallait continuer de s'occuper de la ferme et des bêtes alors que le mari était à la guerre : HUGUET Jeanne, LEFEBVRE Madeleine enceinte de Nadine, MILANDRE Denise, et certainement d'autres familles dans le même cas.

-Parce que la grand-mère ne veut pas partir : Rolande FLEUREAU et ses parents préparent la voiture à cheval pour partir en exode mais la grand-mère Julie PLÉ ne veut pas qu'ils partent, finalement toute la famille reste à Villiers.

-Parce que Fortuné CAMPIGOTTO dont le régiment passait à la Chapelle-la-Reine et ayant obtenu l'autorisation exceptionnelle de faire un saut à Villiers, prévient sa famille que les routes sont très encombrées, bombardées et qu'il faut rester au village et se réfugier dans la cave en cas de bombardement.

-Parce qu'ils ont eu peur de l'aventure et du pillage : Henri AMIOT et sa femme Réjane avaient rempli jusqu'aux gardes 3 voitures à chevaux dans la journée et étaient prêts à partir le lendemain matin. Au moment du départ Henri ne voulait plus partir, ***« On va aller se mettre dans la gueule du loup, on va tout nous prendre »*** disait-il. C'était le 15 juin 1940, la veille du jour d'arrivée des Allemands dans le village. La famille AMIOT n'aurait pas eu le temps d'aller bien loin !

La plupart des personnes âgées étaient restées au village, se disant ***« On verra bien, à notre âge on ne craint plus grand-chose… ».***

Ils sont partis en exode

Jacqueline PELLETIER raconte : ***« On avait vu passer des réfugiés belges ou du nord de la France avec une brouette, une voiture d'enfant, un vélo, une voiture à cheval. Puis, ce fut notre tour. A Villiers, de nombreuses personnes étaient parties en exode, seuls les vieux étaient restés au village. »***

en train

Henri DEBARD étant cheminot, sa famille au grand complet (les 2 parents, une grand-mère et les 5 enfants) prend le train pour aller à Nevers chez un frère d'Henri DEBARD. Pendant le trajet, le train est bombardé et les voyageurs descendent du train, se couchent à proximité de la voie. La grand-mère restée dans le train échappe miraculeusement à la mort. Mais à Nevers, le frère d'Henri ne peut héberger chez lui cette famille nombreuse.

en voiture automobile

La famille CHARPENTIER/SIMONIN veut rejoindre l'Allier dont Henri et Marthe sont originaires. Marthe enceinte ne voulait pas partir en disant ***« Ils nous rattraperont. »*** mais les hommes décident le départ. Armand CHARPENTIER part en éclaireur à vélo. Henri SIMONIN conduit la voiture automobile appartenant à Mme REBOUT mercière ambulante de Villiers, la voiture est pleine à craquer avec Henri, Marthe et les 4 enfants Jacques, Jacqueline, Marguerite et Yvonne.
La route est bombardée par des avions, tout le monde se couche dans les fossés et champs avoisinants. L'alerte passée, la famille reprend la route mais Marthe commence à avoir les douleurs de l'accouchement. Au premier village venu, Montereau dans le Loiret, à 8 km au SE de Lorris sur la route de Gien, dans une grange, Marthe met au monde Claude le 22 juin 1940. Armand retrouve sa famille plus le bébé de quelques jours !
Ensuite, la famille CHARPENTIER a correspondu pendant longtemps avec cette famille de Montereau.

Témoignage d'Yvonne CHARPENTIER*:* ***« Toute la famille s'installe dans une ferme ouverte, vide de ses habitants. Jacques (14 ans) et Jacqueline (13 ans) nourrissent les animaux, traient les vaches, vendent des œufs et du lait aux gens de passage et mettent tout l'argent dans un pot en terre. Quand les propriétaires de la ferme rentrent de l'exode, ils retrouvent leur maison non pillée, les animaux soignés et l'argent de la vente du lait et des œufs.***
Pendant ce temps papa sur son vélo est allé jusqu'à Gien mais le pont sur la Loire a sauté. Papa refait la route en sens inverse et siffle très fort en traversant chaque village. Papa avait un coup de sifflet très caractéristique bien connu de ses grands enfants. Tout à coup, Jacques et Jacqueline entendent et reconnaissent le coup de sifflet de leur père. ».

La famille PASMANT profite de la voiture Citroën d'une cousine venant de Paris, contenant déjà 5 personnes et passant à Villiers. Gérard 9 ans, sa mère et son oncle font convoi sur leur bicyclette, mais Gérard, est rapidement fatigué. Gérard monte dans la voiture et son vélo est attaché sur le pare-chocs de la voiture.

***Gérard raconte** « La première nuit se passe dans le fossé près de Puiseaux, la seconde nuit à Lorris dans une maison abandonnée. Sur la route qui devait nous emmener à Sully-sur-Loire, nous sommes obligés de courir pour nous cacher dans les bois afin d'éviter le mitraillage des avions. Il fallait changer d'itinéraire, le pont de Sully avait été bombardé, celui de Gien aussi, les câbles du pont suspendu de Chatillon avaient été coupés et les tabliers du pont étaient tombés dans le fleuve. A fur et à mesure que l'on remontait la Loire pensant trouver un passage, les ponts étaient inutilisables. Nous sommes allés jusqu'à Pouilly-sur-Loire où nous avons trouvé asile dans la cave d'une maison abandonnée et c'est à Pouilly que j'ai vu pour la première fois des soldats allemands. »*



Puis c'est le retour à Villiers, la maison est occupée par des soldats allemands qui ont fracturé les portes et se sont installés comme chez eux, dressant des lits par terre avec draps et couvertures. Les soldats sont partis en volant du linge, du matériel de cuisine, un vélo, etc.

VERNEY Auguste et sa famille sont partis avec leur voiture Renault.

en voiture à cheval



VOCELLE Lucette (dont le mari est à la guerre) et ses parents sont partis jusqu'à Montargis puis retour à Villiers.

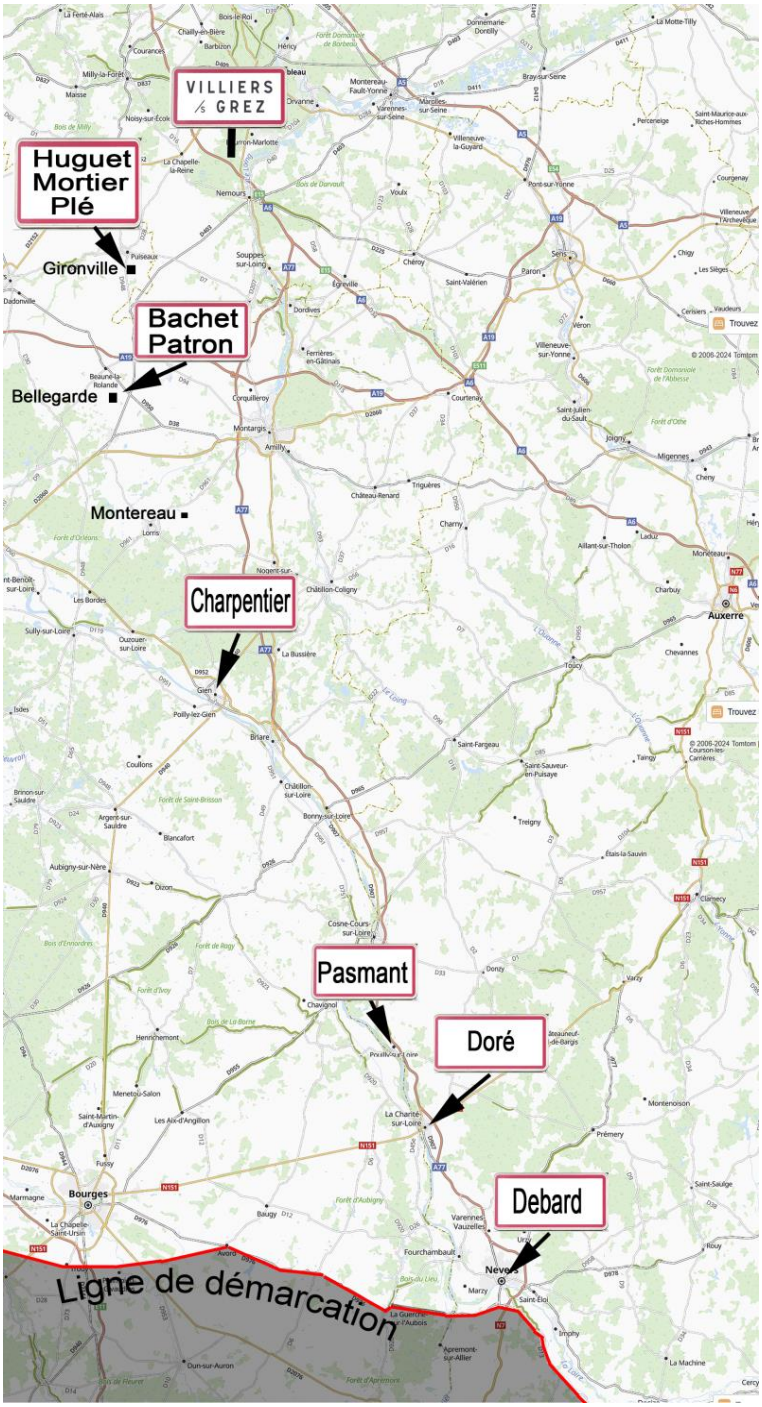
PELLETIER Raymond avec sa femme Marcelle partent avec la voiture à cheval bourrée de provisions, linge et matelas. La fille Jacqueline et Roland le frère de Raymond suivent avec leur vélo, Ils sont allés jusqu'à Larchant. En voyant dans la côte du chapitre, les voitures qui n'arrivaient pas à monter et qui se mettaient en travers, des chevaux morts sur le bas-côté, quelques camions militaires français au milieu de l'affolement général et la pagaille, Raymond décide de ne pas continuer et de rentrer immédiatement. L'exode a donc duré une journée. Les parents de Marcelle déjà bien âgés, avaient dit : ***« Nous on ne craint plus grand-chose, partez, on gardera la maison et on soignera les animaux. »***

HUGUET Edouard, sa femme et ses enfants lâchent les animaux dans la cour, remplissent l'abreuvoir, laissent du fourrage pour les vaches et partent avec la voiture à cheval. Ensuite, les vaches non traites, le pis gonflé, beuglent désespérément jusqu'à ce que des voisins viennent les traire et leur donner à manger.

MORTIER Aimé à vélo, sa femme Berthe à vélo et leurs 2 jeunes garçons font groupe avec la famille d'Edouard HUGUET et la famille de Camille PLÉ, sa femme, ses deux fillettes et sa voiture à cheval. Les 4 enfants sont perchés sur des matelas dans la voiture à cheval qui contient également de la nourriture et des vélos accrochés après les gardes. Direction la Loire. En montant la côte du chapitre de Larchant ils

voient des chevaux morts, des canons abandonnés par l'armée française. Pendant qu'ils étaient sur la route goudronnée, les Allemands passaient en voiture à travers champs.
Arrivés à Gironville dans une ferme vide appartenant à la famille de Camille, tous s'installent pour la nuit. Berthe trait les vaches lâchées dans la cour. Le lendemain Camille, Edouard et Aimé mettent leurs trois fusils de chasse dans un container en fer de l'armée française qu'ils jettent dans la mare de Gironville.
Les trois familles restent quelques jours à Gironville puis rentrent à Villiers. Les parents MORTIER reviennent à vélo : Aimé avec Raymond 5 ans sur ses épaules et Berthe avec Robert 2 ans attaché après elle. Les hommes ont voulu repêcher leurs fusils dans la mare de Gironville mais le container avait disparu.

Les familles BACHET et PATRON sont parties ensemble en voiture à cheval. Fernande BACHET avec ses enfants et Claudine NEVEU dans la tapissière à cheval jusqu'à Bellegarde. Les Allemands les ont empêchés de traverser la Loire, donc tous sont rentrés à Villiers accompagnés du père SOUMIER en camionnette.



à vélo

Dans la Grand Cour, au n° 35 habitait André SURGET et au 37 Marcel, Georges et Roger LOISEAU ainsi que leur père.
Les 4 jeunes hommes sont partis à vélo. Arrivés à Nemours, ils ne peuvent continuer par la route, Nemours est bouclé; alors ils longent la voie de chemin de fer.
Plus tard André est séparé des frères LOISEAU qui rentreront ensuite avec une tapissière attelée qu'ils ont trouvée en cours de route. Ils rendront ensuite le cheval et la tapissière.
Le père Romain LOISEAU 65 ans, bien malade, est découvert décédé dans son lit par Raymond PELLETIER le 16 juin 1940. Plus de menuisier dans le village pour faire le cercueil, ce sont Raymond PELLETIER cultivateur et Léon SURGET maçon qui confectionnent le cercueil avec les moyens du bord. Le maçon Edouard LEPAGE fait office de fossoyeur.
Quand des pillards sont passés, et ont trouvé le père « Moigneau » mort dans son lit, ils ont refermé la porte sans rien prendre. La maison voisine SURGET a aussi été également épargnée du pillage.
De retour au village, les garçons LOISEAU trouvent leur père enterré.
Quand André rentre chez lui 10 jours après son départ, il trouve les lapins des niches du bas en liberté dans la cour (ils avaient dû ronger les morceaux de bois des portes) et les lapins des niches du haut qui ont mangé tout le fumier de leur niche.

à pied



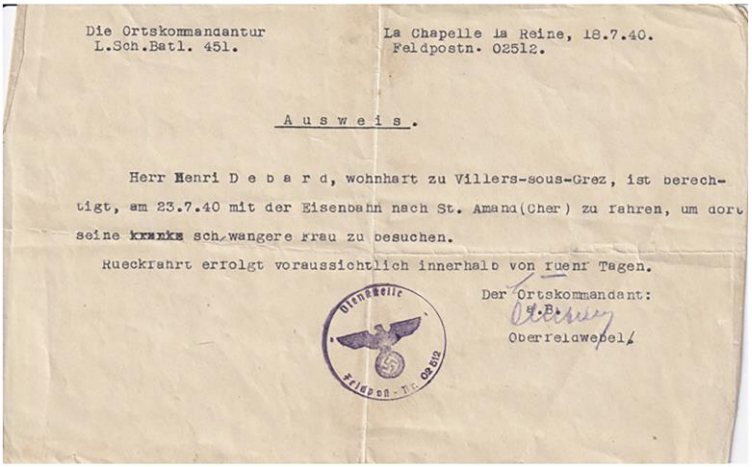
Robert DORE, père de 3 enfants n'avait pas été appelé au front au début de la guerre. Il était réserviste. Un peu avant l'exode, il a reçu l'ordre de rejoindre une usine en Gironde pour y travailler. Il est parti à vélo. Quand il est arrivé à destination, on lui a dit qu'on n'avait pas besoin de lui, il est donc revenu ensuite à Villiers toujours à vélo. Il était alors sans nouvelle de sa famille qui était partie en exode et n'était pas encore revenue à la maison.
Mme DORE Marie, avec sa mère, sa belle-mère, ses enfants Simone 7 ans et demi, Bernard 6 ans et demi et dans le landau Jean 1 an et demi, partent à pied en direction de la Loire. Ils sont bombardés par des avions italiens ou allemands. Ils se couchent dans un fossé, la mère serrant Jean contre elle. Ils vont jusqu'à La Charité-sur-Loire. La famille est récupérée par les Allemands, mise au train et dispersée dans les hôpitaux parisiens. Bernard et Simone y attrapent la coqueluche.
Pendant l'exode, la famille couche dans une maison où il y a un couple de personnes âgées. La nuit, un Allemand qui avait repéré la très jolie Mme DORE casse un volet et demande où est la jolie dame. Elle s'était cachée dans une remise derrière un tonneau, l'allemand ne l'a pas vue et est reparti. Le lendemain matin, Mme DORE va à la Kommandantur porter plainte, elle reconnaît celui qui était venu, c'était un gradé allemand.

La grande pagaille

Des familles séparées au cours de l'exode :

La grand-mère DORE séparée du reste de sa famille rentre seule à Villiers.

Henri DEBARD lui aussi séparé de sa femme et de ses enfants revient seul à Villiers le 17 juillet après avoir échappé à la mort dans un entrepôt qui a explosé. Muni d'un Ausweis établi par la kommandantur de La Chapelle-la-Reine il ira chercher sa famille à l'hôpital de St Armand-Montrond dans le Cher. Tous les enfants avaient attrapé la coqueluche.



Die Ortskommandantur
L.Sch.Batl. 451.

La Chapelle la Reine, 18.7.40.
Feldpostn. 02512.

Ausweis.

Herr Henri D e b a r d, wohnhaft zu Villers-sous-Grez, ist berechtigt, am 23.7.40 mit der Eisenbahn nach St. Amand(Cher) zu fahren, um dort seine kranke schwangere Frau zu besuchen.

Rueckfahrt erfolgt voraussichtlich innerhalb von fuenf Tagen.

Der Ortskommandant:
i.V.
Oberfeldwebel

Ausweis établit à la Kommandantur de La Chapelle-la-Reine

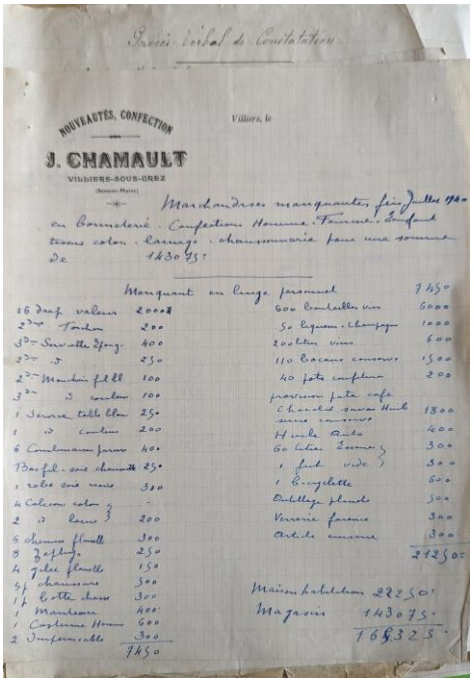
Des animaux abandonnés ou perdus :

Raymond CHAMPION témoigne : « Pendant l'exode, un bœuf ferré qui avait dû faire partie du convoi d'une famille partie en exode s'est échappé et est rentré dans la première maison du village dont la porte était ouverte, c'était la maison CAMPIGOTTO (au 32 rue René LEFEBVRE). Affolée, Marguerite va chercher son voisin Fernand CHAMPION qui emmène le bœuf chez lui. Comme personne ne vient réclamer le bœuf, au bout de quelques jours Ferdinand BARBIER, ancien boucher, tue le bœuf et le débite chez lui (une ancienne boucherie) au 9 rue Bachet. La viande est vendue au profit du colis des prisonniers. »

Le retour au village

Les bords de route avec armes et munitions abandonnées

Sur le chemin du retour d'exode, plusieurs familles voient au bord des routes de nombreuses munitions abandonnées par des soldats français en déroute.


NOUVEAUTÉS, CONFECTION

J. CHAMANT

VILLIERS-SOUS-GREZ

Les maisons pillées

Au retour dans leur maison, les habitants partis en exode retrouvent le plus souvent leur maison plus ou moins pillée. La La maison des CHARPENTIER a été visitée, les jouets des enfants et des objets sont disparus ou cassés.

Gérard PASMANT : « Au retour d'exode, la famille PASMANT constate que les Allemands ont fracturé les portes de la maison, ont ouvert les armoires, installé des lits par terre avec les draps et les couvertures. En voyant les enfants, ils ont accepté de partir et ont quitté les lieux en emportant du linge, du matériel, de cuisine , un vélo… »

Quelques listes conservées en mairie établissent la liste des familles concernées et des objets disparus.

La maison DEBARD a été pillée, le bilan se monte à 5 380 francs. La famille GIGOT (dentiste) après avoir tout verrouillé part le 12 juin. Un constat d'huissier du 4 octobre 1940 décrit une maison complètement saccagée avec des meubles brisés. De nombreux objets ont disparu, ainsi que du linge et de la vaisselle.

Le magasin de vêtements CHAMAULT et la maison d'habitation CHAMAULT ont été entièrement dévalisés ; disparition de vêtements, literie, matériel de cuisine, provisions, outillage, essence… L'estimation s'élève au total à 165 325 francs de l'époque.

En rentrant chez elle, la famille DORE trouve la maison d'habitation et la forge pillées. Des outils de forgeron, un vélo de femme, du linge et des vêtements manquent, le tout pour une estimation de 1 896 francs.

Narcisse PETIT n'a pas retrouvé une pendule, des médailles, des vêtements, du linge de maison, une caisse de bouteilles de vin fin, le tout pour une valeur de 9 465 francs.

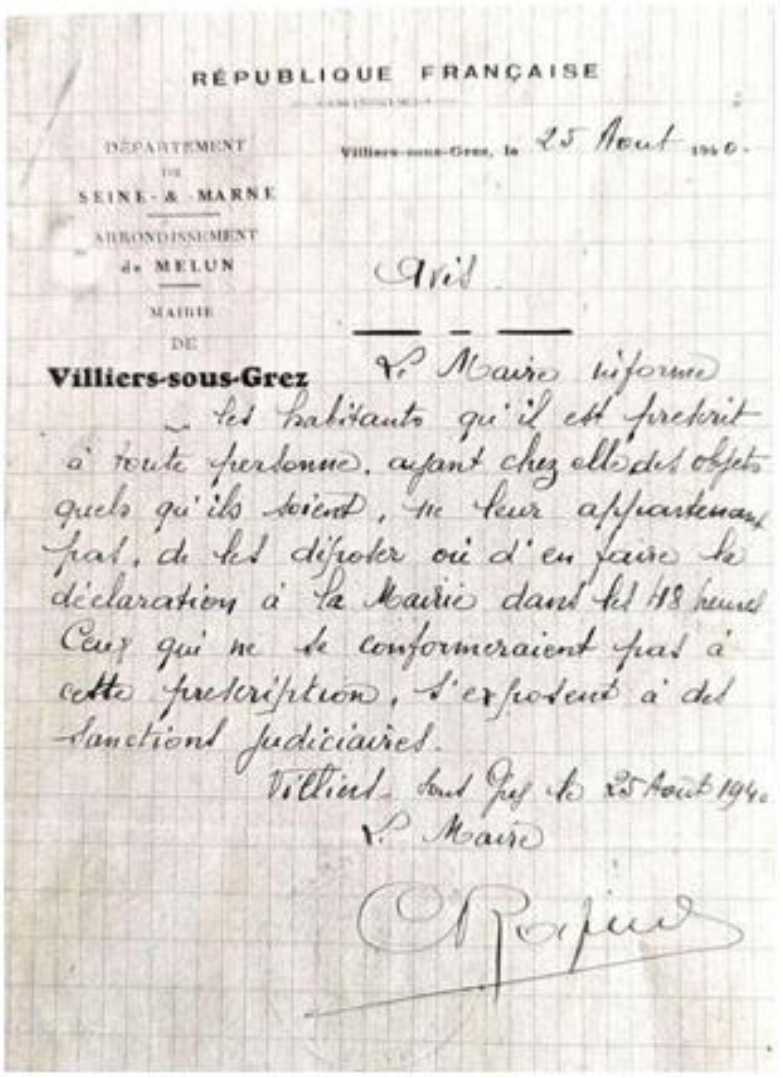
Auguste VERNET qui a été absent de chez lui du 15 juin à 15 heures au 20 juin à 21 heures trouve à son retour sa maison vidée de différents objets et de linge pour une valeur de 4 655 francs.

Le logement et la boutique des ECONOMIQUES TROYENS ont aussi été pillés mais on ne connaît pas le détail du préjudice, il est juste signalé une disparition partielle du stock et d'outillage en juin 1940.

Qui a commis tous ces pillages ?

Des gens de passage, c'est-à-dire d'autres personnes partant en exode se servant en objets ou nourriture dont ils avaient besoin mais certainement aussi des Villarons qui n'étaient pas partis en exode et sont allés se servir dans les maisons qu'ils savaient abandonnées. Ainsi, plus tard, Mme DORE qui allait porter les factures de son mari chez les cultivateurs a reconnu dans quelques maisons des objets qui lui appartenaient mais elle n'a rien réclamé.

Exaspéré, le 25 août 1940 le maire enjoint les habitants, sous peine de poursuites judiciaires, à déposer en mairie dans les 48 heures les objets ne leur appartenant pas qui pourraient être chez eux. On ne sait pas si la prescription du maire a été suivie d'effet…



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-&-MARNE

ARRONDISSEMENT de MELUN

MAIRIE DE **Villiers-sous-Grez**

Villiers-sous-Grez, le 25 Août 1940.

Avis

Le Maire informe les habitants qu'il est prescrit à toute personne, ayant chez elle des objets quels qu'ils soient, ne leur appartenant pas, de les déposer ou d'en faire la déclaration à la Mairie dans les 48 heures. Ceux qui ne se conformeraient pas à cette prescription, s'exposent à des sanctions judiciaires.

Villiers sous Grez le 25 Août 1940.

Le Maire

La rentrée des classes

Après la débâcle, les classes reprennent peu à peu en juillet 1940 avec des effectifs restreints et pour Villiers la rentrée a lieu seulement le 1er octobre 1940, faute d'enseignant présent en juillet.

Au total 8 millions de Français sont partis en exode.

LES ALLEMANDS OCCUPENT LE VILLAGE

L'arrivée des Allemands

Dans la nuit du 13 au 14 juin 1940, à Villiers on entend le canon tonner au loin. Le 14 juin, à l'aube, c'est l'entrée des Allemands dans Paris désert. Le 15 juin après-midi, l'électricité est coupée à Villiers, plus de lumière et plus de TSF pour avoir des nouvelles.

Le dimanche 16 juin vers 14H30/15H00, les premiers soldats allemands arrivent dans le village à bicyclette, circulent dans les rues en tous sens, se renseignent s'il y a des soldats français ou des Sénégalais dans le village. Pas de soldats ni de Sénégalais à Villiers. Puis arrivent bruyamment, venant de Bourron et allant à Larchant, environ 2 000 motocyclistes, bientôt suivis par de très nombreux camions et des hommes à pied ou à cheval. C'est un défilé incessant. Un téléphone à usage militaire allemand est rapidement installé au centre du village à l'ébahissement général des Villarons.

Le 17 juin, deux cuisines roulantes tirées par des chevaux arrivent et ravitaillent les soldats allemands en nourriture et les chevaux en avoine.

Témoignage de René AMIOT : « Chez nous, au début de l'occupation allemande, la roulante allemande était à droite juste après le portail. Les soldats allemands nous donnaient quelques bricoles ; la viande était dans la cave. Après ils sont partis. »

Témoignage de Raymond MORTIER : « Quand les Français sont partis, c'est l'infirmerie allemande avec deux chevaux conduits par des vieux allemands qui est rentrée dans notre cour, ils ne sont pas descendus de voiture et sont allés ensuite avec un gradé chez le boulanger. »

Le 18 juin un contingent allemand s'installe dans les maisons du village.

Le 20 juin : les vivres manquent depuis une semaine : il n'y a plus de viande, plus de beurre, encore quelques fromages et quelques œufs dans certaines fermes.

Le 24 juin à 22 heures, une sonnerie inhabituelle de la cloche de l'église avertit les habitants que l'armistice est signé. La France a capitulé. Dès le lendemain, les vainqueurs imposent leurs volontés.

Le 25 juin des affiches annoncent les nouvelles mesures prises par les Allemands.

Le 27 juin 1940 le gouvernement français se transporte à Vichy.

Les premières mesures prisent par les Allemands

Le mardi 25 juin, le maréchal PÉTAIN annonce les conditions de l'armistice. Les principales mesures sont :

- L'occupation allemande a lieu sur plus de la moitié de la France.
- Les armées françaises sont démobilisées.
- Le matériel militaire est remis aux Allemands.
- La flotte française est désarmée dans les ports.

L'occupation du village par les Allemands



Villiers est dans la zone occupée par les Allemands qui se sont déjà installés dans tout le village dans les maisons vides et même dans celles occupées par les Français.

Les gradés logent dans les maisons bourgeoises, les soldats dans les fermes et autres maisons. La Kommandantur s'installe chez Vincent HYSPA au 34 rue de l'Eglise.

Témoignage de Rolande FLEUREAU : « Pendant la guerre, des Allemands sont venus à la maison 11 rue de Larchant où j'habitais avec mes parents. Au début, les Allemands voulaient qu'on couche par terre pour prendre nos lits, finalement ils ont pris ma chambre et j'ai dû coucher dans la chambre de mes parents. On avait la trouille des Allemands. Ceux qui ont logé chez nous n'étaient pas trop méchants, ils avaient déjà fait la guerre de 14. Mais il y en avait des plus jeunes qui manifestement cherchaient des femmes en particulier à la villa des Bois. »

Témoignage de Jacqueline PELLETIER : « Au 32 rue Bachet, au début de l'occupation allemande, des soldats allemands ont logé dans le grenier au-dessus des chambres. »

Il arrive quelquefois des situations insolites : un soir les Allemands mettent leurs chevaux dans la grange chez Mathieu, 21 route de Nemours ; le lendemain matin, les Allemands retrouvent leurs chevaux dans la cave ! Pendant la nuit, les chevaux ont tellement tapé du pied qu'ils ont défoncé le sol de la grange qui était juste au-dessus de la voûte de la cave. Les chevaux sont descendus d'un étage. L'histoire ne dit pas si les chevaux ont été blessés.

Des maisons, des granges sont réquisitionnées pour y remiser les chevaux, les voitures automobiles, les camions et les denrées (blé, avoine, fourrage, pommes de terre…).

D'après le relevé de l'énergie industrielle, pour la consommation d'électricité, on connaît les maisons où logent les Allemands :

Du 28 juin au 31 juillet 1940 :

- DOUCHET 23 rue du Buisson
- SOSSON 30 rue de Larchant

Du 30 juin au 30 septembre 1940

- AUBRY Alexandrine 35 rue René LEFEBVRE

Du 15 juin au 17 octobre 1940

- CHAMAULT Jules 15 rue René LEFEBVRE
- CHAMAULT Jules 27 rue de l'Eglise (magasin de nouveautés)
- DELION 3 rue René LEFEBVRE
- HUTTE Hubert 3 rue de Nemours
- HYSPA Vincent 34 rue de l'Eglise
- JEANNEROT Marie 23 rue René LEFEBVRE
- LEPAGE André 30 rue de l'Eglise
- MARTIN Gabriel 22 rue de l'Eglise
- PAMPIN Marc 14 rue René LEFEBVRE
- PATERSON 12 rue du Buisson
- TARDIEU 1 rue de Nemours
- VERGER
- VERNEY Auguste
- WOUTERS 8 rue de Larchant

Ensuite, il semble que les soldats allemands ne sont plus à temps complet dans le village.

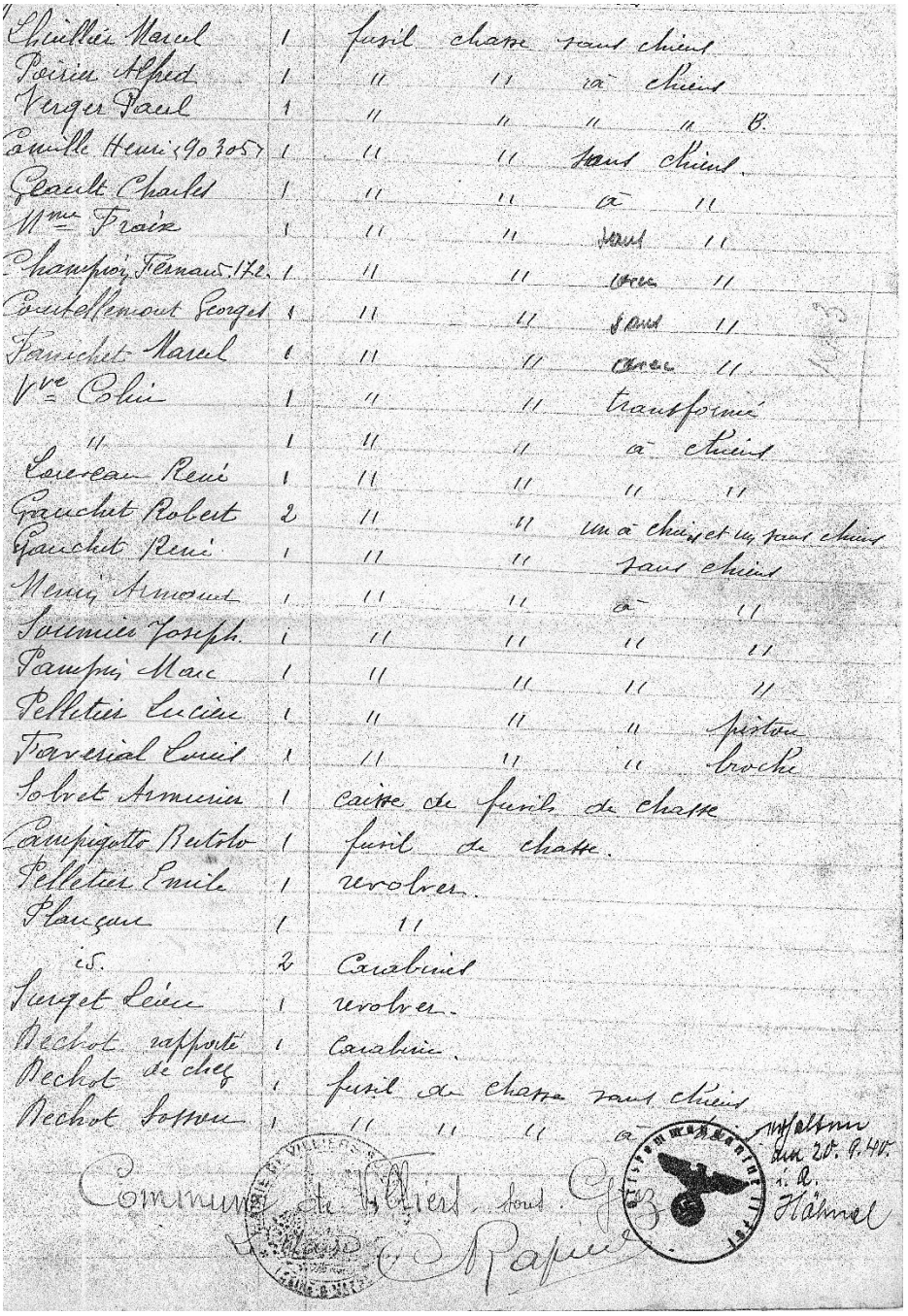
Le dépôt des armes

Les hommes du village doivent aller porter en mairie les armes de guerre, de chasse, de tir ou de collection qu'ils peuvent avoir chez eux.

Une liste est dressée le 30 juin, signée du maire Charles RAPINE et porte le cachet allemand et la signature du responsable allemand HAHMEL. Sur la liste on compte 5 fusils à broches, 26 fusils de chasse à chiens, 30 fusils de chasse sans chiens, 29 carabines, 13 révolvers, 2 cannes fusils. Il faut donner également toutes les munitions et les cartouches de chasse : 170 de calibre 12, 230 de calibre 16 et 120 de calibre 20.

Le total de 56 fusils de chasse déposés n'est pas surprenant dans un village de chasseurs. Mais de nombreux chasseurs avaient deux fusils : un vieux modèle et un plus récent. Donc on remet aux Allemands les vieux fusils et on cache les fusils plus récents dans les recoins des maisons ou jardins.

Ce fut le cas pour la famille MILANDRE : un fusil est porté à la mairie mais un autre fusil est caché dans le grenier à avoine. Un jour un soldat allemand monte dans le grenier et y réquisitionne de l'avoine, il découvre alors le fusil de René qui est prisonnier. Beau joueur, l'allemand dresse le fusil le long du mur et ne souffle mot. Le fusil est rapidement caché ailleurs.



Chuillier Marcel	1	fusil	chasse	sans chien
Poirier Alfred	1	〃	〃	à chien
Verger Paul	1	〃	〃	〃 〃 B.
Camille Henri (90 305)	1	〃	〃	sans chien.
Gravelle Charles	1	〃	〃	à 〃
Mme Fraix	1	〃	〃	sans 〃
Champoy Fernand 172.	1	〃	〃	sans 〃
Courtellemont Georges	1	〃	〃	sans 〃
Fauchet Marcel	1	〃	〃	sans 〃
Vve Clin	1	〃	〃	transformé
〃	1	〃	〃	à chien
Lorceau René	1	〃	〃	〃 〃
Fauchet Robert	2	〃	〃	un à chien et un sans chien
Fauchet René	1	〃	〃	sans chien
Menin Armand	1	〃	〃	à 〃
Laumier Joseph	1	〃	〃	〃 〃
Campin Marc	1	〃	〃	〃 〃
Pelletier Lucien	1	〃	〃	〃 pistolet
Traversat Emile	1	〃	〃	〃 broche
Sobret Armand	1	caisse de fusil de chasse		
Campigotto Battista	1	fusil de chasse.		
Pelletier Emile	1	revolver.		
Blanquet	1	〃		
id.	2	Carabine		
Turpet Léon	1	revolver.		
Dechot rapporté	1	Carabine.		
Dechot de chez	1	fusil de chasse	sans chien	
Dechot Lorrain	1	〃	〃	à 〃

Commune de Villiers sous Grez. Mairie. Papiers.

Waffenschein ausgestellt am 20. 9. 40. i. A. Hälmel

Extrait du registre de dépôt des armes.

Le balayage des rues

Témoignage de Bernard Bachet : « Quand les Allemands se sont installés dans Villiers, au retour de l'exode, les Allemands ont rassemblé tous les gens du village sur la place, leur ont distribué des balais et leur ont demandé de balayer les rues. Les rues étaient particulièrement sales à cause du départ des troupes françaises avec leurs chevaux, il y avait de la paille plein les rues et pas mal de crottin. C'était amusant de voir le père DECHOT qui ne travaillait pas et vivait de ses rentes, obligé de se servir d'un balai.»

Cette séance de balayage a été confirmée par Raymond CHAMPION et Roland Wouters

Le nettoyage des bords de route

Suite à l'exode, certains bords de route étaient encombrés de carcasses de véhicules civils en panne sèche, de véhicules militaires, de munitions, le tout abandonné pendant la déroute militaire française de juin 1940. Il faut débarrasser toutes ces ferrailles qui sont récupérées par les Allemands et transformées en matériel militaire neuf.

Obligation de surveillance de nuit de la voie ferrée Bourron-Malesherbes

La ligne de chemin de fer Moret-Bourron-Malesherbes, dite ligne de Filay, qui passe au nord du terroir de Villiers est une voie stratégique de jonction des réseaux PLM (Paris Lyon Marseille) et PO (Paris Orléans) longue de 26 km. Elle est gardée de nuit par des hommes du village dits auxiliaires gardes-voie désignés par le maire pour surveiller la voie et empêcher les sabotages. Pour se défendre ou pour attaquer d'éventuels saboteurs, vu que les fusils sont interdits aux Français, les hommes sont équipés d'un bâton. Efficacité garantie contre d'éventuels saboteurs maquisards armés !
Les locomotives qui passaient sur cette voie stratégique étaient un peu poussives pour monter la côte de la Vignette et faisaient un bruit particulier que les cultivateurs travaillant dans les champs avoisinants connaissaient bien.

Témoignage de Raymond CHAMPION : « Pendant la nuit, les Allemands obligent les hommes du village à monter la garde à tour de rôle pour garder la voie ferrée. C'était une garde par réquisition désignée par le maire. On pouvait se faire remplacer mais il fallait le signaler … C'était des vieux qui montaient la garde, ils étaient payés.
Mon père et moi avec un fusil de chasse, et Gilbert COURTELLEMONT avec un bâton montent la garde ensemble dans la carrière. Une pluie violente survient, Fernand et son fils se réfugient dans l'ancienne écurie (cabane en planches) des chevaux de la carrière tandis que Gilbert se met sous un wagonnet à demi renversé. Une autre nuit, ils se sont endormis dans la cabane ! J'allais avec des crêpes ou des gaufres, préparées par Lucie PURSEIGLE, dans la grotte entre le passage à niveau de Recloses et le pont, tout près du passage. La grotte actuellement est murée. Les gens de garde écoutaient sur le rail s'il y avait une patrouille allemande qui venait et alors ils se mettaient en poste. Il n'y a rien eu, aucun incident, c'est le principal. En cas de problème les gardiens auraient été pris par les Allemands. Les hommes de garde avaient un laissez-passer pour circuler car la nuit c'était le couvre-feu normalement. Le père AMIOT (Henri) et le père MORTIER (Aimé) y sont allés plusieurs fois. »

Villiers a échappé au déblaiement des terrains militaires, des gares, des zones bombardées et de la surveillance des lignes téléphoniques.

Réquisitions de véhicules automobiles

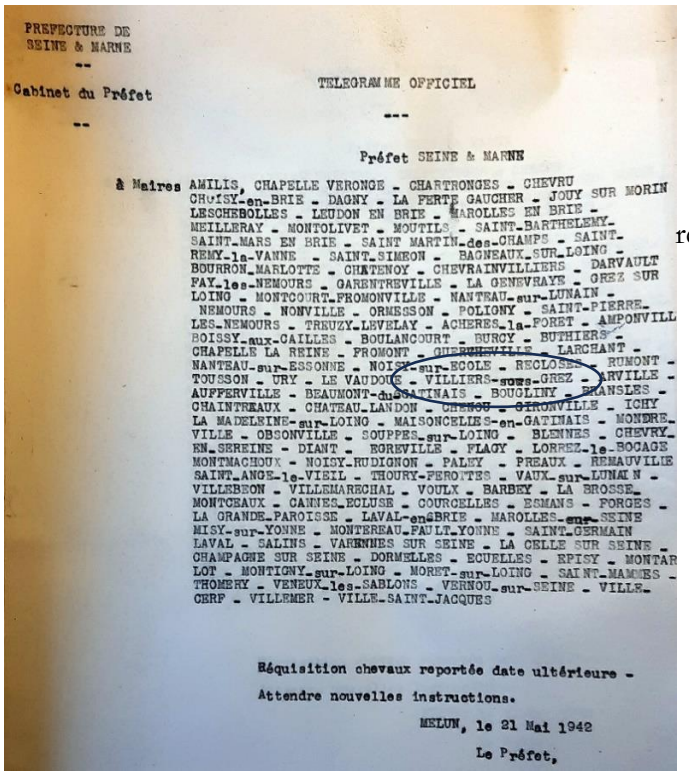
VERNEY Auguste signale les réquisitions effectuées à son domicile par les autorités allemandes dont une voiture Renault ayant 5 300 km ! Elle valait neuve 35 750 francs et il y avait des bagages à l'intérieur de la voiture pour une valeur de 5 605 francs.

Avant l'arrivée des Allemands, une voiture automobile d'un commerçant parisien est cachée dans une grange sous un tas de fagots chez Aimé MORTIER. La voiture de Marcel PATRON est également cachée sous un tas de bois ou de fagots.

Réquisitions de chevaux, récoltes de matériel agricole et divers

Dès leur arrivée les Allemands veulent connaître les déclarations d'ensemencement en blé, avoine et betteraves. En 1940, vraisemblablement en juillet, il fallait mener les chevaux de ferme à la réquisition allemande au Pré Chamblain à Melun. Un cultivateur amène une jument qui était en chaleur ce qui a provoqué un grand remue-ménage et un joyeux bazar dans le pré où étaient des étalons et des chevaux

hongres. Dépassés par la situation, les Allemands ont renvoyé chez eux les personnes qui arrivaient avec de nouveaux chevaux. Que sont devenus la jument et les chevaux un peu énervés ?



PREFECTURE DE
SEINE & MARNE
--
Cabinet du Préfet
--

TELEGRAMME OFFICIEL

Préfet SEINE & MARNE

à Maires AMILLIS, CHAPELLE VERONGE - CHARTRONGES - CHEVRU
CHOISY-en-BRIE - DAGNY - LA FERTE GAUCHER - JOUY SUR MORIN
LESCHEROLLES - LEUDON EN BRIE - MAROLLES EN BRIE -
MEILLERAY - MONTOLIVET - MOUTILS - SAINT-BARTHELEMY-
SAINT-MARS EN BRIE - SAINT MARTIN-des-CHAMPS - SAINT-
REMY-la-VANNE - SAINT-SIMEON - BAGNEAUX-SUR-LOING -
BOURRON-MARLOTTE - CHATENOY - CHEVRAINVILLIERS - DARVAULT
FAY-les-NEMOURS - GARENTREVILLE - LA GENEVRAYE - GREZ SUR
LOING - MONTCOURT-FROMONVILLE - NANTEAU-sur-LUNAIN -
NEMOURS - NONVILLE - ORMESSON - POLIGNY - SAINT-PIERRE-
LES-NEMOURS - TREUZY-LEVELAY - ACHERES-la-FORET - AMPONVILL
BOISSY-aux-CAILLES - BOULANCOURT - BURCY - BUTHIERS -
CHAPELLE LA REINE - FROMONT - GUERCHEVILLE - LARCHANT -
NANTEAU-sur-ESSONNE - NOISY-sur-ECOLE - RECLOSES - RUMONT -
TOUSSON - URY - LE VAUDOUE - VILLIERS-sous-GREZ - ARVILLE -
AUFFERVILLE - BEAUMONT-du-GATINAIS - BOUGLIGNY - BRANSLES -
CHAINTREAUX - CHATEAU-LANDON - CHENOU - GIRONVILLE - ICHY
LA MADELEINE-sur-LOING - MAISONCELLES-en-GATINAIS - MONDRE-
VILLE - OBSONVILLE - SOUPPES-sur-LOING - BLENNES - CHEVRY-
EN-SEREINE - DIANT - EGREVILLE - FLAGY - LORREZ-le-BOCAGE
MONTMACHOUX - NOISY-RUDIGNON - PALEY - PREAUX - REMAUVILLE
SAINT-ANGE-le-VIEIL - THOURY-FEROTTES - VAUX-sur-LUNAIN -
VILLEBEON - VILLEMARECHAL - VOULX - BARBEY - LA BROSSE-
MONTCEAUX - CANNES-ECLUSE - COURCELLES - ESMANS - FORGES -
LA GRANDE-PAROISSE - LAVAL-en-BRIE - MAROLLES-sur-SEINE
MISY-sur-YONNE - MONTEREAU-FAULT-YONNE - SAINT-GERMAIN
LAVAL - SALINS - VARENNES SUR SEINE - LA CELLE SUR SEINE -
CHAMPAGNE SUR SEINE - DORMELLES - ECUELLES - EPISY - MONTAR
LOT - MONTIGNY-sur-LOING - MORET-sur-LOING - SAINT-MAMMES -
THOMERY - VENEUX-les-SABLONS - VERNOU-sur-SEINE - VILLE-
CERF - VILLEMER - VILLE-SAINT-JACQUES

Réquisition chevaux reportée date ultérieure -
Attendre nouvelles instructions.

MELUN, le 21 Mai 1942
Le Préfet,

Le 09 octobre 40 : obligation de présenter à Melun, au pré Chamblain des chevaux prêtés par les troupes allemandes ou abandonnés par les troupes françaises ou allemandes.

Le 1er mai 42 les Allemands veulent encore réquisitionner 15 000 chevaux de plus que les 52 000 déjà acquis. Ils ne tiennent pas compte du fait que l'agriculture n'ayant plus d'essence ne peut compter que sur la traction animale. Il est prévu de réquisitionner des chevaux en zone libre. Finalement, le 25 mai 1942 le préfet de Seine-et-Marne envoie un télégramme aux maires signifiant que la mobilisation des chevaux est reportée à une date ultérieure. Des cultivateurs viennent en mairie pour signaler qu'ils ont été victimes de réquisitions de récoltes par les Allemands. Le 1er septembre 1940, Edouard HUGUET a dû fournir 650 kg d'avoine et un terrain ensemencé, le tout pour une valeur de 1 150 francs. Le 14 septembre 1940 le facteur René MARION s'est vu prendre ses deux bicyclettes pour une valeur de 1 550 francs.

La laine de tonte des moutons est également réquisitionnée.

Attestation de la famille DELION avec estimation de 14 900 francs de matériel disparu sans avoir reçu de bons de réquisitions.
René VANNI commerçant a subi des réquisitions de produits alimentaires, linge et vaisselle pour un total de 15 311 francs.
On trouve en mairie seulement ces quelques constats mais il y en eut sûrement bien d'autres.

Par précaution, les villarons mettent en sûreté c'est-à-dire enterrent dans la cave, le jardin ou cachent dans le grenier ou les bâtiments agricoles, des objets précieux, des bijoux, des billets, des bouteilles d'alcool fort, de champagne et aussi des armes non données aux Allemands etc.



Les Allemands peignent des inscriptions sur les façades des maisons pour indiquer si celles-ci ont subi des prélèvements (lettres NAOD) ou comme sur cette photo leur capacité d'accueil pour faire dormir les soldats. On distingue près de la tête du personnage de droite les lettres COAA 25 ce qui signifie logement possible pour 25 personnes. Cette photo a été prise pendant la libération, à Villiers, vers le 3 de la rue Gabriel BACHET près de l'endroit où se trouve la plaque commémorative.

Respecter la population civile française

Un jour Denise MILANDRE est bousculée violemment par un soldat allemand ce qui lui occasionne un œil au beurre noir. Denise va se plaindre au chef allemand du village. Il fait aligner ses hommes et demande à Denise de désigner le coupable mais Denise ne l'a pas reconnu, sinon le fautif aurait passé un mauvais quart d'heure car les Allemands ne badinaient pas avec l'ordre donné : « *être bienveillant vis-à-vis de la population civile française* ».

L'heure allemande

Dès le 20 octobre 1940, toute la France se met obligatoirement à l'heure allemande, c'est-à-dire l'heure de Berlin qui est notre actuelle heure d'été.

Le drapeau allemand

La moisson est battue en septembre – octobre 1940. Pour donner à manger aux batteux, Raymond CHAMPION devait aller chercher de la viande chez le boucher de Larchant. La route Larchant Villiers étant fermée à cause des dépôts de munitions allemands, il passe par le chemin de la Dame Jouanne. Sortant des bois, en arrivant au cimetière de Larchant, il voit un immense drapeau allemand flotter au sommet de la tour et c'est un véritable choc pour lui. Depuis chaque fois qu'il prend cette route, Raymond pense au drapeau allemand flottant au sommet de la tour.

Le couvre-feu

Dès septembre 1940, la nuit, aucune lumière ne doit être visible de l'extérieur ni dans les rues ni dans les cours des maisons, l'éclairage public est coupé, les volets sont fermés, les vitres des fenêtres sans volets sont recouvertes d'un badigeon bleu foncé. Il s'agit d'une mesure destinée à éviter les bombardements par l'ennemi car la moindre lumière est bien visible depuis un avion.
Les habitants sont interdits de circulation la nuit dans les rues du village sous peine de procès-verbal et d'être considéré comme suspect.

Les autorisations nécessaires pour circuler

Il faut une autorisation pour circuler, voyager à pied, à cheval ou en voiture dès qu'on sort de la ville ou du village. Ne peuvent circuler que les voitures automobiles avec un **SP** (service public) délivré par la préfecture et la Feldkommandantur et avec des phares camouflés qui réduisent terriblement la visibilité du chauffeur.
Aimé MORTIER, bûcheron, doit aller trouver des Allemands logés chez SOSSON pour obtenir un laissez-passer nécessaire pour qu'il puisse aller travailler dans les bois.

Les dépôts de munitions allemandes interdits d'accès

Témoignage de Raymond CHAMPION : « Ce dépôt de munitions allemandes était dans les bois, près de la route allant de Villiers à Larchant. La route était barrée et gardée par des Allemands. »
Et de René AMIOT : « Les munitions allemandes étaient gardées le long de la route de Larchant à Villiers, la route était alors interdite à la circulation. Pour faire du bois au chemin de Puiselet, il fallait faire un grand tour pour rentrer au pays. »

Réorganisation de la chasse en novembre 1940

Seuls les militaires allemands peuvent chasser avec leur fusil. Les Français peuvent chasser les lapins occasionnant des dégâts dans les cultures avec un furet et des filets. Le braconnage avec des collets est également bien pratiqué.

L'OCCUPATION ALLEMANDE DE PLUS EN PLUS PESANTE AU FIL DU TEMPS

Les moyens de transport

Les chemins de fer, les trains sont sous contrôle allemand.
Plus de voiture, plus d'essence, pas d'autorisation de circulation, **donc on circule beaucoup à pied ou à vélo**.
Les Allemands réquisitionnent les camionnettes.
Les pneus manquent, seuls les Allemands donnent l'autorisation d'acheter des pneus de vélo.

Les moyens de communication

La presse et les journaux sont contrôlés par les Allemands qui y font leur propagande comme dans le journal « L'Abeille de Fontainebleau ».
Pour la radio, interdiction d'écouter Radio Londres, interdiction des postes étrangers de TSF.

Les lieux de réunion

Fermeture temporaire de cafés, théâtres, cinémas sauf si le spectacle est autorisé par les Allemands.
A partir du 11 juillet 1941, interdiction de jouer ou chanter la Marseillaise.
A partir du 05 mai 1942 interdiction de célébrer la fête de Jeanne d'Arc, seule une messe est tolérée.

Une présence bruyante

En ville, présence bruyante des Allemands, défilés militaires, bruits de bottes, chants gutturaux, nombreux drapeaux à croix gammée. A la campagne, c'est calme.

Contrôle de la production industrielle française

La production industrielle française passe entièrement sous contrôle allemand, même les arrêts de travail sont surveillés, 54 heures de travail par semaine en mai 1943. Les statues en bronze comme le taureau de Rosa Bonheur à Fontainebleau sont prises par les Allemands pour les fondre et fabriquer des canons.



Fontainebleau — Monument de Rosa Bonheur

Surveillance des blessures :

Raymond MORTIER témoigne : « Aimé MORTIER, en 1940, a eu un accident à la batteuse chez PURSEIGLE, il a reçu une courroie avec ses agrafes dans la jambe. Le médecin de La Chapelle désinfecte et fait un pansement. Sans doute, le médecin devait déclarer l'accident. Un médecin allemand est venu ensuite, a défait le pansement, a regardé pour voir si ce n'était pas une blessure par balle, a soigné et refait le pansement. »

La justice allemande

Les Allemands sanctionnent par des amendes en cas de vols et sanctionnent aussi tout acte patriotique : un V tracé sur un mur, un chant patriotique etc.… Plus grave sont les sanctions pour le sabotage de lignes téléphoniques (déportation en Allemagne) et depuis le 30 juillet 1942 la peine de mort pour tous ceux qui accueillent ou hébergent un équipage d'avion ennemi ou des parachutistes.

Les Allemands récompensent ceux qui signalent des avions abattus ou contraints à un atterrissage forcé et ceux qui aident à la capture d'aviateurs ou parachutistes.

La politique allemande en 1940

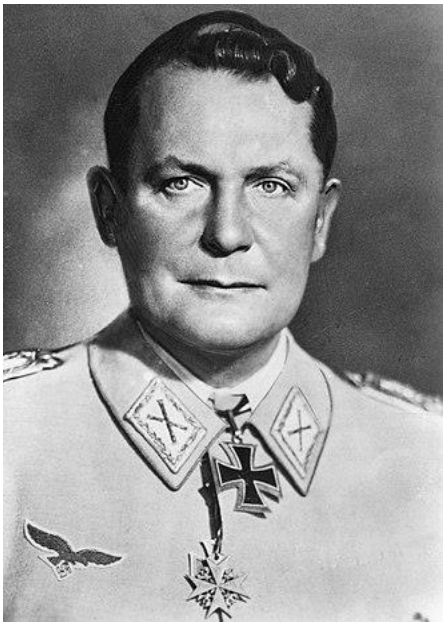
Un souvenir de l'occupation allemande à Villiers : un journal allemand retrouvé dans un grenier habité par les occupants.



Deutsche Allgemeine Zeitung

F Berlin, Sonntag, 21. Juli 1940 Reichs-Ausgabe 79. Jahrgang 21. 7. 4. Nr. 347/348

Ce journal daté du 21 juillet 1940 relate le discours prononcé par HITLER la veille à Berlin. Discours glorifiant l'Allemagne avec la campagne en Pologne, l'anéantissement de la France et offrant à l'Angleterre le choix entre sa destruction intégrale par l'Allemagne ou l'interruption de la guerre par l'Angleterre. On y apprend aussi, par HITLER, la nomination de GÖERING comme reichsmarschall (maréchal du Reich). Il devient l'homme le plus important d'Allemagne après HITLER.



Hermann GÖERING

LES DIFFICULTÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'alimentation du village en eau et électricité.

Parfois l'eau est aussi coupée. Les puits du village sont utilisés pour le breuvage du bétail.

Gérard PASMANT témoigne : « Les coupures de courant étaient nombreuses ce qui entraînait un arrêt de la pompe qui alimentait le château d'eau du village. Il fallait attendre que l'électricité revienne pour avoir de l'eau au robinet. Certains habitants utilisaient leur puits ou leur pompe à bras pour avoir de l'eau en cas de coupure d'électricité et même certains n'avaient encore pas fait installer l'eau courante. Une fois LOUVEAU, adroit mécanicien qui possédait une grosse machine à vapeur entraînant une batteuse pour la moisson a installé sa machine à vapeur à côté de la maison des eaux, route de Nemours, c'est-à-dire à la pompe du puits du château d'eau. Il a bricolé des courroies et a fait fonctionner la pompe municipale, les habitants ont pu avoir leur eau au robinet. »

La pénurie de moyen de transport



Les voitures ne circulent plus depuis le 28 juin 1940. Vu la rareté du carburant le gouvernement encourage les camionnettes au gazogène (à base de charbon de bois ou charbon minéral). L'essence est réservée aux Allemands et aux véhicules français prioritaires. En février 1943, la France cède à l'Allemagne du carburant qu'elle avait récupéré de la Roumanie grâce à un accord.

Heureusement qu'il reste la bicyclette !



Les lourds vélos de l'époque permettaient de se déplacer du village à la ville voisine. Les citadins venaient à bicyclette au village, acheter du ravitaillement qu'ils remportaient dans deux sacoches fixées à l'arrière du vélo et un sac fixé sur le porte-bagages. Les vélos étaient équipés d'une plaque minéralogique métallique jaune avec des numéros noirs, fixée sur le garde-boue arrière, il valait mieux être en règle car les contrôles allemands étaient fréquents.

Trouver des pneus de vélo est très difficile même avec un bon de pneumatiques car le caoutchouc manque. Certains réalisent des chapelets de rondelles taillées dans des vieilles chambres à air rattachées entre elles par un fil de fer, il devait être pénible de pédaler avec de tels pneus !



Gérard PASMANT adolescent a souvent effectué le trajet Paris/Villiers aller et retour en pédalant en grande partie sur une piste cyclable qui doublait la route bleue.

Le chômage

Le conseil municipal, le 18 janvier 1941, propose aux chômeurs d'élargir les chemins dans les bois à raison de 10 francs par jour pour l'homme, de 5 francs en plus pour sa femme et de 2,2 francs par enfant. On ne sait rien de la réalisation de cette offre.

Les restrictions de papier

Les administrations ont des quotas de papier. Les journaux ont un format ½ ou ¼ de feuille et 1 seule feuille. Les cahiers ont une marge rétrécie, on écrit sur la couverture des cahiers. Les instituteurs écrivent à leur inspecteur sur une feuille de cahier, plus de papier à lettres.


1re ANNÉE. — N° 13 BIMENSUEL 1er DÉCEMBRE 1942

BULLETIN SOCIAL DU MARÉCHAL

« Le travail des Français est la ressource suprême de la Patrie »

ÉDITIONS DU MINISTÈRE DE L'INFORMATION, 10, RUE DE SOLFERINO, PARIS.

Les difficultés des agriculteurs pendant la guerre

Les contraintes

09 octobre 1940 : obligation de présenter à Melun, au pré Chamblain des chevaux prêtés par les troupes allemandes ou abandonnés par les troupes françaises ou allemandes.

Par arrêté préfectoral sont fixées les dates pour commencer la moisson pour livrer les céréales. Le prix des récoltes est taxé, comme la paille, le foin, le peu d'engrais possible.

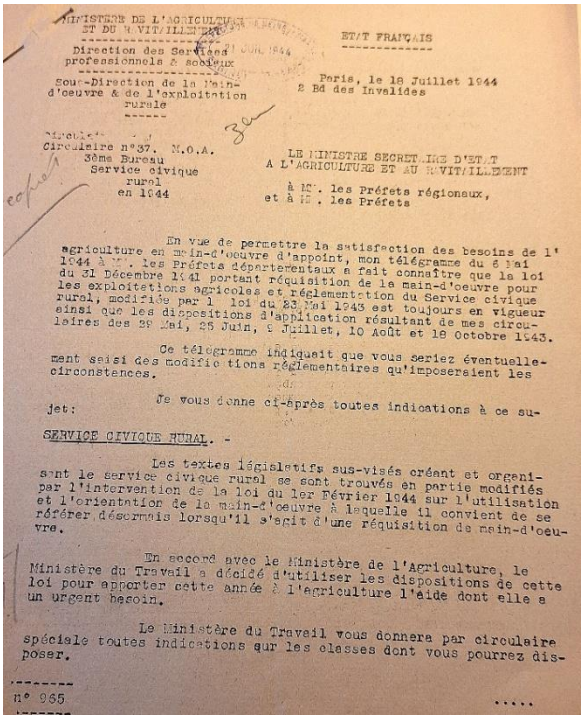
La main d'œuvre réduite

Pour les gros travaux saisonniers, on mobilise les jeunes ouvriers ou les étudiants qui doivent travailler dans une ferme (et se débrouiller pour que la ferme ne soit pas trop loin de leur domicile).



On place parfois dans les fermes des prisonniers allemands qui travaillent aux champs. Gilbert PURSEIGLE fournit des pommes de terre à des femmes de la ville, vraisemblablement de Fontainebleau, à condition qu'elles viennent les ramasser dans les champs.


Jeanne **CORNET** dite Louloutte
avec un prisonnier allemand



Direction des Services professionnels & sociaux

Sous-Direction de la Main-d'oeuvre & de l'exploitation rurale

Paris, le 18 Juillet 1944
2 Bd des Invalides

Circulaire n°37. M.O.A.
3ème Bureau
Service civique rural
en 1944

LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'AGRICULTURE ET AU RAVITAILLEMENT

à MM. les Préfets régionaux, et à MM. les Préfets

En vue de permettre la satisfaction des besoins de l'agriculture en main-d'oeuvre d'appoint, mon télégramme du 6 Mai 1944 à MM. les Préfets départementaux a fait connaître que la loi du 31 Décembre 1941 portant réquisition de la main-d'oeuvre pour les exploitations agricoles et réglementation du Service civique rural, modifiée par la loi du 23 Mai 1943 est toujours en vigueur ainsi que les dispositions d'application résultant de mes circulaires des 29 Mai, 26 Juin, 9 Juillet, 10 Août et 18 Octobre 1943.

Ce télégramme indiquait que vous seriez éventuellement saisi des modifications réglementaires qu'imposeraient les circonstances.

Je vous donne ci-après toutes indications à ce sujet:

SERVICE CIVIQUE RURAL. -

Les textes législatifs sus-visés créant et organisant le service civique rural se sont trouvés en partie modifiés par l'intervention de la loi du 1er Février 1944 sur l'utilisation et l'orientation de la main-d'oeuvre à laquelle il convient de se référer désormais lorsqu'il s'agit d'une réquisition de main-d'oeuvre.

En accord avec le Ministère de l'Agriculture, le Ministère du Travail a décidé d'utiliser les dispositions de cette loi pour apporter cette année à l'agriculture l'aide dont elle a un urgent besoin.

Le Ministère du Travail vous donnera par circulaire spéciale toutes indications sur les classes dont vous pourrez disposer.

n° 955

Le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement cherche des bras pour aider les agriculteurs. Les jeunes gens nés en 1925-19264927 peuvent se faire recenser du 6 au 11 mars 1944 pour le service civique rural, campagne agricole de 1944. Les intéressés devront se présenter à la mairie de la commune où ils retirent leur titre d'alimentation pour remplir une fiche de recensement.

Le matériel restreint

On ramasse les dernières ficelles-lieuses usagées en sisal pour en faire des cordes. On ne trouve plus de ficelle pour les moissonneuses-lieuses car la ficelle de sisal n'arrive plus des colonies, il faut absolument trouver de la ficelle de remplacement. On fabrique alors des pelotes de ficelle de papier. Peu solide, cette ficelle cassait souvent, par temps humide la ficelle était peu résistante.
Engrais artificiels : L'Allemagne nous prend nos phosphates et ne nous donne en échange que très peu d'engrais azotés.

Difficultés pour trouver des fers à chevaux, des clous à ferrure, du charbon pour les forges et les batteuses. Il faut des bons d'achat pour se les procurer.

René AMIOT indique : « On n'avait pas d'huile pour graisser les machines agricoles pendant la guerre, on récupérait tout ce qu'on pouvait. »

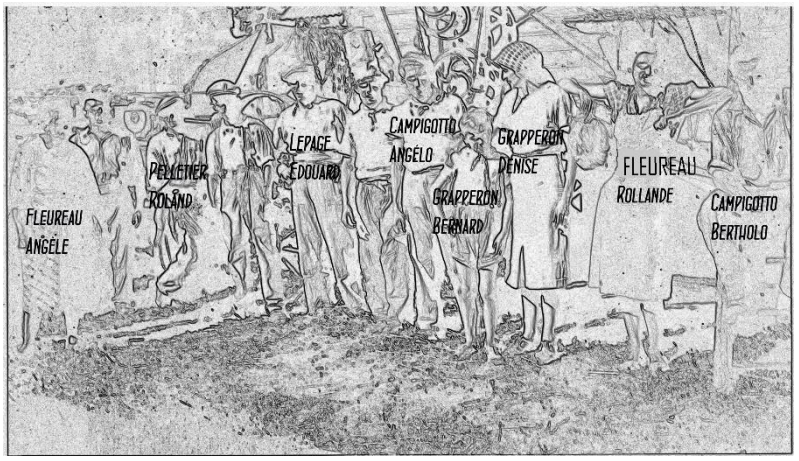
Surveillance des récoltes



En 1940-1941-1942-1943 pour ne pas livrer les récoltes à l'ennemi de nombreuses meules et hangars sont incendiés. Les maires doivent organiser des rondes et patrouilles pour surveiller les récoltes. Les gardiens n'ont qu'un bâton, quelle efficacité contre des incendiaires qui peuvent être armés ? A Villiers, le 4 octobre 1942, un incendie de cause accidentelle détruit un tas de paille derrière la ferme AMIOT.

La batteuse chez Bertrand et Angèle FLEUREAU en 1941 ou 1942





Les productions de blé à Villiers

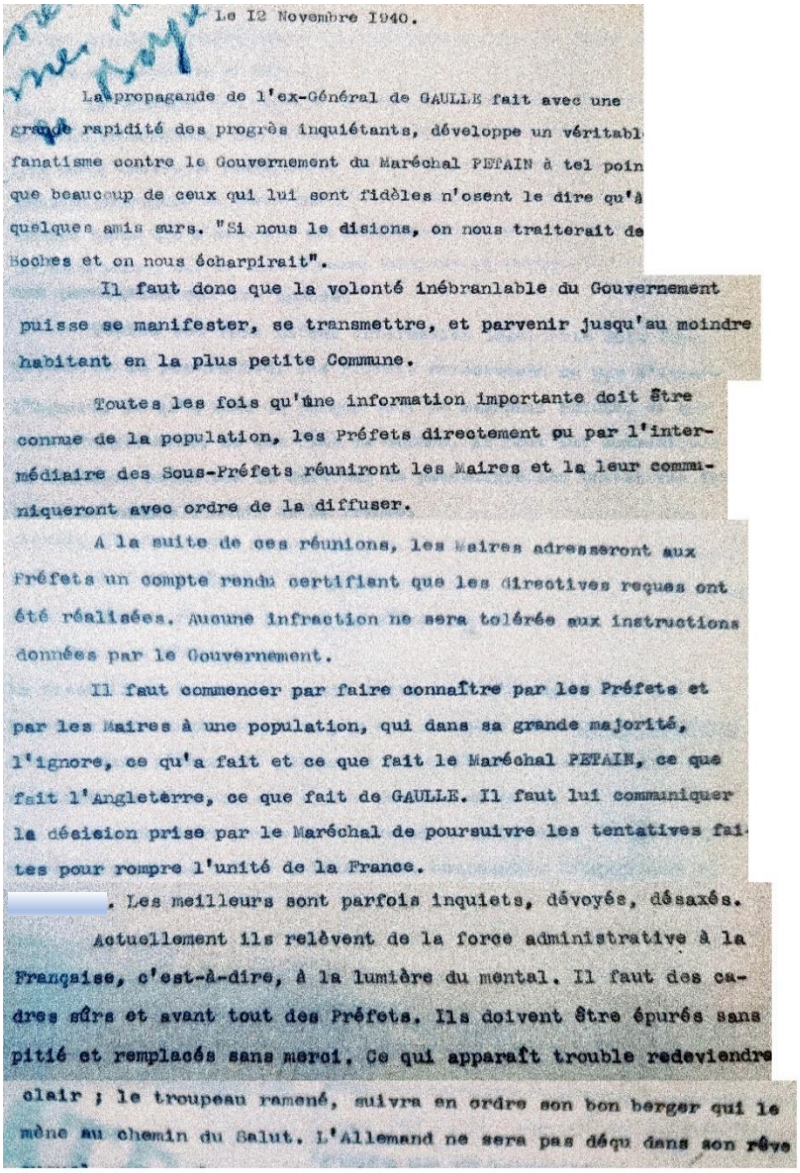
Année	Production de blé en quintaux
1938	2654
1939	1465
1940	752
1941	534
1942	?
1943	?
1944	893
1945	?

Fait divers : Un grand incendie dans les bois de Larchant et Villiers

Ginette PATRON raconte : « L'incendie était très violent, le feu se communiquait très rapidement, les têtes des sapins s'enflammaient de l'une à l'autre, les flammes passaient par-dessus la route de Larchant à Villiers. Les hommes luttaient contre le feu avec des moyens dérisoires des pelles et des pics. J'ai été témoin de la violence du feu. Je suis allée porter à boire aux hommes qui luttaient contre le feu, je reconnais aujourd'hui l'imprudence des hommes et de moi-même qui étaient assez près des flammes. Cinq parcelles de bois appartenant à mon père ont brûlé au lieudit Les Rogeats. Ensuite, la terre était totalement brûlée. Pendant trois ans, tous les plans de sapins plantés par mon père crevaient. L'année suivante, il a essayé de semer des graines de pins mais elles n'ont pas levé. Il n'y avait que des genets énormes qui ont fini par crever et ensuite des chênes sont repoussés quand la terre avait retrouvé une petite surface d'humus. »

Le 2 octobre 1943, le conseil municipal vote un crédit de 3 000 francs pour les ouvriers ayant lutté contre le grand feu dans les bois sur la commune de Villiers-sous-Grez.

Le poids de la propagande pour PÉTAIN



Le 12 Novembre 1940.

La propagande de l'ex-Général de GAULLE fait avec une grande rapidité des progrès inquiétants, développe un véritabl fanatisme contre le Gouvernement du Maréchal PETAIN à tel poin que beaucoup de ceux qui lui sont fidèles n'osent le dire qu'à quelques amis surs. "Si nous le disions, on nous traiterait de Boches et on nous écharpirait".

Il faut donc que la volonté inébranlable du Gouvernement puisse se manifester, se transmettre, et parvenir jusqu'au moindre habitant en la plus petite Commune.

Toutes les fois qu'une information importante doit être connue de la population, les Préfets directement ou par l'intermédiaire des Sous-Préfets réuniront les Maires et la leur communiqueront avec ordre de la diffuser.

A la suite de ces réunions, les Maires adresseront aux Préfets un compte rendu certifiant que les directives reçues ont été réalisées. Aucune infraction ne sera tolérée aux instructions données par le Gouvernement.

Il faut commencer par faire connaître par les Préfets et par les Maires à une population, qui dans sa grande majorité, l'ignore, ce qu'a fait et ce que fait le Maréchal PETAIN, ce que fait l'Angleterre, ce que fait de GAULLE. Il faut lui communiquer la décision prise par le Maréchal de poursuivre les tentatives faites pour rompre l'unité de la France.

. Les meilleurs sont parfois inquiets, dévoyés, désaxés.

Actuellement ils relèvent de la force administrative à la Française, c'est-à-dire, à la lumière du mental. Il faut des cadres sûrs et avant tout des Préfets. Ils doivent être épurés sans pitié et remplacés sans merci. Ce qui apparaît trouble redeviendra clair ; le troupeau ramené, suivra en ordre son bon berger qui le mène au chemin du Salut. L'Allemand ne sera pas déçu dans son rêve

Le culte du maréchal se traduit par la vente de colifichets, gadgets, cendriers, assiettes, plumiers, protège-cahiers, images et portraits du maréchal par millions.

Portrait de PÉTAIN obligatoire dans les mairies, salles de classe, services publics.

A Fontainebleau, la place devant le château s'appelle désormais « la place du maréchal PÉTAIN ».

Décoration de l'ordre de la Francisque pour services rendus à l'Etat français et pour fidélité au maréchal.

Pièces de monnaie avec la francisque et la devise Famille Travail Patrie.

Timbres à l'effigie de Pétain.

Côté gauche, un montage de plusieurs extraits d'une lettre du 12 novembre 1940, du gouvernement à la haute administration

Les vols et attaques aux personnes

La vie devenant de plus en plus dure, outre les vols directement dans les champs, les vols dans les maisons se multiplient.
Déjà le 28 septembre 1941, pendant le battage des récoltes, on avait volé la montre en argent d'Edouard MICHOU.

VILLIERS-SOUS-GREZ

Vol d'une montre. — M. Edouard Michoux, 30 ans, mécanicien, attaché à la batterie Fraix, n'a pas retrouvé sa montre dans la poche de sa veste accrochée à un semoir, le 26 septembre. C'est une montre en argent avec inscription Campagne d'Orient 1916 ». On recherche l'auteur du vol.

VILLIERS-SOUS-GREZ

Une cave cambriolée. — Une ombre rocambolesque — visage couvert et chapeau de brigand — est venue dans la cave de Mme Suzanne Soumier, 30 ans, la nuit du 14 septembre, et y a volé 10 bocaux de viande, 3 bouteilles de vin, 2 litres de vinaigre, 1 litre d'eau-de-vie de pommes, 6 œufs et 2 kilos de haricots, le tout estimé mille fran[illegible].

La cave de Suzanne SOUMIER est cambriolée dans la nuit du 14 septembre 1943, vol de produits alimentaires pour une valeur de 1 000 francs.

Malgré la surveillance des récoltes, les vols sont nombreux.

La Chapelle-la-Reine

VILLIERS-SOUS-GREZ. — *La chasse aux pommes de terre :* M. Raymond Michaut, 35 ans, se plaint de la disparition de 300 pieds. Mais une mystérieuse cycliste a versé 1.000 francs au maire pour les prisonniers de Villiers, ajoutant qu'elle était l'auteur du vol.

Les attaques à main armée

A Guercheville, le 20 novembre 1943, des hommes armés et masqués attaquent Mme BRUNET, M. DOUINE et M. AUDEBERT. La somme de 60 000 francs a été dérobée au cours de ces 3 attaques.

A Villiers, le 24 novembre 1943 Mme BEAUVAIS Valentine a été attaquée par 5 hommes armés et masqués, butin de 1 500 francs. S'agit-il de la même bande qui a sévi 4 jours plus tôt à Guercheville ?

Photo panoramique de Villiers-sous-Grez dans les années 50



LE RATIONNEMENT

L'alimentation et les produits de base

Le pain

Le rationnement du pain est mis en place dès juin 1940 par l'Etat français.

Le boulanger manque de farine entre l'exode et la moisson de 1940.

> ***Raymond CHAMPION témoigne :*** ***« Un jour le boulanger SIMON au 28 rue Brûlée vient chez son voisin Fernand CHAMPION en disant « Je n'ai plus de farine ». Fernand répond : « On peut arriver à trouver encore un peu de blé mais il va falloir aller le faire moudre au moulin à Nemours et il nous faut un laissez-passer de la part des Allemands. Fernand va trouver un officier allemand qui logeait chez Hélène HYSPA, officier dont le père était allemand mais dont la mère était française et qui était assez conciliant. L'officier signe le laissez-passer. Une collecte du blé est organisée dans le village et quelques voitures à chevaux contenant chacune 10 sacs de 1 quintal vont au moulin de Nemours sous bonne escorte avec un soldat allemand dans la 1ère voiture et un autre soldat allemand dans la dernière voiture. Le boulanger a pu refaire du pain pour le village et reprendre sa tournée dans le village ».***

Le boulanger COLIN (installé dans l'actuelle boulangerie) cache de la farine chez son voisin Edouard LEPAGE juste en face de chez lui. La nuit, les sacs de farine traversaient clandestinement la rue pour alimenter le pétrin. Les Allemands n'en ont rien su !

> ***Raymonde AMIOT témoigne :*** ***« La vie quotidienne : Pour avoir de la farine, on cassait du blé dans le casseur (qui servait habituellement pour écraser le grain pour les animaux) et on tamisait ensuite pour obtenir la farine et pouvoir faire du pain. »***

Le sucre

Le 15 juillet 1940, vu les difficultés rencontrées pour approvisionner la commune en sucre, le conseil municipal décide de mettre en application immédiatement la carte alimentaire pour la distribution de sucre. Fernand CHAMPION est élu à l'unanimité pour fournir chaque mois un état des stocks de marchandises existant dans le village.

L'huile

L'huile manque pour cuisiner. Des agriculteurs cultivent de l'œillette, une plante dont les graines écrasées fournissent de l'huile. Il y avait un moulin à huile à Boiroux à côté de Villemaréchal, à 20 km de Villiers. Des personnes allaient de nuit, à vélo, à Boiroux porter des graines et revenaient avec de l'huile. C'était risqué car il ne fallait pas se faire prendre par les Allemands !

Le vin

Le vin est rationné. A Villiers cela ne pose pas de problème car les nombreuses vignes du village remplissent les tonneaux des agriculteurs et particuliers.

La viande

> ***Gérard PASMANT témoigne : « Pendant la guerre, un troupeau d'une centaine de vaches, parti d'on ne sait où, cheminait à pied pour monter à Paris ravitailler en viande fraîche les Parisiens. Le troupeau passe à Villiers où 3 vaches sont vendues et tuées aussitôt à l'hangar à Tintin (Jules BEAUVAIS). Une des trois vaches ne meurt pas sur le coup et se sauve toute ensanglantée. Elle est ensuite rattrapée et tuée définitivement. »***

Les éleveurs et particuliers élevant des animaux doivent le déclarer. Il faut une autorisation pour abattre le mouton ou le porc élevé en famille.

Témoignage d'Andrée DEBARD mêlant cochon caché et recherche de voiture : cela se passait pendant la débâcle allemande, les soldats recherchaient des voitures pour s'enfuir plus vite.

> ***« Nous avions un garage très visible de la rue. Un soldat allemand a frappé énergiquement à la porte de la cuisine. Ma mère lui a ouvert, il a prononcé « auto » « garage ». Je pense que ma mère lui a dit « Non ». Mais il a traversé la cuisine à vive allure vers la porte du fond. Ma mère lui a emboîté le pas. Pour aller au garage, il fallait passer devant un cabanon où mes parents élevaient un cochon surnommé Dudule. Je crois que Dudule étant intelligent et sentant le danger n'a pas grogné. Bien sûr, ma mère pensait que par dépit, l'Allemand n'ayant pas trouvé de voiture, aurait emmené le cochon. Le soldat a été très déçu car le garage ne contenait qu'une charrette à bras, une brouette et des vélos, mais pas de voiture. Et Dudule est resté silencieux. »***

En ville, les chats errants sont vite transformés en civet dit civet de lapin.

Les jours sans

Il y avait aussi les jours sans, c'est-à-dire sans pain ou sans viande ou sans vin ou sans pâtisserie.

S'approvisionner en ville et s'approvisionner à la campagne

En ville des difficultés importantes pour se nourrir : rutabagas et topinambours remplacent des pommes de terre réquisitionnées par les Allemands, on essaie des recettes de cuisine à réaliser avec pas grand-chose mais peu efficaces pour calmer la faim ! Alors on se rabat si possible sur la campagne environnante car on y trouve plus facilement de la nourriture. Comme il était toléré de fournir un peu de ravitaillement aux membres de sa famille, c'est fou ce que les gens des villes voisines et même de Paris se trouvaient comme cousins à Villiers et dans les villages voisins. Les lapins ne faisaient pas de vieux os dans les clapiers et les œufs étaient retenus avant d'être pondus. C'était pareil dans toutes les campagnes.

Il était interdit aux cultivateurs de vendre des denrées à des particuliers ne faisant pas partie de leur famille. Si c'était le cas, la marchandise était confisquée et le producteur risquait une amende.

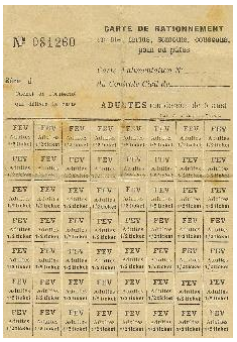
Les cartes de rationnement de l'alimentation

Elles sont instituées **à partir de l'automne 1940**. Les cartes sont à retirer tous les mois à la mairie ; il faut présenter ses coupons tous les jours chez les commerçants mais on n'est pas sûr d'avoir ce à quoi on a droit…

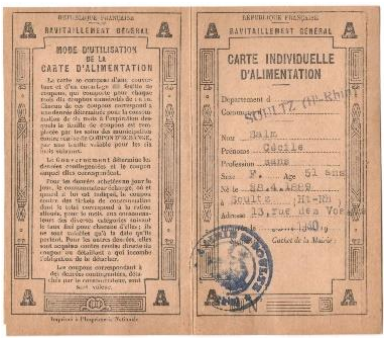
Les cartes sont établies en fonction des besoins alimentaires des personnes et sont réparties d'abord en 6 catégories puis en 8 catégories (3 catégories E selon l'âge des enfants) :



Carte E (moins de 3 ans)



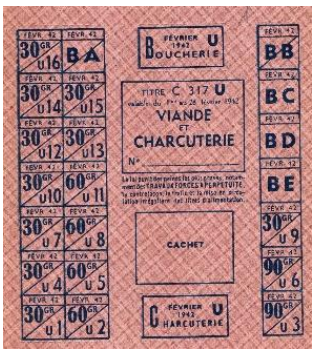
Carte J (enfant)



Carte A (personne ordinaire)



Carte T (travailleur de force)



Carte C (travailleur agricole)



Carte V (plus de 70 ans)

Il fallait découper de précieux tickets à présenter aux commerçants qui les collaient sur une feuille récapitulative à remettre en mairie.

Claudine NEVEU témoigne : ***« Fernande BACHET donnait à maman un peu de blé que l'on écrasait dans le moulin à café pour faire du « tofé » avec la farine obtenue, 2 œufs, du lait, du sucre ; cela faisait un vrai étouffe chrétien. »***



Pour documenter ce thème du rationnement, voici ci-dessous le tableau de rationnement pour les adultes.

CATEGORIE A (ADULTE)

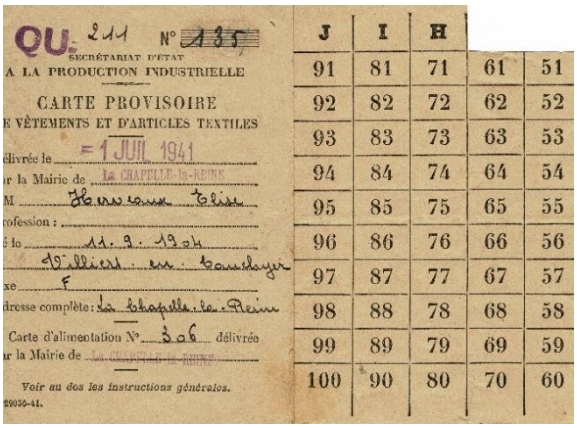
Denrées	1941 (oct.)	1942 (jan.)	1943 (mai)	1944 (août)	1945 (juil.)
Pain	275 g/jour	275 g/jour	275 g/jour	300 g/jour	Vente libre (peu de temps)
Pâtes/tapioca	250 g/mois	250 g/mois	250 g/mois	Néant	250 g/mois
Viande	250 g/se.	180 g/se.	120 g/se.	120 g/se.	90 g viande boucherie + 60 g cheval/semaine
Sucre	500 g/mois	500 g/mois	500 g/mois	500 g/mois	500 g/mois
Légumes secs ou riz	200 g/mois Néant	250 g/mois Néant	Néant Néant	Néant Néant	250 g (lentilles) Néant
Chocolat	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Fromage	50 g/semaine	50 g/semaine	50 g/semaine	50 g/semaine	60 g/semaine
Matières grasses	450 g/mois	450 g/mois	310 g/mois	180 g/mois	
Lait	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Confiture	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Vin	1 l/semaine	1 l/semaine	4 l/mois	4 l/mois	4 l/mois
Café (mélange)	150 g/mois	150 g/mois	150 g/mois	150 g/mois	150 g/mois

Et celui, plus généreux en quantité, pour les travailleurs de force.

Denrées	Adulte	Travailleur de force
Pain	300 g/jour	350 g/jour
Viande	120 g/semaine	570 g/semaine
Fromage	50 g/semaine	50 g/semaine
Matières grasses	310 g/mois	610 g/semaine
Vin	4 l/mois	8 l/mois
Sucre	500 g/mois	500 g/mois
Café mélangé ou	150 g/mois	150 g/mois
Café pur	15 g/mois	15 g/mois

Outre la nourriture de nombreuses choses sont rationnées :
Le tabac depuis janvier 41 (cartes de tabac, 1 ou 2 paquets de cigarettes tous les 10 jours)
Le savon de toilette depuis début 1941 : 100 g par mois et par personne, savon de ménage 75 g par mois et par habitant.
Les vêtements avec des cartes de textile à partir de juin 41 : Les demandes de vêtements et chaussures doivent être justifiées. De même pour un lange de laine et deux langes de coton pour le futur bébé, pour une robe et un costume pour les futurs mariés, pour des vêtements pour les futurs communiants, pour des vêtements de travail ordinaires ou un pantalon coutil, une veste coutil et une chemise pour les travailleurs, ou des vêtements pour les prisonniers et déportés rentrant d'Allemagne.
La vaisselle et les articles ménagers ne sont délivrés qu'en échange des bons d'achat correspondants.









Conséquence des restrictions

Tout est réquisitionné, contingenté par les Allemands, des denrées alimentaires pourrissent dans les gares alors que les citadins ont le ventre creux !
La queue aux boutiques, les files d'attente propageant les ragots.
Répercussions du rationnement alimentaire sur la santé : plus de malades du foie, de diabète, de cholestérol, plus d'alcoolisme car les boissons alcoolisées sont interdites au café et l'achat des bouteilles de vin se fait avec des tickets.

Le temps du troc **:** on échange des produits qui ne sont pas de première nécessité contre de la nourriture.

Le marché noir : il existe un prix officiel des marchandises. Quand une denrée est vendue à un prix supérieur à sa valeur réelle on dit qu'elle est vendue au marché noir. C'est amendable mais il faut le prouver. Le marché noir fut pratiqué un peu partout en France.

Les vols sont nombreux dans les vergers, les champs de pommes de terre car les gens ont faim.

Les produits de remplacement ou de récupération

La farine est mélangée avec plus ou moins de son ce qui donne du pain bis ou du pain noir presqu'immangeable.

La saccharine remplace le sucre. Les racines d'endive, la chicorée, l'orge grillée à la poêle ou au four pour le café ; les rutabagas (choux navets) et les topinambours à la place des pommes de terre.

Le tabac est remplacé par des barbes de maïs, des feuilles de tilleul, de viorne ou de noyer.

Le savon fabriqué avec terre glaise et sable (ça grattait un peu la peau) remplace le savon gras. Le nouveau savon à barbe est fabriqué avec du suif.

Pour fabriquer le dentifrice on utilise des coquilles d'œufs finement pilées.

La laine à tricoter contient moins de laine et beaucoup de sciure de bois ; conséquence : le chandail gratte la peau.

Pour économiser le tissu, la mode est d'avoir des jupes plus courtes et moins larges. Pour fabriquer des tissus synthétiques comme la fibranne ou la rayonne, on utilise des fibres d'ortie.

Pour les semelles de chaussures, le cuir est remplacé par du bois d'un seul morceau ou par une planchette articulée ce qui est plus confortable pour la marche. Réjane AMIOT réparait l'unique paire de chaussures de chacun de ses enfants en y clouant des semelles de bois. Les galoches étaient à mettre avec un bas.

> ***Raymond MORTIER précise : « Les semelles de galoche étaient en bois de hêtre qui fendait facilement. Les sabots étaient en bouleau ou en noyer.»***

La lessive peut être réalisée à partir des plantes de la famille des saponaires. À Villiers quand on ne pouvait plus avoir la lessive Saponite, on faisait comme les grands-mères la lessive avec de la cendre de bois.
On retaille les vêtements usagés des adultes pour en faire des vêtements pour enfants. Les couturières ont du travail. Une couturière a montré à Réjane AMIOT comment tailler des culottes courtes dans de vieux vêtements d'adultes pour habiller ses 2 garçons. On rapièce draps ou vêtements troués.

La toile des parachutes tombés à Villiers est récupérée pour faire des vêtements : une robe de fillette pour Nicole Bachet, la robe de mariée de Bernadette Ruis, du linge de corps pour les résistants.

On récupère les vieux emballages : tubes de dentifrice, boîtes de cirage, ampoules électriques, paquets de tabac vides, papiers d'emballage.

L'AIDE DES COLLECTIVITÉ S AUX FAMILLES

L'aide de la commune

La sécurité sociale n'existant pas à l'époque, les personnes en grande difficulté financière demandent à leur commune de résidence une aide pour que la commune prenne en charge les frais médicaux de la famille. La demande est soumise au conseil municipal qui accepte ou refuse la demande d'assistance médicale. Ces aides existaient déjà avant 1939.

Les demandes d'assistance médicale gratuite

Sont acceptées :

Pour M. JUFFET, le 17 décembre 1939 attendu que la famille a deux enfants en bas âge, et pour Mme MERY n'ayant d'autre ressource que l'allocation militaire de son mari mobilisé.

Pour Mme LEROUVILLOIS et M. MOREL Jean le 12 février 1940.

Pour Mme FASSY Angèle le 22 décembre 1940, nourrice des 3 fillettes VAUCIEUX dont la mère est décédée il y a quelques années et dont le père est prisonnier en Allemagne. La famille est sans ressources.

Pour Mme LEFEBVRE René le 4 décembre 1941, mère de 3 enfants en bas âge dont le mari est prisonnier de guerre et qui n'a comme seule ressource que l'allocation militaire. Le conseil vote aussi l'assistance médicale gratuite pour son fils qui a besoin d'être opéré d'une hernie.

Pour les 3 enfants de René LEFEBVRE le 15 mars 1942.

Pour l'année 1943, l'aide médicale gratuite est accordée aux 3 enfants LEFEBVRE, à Jacques RODDES orphelin et aux 5 enfants MICHOU.

Pour Mlle AUVRAY Louise le 20 avril 1943, infirme, habitant du fait de la guerre chez sa sœur Mme Vve Henri FLEUREAU.

Pour Mme CHAMAULT Marie et Mme RENARD Louise le 16 février 1944.

Pour l'année 1945 à Mme CHAMAULT Marie et Mme RENARD Louise ainsi qu'à M. RODDES Jacques et aux 5 enfants MICHOU.

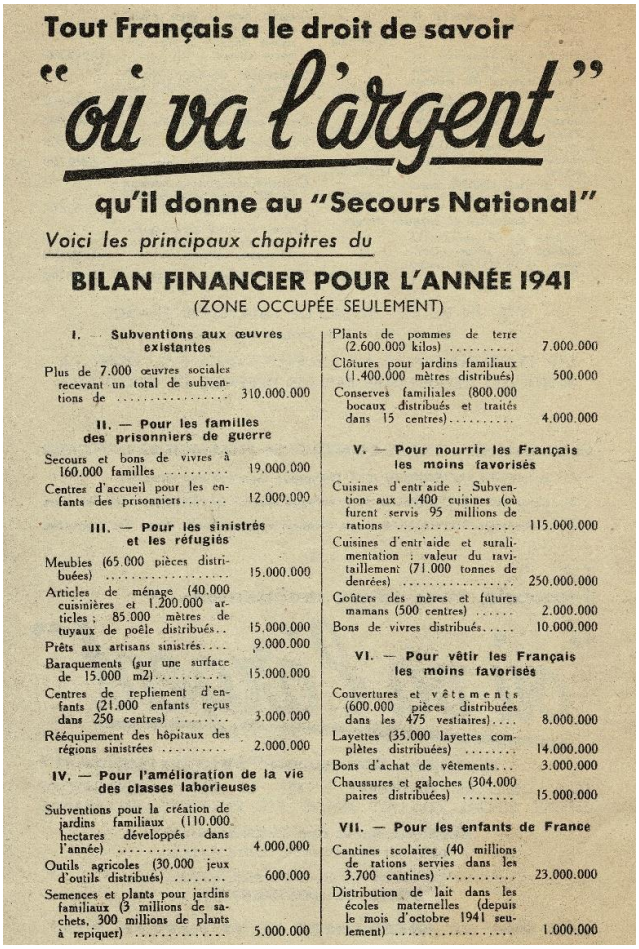
L'assistance médicale gratuite pour les femmes en couche et la prime d'allaitement

Le 17.12.39 pour Mme BACHET Fernande
Le 12 février 1940 pour Mme CHARPENTIER Marthe
Le 31 mars 1940 pour LEFEBVRE Madeleine

L'aide du Secours National

Cet organisme existait déjà en 1914-1918. Il doit compléter l'action des pouvoirs publics et coordonner les secours aux victimes civiles avec une assistance pour le travail, le ravitaillement, le logement, l'habillement, le chauffage. Mme BATTESTI à La Chapelle-la-Reine est la représentante cantonale du Secours National sous délégation du 53 rue Grande à Fontainebleau. Elle reprend du service car pendant la guerre 1914-1918 elle était infirmière dans l'hôpital militaire bénévole créé par son mari, le docteur Antoine BATTESTI, hôpital qui fonctionna du 2 août 1914 au 3 août 1917, date à laquelle les blessés furent regroupés sur des hôpitaux plus importants.

À suivre, le bilan financier du Secours National pour l'année 1941.



Tout Français a le droit de savoir

« où va l'argent »

qu'il donne au "Secours National"

Voici les principaux chapitres du

BILAN FINANCIER POUR L'ANNÉE 1941

(ZONE OCCUPÉE SEULEMENT)

I. — Subventions aux œuvres existantes

Plus de 7.000 œuvres sociales recevant un total de subventions de	310.000.000

II. — Pour les familles des prisonniers de guerre

Secours et bons de vivres à 160.000 familles	19.000.000
Centres d'accueil pour les enfants des prisonniers	12.000.000

III. — Pour les sinistrés et les réfugiés

Meubles (65.000 pièces distribuées)	15.000.000
Articles de ménage (40.000 cuisinières et 1.200.000 articles ; 85.000 mètres de tuyaux de poêle distribués	15.000.000
Prêts aux artisans sinistrés	9.000.000
Baraquements (sur une surface de 15.000 m2)	15.000.000
Centres de repliement d'enfants (21.000 enfants reçus dans 250 centres)	3.000.000
Rééquipement des hôpitaux des régions sinistrées	2.000.000

IV. — Pour l'amélioration de la vie des classes laborieuses

Subventions pour la création de jardins familiaux (110.000 hectares développés dans l'année)	4.000.000
Outils agricoles (30.000 jeux d'outils distribués)	600.000
Semences et plants pour jardins familiaux (3 millions de sachets, 300 millions de plants à repiquer)	5.000.000
Plants de pommes de terre (2.600.000 kilos)	7.000.000
Clôtures pour jardins familiaux (1.400.000 mètres distribués)	500.000
Conserves familiales (800.000 bocaux distribués et traités dans 15 centres)	4.000.000

V. — Pour nourrir les Français les moins favorisés

Cuisines d'entr'aide : Subvention aux 1.400 cuisines (où furent servis 95 millions de rations	115.000.000
Cuisines d'entr'aide et suralimentation : valeur du ravitaillement (71.000 tonnes de denrées)	250.000.000
Goûters des mères et futures mamans (500 centres)	2.000.000
Bons de vivres distribués	10.000.000

VI. — Pour vêtir les Français les moins favorisés

Couvertures et vêtements (600.000 pièces distribuées dans les 475 vestiaires)	8.000.000
Layettes (35.000 layettes complètes distribuées)	14.000.000
Bons d'achat de vêtements	3.000.000
Chaussures et galoches (304.000 paires distribuées)	15.000.000

VII. — Pour les enfants de France

Cantines scolaires (40 millions de rations servies dans les 3.700 cantines)	23.000.000
Distribution de lait dans les écoles maternelles (depuis le mois d'octobre 1941 seulement)	1.000.000
Distribution de biscuits à la caséine (7.780 tonnes de biscuits)	93.000.000
Distribution de comprimés vitaminés aux enfants et aux futures mamans (70 millions de comprimés)	12.000.000
Colonies de vacances (180.000 enfants reçus dans 2.220 colonies)	37.000.000
Garderies d'enfants (275.000 enfants reçus dans 660 garderies)	12.000.000
Arbres de Noël (850.000 jouets et albums distribués)	2.000.000

VIII. — Activités et secours divers

Assistance par le travail (37 millions de pièces fabriquées — 2.155.000 heures d'ouvriers)	17.000.000
Secours, dons et prêts d'honneur accordés après enquête sociale (63.000 familles prises en charge)	30.000.000
Combustible distribué (40.000 stères de bois et 12.000 tonnes de charbon)	9.000.000
Bons d'achat de pharmacie	9.000.000
Lutte contre la maladie	3.000.000
Dépistage de la tuberculose	2.000.000
Centres d'enseignement ménager (15.000 élèves reçus dans 270 centres d'enseignement)	8.000.000
Centres d'accueil divers (gares, lignes de démarcation, etc., 80 centres ouverts)	12.000.000
Dons aux familles nombreuses.	20.000.000

SUR UN BUDGET TOTAL DE **1.314.768.000** FRANCS

(Année 1941 - Zone occupée seulement)

LES FRAIS GÉNÉRAUX NE S'ÉLÈVENT QU'A **8** % DONT LA MOITIÉ EST REPRÉSENTÉE PAR LES DÉPENSES DE PERSONNEL

☆

Ce budget subit : **TROIS CONTROLES FINANCIERS OFFICIELS**

1° - Le contrôle **INTÉRIEUR** d'un **Directeur Général des Finances.**

2° - Le contrôle **EXTÉRIEUR** d'un **Délégué spécial du Ministère des Finances.**

3° - Le contrôle **SUPÉRIEUR** d'une **Mission spéciale de la Cour des Comptes.**

☆

Français, vous savez maintenant

« où va l'argent »

que vous donnez au "Secours National"

LE " SECOURS NATIONAL " EST LE PLUS GIGANTESQUE EFFORT SOCIAL QUI AIT JAMAIS ÉTÉ ENTREPRIS EN FRANCE

40.000 personnes dont **35.000 bénévoles** y consacrent toutes leurs forces.

AIDEZ-LE, VOUS AUSSI, EN SOUSCRIVANT DES **BONS DE SOLIDARITÉ.**

« UN BON DE SOLIDARITÉ NE SE REFUSE PAS ! »

IE6-4-42

L'aide de l'Etat avec l'allocation militaire

Les familles qui du fait du départ à la guerre de leur soutien de famille se retrouvent sans ressources peuvent faire une demande d'allocation militaire en remplissant un imprimé spécial paraphé par le maire de Villiers.

Des demandes d'aide sont faites en décembre 1939 par des familles du village et deux familles de réfugiés à Villiers.

Ci-dessous le tableau d'envoi des demandes d'allocation militaire du 21 janvier 1940 au service compétent, un mois après que ces demandes ont été faites en Mairie.

Soldat soutien de famille	*Demandeur*	*Raison de la demande*	*Observation*
ALLAVORNE Edouard arrivé au dépôt le 02/09/1939	CARRÉ Louise, épouse ALLAVORNE Edouard	Evacuée de Paris, habite Villiers, sans ressource. Ne trouve aucun travail	
CHAMAULT Victor, né le 28/06/1914, appelé le 27/08/1939	DRIANCOURT Marguerite, épouse CHAMAULT Victor	Sur le point d'accoucher le 27/09/1939	Repartie à Paris en décembre 1939
CHAMPION Fernand, né le 14/10/1895, sous les drapeaux depuis le 02/09/1939, réformé le 14/12/1939	MANDION Odette, épouse CHAMPION Fernand	Un enfant Raymond né le 10/07/1926	
CHAMPION Roger, né le 21/08/1912, appelé le 27/08/1939, domicilié à Maison Alfort	MEYER Josette, épouse CHAMPION Roger	Réfugié à Villiers, famille sans ressource	

COLIN Raymond, né le 27/01/1914, appelé le 03/09/1939/	EBEL Simone épouse COLIN Raymond	Sans ressource	Retournée à Paris avant le 22/01/1940
COSSON Marcel né le 18/04/1896, appelé le 23/08/1939, renvoyé dans ses foyers fin décembre 1939	COSSON Léopold né en 1856	83 ans sans ressource	
JOURDAIN Robert, né le 15/08/1914, appelé le 25/08/1939, mis en affectation spéciale pour travailler en usine	CHAMAUT Geneviève, épouse JOURDAIN Robert	A charge sa femme Geneviève 26 ans et son fils Claude 1 an	
VANNI René, appelé le 09/09/1939	TALBOT Simone épouse VANNI René	Epouse sans profession et une fille Josette 8 ans	Repartie depuis longtemps, aurait ouvert une maison de commerce

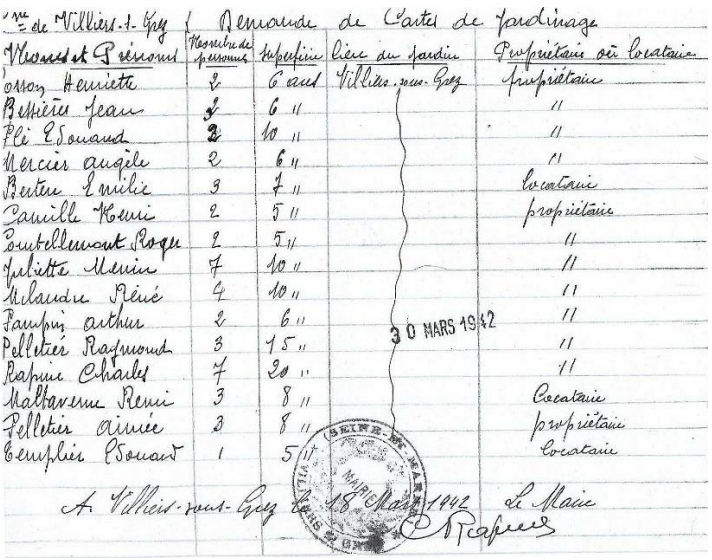
Les jardins ouvriers et familiaux

Février 42, le gouvernement décide de multiplier les jardins ouvriers mais il faut une carte de jardinage pour acheter des graines, des plants, des semences. La gestion de ce service est confiée au Secours National.

Le Secours National favorise la **création de jardins familiaux et** met en place la **distribution de cartes de jardinage** pour l'année 1942 et suivantes afin d'obtenir gratuitement ou en payant des plants de pommes de terre et des graines.
L'occupant d'un jardin déclare la surface du jardin et le nombre de personnes nourries par le jardin.

On trouve bien sûr, tous les habitants du village mais aussi des citadins qui possèdent une maison à Villiers (BOISARD et LAMBLAT de Suresnes, CHAUDAGUE d'Alfortville, HUBLER et PUSSARD de Levallois Perret, PASMANT de Paris 13ème, FOURREE de Paris 13ème), ainsi que des personnes accueillies à Villiers par des parents ou amis qui les logent et leur permettent de cultiver un morceau de leur jardin.
Les graines sont à acheter chez un grainetier désigné de La Chapelle-la-Reine, Bourron-Marlotte ou Nemours.
La surface indiquée pour les jardins va de 200 m² à 2000 m², le nombre de personnes utilisant le jardin va de 1 pour BOISARD et TEMPLIER Edouard à 9 pour les familles CHARPENTIER, COSSON, DEBARD et PASMANT.
En 1942, Villiers a une surface totale de 10 hectares de jardins dont 2,3 hectares plantés en pommes de terre.
Le recensement de 1936 indiquait 466 habitants mais il faut en déduire les 24 prisonniers de guerre détenus en Allemagne et les personnes décédées ou qui ont quitté le village entre 1936 et 1942. En contrepartie il faut y ajouter les naissances, les mariés provenant d'une autre commune et les réfugiés venus s'installer à Villiers par hasard ou dans de la famille ou chez des amis. Impossible de savoir le nombre exact de personnes vivant à Villiers pendant la guerre, on peut l'estimer à environ 480 personnes.



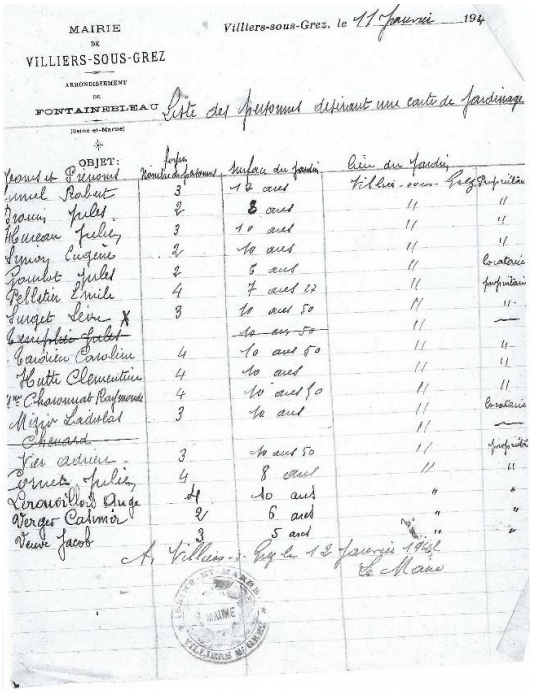


Demande de Cartes de jardinage

Noms et Prénoms	Nombre de personnes	Superficie	Lieu du jardin	Propriétaire ou locataire
Cossou Henriette	2	6 ares	Villiers-sous-Grez	propriétaire
Berthier Jean	2	6 "		"
Pli Edouard	2	10 "		"
Mercier Angèle	2	6 "		"
Berteau Emilie	3	7 "		locataire
Camille Henri	2	5 "		propriétaire
Soubellemont Roger	2	5 "		"
Juliette Menin	7	10 "		"
Orlando Rémé	4	10 "		"
Pampin Arthur	2	6 "		"
Pelletier Raymond	3	15 "		"
Rapine Charles	7	20 "		"
Malfaveux Rémi	3	8 "		locataire
Pelletier aînée	3	8 "		propriétaire
Semblier Edouard	1	5 "		locataire

30 MARS 1942

A Villiers-sous-Grez le 18 Mars 1942 Le Maire



MAIRIE DE VILLIERS-SOUS-GREZ
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)

Villiers-sous-Grez, le 11 Janvier 194

OBJET: Liste des personnes désirant une carte de jardinage

Noms et Prénoms	Nombre de personnes	Surface du jardin	Lieu du jardin	
Lemel Robert	3	12 ares	Villiers-sous-Grez	Propriétaire
Jouan Jules	2	8 ares	"	"
Moreau Jules	3	10 ares	"	"
Lemay Eugène	2	10 ares	"	"
Foubert Jules	2	5 ares	"	Locataire
Pelletier Emile	4	7 ares 12	"	propriétaire
Duget Léon X	3	10 ares 50	"	"
~~Beaufrère Isidore~~		~~10 ares 50~~	"	~~"~~
Gaudien Caroline	4	10 ares 50	"	"
Hutte Clémentine	4	10 ares	"	"
Vve Chavonnat Raymond	4	10 ares 50	"	"
Mme Lardat	3	10 ares	"	Locataire
~~Chavonnat~~			"	~~"~~
Fils aînés	3	10 ares 50	"	propriétaire
Lorrez Jules	4	8 ares	"	"
Lavarello Duge	4	10 ares	"	"
Verger Calixte	2	6 ares	"	"
Veuve Jacob	3	5 ares	"	"

A Villiers-sous-Grez le 12 Janvier 1942 Le Maire

Par application de la loi du 31 octobre 1941 relative aux jardins ouvriers et plants de pommes de terre des jardins familiaux, un registre des demandes de cartes de jardinage doit être tenu à jour. Ci-dessous la retranscription du registre de Villiers.

NOM	***Surface en m² Du jardin***	***Nbre. De personnes concernées***	***Date de la carte***	***Surface en m² plantée de pomme de terre***
AHERER L.	525	4	07/04/1942	
ALEXI Roland	1.000	3	10/01/1942	300
AUBRY Emile veuve	1.500	4	10/01/1942	400
AUBRY Georges		2		400
AUBRY Henri veuve	800	2	10/01/1942	200
BARBIER Ferdinand	1.000	2	10/01/1942	200
BERNASSE E.	500	2	07/04/1942	
BERTEAU E.	700	3	30/03/1942	
BERTHIER Raymond	1.500	4	10/01/1942	400
BESANGER Céline	400	3	10/01/1942	200
BESSIÈRES Jean	600	3	30/03/1942	
BOISARD	400	1	13/02/1942	
BOISARD Henri de Suresnes	1.000	4	08/07/1942	
BOISNÉ Léon				200
BOISSEAU Marcel	1.800	6	10/01/1942	500
BORDEREAU Paul	400	2	10/01/1942	200
BOUGLÉ Henri	600	6	10/01/1942	300
BOUREILLE Henri	2.000	4	10/01/1942	400
CAMILLE Henri	500	2	30/03/1942	
CERTAIN Edouard	800	4	10/01/1942	400
CERTAIN Raoul	1.000	5	10/01/1942	500
CHAILLOU A.	1.000	4	10/03/1942	
CHAMAULT Alexandre	1.200	6	07/04/1942	
CHAMAULT Jules	1.100	5	10/01/1942	500
CHARPENTIER Armand	1.200	9	10/01/1942	600
CHARONNAT Raymonde				400
CHAULAGUE Gaston d'Alfortville	1.500	6	08/07/1942	
CHENARD Paul	2.000	4	10/01/1942	400
CORNET Julien		2		400
COSSON Edmond	1.300	9	10/01/1942	650

COURTELLEMONT Roger	500	2	30/03/1942	
CUNIN E. de Paris IX	1.000	5	07/04/1942	
DEBARD Henri	1.200	9	10/01/1942	600
DELCROIX Gaston	400	2	10/01/1942	200
DORÉ Robert	1.200	6	10/01/1942	600
DROUIN Jules		2		200
DUKA M.	1.000	4	07/04/1942	
EBEL Léon	2.000	6	10/01/1942	300
FANICHET Roger	1.500	4	10/01/1942	400
FLEUREAU Bertrand	1.200	4	07/04/1942	
FOUCAULT	800	2	13/02/1942	
FOURÉE de Paris XIII	1.000	3	08/07/1942	
GAUTHIER Marie veuve	2.500	6	10/01/1942	600
GOURBOT Jules				200
GRAVET Charles	500	4	10/01/1942	250
GRAVET Gilbert	500	3	10/01/1942	250
GRAVET Hélène	600	2	10/01/1942	200
GUÉNOT	1.000	5	20/02/1942	
GUILLIN Cyrille		3		200
GUILLORY Marcel	1.000	2	10/01/1942	200
GUYOT M.	500	2	20/02/1942	
HUBLER Edouard	500	2	26/05/1942	
HUREAU Julien		2		300
HUREAU Maurice	1.200	2	10/01/1942	200
HUTTE Clémentine		1		400
JACOB veuve		1		250
JUFFET G.	800	4	07/04/1942	
JUMEL Robert	1.200	3	10/01/1942	200
LAMBLAT Georges	1.100	3	08/07/1942	
LAMOUREUX Narcisse	1.200	6	10/01/1942	600
LANSCIONI Gaston	1.300	2	10/01/1942	400
LAURENT Narcisse		2		100
LECOMTE Ulysse	1.000	5	13/02/1942	
LEFEBVRE René	1.200	6	13/02/1942	
LEGRA Victor				200
LEGROS A.	800	5	07/04/1942	
LEGROS H.	700	2	10/01/1942	
LEROUVILLOIS Ange		2		400
LETELLIER André	1.000	4	04/04/1942	
LHUILLIER Marcel	1.200	6	10/01/1942	500
LOISEAU Emile	1.000	2	10/01/1942	200
LOISEAU Romain	1.500	6	10/01/1942	600
LOISEAU R.	700	3	07/04/1942	
MALTAVERNE Rémi	800	3	30/03/1942	
MANTEAU	800	3	13/02/1942	
MARGUET	1.000	4	13/02/1942	
MARION René	900	4	10/01/1942	400
MARTIN Gabriel	600	3	13/02/1942	
MENIN Juliette	1.000	7	30/03/1942	
MERCIER A.	600	2	30/03/1942	
MICHOU Edouard	500	2	10/01/1942	250
MILANDRE René	1.000	4	30/03/1942	
MIQUET J.	500	2	13/02/1942	
MIZIO Ladislas		2		300
MORTIER Aimé	1.200	4	13/02/1942	
PAGEAU	1.000	3	20/02/1942	
PAMPIN Arthur	600	2	30/03/1942	
PASMANT	2.000	9	08/07/1942	
PELLETIER Aimée	800	3	30/03/1942	
PELLETIER Emile		2		350
PELLETIER Raymond	1.500	3	30/03/1942	
PELLETIER Roland	525	4	07/04/1942	
PERRON D.	800	4	07/04/1942	

PETIT Narcisse	800	4	10/01/1942	400
PLÉ Edouard	1.000	2	30/03/1942	
PRZYBYLSKI Jean	600	5	10/01/1942	300
PUSSARD Marcel	500	2	26/05/1942	
RAPINE Charles	2.000	7	30/03/1942	
RAPINE J.	1.500	6	07/04/1942	
ROBIN J.	1.000	5	20/02/1942	
ROBIN Juliette veuve	1.000	5	10/01/1942	500
SERADA				500
SIMON Eugène		2		200
SOSSON Henriette	600	2	30/03/1942	
SOUMIER Joseph	2.500	7	10/01/1942	700
SOUMIER Louis	1.600	4	10/01/1942	400
SOUMIRT R.	1.500	6	07/04/1942	
STIMECK J.	1.200	8	13/02/1942	
SURGET Léon		3		300
TARDIEU Caroline		1		400
TEMPLIER Edouard	500	1	30/03/1942	
TEMPLIER Jules	1.000	2	10/01/1942	200
TESTARD Jules	800	2	10/03/1942	
VERGER Casimir				300
VERGER Paul	500	2	10/01/1942	200
VIER Adrien		2		300
VIOLON M.	1.500	6	10/01/1942	600
VIRATEL Henri	1.200	5	07/04/1942	
WERGER Eugénie	1.200	3	10/01/1942	300
TOTAL	**99.750**	**418**		**23.000**

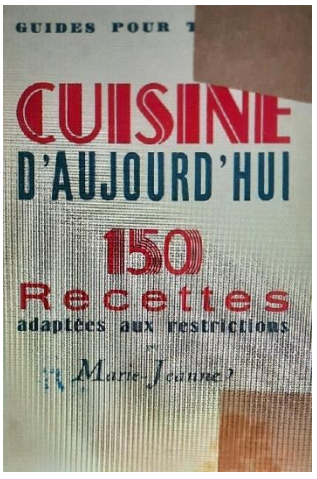
Les cultivateurs qui produisaient des pommes de terre ne figurent pas sur ce tableau.

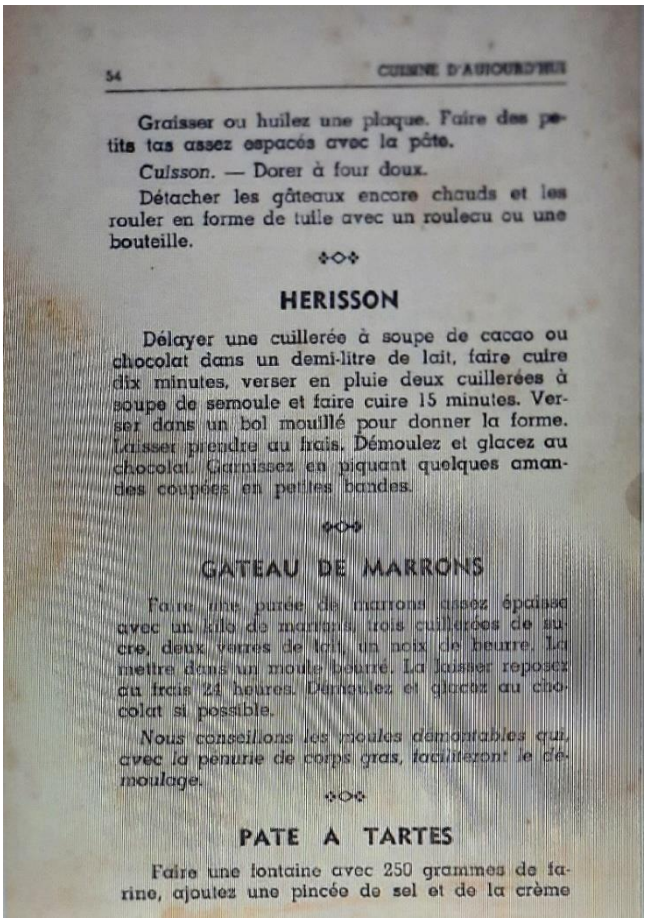
La récupération

Les écoliers récupèrent les os pour faire du cirage, les chaussettes usagées pour de la laine à layette, les petites ficelles pour fabriquer des gros câbles. On récupère également de la vaisselle, de vieux vêtements, des vieilles matières.
Ces objets sont recyclés au profit du Secours National.

Des conseils aux mères de famille pour faire la cuisine

On enseigne comment stériliser des légumes, réaliser des recettes de cuisine avec les légumes non réquisitionnés par les Allemands, faire des soupes avec des épluchures, etc.





54 CUISINE D'AUJOURD'HUI

Graisser ou huilez une plaque. Faire des petits tas assez espacés avec la pâte.

Cuisson. — Dorer à four doux.

Détacher les gâteaux encore chauds et les rouler en forme de tuile avec un rouleau ou une bouteille.

❖◇❖

HERISSON

Délayer une cuillerée à soupe de cacao ou chocolat dans un demi-litre de lait, faire cuire dix minutes, verser en pluie deux cuillerées à soupe de semoule et faire cuire 15 minutes. Verser dans un bol mouillé pour donner la forme. Laisser prendre au frais. Démoulez et glacez au chocolat. Garnissez en piquant quelques amandes coupées en petites bandes.

❖◇❖

GATEAU DE MARRONS

Faire une purée de marrons assez épaisse avec un kilo de marrons, trois cuillerées de sucre, deux verres de lait, un noix de beurre. La mettre dans un moule beurré. La laisser reposer au frais 24 heures. Démoulez et glacez au chocolat si possible.

Nous conseillons les moules démontables qui, avec la pénurie de corps gras, faciliteront le démoulage.

❖◇❖

PATE A TARTES

Faire une fontaine avec 250 grammes de farine, ajoutez une pincée de sel et de la crème

L'aide à la nourriture des enfants

Le secours national organise quelques goûters pour les enfants et distribue des biscuits à la caséine dans les écoles de ville.

L'aide financière aux familles des prisonniers

La vente de cartes postales du maréchal, de bons de solidarité …procure une aide financière aux familles des prisonniers.

L'organisation de collectes

Le 28 décembre 1942, une collecte agricole a lieu dans tout le département de Seine-et-Marne. Cette collecte se monte à 125 tonnes de denrées diverses, pommes, carottes, navets, choux, poireaux, pommes de terre, topinambours, lapins, volailles, œufs…

Le 17 août 1943, c'est l'organisation d'une collecte d'objets pour la ville de Lorient totalement ravagée par des bombardements en avril 1943. Elle est déclarée première cité martyre de France. Il y en eut d'autres ensuite malheureusement.

Organisation de colonies de vacances

Des colonies de vacances accueillent en Seine-et-Marne des enfants de prisonniers de guerre à Boissise -la-Bertrand et des enfants de la ville martyre de Lorient à Barbizon.

Le 18 novembre 1944, le Secours National est remplacé par **l'Entr'aide Française**. Un million de sinistrés à dépanner. Distribution des colis de l'Entr'aide Française en 1944 et 1945 aux familles nécessiteuses. Des colis contenant 2 000 cocardes et épingles de quête sont vendus sur la voie publique le 10 et 11 février 1945.

La Croix-rouge

Elle œuvre sur le plan sanitaire par une aide aux blessés, aux victimes de bombardement.



P. 10.014 fd *

AU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE - GENÈVE

MESSAGE - EXPRESS

Urgent
Eilt

L'utilisation de ce message est réservée exclusivement aux **prisonniers de guerre** ou **internés civils** et leurs **proches parents** sans nouvelles directes depuis plus de **trois mois**.

Ausschliesslich für **Kriegsgefangene** oder **Zivilinternierte** und deren **A**... bestimmt, die seit mehr als **drei Monaten** ohne direkte Nachrichten sind.

EXPEDITEUR
Nom et prénom (en toutes lettres et en majuscules) *
COMBE Yvonne
ABSENDER
Name und Vorname (voll ausgeschrieben und in Druckbuchstaben) *
Villiers-sur-Grez
Adresse
Anschrift
Seine et Marne

LE DÉLÉGUÉ A PARIS

GENÈVE

DESTINATAIRE
Nom et prénom (en toutes lettres et en majuscules) *
COMBE Jules N° 12217
EMPFÄNGER
Name und Vorname (voll ausgeschrieben und in Druckbuchstaben) *
Kdo 1504
Adresse
Anschrift
Stalag XII F

* Prisonniers de guerre : indiquer le grade, le numéro du prisonnier, l'adresse complète du camp.
Internés civils : indiquer le numéro de l'interné, l'adresse complète du camp.
* Bei Gefangenen stets Angabe des Dienstgrades, der Kriegsgefangenen-, ... der Lagernummer.
Bei Zivilinternierten stets Angabe der Nu... dem betreffenden Lager.

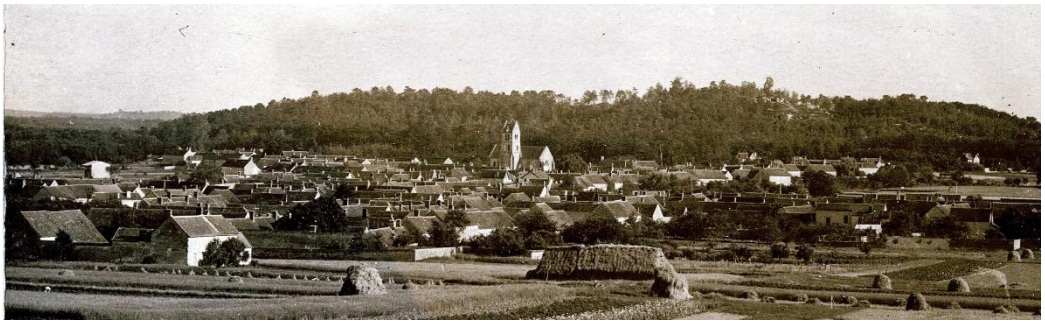
Sergent Jacques Lajon
Homme de confiance
Français du Stammlag XII F

Message au verso.
Mitteilung umseitig.

Elle visite les camps de prisonniers, transmet du courrier ou des colis aux prisonniers.

Les institutions religieuses

Elles participent également à l'effort d'aide aux populations sur le plan local dans les paroisses où elles sont implantées.



L'ÉCOLE DE VILLIERS PENDANT LA GUERRE

Effectifs et rentrées scolaires

Il faut avoir 5 ans pour aller à l'école primaire. Une première rentrée s'effectue au retour des vacances de Pâques pour les enfants nés entre janvier et avril et une seconde rentrée dans les premiers jours d'octobre pour tous les enfants nés entre mai et décembre de l'année en cours.

L'année scolaire 1939-1940 très perturbée

Pour la rentrée du 2 octobre 1939, à Villiers, le maître inscrit **36 enfants supplémentaires** venant tous **de Paris** (dont Gérard PASMANT) ce qui porte l'effectif à 77 élèves. **On met les petits Parisiens à l'abri** à la campagne car on redoute les bombardements sur la capitale. De plus, la vie quotidienne devient vite très difficile en ville, alors on se tourne vers la famille, les amis qui habitent la campagne pour y mettre les enfants en nourrice. Les effectifs scolaires des écoles de villages du canton gonflent subitement dès septembre 1939.
Rentrée du 1er avril 1940 : inscription de 5 élèves dont 2 parisiens.
Le 20 mai 1940 : inscription de 4 élèves dont 3 non natifs de Villiers.
L'exode : L'ordre d'évacuation est donné, toutes **les écoles du canton de la Chapelle-la-Reine ferment entre le 13 et le 15 juin 1940**. Après la débâcle, les classes reprennent peu à peu en juillet avec des effectifs restreints et avec des effectifs normaux à la rentrée d'octobre**.** À Villiers, l'instituteur Marceau COUILLET n'est pas encore revenu de la guerre si bien que la rentrée des classes n'a lieu que le 1er octobre 1940.

De 1940 à 1946

Le 3 janvier 1941, Jean TARDIEU, journaliste, inscrit sa fille Alix âgée de 5 ans à l'école.
En avril et mai 1943 : inscription de 9 nouveaux élèves (dont PASMANT Gérard, retourné à Paris au début de 1942 et Bernard GRAPPERON).
Le 18 octobre 1943, inscription de deux élèves 5 ans et 7 ans placés en nourrice dans une famille de Villiers. Leurs pères sont prisonniers.
L'école retrouve son fonctionnement normal en octobre 1945.

Les enfants de l'Assistance Publique

Ces enfants, souvent orphelins du fait de la guerre, sont placés en nourrice chez des personnes du village qui ont besoin d'aide physique et financière.
En octobre 1946, sont ainsi inscrits à l'école : Jean DELATUILERIE, Josiane MAILLARD, Michèle BLONDEAU, bientôt suivis par Serge MAILLARD, Marcel HÉBERT, Johan PICOT, Louise MARTEL dite Louisette.



Groupe 2 de l'année scolaire 41 -42



Année scolaire 43-44

Date	Effectif de l'école	Nombre d'inscrits et motif d'inscription
3 octobre 1938	45	
2 octobre 1939	77	36 enfants parisiens placés à la campagne par crainte de bombardements sur Paris
1 avril 1940	82	2 enfants parisiens en plus des 3 enfants de Villiers
20 mai 1940	86	4 enfants placés à Villiers
3 octobre 1941	50	2 enfants de Villiers
13 avril 1942		3 enfants de Villiers
Octobre 42		1 enfant de Villiers
18 octobre 43	46	11 enfants dont 2 enfants de prisonniers, originaires de Paris
25 avril 1944		5 enfants parisiens
2 mai 1944		4 enfants parisiens
2 octobre 1944		8 enfants de Villiers
Pâques 45	74	3 enfants de Villiers
1 octobre 1945	58	8 enfants de Villiers
1 octobre 1946	54	7 enfants de Villiers

Les enseignants

Le choix des instituteurs: Les instituteurs sont très surveillés par l'Etat français. Pour preuve, la circulaire envoyée au préfet le 27 décembre 1940 *« le choix du personnel qui sera chargé de l'éducation générale et sportive dans les divers établissements d'Enseignement doit être fait avec le plus grand soin et tenir compte des qualités physiques et sportives des candidats mais aussi de leur valeur morale et de leur esprit de devoir…. Les inspecteurs devront posséder des qualités morales exceptionnelles. »*

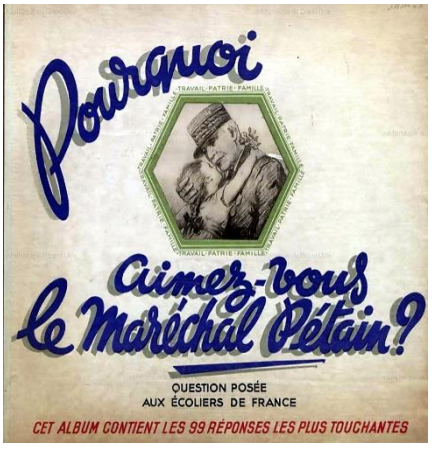
A Villiers, les instituteurs changent souvent.

D'octobre 1938 à septembre 1939 COUILLET Marceau.

***Gérard PASMANT raconte* : « Nous avions un instituteur Monsieur COUILLET, qui resta peu de temps avec nous. Le garde-champêtre entra en pleine classe, remit un papier au maître d'école. Après l'avoir lu, aussitôt il nous quitta, obligé de partir à la guerre. Une institutrice le remplaça. »**

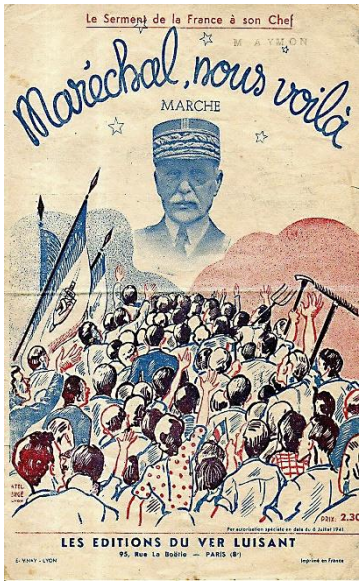
D'octobre 1939 à juillet 1940 un remplaçant dont on ignore le nom.
Du 1er octobre 1940 au 11 juin 1943 : BERTHIER Raymond et sa femme Lucienne.
A partir du 12 juin 1943 plus de maître ni de maîtresse à l'école de Villiers, reprise des classes le 1er octobre 1943 avec un nouveau couple d'enseignants DAVID Marius et sa femme Hermine.

Les programmes



Les programmes scolaires imposent **le culte du maréchal PÉTAIN.** Dans chaque classe, on doit afficher le tableau du maréchal Pétain et le message de Monsieur le Maréchal Pétain à la jeunesse française. La journée de classe commence par hisser les couleurs et faire chanter aux enfants, « Maréchal nous voilà ». Le maréchal accorde une grande importance à la famille et tout particulièrement à l'éducation de la jeunesse. Les textes de dictées, les leçons de morale, les chants sont destinés à transmettre le message du chef de l'Etat aux jeunes Français. Les élèves doivent lui transmettre des témoignages de reconnaissance en répondant à la question « *Pourquoi aimez vous le maréchal PÉTAIN ?* »

-

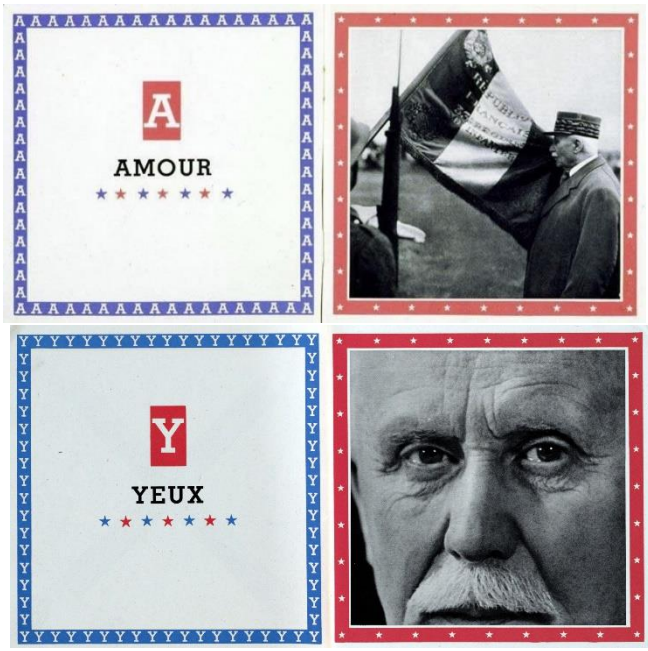


Chant **:** Maréchal nous voilà
Récitation : la marche des enfants de France
Abécédaire illustré : K avec le képi du maréchal, M le maréchal, F la francisque, B le bâton de maréchal
Les cahiers de coloriage représentent Pétain.
Bon-point avec dessin du maréchal et de la francisque.

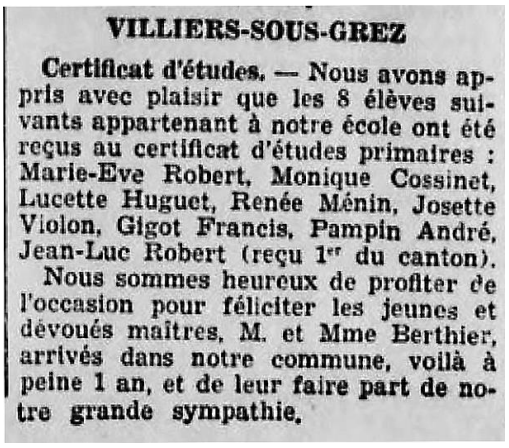


Les livres d'histoire sont censurés pour le chapitre « l'orgueil allemand » au cours de la première guerre mondiale.
Le sport doit se développer dans les écoles, des associations sportives naissent comme l'Association Educative et Sportive du canton de La Chapelle-la-Reine, mais faute de moyens financiers les projets de terrains de sports ne dépasseront pas le stade d'un dessin sur papier.





Le certificat d'études



VILLIERS-SOUS-GREZ

Certificat d'études. — Nous avons appris avec plaisir que les 8 élèves suivants appartenant à notre école ont été reçus au certificat d'études primaires : Marie-Eve Robert, Monique Cossinet, Lucette Huguet, Renée Ménin, Josette Violon, Gigot Francis, Pampin André, Jean-Luc Robert (reçu 1er du canton).

Nous sommes heureux de profiter de l'occasion pour féliciter les jeunes et dévoués maîtres, M. et Mme Berthier, arrivés dans notre commune, voilà à peine 1 an, et de leur faire part de notre grande sympathie.

Article du 11 juillet 1941

L'examen du certificat d'études à La Chapelle est maintenu avec des péripéties : le 31 juillet 1940 (suite de l'exode, il ne devait pas y avoir grand monde !). Il a lieu ensuite le 11 juin 1941, le 12 juin 1942, le 28 mai 1943, le 30 mai 1944, le 8 juin 1945. L'enseignement ayant été perturbé du fait de la guerre, l'examen a lieu en 1946 avec deux parties la 1ère le 24 mai 1946 et la 2ème le 7 juin 1946. En 1947, tout redevient enfin normal.

Les vacances scolaires

Sans doute pour copier le calendrier scolaire allemand, les vacances de l'été 1940 sont réduites. Les autres années, les vacances d'été vont du 15 août au 1er octobre, pas de vacances de Toussaint, d'hiver, de février ou de printemps dans l'année. Bien sûr, pendant les années 1940, 1941, 1942 et 1943 c'est la suppression du jour de congé du 11 novembre marquant la défaite allemande. Notre région étant libérée fin août 1944, le 11 novembre 1944 est à nouveau férié mais il n'en était pas de même en Alsace toujours occupée.

Les conditions matérielles dans les écoles



Le papier, de mauvaise qualité, est rare. L'école manque de papier. On l'économise en traçant des lignes et en écrivant sur les couvertures des cahiers, en rétrécissant les marges des feuilles, en utilisant les pages blanches des registres d'appel des années antérieures.
Le maître d'école écrit à son inspecteur sur une feuille de cahier écolier et non plus sur du papier à lettres.
Il faut des bons pour avoir des cahiers, du papier, de l'encre…

Les tâches imposées aux écoliers

Le ramassage des doryphores



Les doryphores envahissent les champs et menacent les cultures de pommes de terre en détruisant les jeunes pousses. A l'époque pas d'insecticide. En zone occupée, les Allemands donnent l'ordre aux Inspections Académiques de contribuer à la lutte contre les doryphores pour pouvoir réquisitionner ensuite beaucoup de pommes de terre. L'académie transmet l'ordre de ramassage aux instituteurs de toutes les écoles primaires en 1942, 1943 et 1944.
Les enfants doivent capturer à la main les doryphores, ramasser les insectes adultes et les larves dans une boîte en fer à petite ouverture et ils doivent aussi écraser les pontes. Les instituteurs doivent détruire les insectes et envoyer chaque mois à l'Inspection Académique les quantités détruites évaluées en litres. Le contrôle du ramassage est effectué par la gendarmerie soit 3 matinées par semaine pour les enfants de 8 à 14 ans. Le maire délivre un certificat attestant que la classe a bien participé à la collecte des doryphores à la fin de chaque journée de ramassage. Certains paysans sont réticents, estimant que les enfants cherchant les doryphores font dans les champs plus de dégâts que les insectes…



La capture les hannetons



Dans le même style, à l'automne, les écoliers doivent capturer les hannetons dont les larves, les vers blancs, font des dégâts dans les cultures. Le maître doit détruire les hannetons ramassés.



Les collectes diverses

Les écoliers doivent récupérer la laine, les chiffons, les os, le verre, le cuivre, le fer, les vieux papiers. Le tout est ramené à l'école.

Le rationnement des chaussures pour les enfants



Les vêtements, le tissu, les chaussures, les galoches, les chaussons sont soumis à la demande d'une carte et l'obtention de tickets. On a droit à une paire de chaussures tous les 2 ans. Comme les pieds des enfants grandissent parfois très vite, le maire inspecte les chaussures des enfants pendant le temps scolaire et ensuite octroie ou non un bon pour l'achat de chaussures. Sur la photo du groupe 2 de la classe 41/42 on voit au premier rang un bel étalage de galoches.

La capitulation du 8 mai 1945 et ses conséquences :

La capitulation est célébrée dès le 8 mai pour certains villages et seulement le 9 mai dans toutes les écoles avec la mention *congé de la victoire »* ou *« fête de la victoire »* sur le registre d'appel.

C'est ensuite la longue attente du retour des prisonniers de guerre et déportés du travail. Les enfants qui n'ont pas vu leur père depuis plusieurs années demandent: Qui est ce monsieur qui vient chez nous? Les pères de familles rentrent au foyer et ne reconnaissent pas leurs enfants qui ont bien changé en l'espace de 3 ou 6 ans !

La guerre étant terminée, pendant l'été 1945, les enfants qui avaient été placés par mesure de précaution à la campagne réintègrent leur école de ville d'origine ce qui entraîne une nouvelle modification des effectifs scolaires des campagnes. L'école de Villiers passe de 74 élèves en juillet 1945 à 58 élèves en octobre 1945.




Libération

La capitulation inconditionnelle de l'ensemble des forces allemandes a été signée hier matin dans une école de Reims, à 2 heures 41 (REUTER)

JOUR DE VICTOIRE

La condition de l'homme est sauvée

" Le gouvernement allemand a été forcé, à la suite de l'effondrement de toutes les forces physiques et matérielles de l'Allemagne, de demander à l'ennemi la cessation des hostilités " — SCHWERIN VON KROSIGK (ministre du gouvernement du Reich) (délégué par l'amiral Doenitz pour traiter des problèmes de la guerre)

Ce matin Conseil de la Victoire

AUJOURD'HUI A 15 HEURES LA VICTOIRE SERA PROCLAMÉE

Frémissant et ému Paris a vécu son dernier jour de guerre

LA CÉRÉMONIE HISTORIQUE DE REIMS

Ce soir cessez le feu !



LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE - L'ABEILLE

Création de la coopérative scolaire « L'Abeille »

Sous l'impulsion de l'instituteur Raymond BERTHIER, la coopérative scolaire l'Abeille de Villiers naît en novembre 1941. Elle a pour but de donner un développement plus complet à l'éducation générale et au sport. Le bureau est constitué de Monsieur ROBERT, André PAMPIN, Monsieur LAMOUREUX, Jacqueline ROBERT, Marguerite CHARPENTIER, Georges POIRIER, A. GIGOT.

Le 15 juillet 1942, la commune vote une subvention de 1000 francs à la société scolaire l'Abeille pour l'organisation de concerts dont les bénéfices seront versés au comité local d'assistance aux prisonniers de guerre pour l'envoi de colis aux prisonniers.

VILLIERS-SOUS-GREZ

Coopérative scolaire « L'Abeille ». — Les élèves de l'école de Villiers-sous-Grez ont constitué une coopérative scolaire « L'Abeille ». Elle a pour but de donner un développement plus complet à l'éducation générale et aux sports. La coopérative a créé une carte de membre honoraire que les enfants remettront aux amis de l'école qui veulent bien les aider dans cette tâche. Le bureau, qui remercie par avance ces généreux donateurs, est ainsi constitué : J.-L. Robert, A. Pampin, C. Lamoureux, M.-E. Robert, G. Poirier, M. Charpentier, A. Gigot.

Les représentations de l'Abeille

Les 5 et 19 mai 1942, la salle de bal PLÉ est transformée en théâtre. La scène est l'endroit surélevé où se tiennent habituellement les musiciens. On accède à la scène en grimpant sur un escabeau situé dans la cour et en passant ensuite par une fenêtre ouverte. Le décor a été réalisé par Henri SIMONIN et René CHAMPIN. Les rideaux de scène sont les doubles rideaux de la famille PLÉ.

LA CHAPELLE-LA-REINE

VILLIERS-SOUS-GREZ

Groupe théâtral « L'Abeille ». — Le jeune groupe théâtral « L'Abeille » de Villiers-sous-Grez, s'est donné pour tâche de venir en aide aux prisonniers de la commune. Les 5 et 19 mai, 2 représentations théâtrales furent données et obtinrent le plus grand succès. Tous les jeunes acteurs se sont révélés comme des artistes en herbe... et charmèrent les nombreux spectateurs. Ces derniers, en échange ouvrirent largement leurs bourses puisque c'est une somme de 10.000 fr. qui ira à nos prisonniers. Merci à tous ces jeunes gens pour leur bonne volonté.

L'Abeille donne deux représentations de « Lidoire » de COURTELINE, joué par Raymond CHAMPION, André SURGET, Denise NEVEU et Henri SIMONIN. Puis Jeanine et Yolande PLÉ chantent accompagnées au piano par l'institutrice Lucienne BERTHIER. Yolande PLÉ danse la bourrée en costume auvergnat avec René CHAMPIN. Les spectacles permettent de récolter 10 000 francs pour les prisonniers.





Yolande PLÉ, Jacqueline CHARPENTIER Et Henri SIMONIN

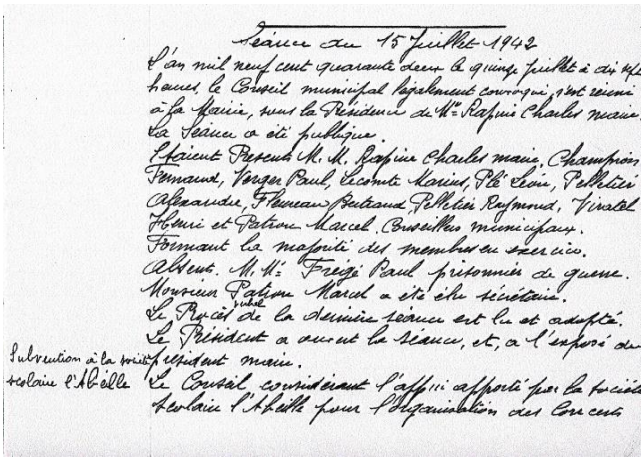


A l'issue des représentations, une photographie est prise dans la cour de l'hôtel PLE, photographie avec tous les acteurs de l'Abeille et presque toute la jeunesse du village à cette époque.

Haut de gauche à droite : ***André FAUVET, Bertholo CAMPIGOTTO, Marcel MENIN, Raymond CHAMPION, Angélo CAMPIGOTTO, Suzanne NAUDET, Louis SOUMIER, Yvonne X, Paulette FLEUREAU, Raymond BERTHIER, Lucienne BERTHIER, André SURGET, Yvonne CHARPENTIER, Fredo REBOUT.***

2ème rang de gauche à droite : X, ***Jeanine VIOLON, Georges LOISEAU, Janine PLÉ, Jacqueline ROBERT Raymond PURSEIGLE, Yolande PLÉ , Ginette PATRON, Fortuné CAMPIGOTTO, Denise NAUDET, Huguette LEBEC, Yvonne COSSON, Lucette NAUDET, Renée CHAMPION, Lulu DELAHAYE, ½ frère de Fredo, Pierre NAUD.***

1er rang : ***Joséphine CAMPIGOTTO, Denise NEVEU , Odette MENIN , Janine NAUDET , Fernande MERCIER Marcel LORRAIN, Jean BOUVIER.***



Séance du 15 juillet 1942

L'an mil neuf cent quarante deux le quinze juillet à dix h[eures]
heures le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni
à la Mairie, sous la Présidence de M. Rafini Charles maire.
La Séance a été publique.
Etaient Présents MM. Rafini Charles maire, Champion
Fernand, Verger Paul, Lecomte Marius, Plé Louis, Pelletier
Alexandre, Fleureau Bertrand, Pelletier Raymond, Vivatel
Henri et Patron Marcel, Conseillers Municipaux.
Formant la majorité des membres en exercice.
Absent. M. M. Fregi Paul prisonnier de guerre.
Monsieur Patron Marcel a été élu secrétaire.
Le Procès Verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Le Président a ouvert la Séance, et, a l'ordre du
jour
Subvention à la société
Abeille
Le Conseil considérant l'appui apporté par la Société
Abeille pour l'Organisation des Concerts

Le 17 juillet 1942, le Conseil Municipal considérant l'appui apporté par la société « l'Abeille » pour l'organisation de concerts dont les bénéfices sont reversés au comité local d'assistance aux prisonniers pour l'envoi de colis à ces derniers, vote une subvention de 1000 francs à ladite société afin qu'elle puisse se procurer ce qui était nécessaire aux décors, livres…

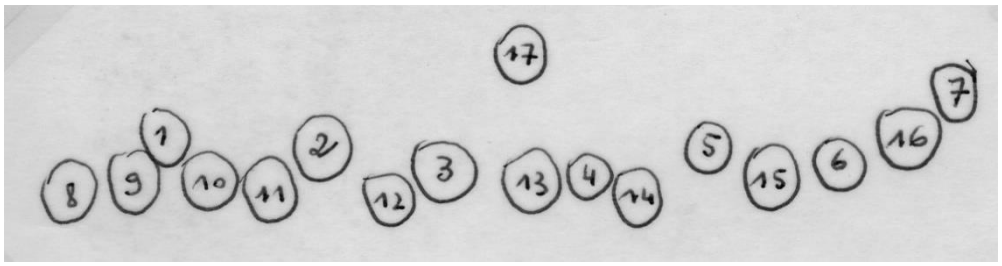
Deux représentations sont données également dans la salle PLÉ, le 25 décembre 1942 et le dimanche 27 décembre 1942 avec à l'issue du spectacle des enchères à l'américaine de ventes de cigarettes. Le spectacle est constitué par trois pièces, « Il ne faut pas jouer avec le feu » de ROCHERON, « La grenouille » de BRETONNET et « Une étrange maladie » de CARLES.

Les acteurs sont Raymond PURSEIGLE, Yolande PLÉ, Jean BOUVIER, Henri SIMONIN, Jacqueline CHARPENTIER et Huguette LEBEC. Les chanteuses Denise NEVEU, Yolande et Janine PLÉ interprètent « si on pouvait arrêter les aig uilles » la chanson à la mode de Berthe SYLVA.

LES FÊTES PENDANT L'OCCUPATION

L'Etat français encourage l'organisation de fêtes folkloriques, de galas d'entraides, de représentations de cirque. Les cérémonies religieuses sont autorisées. Les communions solennelles sont l'occasion de réunir les familles (ci-dessous celle du 7 mai 1944).





1 BACHET Michel
2 JUMEL Madeleine
3 COMBE Gisèle
4 AMIOT Raymonde
6 LHUILLIER Madeleine
5 DORÉ Simone
7 DEBARD Henri
8 RODDES Jacques
9 FRAIX Jean
10 RUISS Bernadette
11 BACHET Bernard
12 PRZYBYLSKI Jean
13 DORÉ Bernard
14 AMIOT René
15 FRAIX Michel
16 DEBARD René
17 Curé LECALONEC

Une fête folklorique est organisée par Mlle SOSSON, en septembre 1942 avec les filles du patronage.

(Patronage : œuvre de bienfaisance organisant des garderies et des loisirs pour enfants)



1 : ? – 2 : Mlle SOSSON – 3 : Pierrette MICHOU – 4 :? – 5 : Madeleine JUMEL – 6 : Janine AUBRY – 7 : Raymonde AMIOT – 8 : Elisabeth PROVOST – 9 : Simone DORE – 10 : Gisèle COMBE – 11Gisèle POIRIER 12 : Monique MARION

Le 1er mai

C'était depuis toujours la saint Philippe. Depuis le 1er mai 1889, c'est aussi la fête du Travail. De 1941 à 1945, l'appellation fête du Travail disparaît (sans doute à cause des cortèges et manifestations qu'elle engendre) et on fête à nouveau la saint Philippe, surtout en l'honneur de Philippe PÉTAIN. La fête du Travail est rétablie le 1er mai 1946 par le général De GAULLE

Une manifestation artistique cantonale est organisée à Villiers par l'association éducative et sportive cantonale le 14 juin 1942.

Le prix de l'entrée est de 10 francs avec gratuité pour les écoliers. Un garage est prévu pour les bicyclettes car c'est le moyen de locomotion utilisé faute de carburant et d'autorisation de circulation des voitures automobiles.

Quelques artistes parisiens sont présents : 2 acteurs et un chanteur fantaisiste.

Tous les enfants des écoles du canton chantent ensemble « Lied de mai » de BEETHOVEN et « la marche des enfants de France » de RAPIN. Le concours de chant par école permet à l'école de Recloses de remporter une coupe. L'école de Villiers a le 2ème prix.

Parallèlement des dessins d'élèves sont présentés et Henri DEBARD de Villiers y gagne la 3ème mention.

Une présentation de réalisation en couture permet à l'école de Noisy de remporter une mention pour son service à thé.

Le conseil municipal vote pour l'association éducative et sportive du canton une subvention de 500 francs le 15 août 1942.

La fête des mères.

Elle est instituée par le maréchal PETAIN qui veut honorer les mères de familles et fixe la première fête des mères au dimanche 31 mai 1942. Comme c'est aussi le jour des premières communions à Villiers, la fête des mères de Villiers est reportée au dimanche 7 juin. Chez PLÉ, les jeunes filles de l'Abeille servent un vin d'honneur aux enfants et à leurs mères. Yvonne LOISEAU récite « La mère » de Charles Louis PHILIPPE. Des diplômes sont remis aux mères médaillées de la famille française.
Nouvelle fête des mères le dimanche 30 mai 1943.



VILLIERS-SOUS-GREZ

La fête des mères. — Par suite de la première communion le 31 mai, la fête des mères fut célébrée le 7 juin dans notre village. Tous les enfants du pays assistèrent au goûter qui leur fut offert. Les jeunes filles de la section « L'Abeille » se dévouèrent pour servir tous nos jeunes bambins et les mamans furent heureuses de contempler la face réjouie des enfants, surtout des petits. Yvonne Loiseau récita « La Mère », de Charles Louis Philippe, au vin d'honneur donné en l'honneur des mamans. Puis les enfants suivirent leurs mamans pour le retour, tous heureux du caractère d'intimité et de simplicité qu'avait revêtu cette fête.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui généreusement ont prêté leur concours actif pour la réussite de cette manifestation.

Retranscription d'un article du journal l'Informateur du 12 Juin 1942 :

VILLIERS-SOUS-GREZ

La fête des mères. – *Par suite de la première communion le 31 mai, la fête des mères fut célébrée le 7 Juin dans notre village. Tous les enfants du pays assistèrent au goûter qui leur fut offert. Les jeunes filles de la section « L'Abeille » se dévouèrent pour servir tous nos jeunes bambins et les mamans furent heureuses de contempler la face réjouie des enfants, surtout des petits. Yvonne Loiseau récita « La Mère » de Charles Louis Philippe, au vin d'honneur donné en l'honneur des mamans. Puis les enfants suivirent leurs mamans pour le retour, tous heureux du caractère d'intimité et de simplicité qu'avait revêtu cette fête. Les organisateurs remercient toutes les personnes qui généreusement ont prêté leur concours actif pour la réussite de cette manifestation.*

L'arbre de Noël

Le 4 décembre 1941, le conseil vote une subvention de 200 francs pour l'arbre de Noël des enfants de l'école. La coopérative scolaire organise le dimanche 20 décembre 1942 un arbre de Noël dans la grande salle PLÉ. Les enfants de l'école chantent et ensuite des jouets sont distribués aux enfants de 2 à 14 ans. Les parents peuvent venir accompagner leurs enfants.

Article de presse du 18 décembre 1942

VILLIERS-SOUS-GREZ

Arbre de Noël. – La coopérative scolaire organise pour le dimanche 20 décembre un arbre de Noël. Les enfants exécuteront quelques chants qui seront suivis d'une distribution de jouets pour tous les enfants de la commune de 2 à 14 ans. Cette manifestation aura lieu à 14 h. 30, salle PLÉ. Les parents sont cordialement invités à accompagner leurs enfants

VILLIERS-SOUS-GREZ

Arbre de Noël. — La coopérative scolaire organise pour le dimanche 20 décembre un arbre de Noël. Les enfants exécuteront quelques chants qui seront suivis d'une distribution de jouets pour tous les enfants de la commune de 2 à 14 ans. Cette manifestation aura lieu à 14 h. 30, salle Plé. Les parents sont cordialement invités à accompagner leurs enfants.

Les bals clandestins

Les jeunes gens ont envie de s'amuser et de danser. Des bals clandestins sont organisés dans les greniers parquetés au son d'accordéon et d'autres instruments facilement transportables. Une issue de secours par les jardins à l'arrière des maisons est prévue en cas d'alerte d'un guetteur signalant l'arrivée des Allemands.

Témoignage de Joséphine CAMPIGOTTO : « Les jeunes allaient au bal dans la grande salle chez Camille PLÉ, et aussi dans une pièce de l'ancien hôtel Saint Etienne. Soudain des Allemands rentrent par le portail et accrochent leurs fusils le long du mur. Un Allemand dit : « on va voir si on voit des troupes ». Chaque jeune est rentré chez lui. Maria, Angelo et moi, on rentre à la maison par les derrières. Une fois, on a dansé sur le goudron de la route de Nemours, après le Larry, quand une voiture arrivait on se cachait dans les bois. On allait aussi au bal chez HYSPA en haut, sur le parquet. »

Pendant la guerre, Rolande FLEUREAU et Jacqueline PELLETIER ont organisé à l'hôtel Saint Etienne un bal au profit des prisonniers. Elles ont remis l'argent de la caisse au maire.



Spectacle donné au profit des prisonniers de guerre par la coopérative scolaire l'Abeille créée pour venir en aide aux prisonniers.

LA PEUR DES BOMBARDEMENTS

Les bombardements alliés

Depuis le printemps 1943, la France est régulièrement bombardée par les aviateurs alliés pour détruire la force allemande. Entendant passer souvent la nuit les bombardiers dits forteresses volantes au ronflement caractéristique, les habitants craignent de subir des bombardements et prennent quelques précautions. On met à l'abri dans la cave, de quoi dormir et un minimum de ravitaillement.
C'est pourquoi Lucette VOCELLE venant de mettre au monde son premier enfant Bernard le 14 janvier 1944, installe le berceau dans la cave pendant une semaine ou deux. C'est ainsi que Bernard commence sa vie, près des tonneaux !

René AMIOT témoigne : « Par crainte des bombardements, chez nous, on avait mis des étais dans la cave. Avant de descendre dans la cave on a vu passer des obus, des machins lumineux au-dessus du pays. Dans le parc du château de Bourron, il est tombé des bombes, de même sur la nationale et la voie de chemin de fer. »

Le soir ou au début de la nuit, les gens entendaient le ronronnement des moteurs des forteresses volantes allant déverser leurs bombes sur les villes allemandes. Ce ronronnement très particulier est resté dans les mémoires : Raymond Mortier, est à la recherche de champignons à la lisière des bois vers 1990 quand il entend et reconnaît ce ronflement très particulier entendu quand il avait 10 ans. Il sort dans les champs et effectivement voit passer au-dessus de sa tête une forteresse volante, circulant au ralenti, à faible altitude car il a pu apercevoir la tête des deux aviateurs, forteresse qui ne participait pas à une mission de guerre mais qui revenait de la fête d'aviation annuelle de la Ferté-Alais.

Raymond MORTIER témoigne : « Les avions commençaient à passer de dix heures à midi, allaient en Allemagne et rentraient ensuite vers dix-sept heures ou bien dans la nuit. Les Anglais bombardaient de nuit et les Américains bombardaient de jour. Quantité astronomique d'essence consommée…. »

Les bombardements sur Bourron visibles depuis Villiers

De Villiers, on pouvait voir les bombes tomber sur Bourron. Le village de Bourron est une des cibles privilégiées des aviateurs alliés. Il y a sa gare, il abrite aussi un dépôt d'essence allemand et enfin et surtout sa raffinerie qui transforme de l'huile de colza pour en faire de l'huile pour les moteurs des sous-marins allemands.

Forteresse B 25



Gérard PASMANT se souvient des bombardements de 1944 : « Tous les jours des avions passaient et repassaient. Au loin , on entendait des bombardements. Un soir vers 22-23 heures les vibrations d'un avion nous firent sortir de la maison. Nous étions montés sur une échelle pour regarder par-dessus le mur qui barrait l'horizon. C'était un avion P.61 surnommé « la veuve noire » qui venait de larguer des fusées éclairantes. Il piquait, prenait de l'altitude puis repiquait vers le sol, roquettes et mitrailleuses en batterie, offrant un vrai feu d'artifice. Les balles traçantes nous indiquaient l'objectif , c'était la gare S.N.C. F. de Bourron-Marlotte. Beaucoup d'explosions, de vibrations, le ciel était tout rouge. Ce spectacle a duré une trentaine de minutes. En réalité ce n'était pas la gare de Bourron qui était visée mais l'usine de l'huilerie, proche de la gare de Bourron, usine où les Allemands transformaient de l'huile de table en huile pour moteur.
A la suite de ces deux bombardements, nous avons creusé, comme beaucoup de voisins, une tranchée dans le jardin, pour nous préserver d'éventuelles nouvelles attaques.
Courant juillet, un ronronnement venant de l'ouest s'accentuait dans le ciel. Arrivaient trois vagues de 4 bombardiers bimoteurs B.25 MITCHELL. En quelques secondes, nous étions tous dans la tranchée. Les avions étaient très bas. Sous les fuselages, des portes étaient ouvertes et d'un seul coup chaque appareil lâchait un chapelet de bombes de ses soutes. L'objectif était encore une fois l'huilerie. … un vacarme terrible, on entendait les explosions à 4 kilomètres, le sol a tremblé pendant plusieurs secondes.
Début août (le 7 août), 3 vagues de forteresses volantes B17 bombardent à nouveau la raffinerie provoquant l'éventration de citernes d'huile mais aussi la destruction de quelques maisons à l'entrée de Bourron.»



Forteresse B 17

Bourron fut bombardé plusieurs fois durant l'été 1944 : le 7 juillet, dans la nuit du 14 au 15 juillet, le 7 août, le 24 août. Les bombes tombaient souvent à côté des objectifs visés ce qui occasionna la destruction de la gare et de la raffinerie mais aussi d'une quarantaine de maisons ainsi que l'église et son cimetière ravagé. Il y eut une quinzaine de blessés et malheureusement 6 morts civils déclarés « Morts pour la France ».

Au cours du bombardement du 7 août, un wagon d'huile de colza est éventré. Dès l'alerte passée, la nouvelle se répand vite et de nombreuses personnes viennent récupérer de l'huile de colza dans les trous de bombe pour faire la cuisine. Les jours suivants, à Bourron et dans les villages voisins ça sent la friture dans toutes les rues !

Raymond MORTIER raconte : *« Suite à un bombardement de la raffinerie à Bourron, Roger TEMPLIER et moi, on est allé chercher de l'huile à Bourron, à pied avec une remorque à bras contenant un ou deux bidons de lait empruntés chez FRAIX. Les gens ramassaient l'huile dans la terre avec une casserole et la filtrait ensuite. On a tiré au wagon d'huile, à la cannelle car on n'avait pas de casserole. En faisant la cuisine, l'huile bouillait énormément la première fois et ensuite ça fumait moins »*

René AMIOT témoigne : *« Après les bombardements de la raffinerie de Bourron, une fois bombardée la nuit, une fois l'après-midi un gros bombardement a secoué le cimetière de Bourron. Une autre fois un mosquito avion à deux queues P.38 mitraillait et a foutu un train en l'air avec ses roquettes, on trouvait des douilles de ses mitrailleuses à Villiers dans les champs, dans les Rouillères, des douilles jaunes et des douilles kaki ».*

Bombardement de la raffinerie d'huile de Bourron



Les brouilleurs d'onde et les tracts

Les avions alliés larguent des milliers de fines bandelettes de papier aluminium pour brouiller les ondes des radars allemands. Ils jettent aussi des tracts et des journaux écrits en français avec des informations sur la France, ses alliés et même sur le monde entier. Les Allemands interdisent de ramasser ces tracts mais cela se fait quand même et les tracts circulent. Était-il aussi interdit de ramasser les bandelettes de papier alu ?

***René AMIOT :* « *On voyait passer les escadrilles en se disant ils vont pas lâcher ça là. Ils lâchaient des papiers dorés c'était pour brouiller les ondes.* »**

Gérard PASMANT : ***« Souvent le matin, on découvrait des bandes métalliques que les avions alliés larguaient pour brouiller les systèmes de radio. D'autres fois et même en plein jour tombaient du ciel de petits journaux écrits en français pour annoncer le prochain débarquement. Pour les enfants c'était un jeu de les ramasser, c'était à qui en aurait le plus, de même pour les feuilles métallisées. On ne se rendait pas compte du danger, si les Allemands nous avaient pris avec nos récoltes … »***

Les nourrices des bombardiers

Les bombardiers ont de grands réservoirs de carburant en tôle qu'ils larguent dans la nature quand ils sont vides. Vu que l'Etat demande aux enfants de tout récupérer, ceux-ci ramassent pour eux-mêmes, cette fois, ces réservoirs appelés nourrices et les transforment quand ils le peuvent.

Raymond MORTIER témoigne : « On récupérait les bidons d'essence vides largués par les super forteresses, gros comme deux fois la table sur 40 cm de haut, ça devait tenir environ 1.000 litres. Il y avait des réservoirs en tôle, d'autres en carton cloisonné. J'avais récupéré 8 ou 10 litres d'essence dans un container et avec le container en ferraille plus tard, on a fait un bateau qu'on a mis au Loing à Grez. »

Gérard PASMANT témoigne: « Certains avions larguaient leurs réservoirs supplémentaires en pleine nature. Ces bidons étaient en métal léger et en les coupant en deux dans le sens de la longueur, on obtenait deux petites barques pour naviguer sur le Loing où nous allions souvent nous baigner. Un après-midi, je vis une machine volante larguer sa nourrice. Ni une, ni deux, c'était pour moi ! En courant sur la route de La Chapelle, je suivais la trajectoire de la nourrice qui s'écrasa dans un petit bois. J'étais le premier sur les lieux mais le réservoir était en carton plastifié et l'enveloppe abîmée. Il restait encore un peu d'essence dedans. Je le ramenais à la maison en le faisant rouler sur lui-même, et il termina aux ordures. »

Les bombardements de Bourron racontés par les habitants de Bourron

Bourron a subi 6 petits bombardements et 4 autres plus importants :

7 juillet 1944

Témoignage de Charles MONIER :

« A Bourron, nous subissons des mitraillages et des bombardements quotidiens par les avions alliés ; c'est la raffinerie, la gare et la voie ferrée qui sont visées.
Le 7 juillet après-midi j'étais dans le jardin quand le bombardement a commencé, un avion passe au-dessus de ma tête à basse altitude. Je me précipite dans mon trou mais il revient une minute après à très basse altitude. Il repasse mais derrière lui j'aperçois un objet noir qui file à une quinzaine de mètres de hauteur. Cette fois j'ai compris que c'était une bombe ; j'entends un choc sourd puis immédiatement un boum énorme ; le ciel s'obscurcit puis il me tombe sur le dos une pluie de terre et de pierrailles. Je sors de mon trou sans une égratignure, le jardin est dévasté ainsi que le hangar agricole. La bombe est tombée à 30 mètres de moi. »

Nuit du 14 au 15 juillet 1944

Témoignage d'André LYONNET

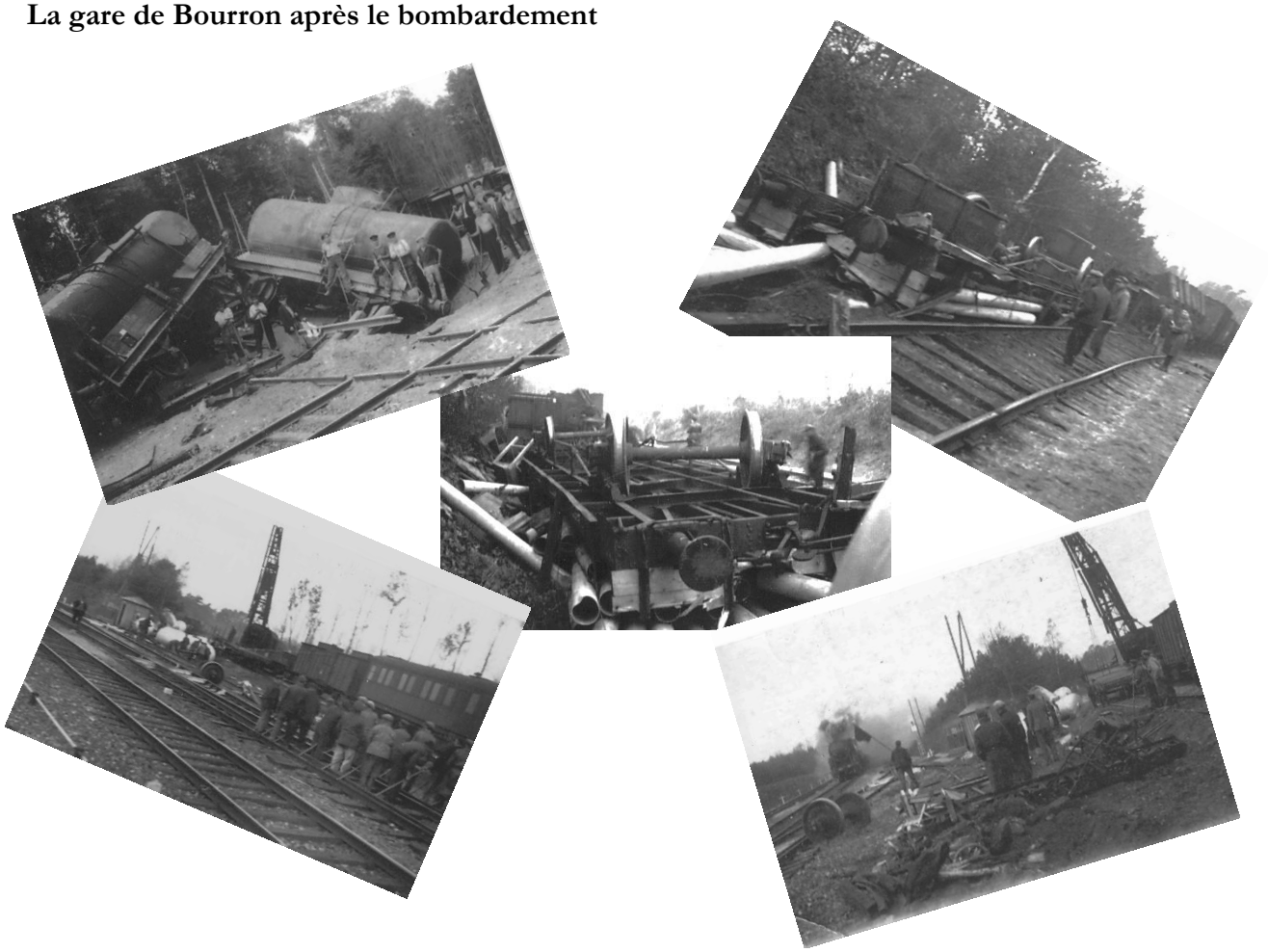
« Toutes les nuits il y avait un avion qu'on appelait le Maraudeur qui survolait la ligne de chemin de fer et lâchait quelques rafales sur les trains. Dans la nuit du 14 au 15 juillet, il y avait sur les voies de la gare de Bourron 60 citernes d'essence qui servaient de ravitaillement aux voitures allemandes. Des balles de mitrailleuse ont percuté des citernes qui ont pris feu. Un véritable feu d'artifice. Ce petit avion a aussi lâché deux bombes qui sont tombées dans les bois. »

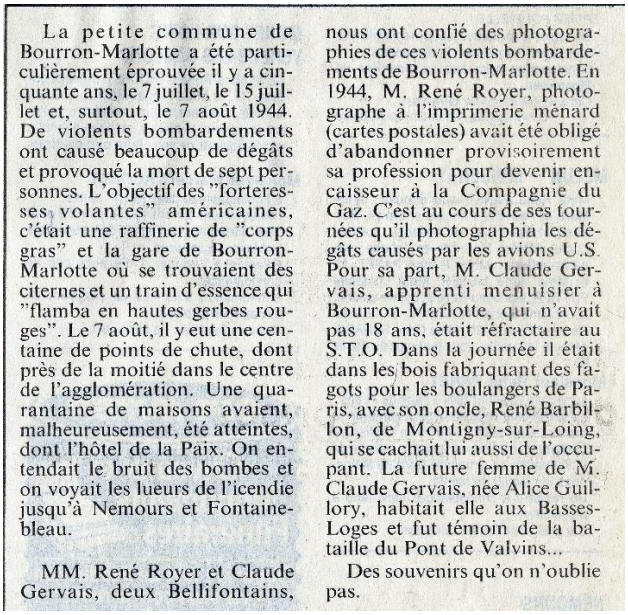
Le 7 août 1944

Témoignage d'André LYONNET

« Ce fut le grand bombardement du 7 août : les quartiers du château, hôtel de la Paix, place de la ferme, route nationale et les bois le long de la ligne de chemin de fer, mais peu de bombes sur la raffinerie. Une bombe tombant sur une citerne la transperça sur le côté ; elle contenait de l'huile de colza et l'huile coula dans le trou. On apprit aussitôt que cette huile était comestible, aussi ce fut la ruée avec seaux et bidons pour chercher un peu de cette précieuse denrée.»

La gare de Bourron après le bombardement





La petite commune de Bourron-Marlotte a été particulièrement éprouvée il y a cinquante ans, le 7 juillet, le 15 juillet et, surtout, le 7 août 1944. De violents bombardements ont causé beaucoup de dégâts et provoqué la mort de sept personnes. L'objectif des "forteresses volantes" américaines, c'était une raffinerie de "corps gras" et la gare de Bourron-Marlotte où se trouvaient des citernes et un train d'essence qui "flamba en hautes gerbes rouges". Le 7 août, il y eut une centaine de points de chute, dont près de la moitié dans le centre de l'agglomération. Une quarantaine de maisons avaient, malheureusement, été atteintes, dont l'hôtel de la Paix. On entendait le bruit des bombes et on voyait les lueurs de l'icendie jusqu'à Nemours et Fontainebleau.

MM. René Royer et Claude Gervais, deux Bellifontains, nous ont confié des photographies de ces violents bombardements de Bourron-Marlotte. En 1944, M. René Royer, photographe à l'imprimerie ménard (cartes postales) avait été obligé d'abandonner provisoirement sa profession pour devenir encaisseur à la Compagnie du Gaz. C'est au cours de ses tournées qu'il photographia les dégâts causés par les avions U.S. Pour sa part, M. Claude Gervais, apprenti menuisier à Bourron-Marlotte, qui n'avait pas 18 ans, était réfractaire au S.T.O. Dans la journée il était dans les bois fabriquant des fagots pour les boulangers de Paris, avec son oncle, René Barbillon, de Montigny-sur-Loing, qui se cachait lui aussi de l'occupant. La future femme de M. Claude Gervais, née Alice Guillory, habitait elle aux Basses-Loges et fut témoin de la bataille du Pont de Valvins...

Des souvenirs qu'on n'oublie pas.

Un journal local du 11 août rend compte de ce bombardement meurtrier : une centaine de points de chute dont près de la moitié dans le centre de l'agglomération, une quarantaine de maisons atteintes, 4 morts, 3 blessés graves transportés à l'hôpital de Fontainebleau, une douzaine de blessés légers soignés sur place.

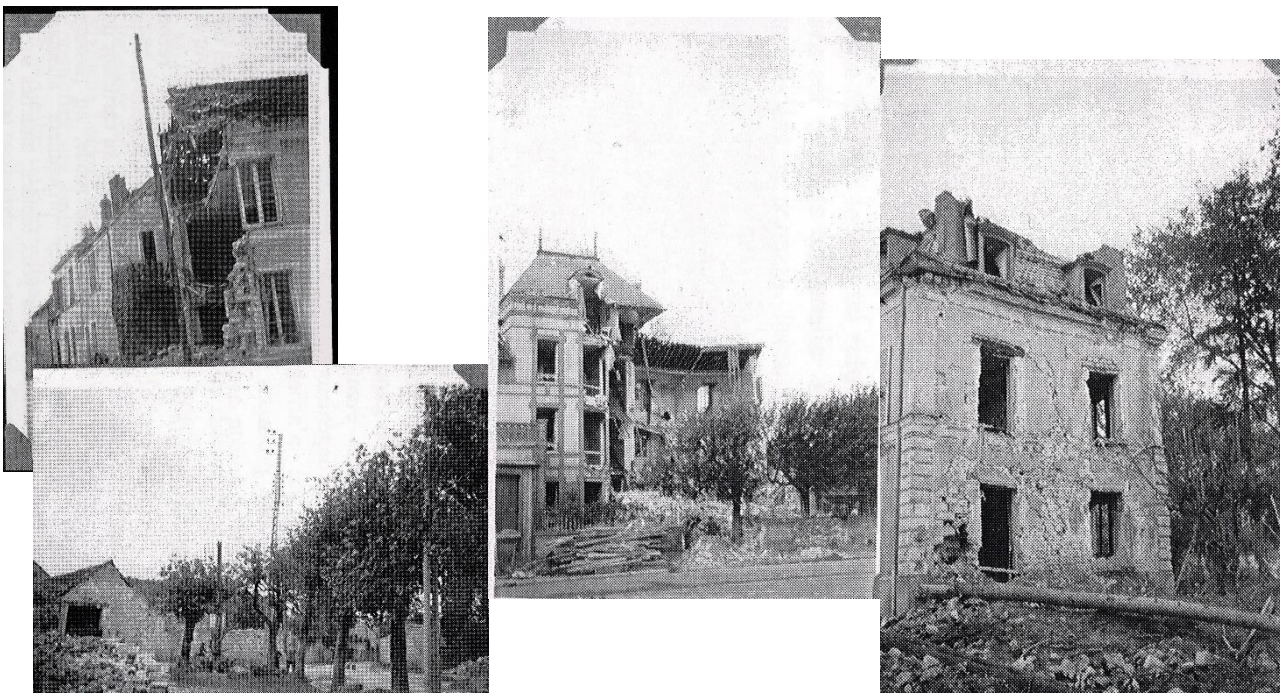
Le maire Raymond DUPOND et Monsieur MOUCHET de la Sablière organisent la réquisition d'hommes valides pour aider les pompiers à déblayer. Des prisonniers de la Centrale de Melun ont participé comme volontaires démineurs dans le village.

Le 24 août 1944 :

Henri FROMENT : ***« Après plusieurs passages d'Américains dans le pays. Le bombardement fut très violent et frappa de stupeur nos gens qui se croyaient tranquilles. »***

Le bombardement fit un mort et des destructions matérielles. Ce fut le dernier bombardement enfin !

Ci-dessous quelques maisons bombardées à Bourron-Marlotte



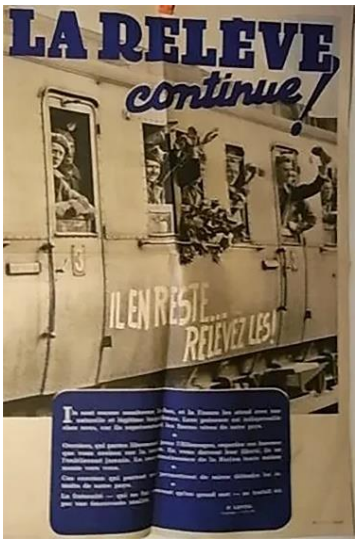
TRAVAILLER EN ALLEMAGNE : LA REIÈ VE ET LE STO



Le volontariat

En mai 1942, le gauleiter (fonctionnaire du parti nazi) SAUCKEL signifie au gouvernement français la volonté du Reich que 250 000 travailleurs volontaires français doivent être désignés par les autorités de Vichy avant le mois de juillet 1942 pour partir travailler en Allemagne.

D'abord, le gouvernement français fait appel aux volontaires qui ne se bousculent pas. Les Allemands, maintenant leur demande d'ouvriers, Pierre LAVAL, président du Conseil, négocie avec les Allemands.



La Relève

L'Allemagne a besoin de main d'œuvre aussi bien agricole qu'industrielle pour remplacer les hommes qui partent au front de l'Est. Des affiches couvrent les murs engageant les ouvriers à « relever » les prisonniers en faisant preuve de solidarité.

Le 22 juin 1942 LAVAL déclare à la radio avoir obtenu des occupants le principe de **la relève** : pour trois volontaires partant travailler Outre Rhin, un prisonnier de guerre français sera libéré, c'est le slogan « **trois contre un** ». En fait les Allemands veulent des ouvriers spécialistes qui sont peu nombreux en France. Dans les villes, on institue des bureaux de placement pour le recrutement des volontaires.

Le 18 août 1942, en gare de Compiègne un train de volontaires français partant en Allemagne croise un train de prisonniers français libérés au titre de la Relève. En août 1942, les Allemands ne rendent que 60 000 prisonniers sur les 100 000 libérations qu'ils avaient promis aux « Accords de Paris ».

Le 24 septembre 1942, les Allemands demandent 133 000 spécialistes avant le 15 octobre. Pour inciter les ouvriers à partir travailler en Allemagne, le gouvernement français a décidé d'allouer à leur famille la moitié du traitement que l'ouvrier touchait en France. La dépense sera couverte par une taxe sur le commerce et l'industrie.

Les dirigeants d'usine doivent dresser des listes de leur personnel en commençant par les célibataires, puis les mariés sans enfant, puis les mariés avec un enfant etc.…

Départ de trains pour l'Allemagne les 21-22 et 24 octobre 1942 de la gare du Nord ou de la gare de l'Est en principe pour 6 mois ou un an. En cas d'évènements familiaux, les requis peuvent obtenir une permission de 15 jours. Pour cela les ouvriers revenant d'Allemagne doivent signaler leur arrivée en France à la mairie de leur domicile qui en informe ensuite la Werberstelle 39 avenue Thiers à Melun. De même quand le voyage de retour en Allemagne commence, il faut en avertir la Werberstelle. Il est vrai que certains profitent des permissions pour disparaître dans la nature tel Raymond PURSEIGLE de Villiers. Les permissions seront de plus en plus rares car nombreux sont ceux qui oublient de retourner travailler en Allemagne. Le 24 janvier 1944, le ministère de l'Intérieur insiste sur la recherche des permissionnaires non retournés en Allemagne.

Ne participent pas à la Relève les anciens prisonniers de guerre 14-18 et ceux de 39-40 qui auraient pu être libérés.

En Seine-et-Marne au titre de la Relève 2 043 hommes sont partis le 31 décembre 1942, 1 520 hommes le 01 mars 1943, 2 000 hommes le 28 février 1943 soit au total **5 563 hommes.** Sont revenus à Villiers : HUGUET Edmond, LANERY Marcel, MICHAUT Raymond.

La classe 1942

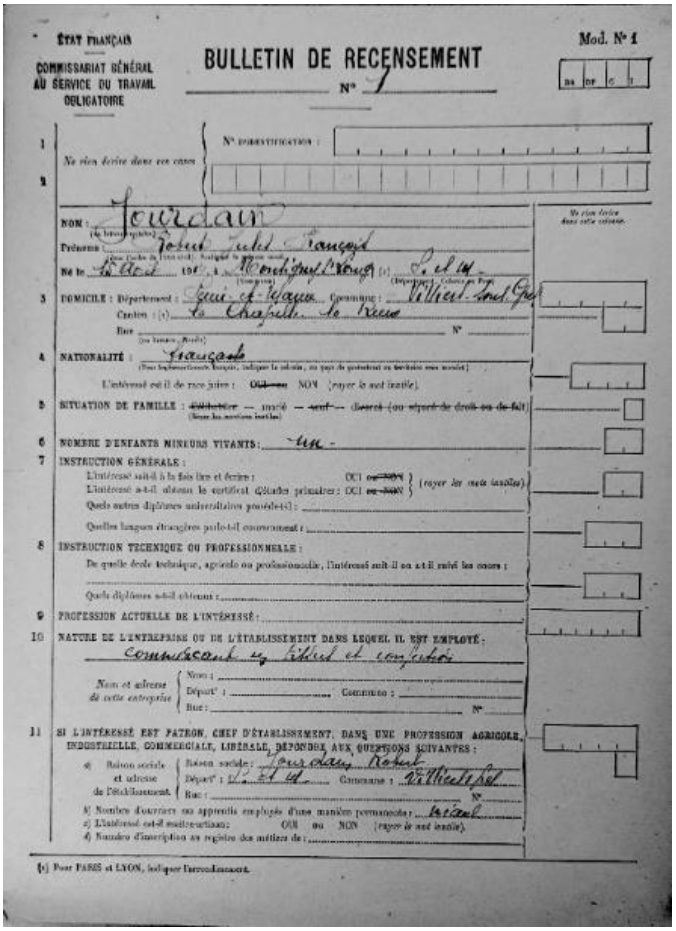
Les hommes nés en 1922 ne font pas de service militaire, l'armée française étant interdite par les Allemands. Ceux-ci y voient un vivier de jeunes gens disponibles pour aller travailler en Allemagne. Les hommes de la classe 42 sont requis et doivent partir outre Rhin.

A Villiers sont concernés Raymond PURSEIGLE agriculteur, Marcel LOISEAU maçon et Jean MERCIER.

Raymond PURSEIGLE témoigne : « Marcel, Jean et moi, on est tous les trois dans la même usine EIBIA, usine de fabrication de poudre de la marque Wolff, usine située en Allemagne, près de Hambourg, Brême et Hanovre à Walsrode exactement. L'usine a été libérée par les Anglais. Je suis revenu d'Allemagne en 1943 avec comme motif le décès de ma mère (ce qui était faux) et je suis allé me cacher dans le Bourbonnais dans la famille de mon père avec de faux papiers au nom de Jean BLANCHET. »

Le Service du Travail Obligatoire

Comme il n'y a pas assez de volontaires pour partir en Allemagne, une loi votée le 4 septembre 1942, mais repoussée par Laval en février 1943, institue le travail obligatoire pour les hommes de 18 à 60 ans et pour les femmes célibataires de 21 à 35 ans.
Novembre 42 : les patrons d'entreprise sont convoqués à Melun pour désigner les ouvriers qui devront partir pour l'Allemagne.
Fortuné CAMPIGOTTO, ouvrier des Sablières de Bourron, est réquisitionné par son patron qui a dû désigner trois de ses ouvriers, le patron a choisi parmi ses ouvriers n'ayant pas de famille à charge. Le 14 novembre 1942 Fortuné prend le train au départ de Paris pour aller travailler en Allemagne dans une usine près de Magdebourg.
Le 17 février 1943, l'organisation du **STO** (Service du Travail Obligatoire) concerne tous les hommes français de 18 à 60 ans sauf les agriculteurs car il faut bien que la terre française produise de quoi nourrir la soldatesque allemande !



ÉTAT FRANÇAIS
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

BULLETIN DE RECENSEMENT N° 1

Mod. N° 1

Ne rien écrire dans ces cases

NOM : Fourdan
Prénoms : Joseph Fortuné François
Né le 5 Août 1921 à Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne)
DOMICILE : Département : Seine et Marne Commune : Villiers-sous-Grez
Canton : (1) Le Chapelle la Reine
Rue : N°
NATIONALITÉ : Français
L'intéressé est-il de race juive : OUI ~~NON~~ (rayer la mention inutile).
SITUATION DE FAMILLE : célibataire — marié — veuf — divorcé (ou séparé de droit ou de fait)
NOMBRE D'ENFANTS MINEURS VIVANTS : Un
INSTRUCTION GÉNÉRALE :
L'intéressé sait-il à la fois lire et écrire : OUI ~~ou NON~~
L'intéressé a-t-il obtenu le certificat d'études primaires : OUI ~~ou NON~~ (rayer les mots inutiles)
Quels autres diplômes universitaires possède-t-il :
Quelles langues étrangères parle-t-il couramment :
INSTRUCTION TECHNIQUE OU PROFESSIONNELLE :
De quelle école technique, agricole ou professionnelle, l'intéressé sait-il ou a-t-il suivi les cours :
Quels diplômes a-t-il obtenus :
PROFESSION ACTUELLE DE L'INTÉRESSÉ :
NATURE DE L'ENTREPRISE OU DE L'ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL IL EST EMPLOYÉ : Commerçant épicier et confiserie
Nom et adresse de cette entreprise : Nom : Départ. : Commune : Rue : N°
SI L'INTÉRESSÉ EST PATRON, CHEF D'ÉTABLISSEMENT, DANS UNE PROFESSION AGRICOLE, INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, LIBÉRALE, RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES :
a) Raison sociale et adresse de l'établissement : Raison sociale : Fourdan Robert Départ. : S.-et-M. Commune : Villiers s/G Rue : N°
b) Nombre d'ouvriers ou apprentis employés d'une manière permanente : Aucun
c) L'intéressé est-il maître-artisan : OUI ou NON (rayer la mention inutile).
d) Numéro d'inscription au registre des métiers de :
(1) Pour PARIS et LYON, indiquer l'arrondissement.

Il faut envoyer 250 000 ouvriers supplémentaires en Allemagne, c'est-à-dire des Français de 20 à 22 ans qui devront travailler pendant 2 ans en Allemagne.

En mai 1943, nouvelle obligation de fournir 220 000 hommes pour le STO ; en août 1943 nouvelle obligation de fournir 500 000 hommes. Sur les 500 000 travailleurs partis en Allemagne seuls 100 000 prisonniers sont revenus en France. 250 000 prisonniers sont devenus « travailleurs libres » ! En fonction des accords de la relève, trois pour un, ce sont 160 000 prisonniers qui auraient dû revenir et ce n'est pas compensé par les « travailleurs libres » puisque ceux-ci restent en Allemagne !

LE BRIARD EDITION 1 DU 16 OCTOBRE 1942

De nouveaux prisonniers libérés par la « Relève » ont été reçus avec enthousiasme et affection à la Préfecture de Seine-et-Marne

Certains français sont volontaires pour partir par appât du gain car les ouvriers français touchent une petite rétribution. Les requis pour le STO doivent passer une **visite médicale** tenue par une commission spéciale au dispensaire de Melun le 2 mars 1943. Le médecin déclare quelques hommes inaptes mais il ne peut en réformer trop !

Selon la loi du 1er février 1944 signée par Pierre LAVAL, le 20 avril 1944 a lieu la mise en place du dénombrement de la population des hommes de 16 à 60 ans et des femmes sans enfants de 18 à 45 ans pour obligations relatives au service du travail en Allemagne.

Les colis possibles pour les déportés du travail : chaque ouvrier français travaillant en Allemagne peut se faire envoyer tous les 2 mois un colis postal ordinaire normalement affranchi, d'un poids maximum de 5 kg. Au moment du dépôt, la famille de l'ouvrier doit présenter une attestation de la mairie de son domicile constatant que le destinataire de l'envoi travaille bien en Allemagne et que l'expéditeur est en droit de lui adresser ce colis.

L'organisation TODT

Créé en 1938 par Fritz TODT, militant nazi dès 1922, c'est un corps paramilitaire allemand composé au départ de chômeurs puis par la suite de prisonniers et déportés pour réaliser de grands travaux : construction d'autoroutes, ligne SIEFRIED, le mur de l'Atlantique en France …



Les bureaux de placement pour racoler de la main d'œuvre pour TODT et le mur de l'Atlantique sont à Fontainebleau place du maréchal PÉTAIN 3 rue Royale et à Nemours 4 rue de Paris. Les Allemands recrutent aussi dans les chantiers de jeunesse du général DE LA PORTE DU THEIL.

Pour la Seine-et-Marne, le 22 février 1943 partent en l'Allemagne 3 543 hommes et 2 000 hommes pour TODT ; le 21 mars 1943, 425 hommes pour l'Allemagne et 384 hommes pour TODT.

Institution du certificat de travail

En France, ce certificat est obligatoire pour les hommes travaillant dans l'industrie, le commerce ou l'artisanat. Un réfractaire au STO ne peut avoir ce certificat de travail, il ne peut donc pas travailler en France. Pour lui deux possibilités : travailler pour l'Allemagne ou prendre le maquis et entrer dans la Résistance.



Organisation TODT travailleurs français construisant le mur *de l'Atlantique.*



La vie dans les camps de déportés du travail

Fortuné CAMPIGOTTO témoigne : « Je suis déporté à Oschers-Leben près de Magdebourg dans un camp composé de grandes baraques en bois ; dans chaque baraque il y a 192 hommes, chaque baraque est chauffée par des poêles à bois. Je travaille dans une usine de fabrication de pièces pour moteurs d'avions et de fusées V1-V2. L'usine est bombardée puis transférée dans une mine de sel souterraine, où il fait chaud et où le sel pique la peau.

Les déportés récupèrent les petits morceaux d'aluminium inutilisés et fabriquent clandestinement de petits objets pour eux (boîte à tabac, bague) et des ustensiles de cuisine (faitout, casserole) pour les vendre aux ménagères allemandes qui subissent aussi les nombreuses restrictions dues à la guerre et commencent à manquer de tout.

La nourriture est rare et mauvaise. De la soupe à l'ortie, soupe moisie de surcroit, tous les jours, une ou deux patates et un bout de pain ; le dimanche une saucisse en plus! De temps en temps, un gars parvient à s'échapper et à arracher des pommes de terre dans les champs.

Avec Pierre BOUCHU un ouvrier de la limerie de Bourron, on partageait nos colis. **(*La mère de Fortuné et l'épouse de Pierre se mettent d'accord pour ne pas envoyer leurs colis en même temps.)***

Le dimanche, on ne travaille pas, on peut sortir en ville, certains fréquentent des Allemandes mais la plupart on reste au camp où on tue le temps comme on peut. On fait la lessive quand le temps permet le séchage du linge, entre temps on met le pull à l'envers la semaine et à l'endroit le dimanche, où le pull paraît propre. » Il restait quand même un souci d'amour propre et d'élégance !



Une baraque du camp de STO d'Oshers-Loeben. Parmi les 70 occupants Fortuné CAMPIGOTTO repérable par la croix.

UN AVIATEUR AMÉRICAIN CACHÉ À VILLIERS

Le 12 décembre 1942, une forteresse volante américaine B 17 est abattue en forêt près d'Achères-la-Forêt au lieu-dit « les bois des petits Béorlots ». Des crépitements d'armes s'entendent jusqu'à Villiers car à cette époque on a très peu de bruit ambiant. La nouvelle qu'une forteresse volante américaine a été abattue par les Allemands se répand vite dans les villages avoisinants d'Achères.





Equipage de la forteresse B-17(James TONEY en bas à droite)

L'homme tombé du ciel



Comme tous les matins Pierre LAVAU, employé des Chemins de Fer, surveille les 2 voies de la ligne stratégique qui va de la bifurcation de Bourron-Marlotte à Malesherbes. Il habite la maisonnette du passage à niveau sur la route entre Villiers-sous-Grez et Bourron-Marlotte. Un matin alors qu'il passe non loin du pont de La Vignette, il aperçoit un homme qui se dissimule rapidement derrière un arbre. Il pense à un braconnier relevant ses collets et poursuit son inspection. A son retour de La Chapelle-la-Reine, l'homme sort du bois et s'approche, ses joues sont égratignées et une de ses lèvres est presque ouverte. Il ne parle pas mais il écarte les bras et montre le ciel en mimant une chute.

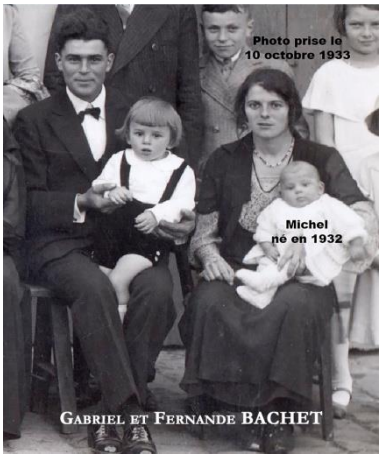


Pierre LAVAU comprend qu'il s'agit d'un aviateur américain rescapé de la forteresse volante et il veut l'aider. Mais il ne peut garder chez lui cet homme car les visites du district sont trop fréquentes et trop de gens s'arrêtent dans sa maisonnette au bord de la route. Il fait donc appel à un ami en qui il a toute confiance : Gabriel BACHET, cultivateur à Villiers.

La famille BACHET abrite l'aviateur américain James TONEY pendant 3 semaines

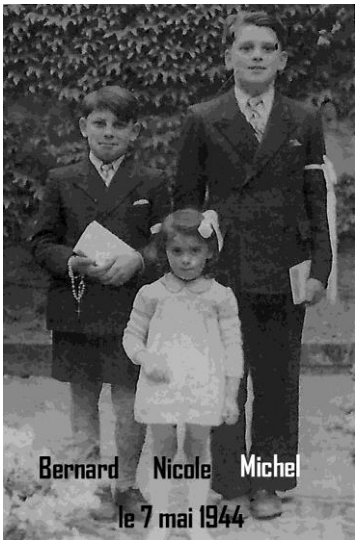


Gabriel ramène l'aviateur dans sa ferme et les problèmes se posent dès son arrivée. Impossible de communiquer autrement que par gestes. Dans la journée, il circule un certain nombre de personnes dans la ferme, venant acheter du lait, des œufs, des légumes alors l'aviateur reste à l'étage dans la chambre des parents. Il reçoit la visite des enfants Bachet, Nicole à peine 3 ans, et surtout les deux garçons Michel 11 ans et Bernard 9 ans et demi, fascinés par ce jeune homme un peu plus vieux qu'eux qui ne parle pas le français mais qu'ils considèrent vite un peu comme un grand frère. La famille décide de l'appeler « Fernand » - prénom du frère de Fernande (la femme de Gabriel) - qui passait presque tous les jours à la ferme. Sage précaution au cas où involontairement un des enfants aurait désigné l'aviateur devant d'autres personnes.



A l'époque, habite également à la ferme Denise NEVEU cousine de Mme BACHET et un commis Georges LOISEAU.

James ne descend dans la cuisine que le soir quand le portail de la ferme est fermé à clé. Il semble apprécier la nourriture française. Dans la journée, il s'occupe comme il peut. Aux USA, il travaillait dans une usine de couvre-lit, et pratiquait la couture si bien qu' il se met à broder les draps de la maison.



Le jour de Noël, les parents BACHET invitent les membres de leur famille pour le repas traditionnel. Comme la plupart des personnes ne sont pas au courant de la présence de l'aviateur, celui-ci reste allongé sur le lit, toute la journée afin de ne faire aucun bruit dans la maison ce qui aurait pu trahir sa présence. Michel et Bernard montent de temps en temps dans l'après-midi le voir à l'étage.

Qui est James TONEY ?

Les bombardements se déroulent toujours de la même façon. Les avions partent d'Angleterre traversent une partie de la France, vont faire demi-tour beaucoup plus loin que leur objectif réel et bombardent le but final à leur retour vers l'Angleterre.



James TONEY dit «Sandy» (le sablonneux) est né le 19 avril 1919 à Commerce en Géorgie aux USA. Il fait partie de l'équipage de la forteresse volante B17 appelée « One O'clock Jump » missionné pour bombarder la gare de triage de Rouen-Sotteville. James est mitrailleur arrière.

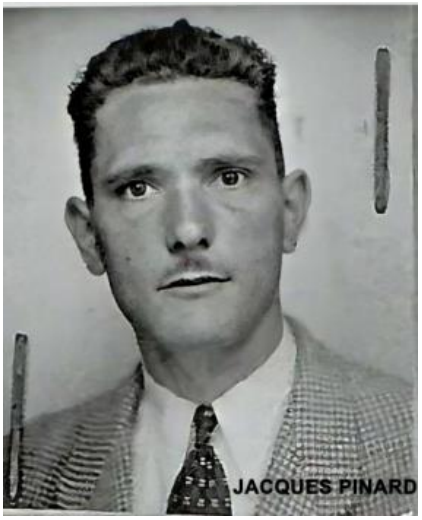
La forteresse est bombardée et abattue par 2 avions de chasse allemands volant au-dessus du B 17. L'avion explose en plein vol et se coupe en deux. James s'est extirpé de la cabine et a sauté en parachute, celui-ci s'est ouvert à 200 mètres du sol environ et s'est accroché dans les arbres. En tirant sur le harnais du parachute James réussit à toucher le sol. Il s'est caché ensuite puis le soir a interpellé un cycliste qui l'a emmené chez lui et lui a remis des vêtements civils. En effet les aviateurs partant en mission avaient sur eux de l'argent

anglais, de l'argent français, une boussole et une carte de France imprimée sur un grand mouchoir en soie.

Résistant dans l'âme, Gabriel doit trouver une filière pour que James puisse rentrer dans ses foyers. Gabriel contacte un de ses anciens camarades de l'hôpital Villemin où il était militaire en 1939-1940. Celui-ci le met en contact avec Yves PEHOOU, responsable d'un réseau parisien.

Le long périple de James TONEY pour regagner l'Angleterre

Avec l'aide de Mlle FLEURY de By Thomery, anti pétainiste, qui avait travaillé à l'ambassade américaine au poste de traductrice, le départ de James se prépare en liaison avec des contacts dans le sud de la France. Le 2 janvier, c'est un jeune homme Jacques PINARD, faisant partie du réseau Publican/Buckmaster, parlant un peu l'anglais qui vient de Paris chercher James chez Gabriel. Pour être sûr que l'homme qui se dit être Jacques PINARD est le bon contact, il présente à Gabriel un morceau déchiré d'un billet de 5 francs qui doit s'adapter exactement à la seconde partie du même billet que possède Gabriel.



A la gare de Bourron, Pierre LAVAU cache James dans le tender de la locomotive tandis que Jacques s'installe dans le train. Il récupère James à la gare de Lyon à Paris. Jacques le ramène chez lui à Saint Germain. Après s'être fait photographier, de faux papiers d'identité sont remis à James. Tout est mis au point pour la suite du voyage de James car tout doit être compris et mémorisé par lui car il n'est pas question d'avoir un programme de voyage écrit, ni des cartes, ni des horaires.

Commence alors un long voyage en train, le passage de la ligne de démarcation est difficile mais réussie grâce à des cheminots. James arrive à Dax puis à Toulouse. Dès qu'une personne s'adresse à lui, James mime qu'il est sourd et muet. James est hébergé dans une ferme près de Toulouse pendant 5 jours. Il se rend ensuite à Luchon où, le 8 janvier 1943, des contrebandiers, moyennant finances, font passer la frontière avec l'Espagne à un groupe de 12 personnes dont James. Mais les gardes civils espagnols arrêtent James à qui on avait conseillé de dire qu'il est un civil américain résidant en Suisse, James ayant avec lui son passeport américain. Après une conversation téléphonique entre les gardes civils et le consulat américain de Barcelone, James peut traverser l'Espagne jusqu'à Gibraltar et regagner ensuite l'Angleterre le 15 mars 1943.



Que sont devenus les autres compagnons de James ?

Les compagnons de James : Comme il y avait du brouillard ce jour-là, les Allemands n'ont pas pu repérer exactement où était tombé l'avion ce qui a permis à certains aviateurs de se cacher d'abord et de s'enfuir ensuite. Sur les 10 hommes de l'équipage, un 2ème aviateur saute aussi en parachute et est recueilli par Robert CHICARD à La Chapelle-la-Reine, il peut regagner ensuite l'Espagne et arriver en Angleterre. Un 3ème aviateur également en fuite a pu aussi rejoindre l'Angleterre via l'Espagne. Malheureusement pour eux 2 aviateurs sont tués et 5 autres sont faits prisonniers par les Allemands.

Après la guerre

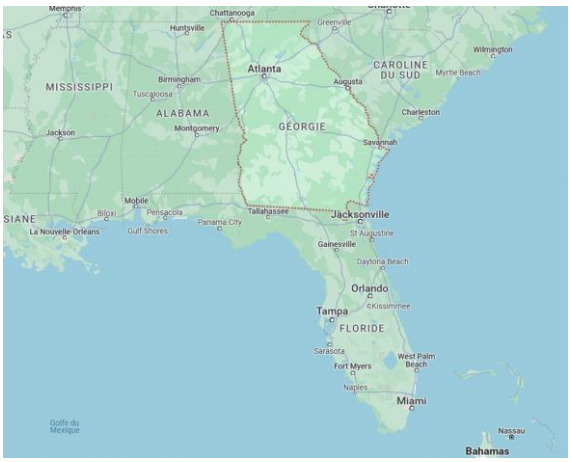
James TONEY rentre chez lui en Géorgie où malheureusement il décède dans un accident de voiture en Géorgie près d'Atlanta en 1947.

Fernande, l'épouse de Gabriel reçoit en 1947 un diplôme signé d' EISENHOWER, président des USA, exprimant sa gratitude à Gabriel BACHET qui avait aidé et protégé un soldat allié contre les ennemis.

Les moyens de communication par Internet et l'aide de Franck SIGNORILE un généalogiste « helper » (aide aux familles ayant abrité des soldats américains) ont permis de retrouver la trace de la famille de James. Bobbie WALKER petite-nièce et Wendy WALKER arrière-petite-nièce de James. Celles-ci furent ravies d'en apprendre un peu plus sur la vie de leur grand-oncle.



Bobbie et Wendy WALKER



GABRIEL BACHET RÉSISTANT

Gabriel BACHET, né le 25 décembre 1905 à Villiers, est cultivateur dans sa ferme au 13 rue de Milly à Villiers. Il se marie avec Fernande LAURENTle 02 octobre 1928. Il est père de 3 enfants. En 1939, Gabriel est mobilisé et affecté à l'hôpital Villemin à Angicourt (Oise) – hôpital qui n'existe plus aujourd'hui. Dans cet hôpital, il remarque des hommes aux idées germanophobes.



Photo de mariage Gabriel et Fernande le 2 octobre 1928

L'entrée dans la Résistance

En décembre 1942, il recueille chez lui pendant plusieurs semaines un aviateur américain James TONEY éjecté d'une forteresse volante abattue par les Allemands et il cherche un moyen pour lui faire rejoindre l'Angleterre.



Yves PEHOO

Il contacte ses amis de l'hôpital Villemin qui le mettent en contact avec un chef de groupe, membre du B.O.A. (Bureau des Opérations Aériennes) de Paris, Yves PEHOOU, pilote d'avion, chargé de rechercher des terrains possibles pour des parachutages pas trop loin de Paris. Gabriel rejoint le BOA qui trouve la situation de Villiers, entre champs et bois, un site favorable pour des opérations de parachutage.

Gabriel devient alors le chef du groupe BOA de Villiers



Il forme un petit groupe de résistants composé de membres de sa famille (Fernand LAURENT, Raymond MICHAUT) et quelques amis sûrs :

-de Villiers Théodule COMBE Marcel BOISSEAU Louis SOUMIER, Angélo CAMPIGOTTO René LEFEBVRE et Georges NAUDET.

- d'Ury Maurice DUROS et Marcel NARCY .
- De Grez-sur-Loing Pierre LAVAU et Robert GRENET de Bourron-Marlotte

Gabriel est le chef de ce groupe BOA pour lequel il reçoit des ordres transmis par un supérieur du BOA surnommé Renard.
Le BOA a 3 missions principales le parachutage de matériel destiné aux réseaux de résistance urbains, le parachutage d'agents de liaison et le renseignement.
Quatre hommes du groupe réalisent le sabotage d'un câble téléphonique souterrain utilisé par les Allemands près de Nemours, le 11 juin 1944.
Gabriel communique aux Américains la localisation de l'usine de la raffinerie de Bourron pour qu'elle soit ensuite bombardée par les Américains.
Henri DEBARD a raconté qu'il avait participé à des relevés topographiques pour l'armée américaine à la barbe des Allemands.

« En 1943, le maître d'école Marius DAVID m'a signé une dispense m'autorisant à manquer l'école pendant un mois pour aller aider un géomètre qui faisait des relevés. Je tenais la réglette graduée du géomètre, les relevés effectués ont ensuite été communiqués à l'armée américaine. Après la guerre, une personne est venue nous voir, m'a remercié en me donnant une petite gratification. J'ai reçu une petite gratification de la part du géomètre. »



Les parachutages

Un terrain de parachutage est repéré et communiqué aux autorités compétentes, il s'agit à la limite des bois, sur les champs du plateau, au lieudit le Dessous du Landy, de la parcelle ZB 128, proche d'un chemin boisé descendant au village. Le terrain est balisé par quelques personnes du groupe. Le terrain a pour nom de code « Folie collective ».

Les parachutages sont annoncés par des messages personnels de Radio Londres répétés de nombreuses fois au cours de la journée. Le soir en rentrant de l'école, Michel et Bernard BACHET écoutent ces messages personnels qui apparemment ne veulent pas dire grand-chose mais qui sont le signal attendu par les résistants pour intervenir.

Le 1er message reçu sert pour les préparatifs et le second message identique au premier ou bien la suite du début de la première phrase, indique le déclenchement immédiat de l'opération. Bernard se souvient des messages *« De la bicyclette à la pédale »* et *« C'est une folie collective »*.
Le poste émetteur nécessaire en cas d'urgence est manipulé et caché par Robert GRENET près de la carrière de Bourron où il travaille.
Un premier parachutage d'armes, de torches et de matériel radio a lieu fin 1943 réceptionné par 5 hommes du groupe BACHET.
Février 1944 parachutage d'armes et matériel avec 10 hommes du groupe.
15 juin 1944, le parachutage est précédé de l'annonce *« Deux petits fous accompagnés d'un grand fou »* pour désigner 3 parachutistes et 4 tonnes d'armes et de matériel. Participation de 12 hommes pour transporter et enterrer les 18 containers dans les bois de la pente du Crot au fer, avant que le contenu soit distribué aux résistants de Champagne-sur-Seine et à un réseau de Paris. Certaines de ces armes sont cachées au monastère des Pères Oblats à la Brosse Montceau. Le 24 juillet 1944, les Allemands torturent 5 religieux pour leur faire avouer où sont cachées les armes. Comme aucun ne parle, les 5 hommes sont abattus et leurs corps jetés dans le puits du monastère. Les autres religieux sont emprisonnés au camp de Compiègne et le 25 août mis dans un train pour l'Allemagne. Ils sont délivrés par les Américains le 1er septembre 1944 à Péronne. Le couvent est pillé.

L'arrestation de Gabriel

Gabriel est dénoncé par un agent de liaison.
Le 2 juillet 1944, les occupants d'une traction noire allemande s'adressent à deux jeunes femmes qui discutent sur le trottoir et leur demandent où habite Gabriel BACHEt, car à cette époque il n'y a pas de numéro de voirie. Le lendemain matin, vers 6 heures, les Allemands cognent à la porte de Gabriel et font rentrer deux tractions noires dans la cour et les garent dans le sens prêt au départ. Ils arrêtent Gabriel, le tabassent devant sa femme et ses trois enfants et le font monter dans la première traction.
Nicole BACHET témoigne :

Les Allemands ont tabassé papa, ils ont aussi tabassé la mère PEHOOU qui s'est trouvée projetée sur le lit. J'étais en pyjama, en haut des marches, cramponnée après la jupe de maman. Papa est monté dans la voiture, c'est cette dernière image qui me reste de lui. Ensuite, je n'ai aucun souvenir. »

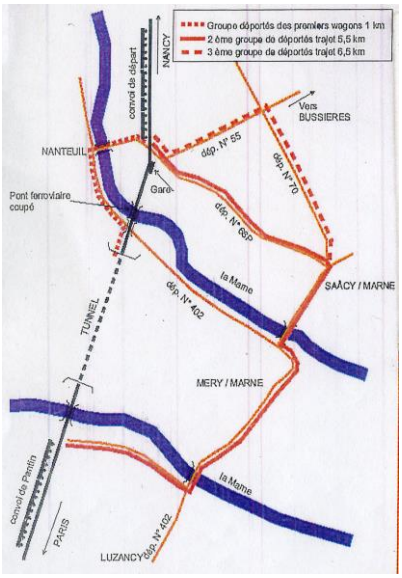
Les Allemands fouillent la maison. Ils menottent le charretier Georges LOISEAU dans la chambre du rez-de-chaussée et trouvent à l'étage la mère d'Yves PEHOOU résistante qui était venue se réfugier à la campagne avec sa bru Jeanne dite Nita, également résistante, ainsi que la petite fille Anita âgée de 4 mois. Thérèse PEHOOU est emmenée aussi dans la seconde traction. Nita couchée dans la chambre du haut, réagit immédiatement ; elle dissimule dans la couche de l'enfant des documents compromettants, cale son bébé dans le lit entre deux oreillers, ouvre la fenêtre et saute en chemise de nuit dans la rue, se tord la cheville et – la peur donnant des ailes – ignorant la douleur, se sauve par le chemin. En passant par les jardins, elle se réfugie chez Louis SOUMIER qui la cache chez lui au 31 de la rue de Milly. Pendant ce temps, Fernande BACHET a saisi la petite Anita dans ses bras en disant *« Mon bébé, mon bébé »*. Heureusement, les Allemands n'ont pas remarqué la fenêtre ouverte sur la rue. Après le départ des Allemands, Nita est revenue chercher son bébé et est repartie à Paris de peur que la Gestapo revienne à Villiers. Les Allemands fouillent la maison, ils ne trouvent pas les armes cachées dans le semoir ni le poste émetteur dissimulé dans un vieux tonneau.

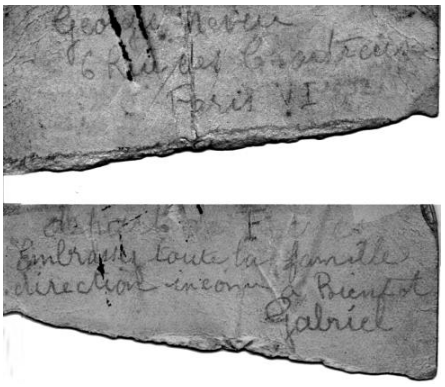


Suite à une nouvelle dénonciation, la Feldgendarmerie de Melun revient à la maison BACHET un soir de début août 44. Avant d'ouvrir la porte aux Allemands, René LEFEBVRE et Pierre LAVAU, présents à la ferme, se cachent derrière la porte du jardin avec chacun une pelle à la main. Les Allemands font mettre les mains en l'air aux deux garçons âgés de 11 et 12 ans, sans doute aussi à Fernande. Les Allemands fouillent la maison cherchant sans doute des armes. Heureusement, ils ne découvrent ni un révolver caché sous le nid d'une poule couveuse ni le poste émetteur. Ils ne vont pas dans le jardin.

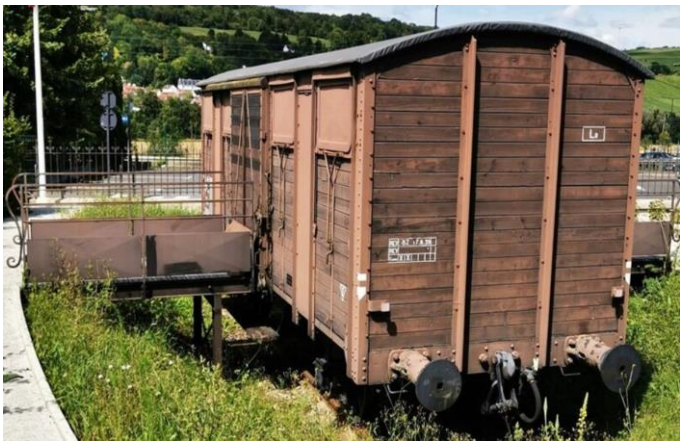
Le trajet de la France vers l'Allemagne.

Gabriel est emmené, à la prison de Fontainebleau où il subit un interrogatoire avec violence de la part de KORPF, chef sadique de la Gestapo de Melun. Gabriel est transféré ensuite au siège de la Gestapo rue des Saussaies à Paris où il subit encore la torture, puis est écroué à la prison de Fresnes.
Manifestement Gabriel, très courageux, est resté silencieux sous la torture car dans le cas contraire de nombreuses autres arrestations de membres du groupe de Gabriel auraient suivi.
Il est ensuite déporté par le dernier convoi parti de la gare de Pantin vers l'Allemagne le 15 août 1944 au matin avec 2 400 prisonniers (hommes et femmes) provenant de la prison de Fresnes et de Romainville. Le lendemain matin, le convoi est stoppé dans le tunnel de Nanteuil à cause de la voie bombardée. Les prisonniers doivent transporter à pied le lourd butin pris par les Allemands, de la plaine de Luzancy à la gare de Saâcy-sur-Marne distante de 5 km. Là, les déportés sont entassés dans des wagons à bestiaux à raison de 80 à 120 personnes par wagon.

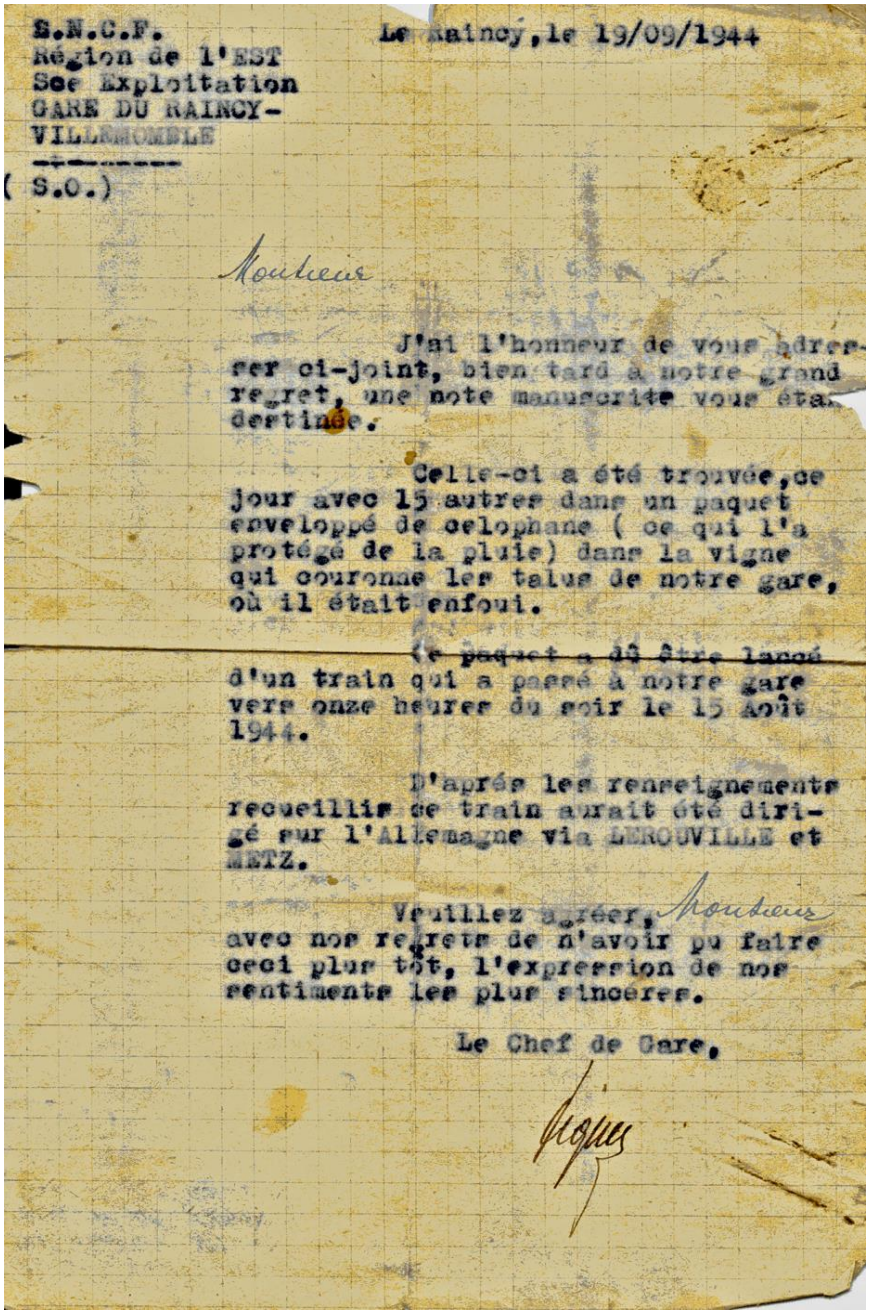




Un mémorial de cet évènement a été érigé et inauguré le 23 juin 2012 à la gare de Nanteuil- Saâcy, sous forme d'un wagon à bestiaux de l'époque, retrouvé au fond d'une gare de triage, et rénové par la SNCF grâce à des subventions et une souscription publique.
Dans le wagon où est enfermé Gabriel, une personne possédant du papier et un crayon déchire sa feuille de papier en petits morceaux. Sur l'un d'eux, Gabriel écrit *« **Départ de Fresnes Embrasses toute la famille direction inconnu a Bientôt Gabriel** »* au verso l'adresse d'un cousin à Paris 6ème. Ces quelques messages écrits sont serrés dans un petit paquet qui est jeté par une ouverture du wagon sur le talus de la voie ferrée. Ce paquet est récupéré par un cheminot le 19 septembre 1944, ouvert et chaque courte missive transmise au destinataire.



Wagon mémorial de la déportation Gare de Nanteuil-Saâcy



S.N.C.F.
Région de l'EST
Soe Exploitation
GARE DU RAINCY-
VILLEMOMBLE
(S.O.)

Le Raincy, le 19/09/1944

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, bien tard à notre grand regret, une note manuscrite vous étant destinée.

Celle-ci a été trouvée, ce jour avec 15 autres dans un paquet enveloppé de cellophane (ce qui l'a protégé de la pluie) dans la vigne qui couronne les talus de notre gare, où il était enfoui.

~~Ce paquet a dû être lancé~~ d'un train qui a passé à notre gare vers onze heures du soir le 15 Août 1944.

D'après les renseignements recueillis ce train aurait été dirigé sur l'Allemagne via LEROUVILLE et METZ.

Veuillez agréer, Monsieur avec nos regrets de n'avoir pu faire ceci plus tôt, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Le Chef de Gare,

Lettre du 19/09/1944 « j'ai l'honneur de vous adresser cijoint, bien tard à notre grand regret, une note manuscrite vous étant destinée. Celle-ci a été trouvée ce jour avec 15 autres dans un paquet enveloppé de cellophane (ce qui l'a protégé de la pluie) dans la vigne qui couronne les talus de notre gare, où il était enfoui. Ce paquet a dû être lancé d'un train qui est passé à notre gare vers onze heures du soir le 15 août 1944. S.N.C.F. gare du Raincy Villemomble. »

Les camps de prisonniers en Allemagne

Le train de Gabriel passe à Weimar le 20 août 1944.

1) Buchenwald

Il arrive le 3 septembre 1944 au camp de concentration de Buchenwald où il reçoit le matricule 77190. Il va ensuite au camp de Dora.

2) Dora

Il est envoyé au tunnel de Dora, commando extérieur du camp de concentration de Buchenwald, où sont produites les fusées secrètes A4V2 dans une usine souterraine creusée par des milliers de détenus sous la montagne en 1943.



Tunnel à l'usine de fusées du camp de Dora

3) Ellrich

Puis dès le 7 septembre 1944, il part vers le commando d'Ellrich du camp de concentration de Mittelbau où il survit grâce à la solidarité d'un autre déporté Raymond BEVAN.

4) Nordhausen

En février 1945, Gabriel dans un état de grande faiblesse, jugé inapte au travail par les SS est intégré au convoi de 1 602 malades qui partent le 3 mars 1945 au commando de Nordhausen. Comme la quasi-totalité des détenus de ce convoi, il est porté disparu le 8 mars 1945. Le camp de Nordhausen est libéré par les Soviétiques le 6 mai 1945 mais l'information n'en est pas répandue ni en France ni à la Croix-Rouge.

Article relatant le parcours de Gabriel édité dans le livre des 9000 déportés de Mittelbau-Dora

BACHET Gabriel
matricule 77190 à *Mittelbau*-Dora

Gabriel Bachet est né le 25 décembre 1905 à Villiers-sous-Grez (Seine-et-Marne), fils d'Albert et Albertine Bachet, née Vaucelle. Jeune cultivateur, c'est dans cette commune que le 2 octobre 1928 il épouse Charlotte Laurent, cultivatrice. Le couple a trois enfants, Michel, Bernard et Nicole, nés respectivement en 1932, 1933 et 1940. La famille est domiciliée au village natal. Le 5 septembre 1939, Gabriel Bachet est mobilisé et envoyé comme infirmier à l'hôpital Villemin à Angicourt (Oise). Démobilisé, il est autorisé à rentrer dans son foyer.

Selon une attestation, il rejoint dès 1941 le réseau Action de la France combattante comme agent P2, chargé de mission de 3e classe. En décembre de la même année, il recueille un aviateur américain, mitrailleur à bord d'une forteresse volante, Robert-James Toney, qui vient de sauter en parachute de son avion en flammes. Il l'héberge pendant environ deux mois avant de le confier à une filière d'évasion vers l'Espagne. À la suite de cela, il est contacté par le BOA dont il reçoit les ordres par l'intermédiaire de M. Pinard de Laigle (Orne) du réseau Publican/Buckmaster. Gabriel Bachet développe une intense activité résistante, notamment comme chef de dépôt de parachutages. C'est sur dénonciation d'un camarade, suite à des aveux obtenus sous la torture, qu'il est arrêté dans sa ferme le 2 juillet 1944 à l'aube. Il est battu et emmené rue des Saussaies, siège parisien de la Gestapo, puis interné à Fresnes.

Le 15 août 1944, alors que les troupes d'occupation harcelées par la Résistance s'apprêtent à quitter Paris encerclée par la 2e division blindée, les Allemands décident de vider les prisons et de former un dernier convoi de déportés vers Buchenwald près de Weimar en Thuringe. Gabriel Bachet figure sur la liste des 1 650 hommes qui arrivent le 20 août à destination alors que les 550 femmes sont emmenées jusqu'à Ravensbrück. Au début du voyage, il parvient à jeter un message sur la voie qu'un cheminot transmettra à son épouse. Placé en quarantaine, il devient le matricule 77190.

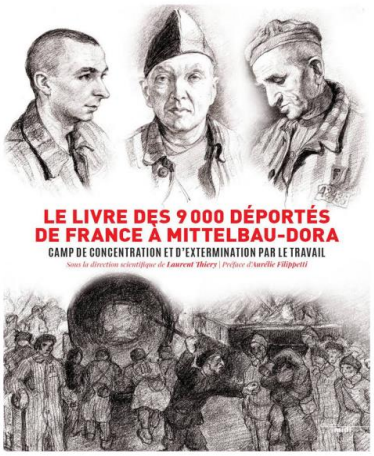
Le 3 septembre 1944, Gabriel Bachet est envoyé au Tunnel de Dora, *Kommando* extérieur de Buchenwald se trouvant près de Nordhausen au sud du Harz. Ce camp annexe cache, sous la montagne du Kohnstein, l'usine souterraine de production des fusées secrètes A4-V2, la *Mittelwerk*, creusée et aménagée un an plus tôt par des milliers de détenus dont plus de la moitié ont péri dans d'affreuses circonstances. Mais il ne la verra probablement pas car il est dirigé dès le 7 septembre vers le *Kommando* tout proche d'Ellrich-Juliushütte, créé en mai 1944 avec mission d'enfouir l'industrie aéronautique allemande. Outre la pénurie totale qui y règne, les SS commandés par leur chef Kammler font preuve d'une totale et dévastatrice sauvagerie. Gabriel Bachet fait face en comptant sur la solidarité de son compagnon d'infortune Raymond Bevan (78197), mais selon le témoignage de celui-ci, « Gaby » se trouve, en février 1945, dans un état de grande faiblesse.

Jugé « inapte au travail » par les gardiens SS, il est en conséquence intégré au convoi de 1 602 malades en partance le 3 mars 1945 pour la Boelcke Kaserne à Nordhausen. Cependant, le transport doit repartir le 6 mars avec 2 252 inaptes pour atteindre le KL Bergen-Belsen le lendemain. Comme la quasi-totalité des détenus, Gabriel Bachet est porté disparu à compter du 8 mars 1945, victime à l'âge de 39 ans de la barbarie nazie. Depuis sa déportation, sa famille est restée sans nouvelles. Seules quelques informations « fragmentaires et contradictoires » sont livrées par les détenus rentrés des camps. La tragique réalité s'imposera alors.

Courageux résistant, Gabriel Bachet fera l'objet d'une citation à l'ordre de la Division.

Sources : Bu7/2-3/1 (Buchenwald) ; DAVCC 21p420240 ; *Les cahiers de la déportation seine-et-marnaise, le dernier convoi* ; LT6/03/1945 ; Mié ; Fiche Arolsen.

Bernard Doncker



Les recherches désespérées de la famille pour avoir des nouvelles de Gabriel.

Alors que les prisonniers rentrent des camps de concentration à partir d'avril 1945, la famille BACHET n'a toujours pas de nouvelle de Gabriel.

Le 12 août 1945, sa mère écrit au ministère des prisonniers, service des déportés, signalant des informations diverses sur Gabriel et demandant leur vérification par les services d'Etat.

Lettre non datée, arrivée le 22 août 1945, adressée à Monsieur le Capitaine, écrite par la mère de Gabriel et demandant des renseignements bons ou mauvais concernant son fils.

Le 14 septembre 1945, un avis de recherche est lancé par sa femme dans le journal Libération.

A une date non précisée, Fernande reçoit une lettre écrite par Raymond BEVAN, compagnon de Gabriel au camp d'Ellrich, demandant des nouvelles de Gaby, mention de copie conforme à l'original du maire de Villiers en date du 8 mai 1946.

Le 28 janvier 1947, la mère de Gabriel demande des recherches au sujet de son fils au ministère des Prisonniers Déportés et Réfugiés.

Le 14 juin 1948, même demande que celle de la mère de Gabriel, demande effectuée cette fois par M. MOREAU à Montcourt.

Les longues démarches effectuées pour établir la déclaration de décès

Le 8 mai 1946 demande établie par sa femme en vue d'obtenir la régularisation de l'état-civil d'un « non rentré ».
Le 10 octobre 1946, le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre rédige l'acte de disparition n° 23960 de Gabriel BACHET.
Le 25 janvier 1950, l'audience du tribunal de 1ère instance de Fontainebleau établit le décès présumé de Gabriel à la date du 3 mars 1945.
Le 7 février 1950, l'acte de jugement du tribunal de Fontainebleau déclare que Gabriel BACHET est décédé à la date présumée du 3 mars 1945, que le présent jugement tient acte de décès et doit être transcrit à sa date sur les registres de l'Etat civil de la commune de Villiers-sous-Grez.
Le 10 juin 1950, demande établie par sa femme pour l'inscription de la mention *« mort pour la France »* sur l'acte de décès d'un interné politique, d'un déporté politique ou d'un déporté du travail.
A une date inconnue, certificat du commandant BRAUN, chef du réseau Publican de la France Combattante, attestant que *« Gabriel BACHET est membre du Réseau Action de la France Combattante dans la catégorie P2, chargé de mission de 3ème classe, arrêté par la police allemande pour faits de résistance, il a été emmené en déportation dans le convoi dit des 77 000, auquel j'appartenais. Gabriel BACHET a eu une attitude admirable en déportation. Il est mort au camp d'extermination d'Ellrich, entouré de l'estime et de l'affection de tous ses camarades.»*

La reconnaissance de la France

Titre de Déporté résistant

Le 18 décembre 1954 le ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre décide d'attribuer à Monsieur BACHET Gabriel, déporté résistant l'attribution du titre de « Déporté résistant ».

Croix de guerre

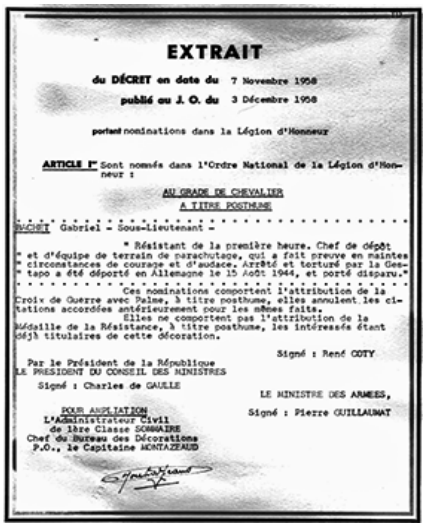


Le 29 août 1946, Gabriel est cité à l'ordre de la division FFI Ile de France pour le motif suivant : résistant de la première heure, chef de dépôt de terrain de parachutage, qui a fait preuve en maintes circonstances de courage et d'audace. Arrêté et torturé par la Gestapo, en juillet 1944, a été déporté en Allemagne en août 1944, est porté disparu. Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile d'argent.
Signature du général LEGENTILHOMME, gouverneur militaire de Paris, commandant la 1ère Région Militaire.



Légion d'honneur

Gabriel est nommé chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume par décret du 7 novembre 1958, inscrit au Journal Officiel le 03 décembre 1958. Il est indiqué comme sous-lieutenant résistant, relevant du ministère de la Terre. Le brevet a été fait le 16 décembre 1958.



EXTRAIT

du DÉCRET en date du 7 Novembre 1958
publié au J. O. du 3 Décembre 1958

portant nominations dans la Légion d'Honneur

ARTICLE 1er Sont nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

AU GRADE DE CHEVALIER
A TITRE POSTHUME

BACHET Gabriel – Sous-Lieutenant –

" Résistant de la première heure. Chef de dépôt et d'équipe de terrain de parachutage, qui a fait preuve en maintes circonstances de courage et d'audace. Arrêté et torturé par la Gestapo a été déporté en Allemagne le 15 Août 1944, et porté disparu."

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec Palme, à titre posthume, elles annulent les citations accordées antérieurement pour les mêmes faits.
Elles ne comportent pas l'attribution de la Médaille de la Résistance, à titre posthume, les intéressés étant déjà titulaires de cette décoration.

Signé : René COTY

Par le Président de la République
LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
Signé : Charles de GAULLE

LE MINISTRE DES ARMEES,
Signé : Pierre GUILLAUMAT

POUR AMPLIATION
L'Administrateur Civil
de 1ère Classe SOMMAIRE
Chef du Bureau des Décorations
P.O., le Capitaine MONTAZEAUD

Médaille de la Résistance

Elle lui est attribuée le 25 mars 1960.



La reconnaissance de la commune



Par délibération du Conseil Municipal, le 21 juin 1947, la commune a donné le nom de Gabriel BACHET à la rue où il demeurait. Une plaque commémorative est posée sur le mur de la maison située au n°2 de l'ancienne rue de MiIlly.

Depuis cette plaque est fleurie au cours des cérémonies anniversaires du 8 mai et du 11 novembre.

La famille BACHET s'est engagée également sur la question juive.

Une petite fille juive est présente chez Albert BACHET au mariage de Jean DUVIGOUREUX le 17 avril 1944, petite fille qui a joué avec Nicole Bachet à peu près du même âge. On ignore l'identité de la petite fille et la période exacte pendant laquelle elle a séjourné chez les parents de Gabriel.



La petite fille juive et Nicole



En savoir plus sur le B.O.A. (Bureau des Opérations Aériennes)

Le BOA (Bureau des opérations aériennes est animé par le polytechnicien André DEWAVRIN (alias Passy) dans la zone Nord dans l'influence des réseaux gaullistes du BCRA (Bureau Central de Renseignement et d'Action créé en 1941). Originaire du nord de la France, alias « Passy », dit également « Brumaire », André est un des premiers compagnons de Charles De GAULLE. André entre en contact avec Pierre BROSSOLETTE, alias « Arquebuse ».

Le 9 février 1943, le général De GAULLE signe l'ordre de mission d'Arquebuse en région nord pour faire connaître les directives à suivre en zone occupée en collaboration avec Brumaire et Rex (Jean MOULIN) en région sud. Les deux résistants Brumaire et Arquebuse décident de monter un bureau des opérations aériennes.

Il est constitué officiellement le 24 avril 1943 avec 4 blocs opérationnels (nord, ouest, est et centre) C'est un service centralisé sous l'autorité du délégué en France du comité national. Pour réaliser les opérations, il faut fournir au BOA des moyens de transmission et des techniciens adéquats.

Le 3 février 1944, Pierre BROSSOLETTE est arrêté en Bretagne près d'Audierne puis transféré à Rennes, ensuite à Paris au siège de la Gestapo le 19 mars. Là, il est torturé mais ne parle pas. Le 22 mars après un nième interrogatoire violent, l'absence momentanée de son gardien lui permet bien qu'ayant les mains liées, d'enjamber le bord de la fenêtre, de sauter sur le balcon du 4ème étage puis d'enjamber le balcon pour tomber sur le pavé de la cour. Il décède le 22 mars au soir au grand désespoir des Allemands qui espéraient le faire parler. La seule chose dite et répétée fut « Cela ira mieux mardi. » Que devait-il se passer d'important un prochain mardi ? Le débarquement eut lieu le mardi 6 juin 1944. En connaissait-il la date par avance ?

La famille BROSSOLETTE possède une maison à Recloses.



André DEWAVRIN



Pierre BROSSOLETTE (alias Arquebuse)

LES RÉSISTANTS DE VILLIERS
LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

Le maquis de Villiers

Après l'arrestation de Gabriel BACHET, le capitaine GAILLARDON, maire de Souppes-sur-Loing et responsable du mouvement de résistance V.P.O. (Volontaires Paysans Ouvriers) du secteur sud de la Seine-et-Marne désigne Maurice DUROS comme chef du groupe de résistants de Villiers.
Constatant que les Américains approchaient de plus en plus de notre région, les résistants de Villiers prennent le maquis, quittent leurs maisons et se réfugient dans les bois à proximité du village. Ils prennent le maquis le 17 août 1944. Ils couchent dans une cabane des Grouettes ou dans les bois. Des habitants leur portent de la nourriture.

> ***Claudine NEVEU témoigne : « En allant à Chatillon, dans le chemin mon père et moi on entend un poste de radio. Les gars du groupe de résistance étaient assis en rond, les fusils en tas, en train de manger en écoutant la Radio Londres. Gisèle POIRIER et moi on va leur porter à manger tous les jours dans un panier, dans le bas de Chatillon »***
> ***Raymond CHAMPION témoigne : « Jacques CHARPENTIER et moi, on allait ravitailler les résistants en soupe et pinard chez Maurice HUREAU. On faisait la livraison avec une brouette. Les résistants étaient aussi dans les cabanes sur les Grouettes. »***

Les actions des résistants de Villiers

Avec Gabriel BACHET, ils ont tous participé aux parachutages de février 1944 et juin 1944 à Villiers. Ils ont caché des armes et munitions en attendant qu'elles partent dans les réseaux de résistants ; ils ont pris le maquis le 17 août 1944 ; ils ont capturé 4 miliciens, piloté les troupes alliées jusqu'au Loing le 23 août 1944 et ont assuré, en liaison avec les forces américaines, des opérations de nettoyage de la région de Villiers-sous-Grez et en forêt de Fontainebleau. Ils rentrent dans leurs foyers le 1 septembre 1944.
Ils recevront tous à partir de 1948 un certificat d'appartenance aux FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) pour services validés du 1er juin 1944 au 31 août 1944.

Qui sont les FFI de Villiers ?

Marcel BOISSEAU



Marcel est né le 26 mai 1913 à Recloses, il épouse Jeanne SOUMIER de Villiers, le 7 janvier 1936. Ils auront trois enfants.
Mobilisé en septembre 1939, Marcel est fait prisonnier en mai 1940 et détenu dans les Ardennes. En août 1941, sa femme Jeanne se rend en train dans les Ardennes avec deux vélos. Marcel réussit à s'évader du camp et leur retour se fait à bicyclette, dans la clandestinité. Arrivé à Villiers, il se cache chez Marc PAMPIN beau-frère de sa femme, au 24 rue René Lefebvre. Dans la journée Marcel travaille dans les bois tout proches et revient le soir coucher chez Louise sa belle-sœur.
Le 5 juillet 1944, il assure une liaison à Brunoy. Le 24 août 1944, Marcel BOISSEAU arrête 3 autres miliciens et un lieutenant de la LVF (Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme) favorable aux Allemands. Il participe à différentes actions de police et patrouille en forêt de Fontainebleau. Jeanne, sa femme, transportait des messages cachés dans sa bicyclette.

Louis SOUMIER



Né le 28 juillet 1905 à Villiers-sous-Grez, il épouse Suzanne NAUDET le 16 décembre 1930. Ils auront deux enfants. Louis est négociant en beurre et fromage, il habite au 31 rue de Milly (actuelle rue Gabriel Bachet).
Il se rallie à la résistance le 10 janvier 1943 et participe aux opérations du groupe de Villiers.

Théodule COMBE dit Théo



Né le 29 mars 1913 à Villiers, Théo est d'abord cultivateur puis chauffeur de camion. Il se marie avec Andrée HUREAU le 20 novembre 1934. Ils auront deux enfants. Théo parlait peu de cette période de sa vie même à sa proche famille. En témoignage de son appartenance à la résistance une boîte de balles de mitrailleuse cachée dans le mur d'un jardin de Théo, retrouvée par hasard quand le mur s'est effondré suite aux gels et aux dégels.

René LEFEBVRE



Il est né le 18 octobre 1911 au Mée-sur-Seine. Il se marie avec Madeleine MEURIER de Villiers le 23 décembre 1933. Ils auront 3 enfants. Il est cultivateur.
Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier et emmené en Allemagne d'où il réussit à s'évader. Il revient à Villiers et se cache dans une maison amie au 8 rue de l'Eglise. Il a une haine farouche des Allemands. Il se joint au groupe BOA (**B**ureau des **O**pérations **A**ériennes) de Villiers, participe à toutes les actions du groupe et également au sabotage du câble téléphonique souterrain près de Nemours. Il est tué par les Allemands le 18 août 1944 dans une rue de Villiers.

Maurice DUROS



Né le 7 octobre 1907 à Paris, Maurice alias «Daguet » ou « Paco », il est domicilié à Ury où il est entrepreneur de peinture. De fin février 1943 à juin 1944, il fait partie du groupe BOA de Villiers.
Après l'arrestation de Gabriel BACHET par les Allemands, le capitaine GAILLARDON du mouvement VPO du secteur sud de Seine-et-Marne, le nomme chef du groupe BOA de Villiers. Il récupère des armes et recrute des hommes du 7 juin 1944 au 31 août 1944. Il rentre chez lui le 1er octobre 1944.

Fernand LAURENT



Né le 12 février 1911 à Villiers-sous-Grez, demeurant à Larchant, il se marie et aura deux enfants. Il rallie la Résistance le 10 janvier 1943. Comme employé ferroviaire, il dépend de la gare de Bourron-Marlotte. En plus des actions du groupe, il participe au sabotage de la bifurcation de la ligne de chemin de fer de Bourron à Malesherbes.

Marcel NARCY



Né le 2 octobre 1913 à Paris, il habite Ury où il est scieur de bois pour les Eaux et Forêts de Fontainebleau.
Pour détention d'armes, il est arrêté le 9 juin 1943 par la police d'Etat. Il est interné au camp de Romainville puis à Compiègne et est déporté à Baden Baden d'où il s'évade le 27 octobre 1943. Il revient d'Allemagne, et il est accueilli par M. HARRET, au restaurant du roi de pique à Fontainebleau puis il rejoint le groupe BOA de Villiers.

Sans être reconnus comme FFI ils ont aidé la résistance



Ainsi **Pierre LAVAU**, employé des chemins de fer, a secouru l'aviateur américain tombé dans les bois, participant ainsi aux actions du BOA représenté à Villiers par Gabriel BACHET. Pierre LAVAU a été cité à l'ordre de la SNCF pour sa belle conduite en décembre 1942. Citation et décoration qui lui sont attribuées en juillet 1945.
Ont aussi aidé le groupe BOA de Villiers, **Raymond MICHAUT**, **Angelo CAMPIGOTTO** et **Robert GRENET**.

Parlant de son frère Angelo, Joséphine CAMPIGOTTO témoigne : « Pendant la guerre, Angelo habitait avec Denise au Petit Nice. Il y avait des armes pour la résistance, cachées sous le plancher de la maison. Dès qu'une voiture passait, Angelo allait se cacher dans les bois derrière la maison. Angelo a participé à la résistance avec le groupe de René. LEFEBVRE, sa mère Marguerite était très inquiète pour lui.

Un résistant des Forces Françaises Libres (FFL)

Pierre LIBERMANN dit Jean MERCURE

Pierre est né le 27 mars 1909 à Paris. Pierre et son épouse Jacqueline JEANNEROT ont un logement à Paris mais ils résident souvent à Villiers au 23 de l'actuelle rue René LEFEBVRE. Ils sont tous deux acteurs de théâtre.



Il est mobilisé le 22 août 1939 au 4ème régiment de hussards et démobilisé le 28 juillet 1940 à Buzançais (Indre). Il se rend d'abord à Lyon, travaille pour gagner de l'argent puis passe la frontière espagnole le 12 novembre 1942. Il est arrêté puis interné au camps de Miranda pendant une courte période. Il quitte l'Espagne par bateau et rejoint l'Angleterre le 6 juin 1943. Il s'engage volontairement pour la durée de la guerre au titre des Forces Françaises Libres à Londres le 21 juillet 1943, il est affecté aux forces terrestres. Il débarque à Bayeux le 1er août 1944, participe avec les missions militaires de liaisons administratives à la campagne de France, en Normandie, en Bretagne, à Paris, à Strasbourg. Il est démobilisé le 30 juillet 1945.

La médaille commémorative des Services volontaires dans la France Libre des FFL Forces Françaises Libres lui est attribuée le 28 novembre 1990.



FORCES FRANÇAISES LIBRES

ACTE D'ENGAGEMENT

No. de l'engagement 5311 D

Par devant nous, (1) Commandant Pons suppléant légal de l'Intendant Militaire représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françaises Libres, a comparu M. (2) LIBERMANN Pierre dit Jean MERCURE

M. (2) LIBERMANN Pierre dit Jean MERCURE a déclaré :

—avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libres ;

—s'engager à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces Françaises Libres pour la durée de la guerre actuellement en cours plus trois mois.

Le présent engagement est définitif sous réserve :

1° du résultat favorable de l'examen médical ;

2° de l'accord de l'Etat Major Particulier du Général de Gaulle ;

lesquels devront être obtenus dans un délai maximum de 42 jours.

A Londres le 21 juillet 194 3

vingt et un juillet mille neuf cent quarante trois

Le (4) le suppléant légal de l'Intendant Militaire

Lu et approuvé (3)

Lu et approuvé

L'engagé

Signature de deux témoins

Le présent contrat est devenu définitif à la date du

L'INTENDANT MILITAIRE

(1) nom de l'Intendant Militaire ou de l'Officier en faisant fonction.
(2) nom et prénoms de l'engagé.
(3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé.
(4) Grade et nom de l'Intendant ou de l'Officier en faisant fonction.
L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :
L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau des Effectifs.
L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

55805

(28087) Wt.P.1918/119 10,000 (2 sorts) 8/43 A.& E.W.Ltd. Gp.685

LA LIBÉRATION

ENFIN LA LIBÉRATION !

Les FFI de Villiers, dirigés par Maurice DUROS alias « Daguet » prennent le maquis le 17 août 1944 et se réfugient dans les bois près du village en direction du plateau de La Chapelle. Des habitants leur portent de la nourriture.

Les combattants de la Libération

Répondant au 2ème appel du général De GAULLE, en date du 7 août 1944, demandant aux Français où qu'ils soient de combattre par tous les moyens dont ils disposent, d'aider les alliés et de soutenir les Américains dans leur progression à travers la France, deux jeunes gens André SURGET et son copain Henri SIMONIN rejoignent les FFI de Villiers et prennent le maquis. Ils logent dans la cabane au marquis sur le plateau des Grouettes, assistent de loin au combat du 22 août à La Chapelle-la-Reine et aident les Américains à rejoindre Grez-sur-Loing.

Les missions de reconnaissance des Américains.

Le 17 août 1944, quelques véhicules américains dont 1 GMC et de petites voitures sont venus en zone encore occupée par les Allemands, en reconnaissance. Ils sont passés d'abord à Achères, puis à Ury, à Recloses et à Bourron. A Bourron, les soldats américains ont fait prisonnier deux soldats allemands qui faisaient leurs courses chez le fromager.

> ***Témoignage de Raymond MORTIER : « Vers le 20 août une estafette américaine sur une moto, venant de la route de Larchant a fait demi-tour aux trois tilleuls et est repartie en direction de Larchant. »***
>
> ***Témoignage d'André SURGET : « Le 17 août 1944 quelques véhicules américains dont 1 GMC et de petites voitures sont venus en zone encore occupée par les Allemands, en reconnaissance. Ils sont passés d'abord à Achères, puis à Ury, à Recloses et à Bourron. »***

La bataille de La Chapelle-la-Reine, le 22 août 1944

Pour que les troupes allemandes puissent traverser la Seine au pont de Valvins et progresser en direction de l'est de la France, les Allemands décident de faire à Butteaux, hameau de La Chapelle-la-Reine, une attaque contre les troupes américaines venant de Malesherbes et suivant la route nationale 51. Le 21 août les Allemands du 1010ème régiment de la Werhmacht donnent des consignes aux habitants pour le lendemain, leur demandant de rester chez eux dans les caves et d'ouvrir les fenêtres. Les FFI de La Chapelle essaient en vain de prévenir par radio les Américains de l'embuscade.
Depuis longtemps les Américains du XXème corps d'armée commandé par le général PATTON, 5ème division d'infanterie, 10ème régiment d'infanterie, avançaient sans rencontrer de résistance allemande. Trois chars tigres allemands cachés sous des arbres, appuyés par 2 gros canons, 12 petits canons et de nombreuses mitrailleuses derrière les meules, attendent avec 400 soldats les premiers véhicules américains au passage à niveau de Butteaux. Vers huit heures, la tête du convoi américain composée d'une jeep transportant deux gradés et deux chars est détruite et leurs occupants tués. Les Américains ripostent aussitôt, envoient des obus fusants, des obus percutants, des balles incendiaires pour atteindre les soldats allemands cachés derrière les meules de blé et les tas de paille. Les combats cessent vers 18 heures.

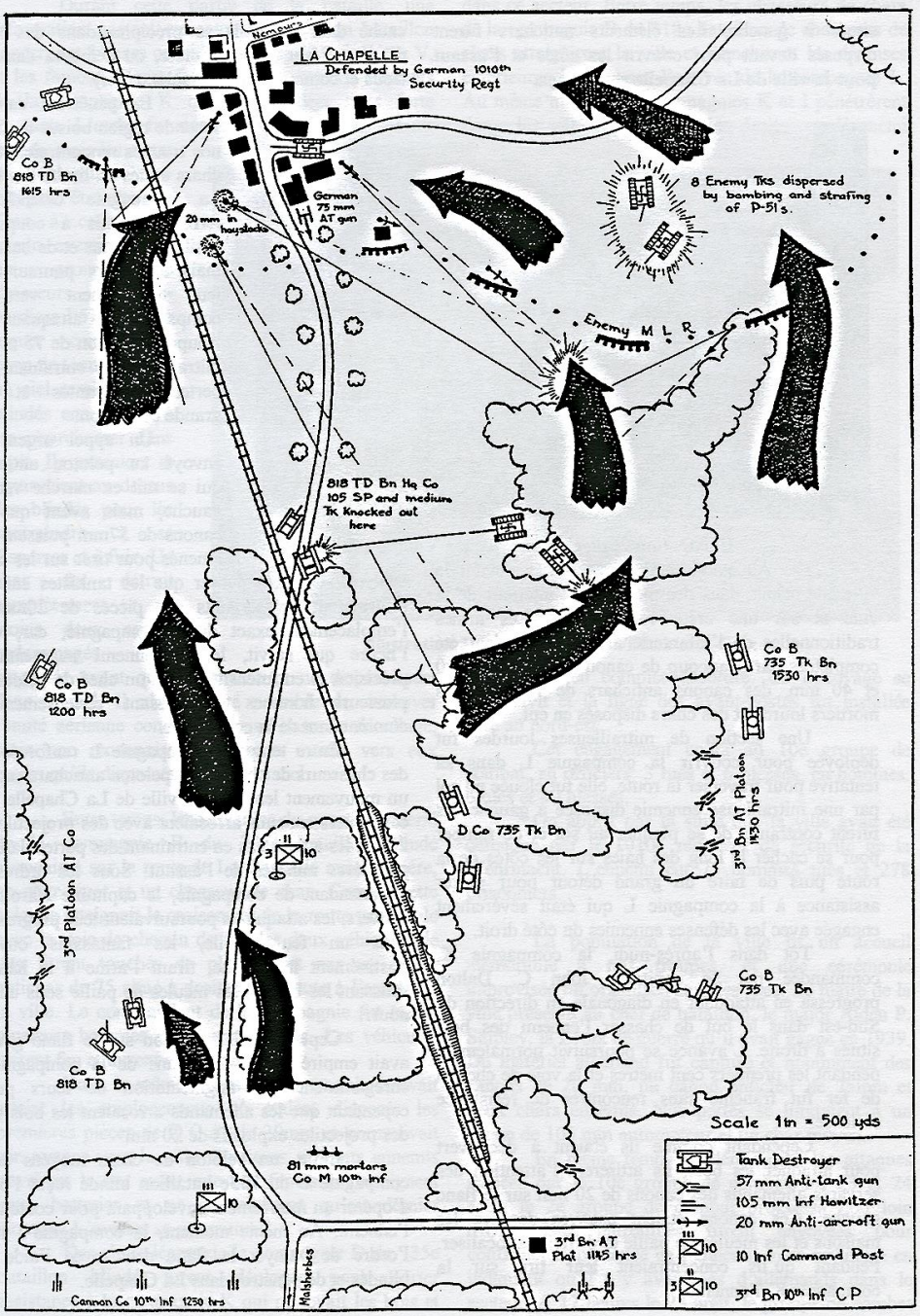
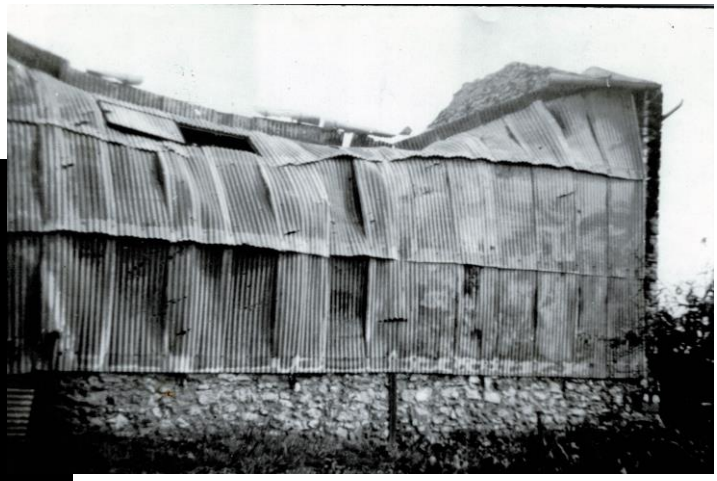


Illustration 1: Plan de la bataille de La Chapelle-la-Reine.

Résultat pour les chapelains :
1 habitant de La Chapelle tué, 3 blessés légers, presque toutes les toitures de Butteaux détruites. En feu : trois hangars, une bergerie et ses moutons et 17 meules.
Pour les Américains : 9 morts et 46 blessés
Pour les Allemands : 75 morts, des blessés et 277 prisonniers



Char américain renversé au passage à niveau de Butteaux



Le hangar détruit de la ferme à VINCENT

Le bruit de la bataille qui dure toute la journée s'entend depuis Villiers, Ury, Recloses, Achères.

René AMIOT : « Le 22 août 1944, on entendait de Villiers, les automitrailleuses américaines avancer et tirer en direction des Allemands à La Chapelle.»
Raymond MORTIER raconte : « Le 22 août, on entendait le canon sur La Chapelle. Tous les Allemands qui étaient dans le parc à DUMESNIl à Larchant, se sauvaient avec leurs camions et les camions se rentraient dedans. Le 22 au soir, dans la rue, le père FANICHET renseignait les Boches sur la route pour repartir vers l'Allemagne. »
Gérard PASMANT parle aussi du 22 août : « Il faisait maintenant nuit, et venant de la route de Larchant, la troupe de choc en débâcle arrivait sur la place de Villiers. Le matériel était plein de poussière, les hommes débraillés, fatigués, ahuris de la canonnade de la journée ; où est la belle armée victorieuse que je voyais défiler rue de Rivoli ? Quelle décadence ! Tous les véhicules avançaient lentement un peu en désordre, comme mutilés : camions, canons, half-tracks dégageaient des odeurs de poudre. La caravane d'éclopés tournait au carrefour, en direction de Bourron-Marlotte. Quatre chars panthère ou tigre, de mauvaise mine, essayaient de suivre le rythme. Lorsqu'ils arrivèrent sur la place, je m'aperçus qu'il y en avait un en panne, et qu'un de ses frères le tirait avec beaucoup de difficultés. Ils prirent le virage avec prudence et hésitation. Une fois dans la ligne droite, ils disparurent dans la nuit, et ce sera la dernière fois que nous verrons nos occupants. »

L'arrivée des Américains, le 23 août 1944

Les troupes américaines après être cantonnées le 22 au soir à La Chapelle prennent la direction de Villiers le 23 au matin afin de traverser le Loing à Grez.

Récit de Jean PRZYBYLSKI : « Au matin du 23 août Villiers est ensoleillé. Un avion d'observation tourne au-dessus du village. A l'entrée de celui-ci sur la route de La Chapelle-la-Reine, un groupe de résistants armés déploie un grand drapeau tricolore. Trois jeeps chargées de soldats descendent en trombe la côte de La Chapelle, entrent sans ralentir dans le village, obligeant les villarons à s'écarter. J'apprendrai bien plus tard qu'ils se sont arrêtés sur la place, ont embarqué deux ou trois résistants et ont filé ensuite vers Grez-sur-Loing où le pont du Loing était coupé.

Quelques instants après, des soldats apparaissent au pied de la côte de La Chapelle, ils sont en file indienne, n'utilisant ni la route, ni le chemin de Milly, ils descendent entre les vignes (à cette époque toute cette zone n'était plantée que de vignes et le sentier qu'ils ont tracé restera visible jusqu'au printemps 45).

C'est le père DEBARD à la fenêtre très haute de son grenier qui le premier a vu les Américains descendre le bas de la côte de La Chapelle et a crié « Ça y est, les Américains arrivent ! ».

L'infanterie va alors traverser le village, acclamée par les Villarons. Puis ce seront des convois de véhicules en tous genres, chargés ou non de soldats, qui vont traverser Villiers avec de nombreuses pauses, ce qui permettra aux Villarons de les regarder, les toucher, essayer de leur parler et bien sûr de leur servir généreusement à boire !

Une colonne de chars Sherman traversera aussi le village en y faisant une longue pause. Les soldats « cassent une croûte ». L'un d'eux me tend son quart, que c'est bon ! C'est de l'eau dans laquelle il a versé un petit sachet de poudre d'orange. Et alors, cela va être pour nous, la découverte avec bonheur des boîtes de ration K (conserves, chewing gum, confiserie, boisson en poudre et cigarettes blondes auxquelles nous les ados, allons rapidement goûter !!!). »

Photos de la libération de Villiers-sous-Grez











André SURGET : *« Le 23 août 1944, les gars de la résistance de Villiers avaient rejoint les Américains à la Chapelle, le matin on venait vers Villiers et on a vu arriver vers la mare assieuse, Jacqueline PELLETIER avec son vélo qui venait aux nouvelles et Tintin (Jules BEAUVAIS) avec sa voiture à cheval. Les jeeps américaines avec les résistants ont traversé Villiers en trombe pour s'arrêter à Grez où le pont avait sauté. En arrivant à Villiers les drapeaux étaient aux fenêtres et les habitants attendaient les soldats avec des bouteilles. »*

***Raymond MORTIER* : « *Le 23 c'est le passage de jeeps et de gars à pied et la Résistance sur les jeeps avec les Américains dont André SURGET, Robert SOUMIER, et d'autres, quelques camions et ensuite les chars. Les fantassins traversaient le pays à pied, ils prenaient de l'eau, ils remplissaient leurs bidons d'eau et laissaient le vin, ils mordaient les pommes vertes dans la côte de La Chapelle. Les gradés américains prenaient l'apéro chez Camille PLÉ. Nous, on n'avait jamais vu de chars.* »**



Photo montage

Les chars américains passent à travers champs et laissent leurs empreintes visibles pendant plusieurs années à La Mare Assieuse. Les chars se regroupent pour traverser le village par la route.

Le village pavoisé

Après l'arrivée des Américains certaines personnes ont mis des drapeaux à leur porte ou leur fenêtre. Armand CHARPENTIER, René FAUVET et Marcel LOISEAU montent un drapeau à l'intérieur du clocher. Raymond MORTIER âgé de 9 ans et demi, tenu par Armand a accroché le drapeau sur le clocheton au-dessus de la pendule près de la trappe. Le béret de FAUVET a déroulé tout le toit et est tombé par terre. Dans le clocher il y avait des échelles à moitié pourries et plein de fagots, les hommes faisaient brûler des feux de Bengale pour s'éclairer, c'est un miracle que cela n'ait pas mis le feu dans le clocher.

Conséquences inattendues de la Libération

La joie est très grande pour tous les habitants, le village est libéré sans combat, sans violence. Marcel PLÉ très malade depuis longtemps, se sentant à l'agonie, demande à Joséphine qui travaille chez lui, de regarder quels véhicules bruyants passent dans la rue. Joséphine lui dit : « *Ce sont les Américains* » Il lui répond alors « *Je suis content, je peux mourir* ». Effectivement, il est mort, tranquillisé, le lendemain soit le 29 août.

Peu après la libération, un Américain s'est présenté chez René MILANDRE comme étant son lointain cousin. Comment cet américain avait-il trouvé ce lien de famille avec des habitants d'un village gâtinais ?

L'armée américaine s'installe dans le village

Les dépôts de matériel et munitions

***Raymond Mortier :* « *Tout le long de la route de Busseau, la route de La Chapelle, la route de Bourron à travers champs, à la croix Bûchette, partout des obus de canon. Les dépôts de munitions avançaient à mesure que le matériel avançait également.* »**

René Amiot témoigne : ***Après la libération, des canons américains avaient été mis près du hangar à Michel FRAIX dans la pointe le long du grillage, une dizaine de canons 105 et 155 étaient dans les Rouillères pour tirer sur Valvins et ensuite les Américains les ont emmenés dès la bataille de Valvins terminée. Les Allemands n'ont pas tiré sur Villiers.***

Beaucoup de la terre du Murger arrivait dans le pays et jusque dans les Sables, transportée par les roues des convois. Nombreux convois fin août. Le 25 ou 26 août un fort orage, ensuite pluie continuelle pendant plusieurs jours, 10 cm de boue dans le pays avec les camions qui roulaient dedans. Un char américain s'était embourbé en faisant de nombreuses ornières dans un de nos champs sur le plateau.

Il y avait des munitions américaines dans notre champ le long de la route de La Chapelle après le carrefour à droite, dans le champ en contrebas, et au chemin de la châsse. »



Les troupes américaines dans les bois de Villiers-sous-Grez

Des gens du village avaient ramassé des munitions dont ils se débarrassaient ensuite : une bombe posée sur une roche au premier virage de la route de Larchant, des obus près du mur du cimetière. Les enfants cherchaient les fusées à parachute. Ils roulaient le parachute en boule et l'envoyait au lance-pierre, ça éclairait en brûlant. Bien sûr les parents n'étaient pas au courant.

Raymond MORTIER raconte : ***« L'armée américaine était logée dans le chemin de Milly (des noirs) et sur le Larry, ensuite la 2ème DB sur le Larry. Ils s'entraînaient à lancer des poignards dans les arbres. Des tentes américaines étaient plantées dans le chemin de Milly et en haut de la côte d'Ury à gauche. Une guérite montée sur la place, où il y a les pancartes indicatrices, servait de central téléphonique. La guitoune est restée environ un mois sur la place. J'apportais des tomates aux soldats, je recevais du chocolat, du chewing-gum, des cigarettes, des pâtes de fruits... »***

Rolande FLEUREAU : *« Maman nous avait envoyé avec Denise travailler dans la vigne sur la route d'Ury, il y avait des noirs américains de chaque côté de la route et on travaillait dans la vigne avec ma sœur sans relever la tête et sans les regarder. Maman ne s'occupait pas si on avait peur, elle nous envoyait travailler ! Les soldats noirs cherchaient des femmes. Ils cherchaient aussi de la goutte mais on ne leur en a pas donnée. »*

Gérard PASMANT : *«Autour de Villiers toutes les routes étaient devenues de véritables campings géants où vivaient, couchaient, s'entraînaient les troupes fraîches arrivées de l'ouest. Nous avions reçu quelques soldats chez nous, et leuravions cuisiné des pommes de terre sautées. Ils s'étaient régalés et ne savaient comment nous remercier car pour manger ils n'avaient que des rations en boîte.»*

Jacqueline PELLETIER raconte un accident mortel après la libération : *« Le 9.09.1944, Arthémise NAUDET a été renversée et tuée sur la place de Villiers, devant chez Camille PLE, par un camion américain qui a reculé et n'avait pas vu Arthémise avec sa brouette. C'était à l'heure du repas et comme souvent Arthémise revenait avec sa brouette chargée d'herbe pour ses lapins. Dans l'accident, la brouette aussi a été renversée et les pêches cachées sous l'herbe aux lapins roulaient dans le caniveau. Arthémise est morte sur le coup.» Elle avait 68 ans.*

Témoignage inattendu du 30 mars 2025 d'Alix TARDIEU (née en 1936) fille de Jean TARDIEU , recueilli par Isa MERCURE: *« Quant à moi petite fille, j'ai passé un hiver à Villiers et je pense que ça devait être 41, peut-être parce que j'allais à l'école. J'avais donc au moins 5 ans, j'allais à*



l'école de Villiers à l'école communale et il y avait un maître qui était très connu parce qu'il était très sévère et donnait des coups de règles sur les doigts, ce qui se faisait à l'époque. Il n'était pas sympathique du tout. Je ne me plaisais pas du tout. Ma famille m'a appris à faire des bâtons, au moins c'était ça? Et puis bon, les années passent. Je retourne à Paris, vivre chez mes parents et je vais à l'école. En 1944 on annonce l'arrivée des sauveurs et aussi beaucoup de choses dangereuses en ville. On a bloqué les deux grands-mères et la petite fille à Villiers au printemps et été 44. La maison était située sur la petite place des trois tilleuls. Elles voyaient très bien toutes les rues qui passaient par là. Et elles avaient vues partir d'un côté vers la droite disons les Allemands. Et ça s'est passé dans l'espace d'une nuit, au matin les Américains, c'était les Américains.



Ma grand-mère a eu jusqu'à 40 poules. A Villiers j'échangeais des œufs contre des choses que les Américains nous apportaient, c'était des pâtes de fruits et puis aussi je me rappelle de café soluble et du chocolat une sorte de chocolat enfin des trucs comme ça et c'était merveilleux pour nous. Mes parents avaient acheté ce qui était quelque chose une sublime 202 Peugeot c'était une petite voiture mais à 4 places et qui marchait très bien et alors il l'avait planqué dans une grange que ma grand-mère avait à côté de sa maison et c'était dans la rue de l'église. Cette voiture est restée dormir pendant toute la guerre, et quand les Allemands sont partis justement cette fameuse nuit ils ont fait sauter la porte de la grange et ils ont essayé de faire partir la voiture. Ils n'y sont pas arrivés. Donc mes parents ont récupéré leur voiture à la libération et ils l'ont gardé encore des années, on a même été en Italie avec. »

On ne sait pas à quelle date les troupes américaines ont quitté le village.

LA DÉBACLE ALLEMANDE

La nouvelle du débarquement des troupes alliées du 6 juin 1944 sur les plages normandes, se répand vite dans la France occupée malgré l'interdiction d'écouter les radios étrangères.





Le général PATTON s'entretient avec des parachutistes américains.

Ainsi le 7 juin 1944, vers 16 heures, Armand RAPINE, le père du maire du village annonce le débarquement des Américains en Normandie à Aimé MORTIER qui était dans le passage VOCELLE, rue de Milly. De même le père FANICHET sur son vieux poste de radio a appris la nouvelle du débarquement et le lendemain matin il en informe la famille AMIOT en allant chercher son lait à la ferme.

En juin et août 1944, la progression des troupes américaines sous le commandement du général PATTON est lente à travers la Normandie, le val de Loire et la Beauce. Les troupes allemandes reculent en direction de l'est de la France en livrant des combats stratégiques pour faire sauter les ponts sur les fleuves.

Les Allemands récupèrent les voitures automobiles pour s'enfuir

Des soldats allemands obéissant aux ordres combattent jusqu'au bout ; d'autres comprenant que la défaite est proche préfèrent se rendre, se cacher ou s'enfuir. Pour se sauver des soldats allemands volent des bicyclettes, des voitures automobiles, des charrettes attelées à des chevaux.

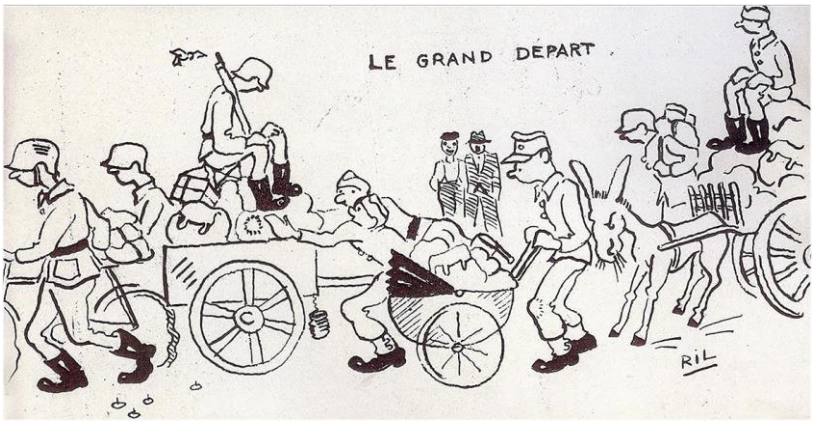
***Christian MILANDRE :** « Papa qui travaillait dans les champs près du village a vu passer une charrette à cheval transportant des soldats allemands qui se sauvaient ».*

Témoignage de Raymond MORTIER : « Le 22 août au soir, les Allemands sont passés dans le pays avec du matériel motorisé en se sauvant. Ils ont pris la voiture automobile de Lucien DUVIGOUREUX et de Pierre FRAIX. Pierre avait démonté les roues de sa voiture, les Allemands l'ont obligé à remonter les roues et sont partis avec sa voiture.

Heureusement Pierre a pu récupérer sa voiture quelque temps plus tard.»

Voiture vraisemblablement abandonnée suite à une panne sèche.

Témoignage de Joseph PRYZBYLSKI : ***«Henri BOUREILLE avait une voiture que Raymond COLIN,ancien mécanicien était en train de réparer dans le passage rue de la Chapelle, devant sa forge. Les Allemands étaient aux trousses de BOUREILLE pour lui confisquer sa voiture et s'enfuir avec.Henri arrive et fait démarrer sa voiture à toute allure, Raymond COLIN cramponné sur le marchepied et une main dans le moteur. BOUREILLE est rentré à toute allure dans le tas de fourrage d'Edmond HUGUET route de La Chapelle, là où il y a maintenant le hangar dans les champs. La voiture était planquée, les deux compères sont sortis du tas de fourrage un peu plus tard et sont rentrés à pied au village en sifflotant…»***



L'armée allemande se cache dans le village

Vers la mi -août 1944, les Allemands sont en retraite. Ils se déplacent la nuit pour ne pas être repérés et se cachent le jour pour dormir. Villiers est choisi comme étant une halte de l'armée allemande.

Gérard PASMANT raconte : ***« Un matin vers 4/5 heures les soldats allemands et tout leur matériel de guerre envahissent le village. La sonnette de notre porte d'entrée dans la cour carillonnait, réveillant toute la famille. En allant ouvrir la porte, on n'entendait que des hurlements en allemand. Le village était submergé par le vacarme des moteurs. Dans la ruelle beaucoup de soldats allemands et leur matériel de guerre, camions, canons, autochenilles dans la rue. Des chars partout. Comme ils ne voulaient pas que les avions alliés repèrent leur matériel en plein jour, ils faisaient vider toutes les granges, remises , etc. du matériel agricole qu'elles contenaient pour y cacher leurs engins militaires……Puis les soldats allèrent dans des greniers ou autres lieux tranquilles pour se nicher et dormir.***
La journée se passait calmement mais nous ne savions pas pour combien de temps ils étaient là.
Dans la soirée, après quelques mouvements d'hommes en uniforme, les hurlements allemands s'accentuaient. La nuit commençait à tomber, les moteurs ronronnaient de nouveau dans le village, tout vibrait. Les véhicules commencèrent à s'ébranler lentement, le bruit des chenilles se distinguait parmi les autres. L'immense caravane disparut dans le soir, se dirigeant vers Bourron-Marlotte pour rouler toute la nuit. Villiers était bien soulagé ! »
Témoignage de Jacqueline PELLETIER : ***« Pendant la débâcle allemande, en août 1944, un matin, vers 4 heures, des allemands ont tapé violemment au portail de la rue. Papa est allé ouvrir, des soldats allemands voulaient entrer dans la ferme. Ils sont rentrés avec des chevaux, des canons qu'ils ont cachés sous la remise au bois et sous la grange. Ils ont très rapidement caché leur matériel avec les bottes d'avoine qui venaient d'être engrangées. Puis ils se sont couchés sur les tas de bottes et ont dormi toute la journée. On ne disait rien mais on n'en menait pas large… Les soldats et leur matériel sont partis le soir dès la nuit tombée. »***

La mort de René LEFEBVRE

Le 18 août 1944, quatre résistants dont René, armés de fusils et de révolvers reviennent de Bourron avec une voiture réquisitionnée. Entendant une voiture allemande arriver derrière eux, la voiture des résistants pénètre dans le passage au 6 de la rue Brûlée. René veut tirer sur les Allemands, ses camarades l'en dissuadent mais il ne les écoute pas. Il sort dans la rue, tire avec son revolver sur la voiture allemande qui vient de passer. Les Allemands ripostent aussitôt, René tombe touché en plein cœur. Les occupants de la voiture allemande roulant en direction de La Chapelle tirent ensuite sur toutes les portes et tous les portails craignant une nouvelle embuscade. Les compagnons de René transportent son corps sur une échelle jusque chez lui en passant par les jardins.
Ce soir-là, craignant des mesures de représailles de la part des Allemands, de nombreuses personnes fuient le village, et vont se coucher dans les bois du Golet ou de Chatillon. Le lendemain, on apprend que la voiture allemande a été abattue par un petit avion américain sur la route entre Villiers et La Chapelle-la-Reine. Soulagement général car les habitants craignaient un nouvel Oradour !
Le 21 août René est inhumé au cimetière en présence de sa famille et des écoliers. Les résistants sont cachés dans les bois autour du cimetière pendant l'enterrement. Le 23 août les Américains lui rendent les honneurs en tirant 21 coups de fusil.

Témoignage de Réjane AMIOT : « Quand René LEFEVRE est mort, j'étais chez Yvonne (sœur de Réjane qui habitait au 2 de la rue de Milly) , on a entendu le bruit de mitraille et on a vu l'auto allemande passer. Henri AMIOT était avec Lolo (Charles NORET) dans la côte de La Chapelle dans une vigne là où il y a le parc à POULAIN actuellement et il a vu passer une auto allemande avec le gars de la mitrailleuse allemande allongé dessus.»

René avait donc bien blessé ou tué un occupant de la voiture allemande.





Passage où est tombé René LEFEBVRE

L'ÉPURATION

Après le départ de l'armée allemande et l'arrivée des troupes américaines, l'atmosphère politique change. Pour preuve de nombreux journaux disparaissent comme l'Informateur de Fontainebleau, leurs directeurs sont arrêtés. En revanche de nouveaux journaux apparaissent le Parisien Libéré est créé le 22 août 1944.
A cause de la pénurie de papier, le journal La République de Seine-et-Marne ne paraît plus du 3 juin 1942 au 4 octobre 1944.


" Nous savons de quels abîmes nous émergeons et vers quels destins nous luttons. Nous sommes tous unis dans la même volonté : celle de la grandeur française ".
Charles de GAULLE
Président du gouvernement provisoire de la République française
(Déclaration devant l'hôtel de ville de Cherbourg, le 29 août 1944.)

PREMIÈRE ANNÉE - N° 1

Le Parisien Libéré

MARDI 22 AOUT 1944

LE NUMÉRO : 2 FRANCS

Dans la liberté reconquise ce journal continue le combat mené sous l'oppression par
O. C. M.
(Organisation Civile et Militaire)
et par ses revues ou journaux : Cahiers - Études pour une nouvelle révolution française ; l'Avenir ; l'Essor.

La victoire de Paris est en marche !

Un esprit de règlements de comptes s'installe. Sont recherchés et punis par la vindicte populaire tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à soutenir le régime de Vichy, à collaborer avec les Allemands ; tous ceux qui se sont engagés dans des groupes ou partis politiques pro nazis ou qui ont dénoncé des résistants. De 30 000 à 40 000 exécutions sans jugement ont lieu. Des collaborateurs seront jugés par un tribunal et condamnés.

Les femmes tondues

A la Libération, dans toute la France, de 18 000 à 20 000 femmes furent tondues, soit accusées de collaboration sentimentale avec des soldats allemands, soit pour avoir dénoncé des résistants. Certaines mettront au monde des « enfants de boches ». Ils sont plusieurs milliers d'enfants nés d'une mère française et d'un père soldat allemand.
S'il n'y eut pas d'enfants de Boches à Villiers, deux femmes furent tondues sur la place, devant le café PLÉ. Une troisième s'enfuit à Bourron et sauva sa chevelure.

> ***Raymond MORTIER témoigne : « J'étais avec Yvonne COMBE et Néné (René AMIOT) à arracher des patates dans les sables. Avec Gisèle (COMBE), je reviens chercher des sacs à patates chez Julo (Jules COMBE) et on tombe sur X en train de tondre deux femmes sur la place. Les femmes sont assises sur une chaise, sous la fenêtre du pan coupé de chez Camille. Ensuite, elles mettaient une fanchon sur leur tête. »***

Quelques hommes ont aussi subi la tonte des cheveux, moustache, barbe pour avoir dénoncé des résistants. Aucun Villaron ne fut tondu.

Les collaborateurs

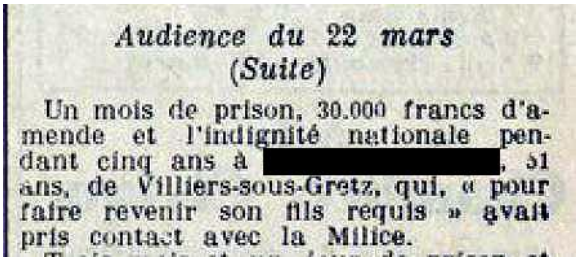
En France il y eut environ 100 000 collaborateurs. Certains subirent une épuration expéditive réalisée par des personnes non assermentées, d'autres une épuration légale avec un jugement.

Quatre habitants de Villiers accusés de collaboration sont arrêtés par les résistants du village et enfermés dans une cave avant d'être remis à la gendarmerie. Des croix gammées sont peintes sur certaines portes désignant les collaborateurs.

> ***Raymond MORTIER témoigne : « X est accusé de collaboration, il est enfermé dans la cave chez SIMONIN et ensuite emmené à Fontainebleau, parce qu'il recevait des Allemands chez lui, en fait les officiers allemands partaient de chez lui pour aller à la chasse. »***

Les Allemands garaient aussi leurs voitures dans la grande cour de ferme de X pour aller au café MATTHEZ à proximité.

Le Journal La République de Seine-et-Marne du 28 mars 1945 informe qu'un habitant de Villiers-sous-Grez a été condamné à un mois de prison, 30 000 francs d'amende et l'indignité nationale pendant 5 ans.



Audience du 22 mars
(Suite)

Un mois de prison, 30.000 francs d'amende et l'indignité nationale pendant cinq ans à [redacted], 51 ans, de Villiers-sous-Gretz, qui, « pour faire revenir son fils requis » avait pris contact avec la Milice.

Les miliciens

La Milice a été créée en janvier 1943 par l'Etat français pour lutter contre le terrorisme mais en réalité elle fait de la propagande pour le gouvernement de Vichy. En général, les miliciens sont recherchés à partir de juillet 1944 mais surtout après la Libération.

A Villiers, une famille de miliciens est logée dans un passage rue de l'Eglise. Le père infirme avec une jambe de bois est en fauteuil roulant. Les deux garçons de 17 et 24 ans avaient fait du marché noir. Ils ont été arrêtés par la police et ont eu le choix entre faire 6 mois de prison ou s'engager dans la milice. A la libération, le père et les deux garçons habillés en bleu marine avec un béret basque sont arrêtés au bout du passage, les mains dans les poches, par les gars de la Résistance de Villiers. Les deux frères sont emmenés en traction à Busseau dans la ferme FRAIX et gardés par un résistant avant d'être remis aux gendarmes de Nemours.
Les deux garçons sont jugés et condamnés en octobre 1945 à huit ans de travaux forcés pour le cadet et cinq ans pour l'aîné ainsi qu'à la confiscation de leurs biens et la dégradation nationale.



L'an mil neuf cent quarante-cinq, le 11 mai, la Cour de Justice de Seine-et-Marne, séant à MELUN, a condamné [redacted], à Villiers-sur-Gretz, à la peine de huit ans de travaux forcés pour atteintes à la sûreté de l'Etat, l'a en outre déclaré en état d'indignité nationale, et a prononcé la confiscation de ses biens présents ou à venir divis ou indivis.

Melun, le 23 mai 1945.

Le Commissaire du Gouvernement,
CALLAUD.

En savoir plus sur la Milice

La création de la Milice

La Milice française unique et nationale, placée directement sous l'autorité de Pierre LAVAL représentant l'Etat Français, est créée le 30 janvier 1943 pour la zone sud de la France. Elle est placée sous les ordres de Joseph DARNAND, le créateur en 1941 du SOL (Service d'Ordre Légionnaire) qui compte 15 000 hommes en zone libre.
Dans le courant de l'année 1943, tous les collaborationnistes demandent que la Milice soit étendue à la zone nord de la France ce qui est acté par le gouvernement de Vichy en janvier 1944. La Milice est donc étendue à toute la France. A partir de février 1944, une garnison de miliciens s'installe à Melun.

Les miliciens

Seulement un dixième des membres du SOL acceptent d'entrer dans la Milice. Joseph DARNAND doit alors enrôler dans la Milice des marginaux, des repris de justice, des jeunes dépourvus de formation et d'emploi, etc. pour gonfler ses troupes.

Les jeunes gens sont enrôlés dans les « francs-gardes ». Les avant-gardistes groupent les moins de 18 ans. La Milice n'aurait jamais rassemblé plus de 7 000 hommes en même temps.

Le but premier des miliciens est la lutte contre le terrorisme. Le 10 février 1944, DARNAND déclare *« Toutes les fois que l'on a affaire à des individus armés, c'est par les armes qu'il faut répondre. Tous les suspects doivent être arrêtés. »* L'autre activité des miliciens est la propagande de la politique du gouvernement de Vichy. La Milice est anticapitaliste, antisémite, antimaçonnique, et antigaulliste.

Le symbole est « gamma » symbole d'énergie et de renouveau, en argent sur fond bleu pour le milicien ordinaire, en blanc sur fond noir pour le « franc-garde ». Les miliciens sont en chemise kaki comme l'armée française en 1940 et en pantalon marine.

La milice est organisée en zones, régions et départements. Elle coopère avec la Gestapo et les SS et a aussi ses propres exactions.



Défilé de miliciens à Bordeaux

En juin, juillet et août 1944, les francgardes sont mobilisés pour la défense du territoire contre les « envahisseurs » non allemands bien sûr. Dès la mi-août DARNAND et des miliciens français se rapprochent de la frontière est de la France avec tout l'argent qu'ils peuvent voler et en utilisant tous les moyens possibles de locomotion pour se sauver en Allemagne.

L'assassinat de Georges MANDEL

Georges MANDEL, ancien ministre des PTT puis des Colonies opposé au régime de Vichy, est abattu de 16 balles par les miliciens, le 7 juillet 1944 en forêt de Fontainebleau le long de la route départementale 607, près de l'embranchement de la route qui va à Recloses. Un monument commémoratif a été élevé à cet endroit et inauguré deux ans plus tard le 7 juillet 1946. Ce monument est régulièrement fleuri tous les ans le 8 mai et le 11 novembre.





Les groupements politiques collaborationnistes

Il existe de nombreux groupes qui ne parviennent pas à s'unir en un seul mouvement collaborationniste qui aurait été plus efficace. Ils ont la même organisation que l'armée. Il est probable que 40 000 français ont constitué ces groupes qui sont à distinguer des 130 000 « malgré-nous » Alsaciens et Mosellans.
Les groupes les plus connus sont :

Le RNP Rassemblement National Populaire constitué par Marcel DEAT en février 1941.

Le PPF Parti Populaire Français, créé par Jacques DORIO en septembre 1941. *« Je veux faire un parti totalitaire, je veux faire un parti fasciste. »*

La LVF Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme est créée par Eugène DELONCLE en juillet 1941suite à l'invasion des troupes d'Hitler en Russie le 21 juin 1941. En réaction les communistes français se jettent dans la résistance aux Allemands.

Les chefs des principaux partis collaborationnistes parisiens font partie de la LVF qui n'a pas cependant le succès espéré. Malgré les bureaux de recrutement pour la LVF, seulement 13 000 hommes se présentent. Seuls 6 000 hommes sont reconnus aptes à servir par les médecins allemands. La prise d'armes du 1er contingent de la LVF a lieu le 17 août 1941 au Vélodrome d'hiver de Paris. Les combattants de la LVF sont vêtus d'uniformes allemands agrémentés d'une cocarde tricolore, ils ne peuvent porter l'uniforme français car la France n'a pas déclaré la guerre à la Russie. 3 000 à 4 000 hommes supplémentaires rejoignent la LVF en 1942. La LVF perd de nombreux hommes en Biélorussie pendant l'hiver 1943-1944. Finalement la LVF est dissoute en juillet 1944.

Waffen SS et division Charlemagne

Au cours de l'été 1943, le gouvernement de Vichy autorise les Français à s'engager dans la Waffen SS. Waffen = arme, SS abréviation de Schutzstaffel = personnel de sécurité. En France, 7 000 hommes s'engagent dans la Waffen SS entre l'été 1943 et décembre 1944.

Après la dissolution de la LVF, sur ordre des Allemands, le général Edgar PUAUD rassemble 1 200 survivants de l'ex LVF et les 2 000 miliciens de Joseph DARNAND pour former la 7ème brigade d'assaut qui en fait est commandée par le général allemand Gustav KRUKENBERG.

Tous ces hommes sont affectés ensuite à la 33ème division de Waffen SS. Celle-ci perd des quantités d' hommes au combat contre les Russes en Poméranie. Le 24 avril 1945, les rescapés de Poméranie quittent leur caserne de Neustrelitz en camion mais peu de temps après les camions tombent en panne et les Russes ne sont pas loin. KRUKENBERG commande les soldats qui poursuivent à pied jusqu'à Berlin. Les Français SS forment la 7ème Brigade d'Assaut sous les ordres du général PUAUD.



Du 26 avril au 2 mai 1945, les 300 SS français reconstituent la division Charlemagne et défendent farouchement le bunker d'Hitler à Berlin sous le commandement d'**Henri FENET**. La cinquantaine de survivants de la division Charlemagne se rend aux Russes. Ils sont emprisonnés mais la plupart sont libérés vers 1950 et finalement amnistiés par le général De GAULLE en 1959.

Un membre de la division Charlemagne a habité Villiers pendant 5 ans

D'après l'article de journal Télé 7 jours, programme du 7 mai 1975 pour l'émission « la bataille de Berlin» qui porte en sous-titre « les derniers défenseurs de Berlin étaient français », la famille FENET a habité Villiers. Elle logeait dans une maison située à droite du N°29 de la route d'Ury, l'actuelle déviation. Les enfants FENET ont fréquenté l'école de Villiers d'avril 1967 au 30 juin 1972. Apprenant qu'il est à nouveau recherché, Henri et sa famille quittent précipitamment Villiers, de nuit, pour une destination inconnue.



Henri FENET est né en 1920. En 1939, il a 20 ans et prépare l'Ecole Normale Supérieure. Il n'a guère de goût pour la politique mais ses sympathies vont à « l'Action Française ». Il s'engage pour la durée de la guerre, profondément choqué par ce qu'il voit. Il est blessé, évacué, guéri mais toujours engagé, il demeure dans l'armée. Il n'est pas tenté de rejoindre les Français libres. Il admire et vénère PÉTAIN. A Aix-en-Provence, il assiste à l'arrivée des Allemands en zone sud. Démobilisé et désorienté, la Milice le récupère pendant quelques semaines. Refusant de se voir entraîné dans une « guerre civile lamentable, il passe dans la S.S., décision qu'il a pris seul au grand désespoir de son père. *« Je considérai le bolchevisme comme l'ennemi n°1 et croyais à l'Europe. En suivant le maréchal, nous avions l'impression de faire peau neuve. »* En 1941, avec son unité, il est envoyé en Syrie et ne dépassera pas Salonique après avoir traversé l'Allemagne et l'Autriche. Il n'y trouve pas la pagaille qui règne en zone libre.
En 1945, il commandait un bataillon d'élite des SS français à Berlin.

Les combats de la division Charlemagne commandée par KRUKENBERG, pour défendre Berlin contre les chars russes dureront du 26 avril au 2 mai 1945. Blessé à Berlin, FENET est évacué sur un hôpital civil. Un officier russe lui laisse comprendre qu'il peut s'évader. Ce qu'il fait.

Vues de Berlin en ruine



Arrivé en France, il est aussitôt arrêté et condamné à 20 ans de prison en 1946. Sa peine sera plus tard ramenée à 8 ans. Il sera libéré en 1949. Il a fait 4 ans de prison et récupéré sa carte d'électeur.
En 1975, FENET est le seul français encore vivant chevalier de la Croix de fer allemande. Il s'est marié, a eu 5 enfants et a dirigé une petite société de promotion immobilière dans une petite ville des environs de Paris. Atteint de la maladie d'Alzheimer il meurt le 14 septembre 2002. Ses cendres sont placées sur la tombe de son frère « mort pour la France » en mai 1940 et inhumé dans le cimetière de sa commune de naissance : Ceyzériat dans l'Ain.

André SURGET témoigne : « Henri FENET était un français engagé dans les SS de la division Charlemagne. Il était anticommuniste, n'a jamais eu d'activité en France. Il a défendu le bunker d'Hitler juste avant son suicide. Ce jour-là, il a fait sauter 6 chars russes et a été blessé au pied. Il a été fait prisonnier par les Russes. Ses autres compagnons de la division Charlemagne sont allés à pied en Russie. FENET qui était blessé a été soigné à l'hôpital.
Il est rentré plus tard à Paris mais il a été reconnu par des Français, son jugement a duré six mois, il a été condamné mais n'a fait que 5 ou 6 ans de prison. Ensuite, il s'est installé comme agent immobilier à Fontainebleau et il logeait dans une maison de Villiers sur la déviation. Il a quitté Villiers et serait reparti en Allemagne où il est décédé. »

DE LA LIBÉRATION À LA CAPITULATION

Le gouvernement de la France

Le gouvernement officiel de la France est celui de l'Etat Français ayant pour chef le maréchal PÉTAIN. Mais parallèlement le Comité National de la Libération formé par le général DE GAULLE le 23 juin 1940, transformé le 9 août 1940 en Comité national de la France libre, puis en Conseil national français le 24 septembre 1941 assurant l'exercice provisoire des pouvoirs publics est progressivement reconnu par les Alliés le 26 août 1943 comme un gouvernement provisoire de la France. Le 27 octobre 1943, De GAULLE devient le chef du gouvernement provisoire de la République Française et le 9 septembre 1944 il forme un gouvernement d'union nationale. Avec l'avancée des troupes alliées et de la 2ème division blindée du général LECLERC, le « grand Charles » instigateur de la France libre s'impose de plus en plus comme le chef unique de la France.
La haute cour de justice est instituée le 18 novembre 1944 pour juger les hauts dignitaires du régime de Vichy. Les nationalisations de quelques grandes sociétés industrielles vont suivre.

La guerre continue dans l'est de la France

Les Allemands ont quitté la région parisienne mais la guerre continue dans l'est de la France. La ville de Strasbourg est libérée le 23 novembre 1944, la ville de Mulhouse peu de temps après mais les Allemands tiennent toujours la poche de Colmar. On espère rapidement la paix sur toute la France. Les familles des prisonniers se demandent quand nos hommes vont-ils revenir et dans quel état ?
Au quotidien, le village retrouve un peu d'entrain malgré les nombreuses restrictions toujours en vigueur.

Les bals populaires

Les jeunes gens aspirent à s'amuser le plus possible après ces 5 années de souffrance et organisent des bals dans les grandes salles des cafés. Les jeunes se déplacent d'un village à l'autre pour aller danser.
Ces bals sont animés par l'orchestre du « Loup-phoque-jazz ». Il est composé de Jean BOUGLÉ chef d'orchestre, Frédo REBOUT 1er accordéoniste, René ASSIERE accordéoniste, Robert BOUGLÉ banjoïste, Laurent JOUVE violoniste guitariste, Jean BOUVIER chanteur de jazz. C'est un orchestre très local vu que Robert, Jean et Frédo habitent à Villiers.
Avec l'autorisation du maire, Rolande FLEUREAU et Jacqueline PELLETIER organisent un bal dans la salle de bal de l'hôtel Saint Etienne. La recette est remise au maire pour l'envoi de colis aux prisonniers.

Le bal tragique



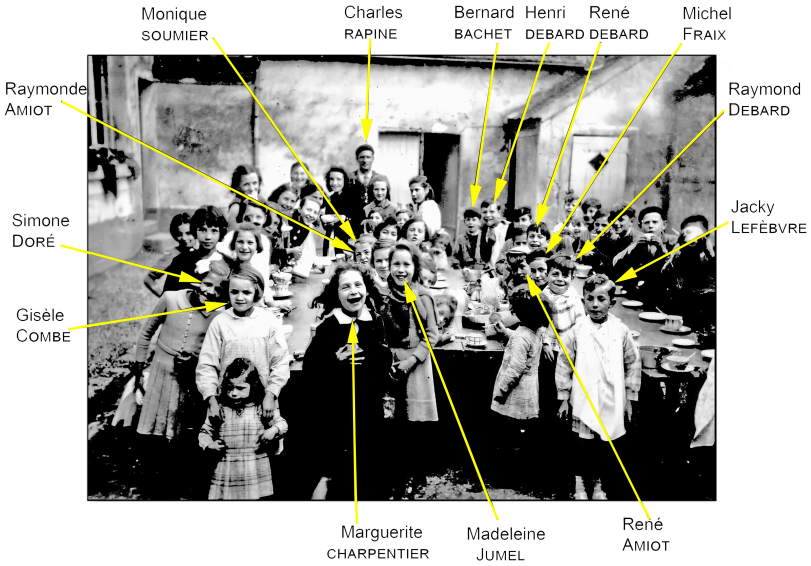
Après la Libération, André SURGET et ses amis organisent un bal dans la grande salle chez Camille PLÉ. Une jeune fille PETIT de Recloses danse tout d'abord avec un soldat noir américain puis ensuite avec un autre soldat américain blanc. Le bal se termine, le soldat blanc raccompagne à pied la jeune fille de Recloses. Ils sont suivis par le soldat noir. Après le passage à niveau, au lieudit de la grosse haie, le danseur éconduit tire avec une arme sur le couple, il blesse son compatriote au bras mais la jeune fille meurt de ses blessures. En souvenir, un bouquet de fleurs a été pendant plusieurs années accroché après un arbre de la grosse haie.

Un courrier du préfet au maire en date du 17 mai 1945 indique que la liberté de la danse est rétablie, toutefois les propriétaires des cafés, restaurants et débits de boisson doivent solliciter du maire une dérogation aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 1939 fixant l'heure de fermeture des établissements.

Fête du 11 novembre 1944 et le goûter des enfants

Le conseil le 3 novembre 1944 décide l'achat de drapeaux français et alliés pour le 11 novembre 1944 et d'offrir des gâteaux aux enfants. Goûter qui fut bien apprécié des enfants si l'on en croit leurs mines réjouies.





La Capitulation

Le 8 mai 1945, signature de la capitulation allemande à Berlin. Le général DE LATTRE DE TASSIGNY signe pour la France et le général KEITEL pour l'Allemagne.
Paris est en fête. A midi, toutes les cloches de Paris et toutes les sirènes hurlent la nouvelle pendant une demi-heure.

Raymond MORTIER : « Le 8 mai 1945, les cloches de l'église de Villiers se sont mises à sonner à toute volée, c'était l'annonce de la signature de l'armistice. »

Fête spontanée pour la capitulation du 8 mai 1945

Pour fêter la capitulation du 8 mai 1945, la défaite d'HITLER et la fin de la guerre, les jeunes de Villiers improvisent avec les moyens du bord.

Jacqueline PELLETIER raconte : « Le 8 mai au soir, on avait fait un mannequin en paille, habillé de vieux vêtements et traîné sur un rouleau dans les rues du village pendant les soirées du 8 et 9 mai 1945. Le mannequin représentait HITLER. Le 9, au début de la nuit, on a brûlé le mannequin sur un feu de joie au Larry. »

Le rouleau agricole en fer tiré par un cheval sur les pavés des rues, plus les jeunes qui criaient, riaient, tout cela devait faire un beau vacarme ! Les jeunes ont vraisemblablement dansé en rond autour du feu de joie comme cela se pratiquait pour les feux de la Saint Jean.

LES RAPATRIÉS

Les Rapatriés

Dès avril 1945, des camps de prisonniers sont libérés par les troupes alliées ou russes et les prisonniers commencent à rentrer en France. Ils arrivent à Paris en train, sont dirigés vers l'hôtel Lutétia, pour être recensés avec nom, date de rapatriement, numéro de fiche de rapatriement et attribution d'un pécule de 1 000 francs. Les formalités accomplies, ils regagnent leur domicile après avoir voulu ou refusé que chaque famille soit prévenue de l'arrivée du prisonnier.
Le 1er juin 1945, le 1 000 000ème rapatrié est de retour en France.

Le Retour des prisonniers de guerre

Raymond MORTIER : « Je me souviens très bien de Marc PAMPIN rentrant de prisonnier avec son manteau marqué KG dans le dos.»

Robert FLEUREAU a décrit son retour en France :
« Le 27 mai 1945 départ de Stralsund en direction de Paris et en wagons voyageurs s'il vous plait, nous sommes passés par la Hollande, la Belgique, dans la nuit arrêt à Bruxelles. Puis nouveau départ cette fois pour la France. Arrivée à Hazebrouck le matin au petit jour. Nous étions le 28 mai, après une visite sommaire tout le monde passait nu en file indienne entre deux majors, les bras en l'air, c'était pour débusquer les soldats SS, ils étaient tous tatoués sous les bras. Ils essayaient de rentrer en fraude, dans notre groupe il y en avait deux.



Le soir du 28 direction Paris gare du nord, arrivée le 29 au petit matin. Nous sommes montés dans des autobus direction le cinéma REX, où l'on nous a distribué un petit pécule de 1 000 francs de l'époque. Dans l'après-midi, ils nous ont proposé de prévenir les familles de notre arrivée, on pouvait envoyer un télégramme, moi je n'ai pas voulu car s'il y avait contrordre et que l'on reparte, la famille aurait été inquiète de ne pas me voir. Ne le sachant pas, ils auront la surprise.
Départ de la gare de Lyon à 18 heures direction Montargis, arrêt à la gare de Bourron-Marlotte vers 20 heures puis direction Villiers à pied. Une fois la nationale 7 traversée on m'a arrêté en me demandant si j'étais un prisonnier rapatrié et si j'allais à Villiers. J'ai dit OUI. J'ai fait demi-tour pour aller à la gare de Bourron, j'ai prévenu le chef de gare qui a téléphoné au taxi de Villiers, c'était JOURDAIN Robert qui assurait ce service. Ma mère et ma sœur Rolande sont venues avec le taxi à la gare, après des larmes de joie, le taxi nous a conduits à Villiers.

Après plus de 5 ans d'absence en arrivant chez mes parents, la maison était pleine de voisins et amis pour mon retour.»

Le retour des travailleurs du STO et du travail volontaire

Les travailleurs volontaires (hommes et femmes) et les déportés du STO rentrent en France à partir d'avril 1945. Parmi les hommes de retour, certains repèrent des volontaires qui se camouflent. Les vrais déportés réclament justice. Tous ces déportés rêvaient depuis longtemps de leur retour dans leur foyer, de l'accueil de leur famille et aussi d'un bon repas. Ils disaient *« A mon retour à la maison, je voudrais que ma mère ou ma femme* (selon le cas) *me fasse cuire un bon poulet pour moi tout seul ! »* Réflexion montrant qu'ils étaient loin de manger à leur faim en Allemagne.

Le retour de Fortuné CAMPIGOTTO, déporté du travail :

Un jour une jeep américaine entre dans le camp où se trouvait Fortuné, un gars de leur baraque saute aussitôt par la fenêtre et va se jeter dans les bras de ceux qui conduisent la jeep en leur parlant en anglais. Ce camarade de chambrée était en fait un espion qui avait dû leur faire parvenir des renseignements.
Le camp est libéré par les Américains qui organisent ensuite le rapatriement en France. Fortuné quitte Oschers-Leben le 1er mai en train mais les voies ferrées sont souvent coupées à cause des bombardements. Il passe à Hambourg en ruines où il ne voit que 5 maisons debout. Il traverse ensuite la Hollande et la Belgique, la plupart du temps il est allongé sur le toit du wagon afin de mieux voir ce qui se passe et d'avoir du grand air. Il arrive à Paris le 9 mai, on lui demande s'il veut prévenir sa famille de son retour. Il répond « Ce n'est pas la peine il n'y a que mes parents qui m'attendent. » Il arrive à Villiers, le 10 mai au petit matin. Il cogne au portail de sa maison, c'est alors qu'il voit les volets de la chambre s'ouvrir légèrement et pointer le canon d'un fusil. Il crie alors : « Fais pas le con, c'est moi Fortuné ! » Accueil peu sympathique de son frère Bertholo, à deux jours de l'armistice ! Bertholo mal réveillé, croyait que c'était un Allemand ! Bertholo en était malade ensuite en disant « J'aurai pu le tuer ».

PRISONNIERS RAPATRIÉS

Nom , prénom	Age en 1945	Lieu de déportation	Date de rapatriement	N°de fiche de rapatriement
BORDEREAU Paul	43		28-avr-45	303385
BOUGLÉ Robert	42		25-mai-45	561734
CHAMAUX Fernand	30	Stalag II D	24-juin-45	2049316
COMBE Jules	38	Frontstalag 212 Metz puis Stalag XII F	30-mars-45	sans numéro
FAUVET Raymond	26		05-juin-45	1453304
FLEUREAU Marcel	37	Stalag VI F	15-mars-45	sans numéro
FLEUREAU Robert	26	Stalag XII A près de Limbourg puis stalag IIC en Poméranie	28-mai-45	1106345
HUGUET Paul	32		28-avr-45	589269
HUREAU Jean Charles	36			1463385
PAMPIN Marc	41		16-mai-45	1161403
PELLETIER Gabriel	44	Frontstalag 203 Le Mans puis Stalag non précisé	05-juin-45	1159023
POIRIER Roger	40	Frontstalag 125 Melun puis Stalag non précisé	16-avr-45	1601
REBOUT Alfred	25		27-mai-45	1567836
SCHMIDT Armand	27		19-mai-45	1086217
SOUMIER Jean	34	Frontstalag 125 Melun puis Stalag non précisé	28-mai-45	1483190

DÉPORTÉS DU TRAVAIL RAPATRIÉS

CAMPIGOTTO Fortuné	27	Oschers-Lebeb puis Hadmersleben près de Magdebourg	09-mai-45	341338
LOISEAU Marcel	23	Walsrode près de Hambourg et Hanovre	03-mai-45	242159
MERCIER Jean	23	Walsrode près de Hambourg et Hanovre	07-mai-45	753179
ZEGADEN Emile	24		19-mai-45	1909996



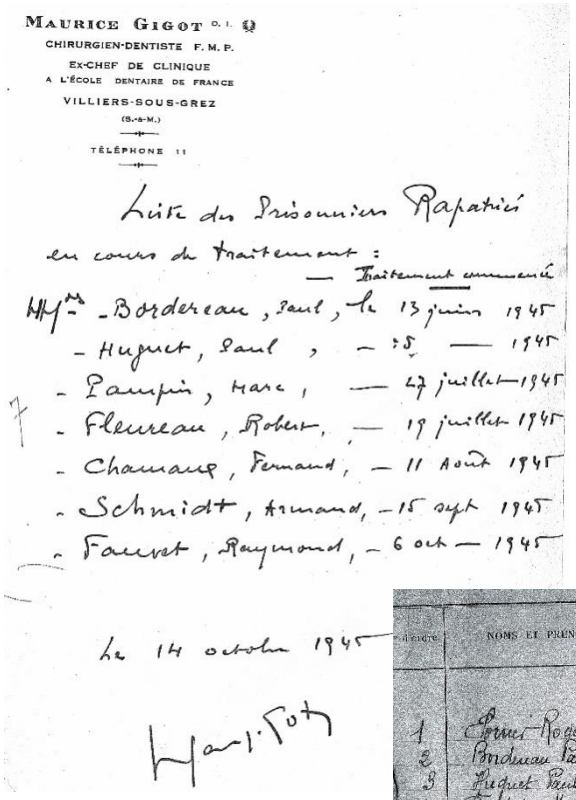
Le retour à la vie d'avant-guerre

Une fois rentrés chez eux les rapatriés doivent se faire inscrire en mairie pour avoir leur carte d'alimentation, leurs tickets de rationnement alimentaire, leur carte de tabac, leur carte de textile pour obtenir vêtements et chaussures.

Le gouvernement donne à chaque rapatrié un bon pour obtenir le costume du prisonnier, c'est un costume trois pièces avec un fil de fer barbelé brodé à la boutonnière de la veste.

Un membre de la famille raconte que Fortuné CAMPIGOTTO, à la mairie de Villiers ne peut obtenir le bon pour son costume de rapatrié. Alors il se rend à la préfecture de Melun en vélo, trouve le bureau correspondant et explique sa demande à la secrétaire en train de se vernir les ongles. Aucune réponse. Fortuné renouvelle sa demande sans plus de succès, elle était trop absorbée par son travail ! Alors Fortuné soulève deux pieds du bureau et fait tomber à terre tout ce qui était sur le bureau dont le précieux vernis. Brusquement rappelée à la réalité, la secrétaire lui délivre aussitôt le bon demandé sans lui demander de détails. Fortuné a porté ce costume pendant longtemps. Il l'a usé jusqu'à la corde, il faut dire que le tissu étant de « qualité guerre » n'était pas très solide.

L'assistance médicale des rapatriés



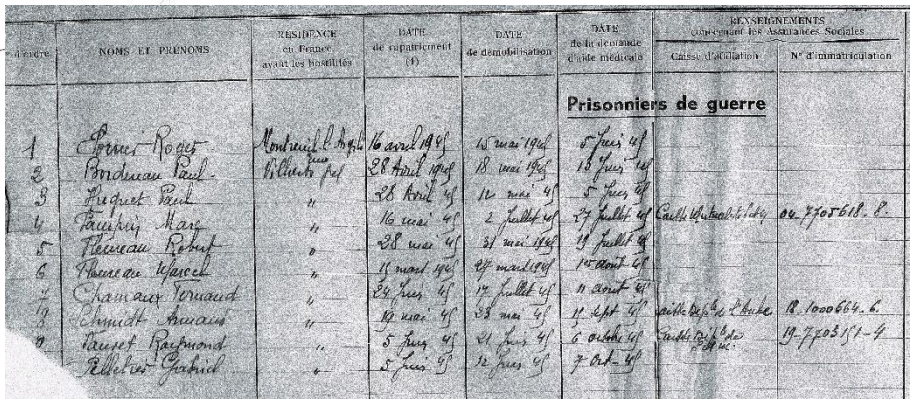
MAURICE GIGOT O. I. Q
CHIRURGIEN-DENTISTE F. M. F.
EX-CHEF DE CLINIQUE
A L'ÉCOLE DENTAIRE DE FRANCE
VILLIERS-SOUS-GREZ
(S.-&-M.)
TÉLÉPHONE 11

Liste des Prisonniers Rapatriés
en cours de traitement :
— Traitement commencé
Mlle - Bordereau, Paul, le 13 juin 1945
- Huguet, Paul, — 25 — 1945
- Paupin, Marc, — 27 juillet 1945
- Fleureau, Robert, — 19 juillet 1945
- Chamaux, Fernand, — 11 Août 1945
- Schmidt, Armand, — 15 sept 1945
- Faucet, Raymond, — 6 oct — 1945

Le 14 octobre 1945

Ils ont souffert entre autres du froid, de la fatigue, de sous-alimentation, de la promiscuité, de dépression et ont besoin de soins.
Le dentiste de Villiers Maurice GIGOT soigne 7 prisonniers rapatriés en octobre 1945.
Une aide médicale est demandée pour 15 prisonniers entre juillet et novembre 1945.
Une liste des rapatriés pour demander un contrôle médical est établie le 5 septembre 1945 avec 19 noms.

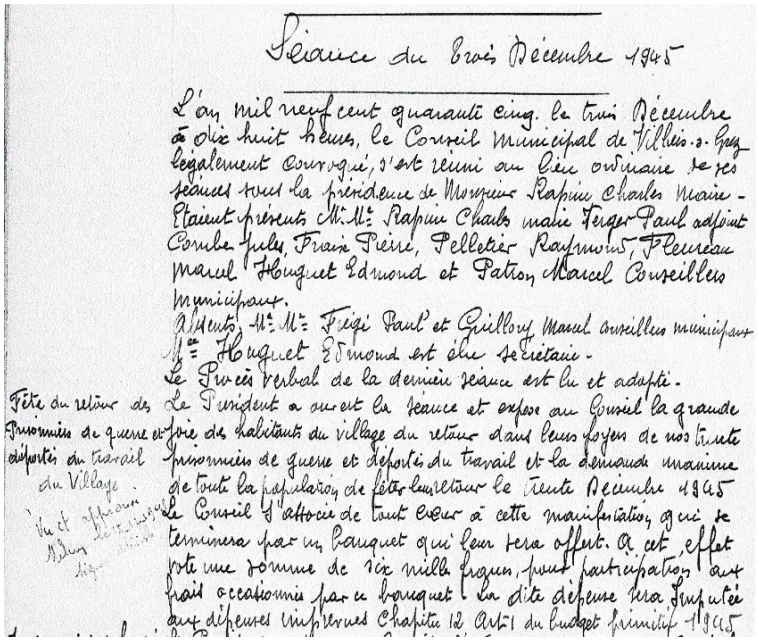
Liste des demandes d'aides médicales



Ordre	NOMS ET PRÉNOMS	RÉSIDENCE en France avant les hostilités	DATE de rapatriement (1)	DATE de démobilisation	DATE de la demande d'aide médicale	RENSEIGNEMENTS concernant les Assurances Sociales	
						Caisse d'affiliation	N° d'immatriculation
					Prisonniers de guerre		
1	Perrier Roger	Montreuil l/Loir	16 avril 1945	15 mai 1945	5 juin 45		
2	Bordereau Paul	Villiers s/Grez	28 Avril 1945	18 mai 1945	15 juin 45		
3	Huguet Paul	"	28 Avril 45	18 mai 45	5 juin 45		
4	Paupin Marc	"	16 mai 45	2 juillet 45	27 juillet 45	Caisse Autonome Ind.	06 7705618. E.
5	Fleureau Robert	"	28 mai 45	31 mai 1945	19 juillet 45		
6	Fleureau Marcel	"	15 mai 45	27 mai 1945	10 août 45		
7	Chamaux Fernand	"	24 juin 45	17 juillet 45	11 août 45		
8	Schmidt Armand	"	10 mai 45	23 mai 45	11 sept 45	Caisse Rég. de Paris	R. 1000664. 6
9	Faucet Raymond	"	5 juin 45	21 juin 45	6 octobre 45	Caisse Rég. de Paris	19-7705151-4
	Pelletier Gabriel	"	5 juin 45	12 juin 45	7 Oct. 45		

La fête des rapatriés

Le 3 décembre 1945, le conseil municipal décide d'organiser une grande fête pour fêter le retour des prisonniers et déportés du travail. Cette fête a lieu le dimanche 30 décembre 1945 et se termine par un banquet.



Séance du trois Décembre 1945

L'an mil neuf cent quarante cinq, le trois Décembre à dix huit heures, le Conseil municipal de Villiers-s-Grez légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Rapin Charles Maire - Etaient présents Mrs Rapin Charles maire, Verger Paul adjoint, Combe Jules, Frain Pierre, Pelletier Raymond, Fleureau Marcel, Huguet Edmond et Patou Marcel Conseillers municipaux.
Absents Mrs Feigi Paul et Guillou Marcel conseillers municipaux
Mr Huguet Edmond est élu secrétaire.
Le Procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Le Président a ouvert la séance et expose au Conseil la grande joie des habitants du village du retour dans leurs foyers de nos braves prisonniers de guerre et déportés du travail et la demande unanime de toute la population de fêter leur retour le Trente Décembre 1945
Le Conseil s'associe de tout cœur à cette manifestation, qui se terminera par un banquet qui leur sera offert. A cet effet vote une somme de six mille francs, pour participation aux frais occasionnés par ce banquet. La dite dépense sera imputée aux dépenses imprévues Chapitre 12 Art 1 du budget primitif 1945

Fête du retour des Prisonniers de guerre et déportés du travail du Village.

LE SOUVENIR DES VICTIMES DE LA GUERRE

Inscription sur le monument aux morts

Le 3 novembre 1944, le conseil municipal décide d'inscrire sur le monument aux morts les noms des morts de la guerre de 1939-1945 et de faire nettoyer la pierre du monument.



Quatre noms sont inscrits sur le monument : POIRIER André, LEFEBVRE René FFI, Lieutenant de vaisseau J. THORMOND MARTIN et BACHET Gabriel FFI

Que sait-on de ces 4 hommes inscrits sur le monument aux morts ?

André POIRIER est né à Villiers le 23 février 1904, fils d'Alfred et Julia POIRIER. Il a été mobilisé et affecté au 506ème régiment de chars d'assaut. Il est décédé à Paris 10ème arrondissement le 25 février 1940. Son acte de décès ne porte pas la mention « Mort pour la France » ce qui permet de supposer qu'il est mort de maladie ou d'accident et non pas au cours d'un combat. Il fait partie des militaires décédés pendant la seconde guerre mondiale. Bien qu'il n'habitait plus à Villiers depuis plus de dix ans, ses parents qui ont passé toute leur vie à Villiers ont fait inscrire son nom sur le monument aux morts du village.

Julien THORMOND MARTIN est né le 18 février 1906 à bord d'un trois mats au large de la Norvège. Sa naissance est déclarée sur les registres de la commune de Saint-Mandé (Val-de-Marne) où habitaient ses parents. Il meurt 20 mai 1940 à Urvilliers (Aisne) alors qu'il pilotait un bombardier Vought provenant de la marine marchande qui fut mitraillé par un chasseur Messerchmitt allemand. Il est enterré dans le caveau familial du cimetière de Tessé Froulay dans l'Orne. Ses parents réfugiés à Busseau en 1940 font inscrire son nom et son grade sur le monument aux morts communal.

René LEFEBVRE est né le 18 octobre 1911 au Mée-sur-Seine. Il se marie avec Madeleine MEURIER de Villiers le 23 décembre 1933. Il est cultivateur. Mobilisé en 1939, fait prisonnier, il s'évade d'Allemagne et revient à Villiers. Il fait partie des résistants de Villiers et est tué par les Allemands le 18 août 1944 dans une rue de Villiers. Il est enterré au cimetière de Villiers.

Gabriel BACHET est né le 25 décembre 1905 à Villiers-sous-Grez, se marie avec Fernande LAURENT de Villiers le 02 octobre 1928. Mobilisé en 1939 et affecté à l'hôpital Villemin à Angicourt (Oise), il rentre chez lui le 6 mai 1940. Il devient chef du groupe de résistants BOA de Villiers. Il est arrêté par les Allemands le 3 juillet 1944 et déporté dans 4 camps de concentration en Allemagne. Il disparaît le 3 mars 1945 au commando de Nordhausen.

Cérémonie au monument aux morts



De gauche à droite : les prisonniers Gabriel PELLETIER, Jules COMBE, Marc PAMPIN, Charles HUREAU, Fernand CHAMAUX, Robert FLEUREAU tenant la gerbe de fleurs, Paul HUGUET

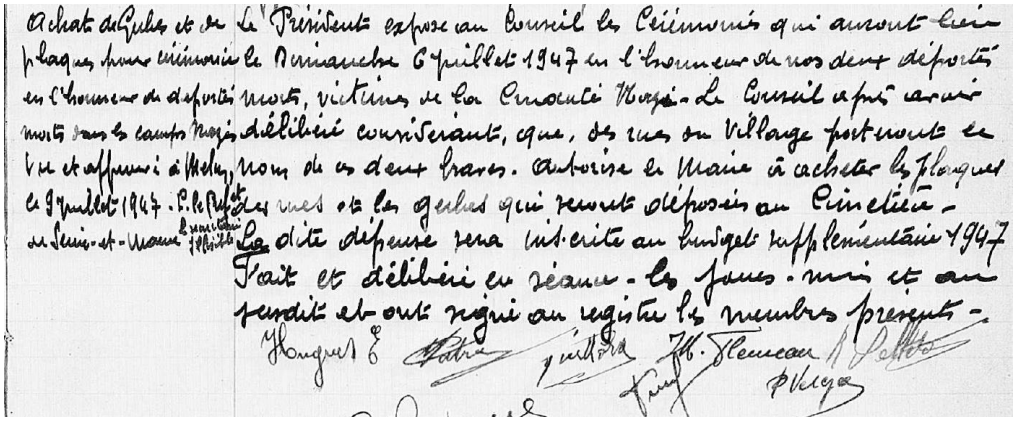
Cette photo représente le dépôt de gerbes de fleurs au monument aux morts par des prisonniers de guerre du village. Derrière les prisonniers se tiennent des jeunes femmes de Villiers. La photo n'est pas datée mais des éléments nous font penser qu'elle a été prise en 1946, peut-être le 8 mai 1946.

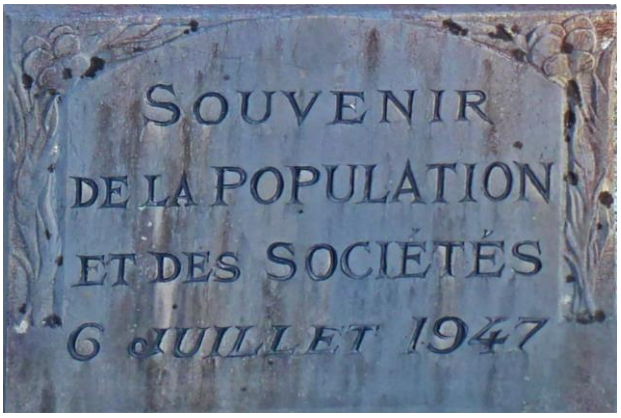
Les noms des rues

Par délibération du Conseil Municipal, le 21 juin 1947, la commune a donné le nom de Gabriel BACHET à la rue où il demeurait et le nom de René LEFEBVRE à la rue où il s'est fait tuer.

Hommage à Gabriel BACHET

Nicole BACHET se souvient étant enfant d'avoir vu la table de cuisine de sa maison recouverte de fleurs. Il s'agissait vraisemblablement du jour où les habitants du village ont rendu un hommage à son père Gabriel disparu dans un camp nazi lorsque la famille eut la certitude qu'il ne reviendrait jamais. Ces fleurs furent ensuite déposées sur la tombe de son père car Gabriel n'a pas de tombe. Cela se passait le 6 juillet 1947 comme en atteste une plaque marquée «Souvenir de la population et des sociétés le 6 juillet 1947 », plaque figurant maintenant avec d'autres plaques à la mémoire de Gabriel sur la tombe de Fernande son épouse.





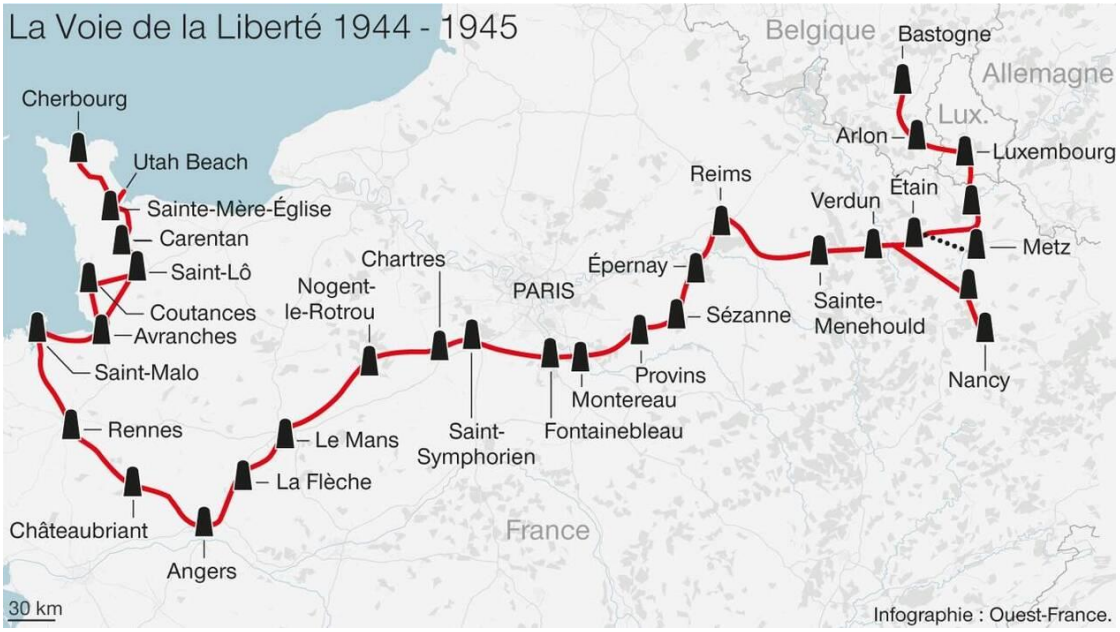
Le souvenir de l'armée de libération du général PATTON

Le trajet emprunté par les troupes du général PATTON ayant permis la libération d'une grande partie de la France est matérialisé par des bornes situées le long des grandes routes, bornes appelées « **les bornes de la liberté** ». Partant d'Utah Beach (secteur allant de St Germain-de-Varreville à St Côme-du-Mont dans la Manche à Bastogne au Luxembourg, 1 200 bornes jalonnent la voie de la liberté.



Cette voie de la liberté fut jalonnée de morts américains au cours de combats les opposant aux troupes allemandes qui combattaient encore.

Pas de borne de la liberté à Villiers mais on trouve quelques-unes de ces bornes à proximité : sur la départementale 152 entre La Chapelle et Ury, à Fontainebleau devant la mairie et au carrefour de la Libération dit encore carrefour de la Fourche.



LA PROCESSION RELIGIEUSE DE LA VIERGE DE BOULOGNE

La création de la procession religieuse

Le 28 mars 1943, les évêques français dédient la France au Cœur immaculé de Marie et décident de présenter aux fidèles quatre reproductions de Notre-Dame de Boulogne. La statue représentant la vierge assise dans une barque et tenant l'enfant Jésus dans ses bras est posée sur un chariot tiré par les fidèles ou sur un brancard porté à l'épaule. Ces quatre statues partent de différents endroits pour sillonner toute la France. La statue entre en Seine-et-Marne à côté de Chelles le 10 août 1945. Après tout un périple à travers le département, elle arrive à Villiers le 25 septembre 1945 venant de La Chapelle-la-Reine et sort de Seine-et-Marne le 12 octobre 1945 près de Pontault.

Le passage de la vierge de Boulogne à Villiers le 25 septembre 1945

Jacqueline PELLETIER et Rolande FLEUREAU racontent :
« La statue est accueillie et accompagnée par le curé, les enfants de chœur en tenue rouge et blanche. L'enfant de chœur Raymond MORTIER grand et fort ne tient plus dans la tenue rouge, on l'a habillé avec une soutane noire si bien que des gens du village ne l'ont pas reconnu et demandent : qui est ce nouveau curé ? Parmi les enfants de chœur en robe rouge et blanche René AMIOT, Jean-Paul BOUREILLE et d'autres.

Le curé marchait en tête de la procession avec les enfants de chœur. La statue était sur un brancard porté par M. CHARONNAT et Pierre FRAIX et d'autres hommes. Les jeunes filles du patronage du village avec la tête couverte de leur voile de 1ère communion. (Gisèle BEAUVAIS, Joséphine CAMPIGOTTO, Rolande FLEUREAU, Huguette LEBEC, Renée MENIN Jacqueline PELLETIER) marchaient à côté de la statue et jetaient des pétales de rose sur la statue.

D'autres personnes du village marchaient derrière le brancard, certaines personnes étaient même pieds nus. Il brouillassait ce jour-là.

La statue a été prise en charge par les gens de Villiers le matin vers 8-9 heures sur la route allant de Villiers à La Chapelle, à l'intersection de la route allant vers Busseau et Larchant. Il y eut une procession dans les rues du village, une messe à l'église. L' après-midi, on a accompagné la statue pour la donner aux gens de Bourron, sur la route de Villiers à Bourron, à l'intersection de la route de Recloses à Grez. »



La vierge de Boulogne photographiée à Bourron le 25 septembre 1945

L'Eclaireur de Seine-et-Marne du 12 octobre 1945

LA CHAPELLE-LA-REINE

N.-D. DE BOULOGNE FETEE ET VENEREE

C'est le 24 septembre que La Chapelle reçut Notre-Dame de Boulogne, venant de Nemours par Larchant. Cette réception, préparée par un triduum très pieusement suivi par l'élément le plus fervent de la paroisse fut un véritable triomphe. Les rues de la cité avaient été harmonieusement décorées, arbustes de verdure, guirlandes multicolores donnaient une impression de joie que tous les cœurs chrétiens ressentaient particulièrement. Peu de maisons restèrent indifférentes à cette manifestation de piété.

Un nombreux cortège, enfants tenant chacun un petit étendard aux couleurs de la Sainte Vierge, dames, jeunes filles, hommes et jeunes gens partit accueillir la statue vénérée à mi-chemin de Larchant. Le mauvais temps ne permit pas de donner à ce cortège tout l'éclat prévu, mais ceci ne diminuera nullement l'atmosphère de piété qui présidera durant tout le séjour de Notre-Dame dans la paroisse. Il était 18 heures, quand les cloches annoncèrent l'arrivée de la procession et ce fut le défilé dans les rues du pays.

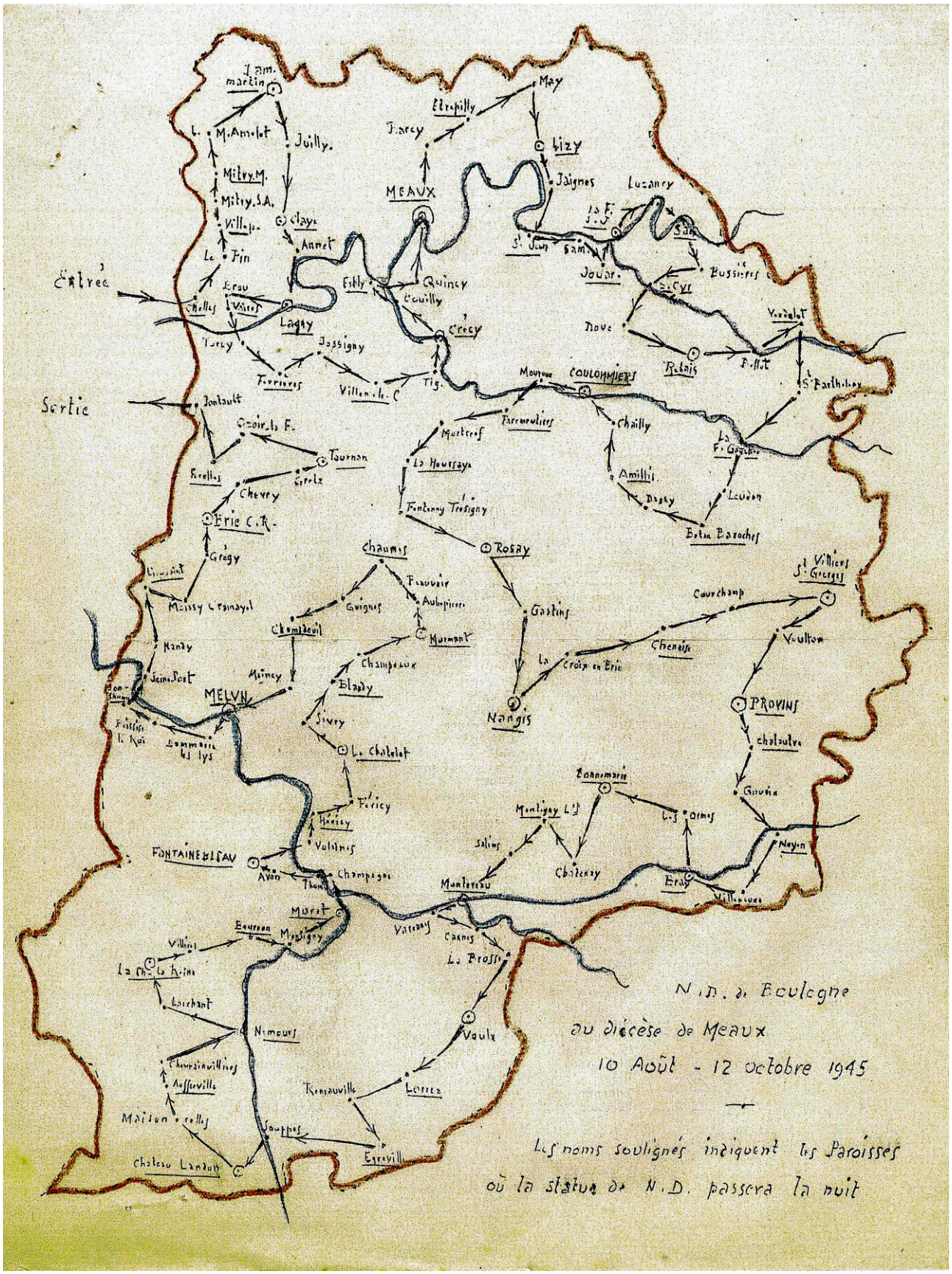
Aux fenêtres, sur les trottoirs, les têtes se découvraient ou s'inclinaient respectueusement et ce fut l'entrée à l'église magnifiquement décorée. Le sanctuaire était tendu de bleu et de blanc, d'une immense couronne de roses suspendue à la voûte du chœur tombaient de gracieux festons de tulle blanc ; écussons et drapeaux achevaient cette décoration du plus bel effet. L'église fut bien vite remplie par ceux qui avaient suivi le cortège et sans tarder commença la veillée de prières. Placée sur un trône délicatement décoré, la Sainte Vierge sera pieusement entourée durant toute la nuit. D'heure en heure, une garde d'honneur se succédera à ses pieds. Même aux heures qui semblaient les moins favorables à la veillée, il y eut toujours au moins deux hommes et jamais moins de quinze personnes la nuit entière dans la méditation.

Une guirlande électrique de plus de 100 lampes illumina durant toute la nuit le clocher qui domine le plateau environnant, invitant ainsi à la prière non seulement les paroissiens de La Chapelle mais aussi ceux des pays voisins qui n'avaient pas pu se déplacer. Après la veillée de prières dirigée par les missionnaires, ce fut la messe de minuit chantée par M. le doyen assisté par les prêtres de la communauté de Larchant, M. le curé de Tousson dirigeant les cérémonies. Du haut de la chaire, un missionnaire commente et explique ce qui se passe à l'autel. Les chants sont exécutés par la maîtrise paroissiale et toute l'assistance.

Sans doute la messe matinale d'actions de grâces ne réunit pas la grande assistance de minuit, mais on se retrouva pour la cérémonie des adieux et le cortège reprit sa marche à travers les rues du pays. Après un court arrêt à Bessonville, petit hameau décoré, lui aussi comme les rues de La Chapelle, ce fut la marche vers Villiers-sou-Grez. A genoux sur une route dérempée, ce fut le chant du « Monstrate », la bénédiction de la croix et le départ de la statue confiée à la garde de nouveaux fidèles.

LE GRAND RETOUR

Venant de Nemours et Larchant, Notre-Dame de Boulogne a été reçue à la Chapelle-la-Reine, le lundi soir 24 septembre. Une foule nombreuse l'a escortée à travers les rues de notre commune. Après une nuit passée dans l'église, la Vierge a quitté La Chapelle, se rendant à Villiers-sous-Grez. Sur le parcours de la procession, les habitations étaient parées et décorées, chacun, bravant la rafale, ayant tenu à participer à ce pacifique hommage.


Entrée
Sortie
MEAUX
MELUN
FONTAINEBLEAU
PROVINS
COULOMMIERS
ROSAY
Nangis
Nemours
Milly
Lagny
Quincy
Crecy
Rozay
Nandy
Moret
Vaux
N.D. de Boulogne
au diocèse de Meaux
10 Août - 12 octobre 1945
Les noms soulignés indiquent les Paroisses
où la statue de N.D. passera la nuit

MARIAGES ET BABY BOOM

On parle souvent d'une recrudescence des mariages et des naissances après la fin de la guerre. Qu'en est-il à Villiers ?

Tableau du nombre des mariages et de naissances de 1935 à 1949 :

Année	1935	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49
Nombre de mariages	1	1	4	2	2	0	0	0	3	1	5	5	2	1	6
Nombre de naissances	4	1	8	5	7	8	2	4	6	10	10	9	7	3	2

Tableau des moyennes de mariages et naissances selon la période avant, pendant ou après-guerre :

Période	De 1935 à 1939	De 1940 à 1944	De 1945 à 1949
Nombre moyen de mariages	2 par année	1 par année	4 par année
Nombre moyen de naissances	5 par année	6 par année	6 par année

Pour la période d'après-guerre, le nombre de mariages a fortement augmenté. Sur les 19 mariages célébrés on compte 7 rapatriés.
Pour les naissances, la moyenne par période avant, pendant et après-guerre a peu varié. Il faut noter quand même une hausse des naissances par rapport aux années précédentes pour les années 1944 (année d'attente et d'espoir) et surtout pour les vraies années d'après-guerre en 1945-1946-1947 quand les rapatriés ont retrouvé un peu de santé et comme toute la population la joie de vivre. Villiers a eu un léger baby boom !


Jean DUVIGOUREUX et Madeleine BERTRAND


André RODDES et Renée MÈNIN


Gabriel PELLETIER et Lucienne COURTELLEMONT


Fortuné CAMPIGOTTO et Jacqueline PELLETIER


Pierre TOUZALIN et Maria STIMEC


Robert FLEUREAU et Raymonde HUET


Marcel FLEUREAU et Jeannette TURPIN


Emile ROHÉE et Rolande FLEUREAU

LA VIE AGRICOLE APRÈS-GUERRE

L'évolution de l'agriculture du fait de la guerre

Diminution du nombre d'exploitations agricoles : 45 exploitants en 1939 mais seulement 31 en 1946
Diminution du nombre de chevaux : 71 en 1939 mais seulement 48 en 1948, des chevaux réquisitionnés ne sont pas revenus dans les fermes.
Production variable de quintaux de blé : 1 465 q en 1939, forte baisse 893 q en 1944, remontée de la production 1 859 q en 1946. La production agricole varie aussi fortement d'une année à l'autre selon les intempéries (gelées, grêle, sécheresse, pluies trop abondantes).
Augmentation des surfaces cultivées en pommes de terre et betteraves : en 1944 on compte 25 ha de pommes de terre, 36 ha de betteraves à sucre, 46 ha de betteraves fourragères, à titre de comparaison en 1930 on trouvait 20 hectares de pommes de terre, 3 hectares de betteraves à sucre, 15 hectares de betteraves fourragères.
Diminution de la surface cultivée en vigne : 10 hectares en 1939 contre 5 hectares en 1946. La culture de la vigne demande beaucoup de main d'œuvre et est difficilement mécanisable.

La main d'œuvre agricole et les machines agricoles manquent à Villiers comme dans de nombreuses campagnes.

Le plan Marschall

La guerre a dévasté presque toute l'Europe, tout est à reconstruire. Au cours de la guerre, les Etats-Unis ont montré leur grande force économique. Le 5 juin 1947 c'est la mise en place du plan Marschall en Europe par les USA. Il s'agit d'un plan de reconstruction de l'Europe. Ce plan est prévu pour 4 ans de 1948 à 1952. Le plan de 3 milliards de dollars de crédits et des dons est accepté par la France et les pays de l'Europe occidentale mais est refusé par la Russie et les pays de l'Est.

La France doit produire pour exporter l'excédent et ainsi s'enrichir. Pour produire davantage, le cultivateur doit recourir aux machines agricoles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, trayeuses…), utiliser beaucoup d'engrais, avoir des surfaces plus grandes d'un seul tenant grâce à un remembrement.

Les Etats-Unis d'Amérique livrent gratuitement à la France des produits alimentaires (blé, farine, graisses, graines oléagineuses, huiles, lait condensé et en poudre), des semences, des tourteaux pour les animaux, des engrais azotés, des tracteurs, du pétrole, de l'essence.

La commune de Villiers a reçu un tracteur au titre du plan Marschall.

Il est demandé aux cultivateurs de se renseigner auprès des caisses régionales du Crédit Agricole (déjà une caisse du Crédit Agricole à La Chapelle-la-Reine) pour bénéficier du plan Marschall. Des cultivateurs de Villiers l'ont-ils fait ?



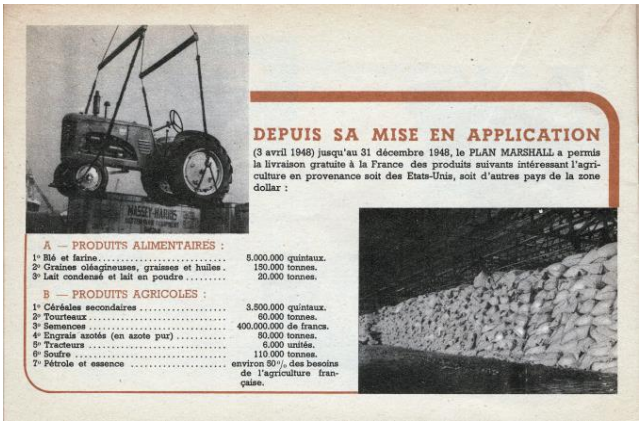
Plan Marschall : vers une révolution agricole













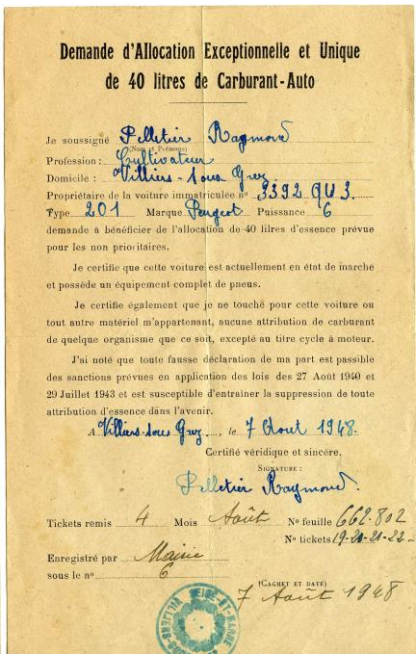
LA VIE QUOTIDIENNE APRÈS GUERRE

Les restrictions au quotidien continuent.

Il faut toujours cartes et tickets pour :

- l'alimentation, les tickets de pain sont utilisés jusqu'en 1949.
- les vêtements, les tissus, les chaussures, le tabac
- l'essence au moins jusqu'en août 1948
- les pneus de vélo et voitures jusqu'en 1949 au moins

Les voitures automobiles ne sont plus consignées dans les garages et peuvent à nouveau circuler. Un dénombrement des voitures particulières est effectué en mars 1946. La remise en état s'avère souvent nécessaire, il faut des bons de pneumatiques pour obtenir des pneus neufs et remplir des demandes pour obtenir des bons d'essence soit par mois 1 litre d'huile et 20 litres d'essence. On ne mettait la voiture en route qu'en cas de nécessité importante.



Demande d'Allocation Exceptionnelle et Unique de 40 litres de Carburant-Auto

Je soussigné Pelletier Raymond
Profession : Cultivateur
Domicile : Villiers-sous-Grez
Propriétaire de la voiture immatriculée n° 3392 Q 03.
Type 201 Marque Peugeot Puissance 6
demande à bénéficier de l'allocation de 40 litres d'essence prévue pour les non prioritaires.

Je certifie que cette voiture est actuellement en état de marche et possède un équipement complet de pneus.

Je certifie également que je ne touche pour cette voiture ou tout autre matériel m'appartenant, aucune attribution de carburant de quelque organisme que ce soit, excepté au titre cycle à moteur.

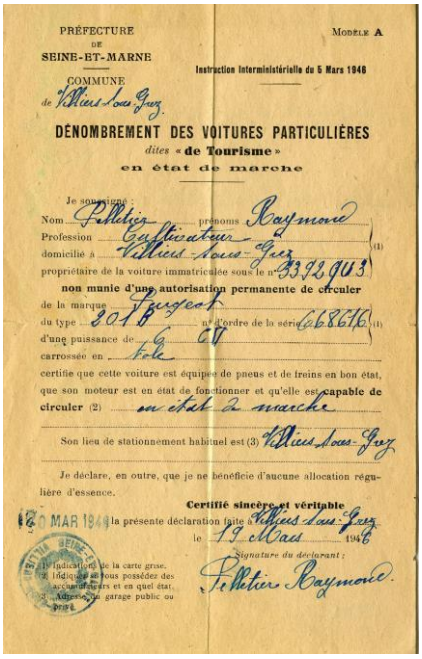
J'ai noté que toute fausse déclaration de ma part est passible des sanctions prévues en application des lois des 27 Août 1940 et 29 Juillet 1943 et est susceptible d'entraîner la suppression de toute attribution d'essence dans l'avenir.

A Villiers-sous-Grez, le 7 Août 1948.

Certifié véridique et sincère,

Signature : Pelletier Raymond.

Tickets remis 4 Mois Août N° feuille 662.802
N° tickets 19-20-21-22
Enregistré par Mairie
sous le n° 6
(Cachet et date) 7 Août 1948



PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
COMMUNE de Villiers-sous-Grez
Modèle A
Instruction Interministérielle du 5 Mars 1946

DÉNOMBREMENT DES VOITURES PARTICULIÈRES
dites « de Tourisme »
en état de marche

Je soussigné :
Nom Pelletier prénoms Raymond
Profession Cultivateur
domicilié à Villiers-sous-Grez (1)
propriétaire de la voiture immatriculée sous le n° 3392 Q 03
non munie d'une autorisation permanente de circuler
de la marque Peugeot
du type 201 n° d'ordre de la série 6868616 (1)
d'une puissance de 6 CV
carrossée en Tole
certifie que cette voiture est équipée de pneus et de freins en bon état, que son moteur est en état de fonctionner et qu'elle est capable de circuler (2) en état de marche

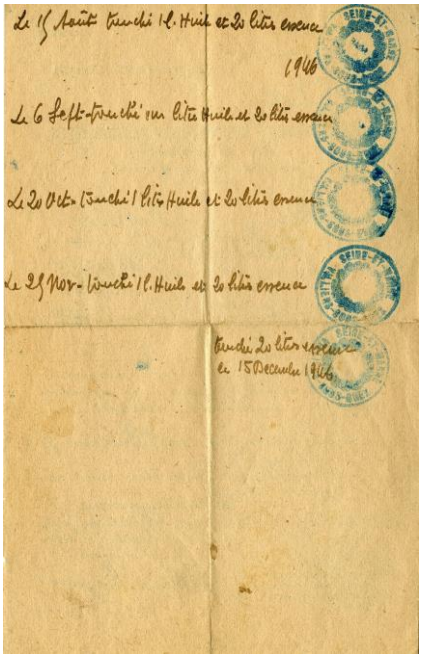
Son lieu de stationnement habituel est (3) Villiers-sous-Grez

Je déclare, en outre, que je ne bénéficie d'aucune allocation régulière d'essence.

Certifié sincère et véritable
la présente déclaration faite à Villiers-sous-Grez
le 19 Mars 1946
Signature du déclarant : Pelletier Raymond.

18 MAR 1946

(1) Indications de la carte grise.
(2) Indiquer si vous possédez des accumulateurs et en quel état.
(3) Adresse du garage public ou privé.



Le 15 Août Bouchi 1 l. Huile et 20 litres essence
1946
Le 6 Sept. Bouchi 1 litre Huile et 20 litres essence
Le 20 Oct. Bouchi 1 litre Huile et 20 litres essence
Le 29 Nov. Bouchi 1 l. Huile et 20 litres essence
Bouchi 20 litres essence
le 15 Décembre 1946

Pour faire la moisson, les agriculteurs font des demandes de pelote de ficelle-lieuse. Pour fonctionner, la locomobile de la batteuse a besoin de briques de charbon. Celles-ci sont achetables par le cultivateur à condition d'avoir le bon adéquat délivré par la mairie.

Pour la moisson 1948, le maire de Villiers a reçu 610 points de ficelle-moisson en tickets de 10 points, 200 points de ficelle-moisson en tickets de 50 points. Ces tickets sont à répartir par le maire en accord avec le délégué communal agricole au cours d'une réunion en mairie.

La présence des militaires américains

Les troupes alliées ont quitté la région quelque temps après la libération. Mais pendant la guerre froide entre la Russie et les EtatsUnis, en 1952, est créé l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) soit un système de défense des pays de l'alliance atlantique. Une base militaire de l'OTAN est installée à Fontainebleau. Des militaires de l'OTAN sont logés à Fontainebleau mais aussi à Villiers dans des maisons vides et de belle allure :

- Au 41 rue de l'Eglise, la famille PERKINS avec 5 personnes: Carl, sa femme Zolita, ses filles Haren et Carla, son fils Mark
- Au 34 rue de l'Eglise, BAKER Bertrand et sa femme
- Au 38 rue René LEFEBVRE JURAS Stanley jeune militaire célibataire



Famille PERKINS



Stanley JURAS



Famille BAKER

***Nelly AMIOT** se souvient quand elle était enfant être allée à un arbre de Noël organisé par les Américains au n° 34 de la rue de l'Eglise. Elle se rappelle d'une grande porte vitrée avec de petits carreaux, d'une entrée avec un grand sapin décoré, d'un goûter et d'une distribution de bonbons berlingots aux belles couleurs mais avec un goût très acidulé qui ne lui plaisait pas.*
Elle se rappelle aussi des grandes voitures américaines qui circulaient dans le village, voitures Chevrolet, Cadillac, Pontiac. Voitures dont son père parlait en les appelant « des paquebots qui tètent beaucoup de coco ». Evidemment par comparaison les Villarons n'avaient que des petites voitures plus économes en essence.

La base de l'OTAN est fermée en 1967 par ordre du général De GAULLE qui retire de France les forces militaires du commandement de l'OTAN. A cette occasion, à Fontainebleau les 4 barres de logements des militaires rue du Canada, rue des Etats-Unis, rue du Grande-Bretagne et rue de Belgique sont taguées avec l'inscription « US GO HOME ». A Villiers, le départ des Américains se passe sans problème.

LE BILAN HUMAIN ET FINANCIER DE LA GUERRE EN FRANCE

LE BILAN HUMAIN DE LA GUERRE EN FRANCE

Victimes	En France	En Seine-et-Marne	A Villiers-sous-Grez
Militaires tués ou disparus	125 310	332	1 MARTIN Julien Thormond
Soldats des armées de libération et FFI	20 397	327	1 LEFEBVRE René
Victimes civiles	108 260	392	1 NAUDET Arthémise
Déportés politiques et résistants	65 000	1 023	1 BACHET Gabriel
Déportés raciaux	117 000	249	0
Déportés du travail STO	40 000	6 116	5 CAMPIGOTTO Fortuné, LOISEAU Marcel, MERCIER Jean, PURSEIGLE Raymond, ZEGADEN Emile
Prisonniers de guerre	1 575 000	9 000	26 BORDEREAU Paul, BOUGLE Robert, CHAMAUX Fernand, COMBE Jules, FAUVET Raymond, FLEUREAU Marcel, FLEUREAU Robert, FREGE Paul, HUGUET Edmond, HUGUET Paul, HUREAU Jean Charles, LANERY Marcel, LEFEBVRE René, MENIN Robert, MICHAUT Raymond, MILANDRE René, PAMPIN Marc, PELLETIER Gabriel, PLE Henri, POIRIER Roger, REBOUT Alfred, RENARD Georges, SCHMIDT Armand, SOUMIER Jean, TOUZALIN Roger, VOCELLE Denis

LE BILAN FINANCIER DE LA GUERRE

DÉSIGNATION	EN MILLIARD DE FRANCS
Les spoliations (enlèvement, dépossession, prise de guerre, réquisition, cessions imposées)	2 432
Les destructions (immeubles, meubles, matériel et terrains agricoles, industrie et commerce, chemins de fer, ports, marine marchande, autres moyens de transport et communication, matériel de guerre, départements de l'Est et Tunisie, charges préliminaires à la reconstruction)	1 832
Les autres dommages aux biens	258
Les dommages aux personnes	359
Les charges spéciales imposées à l'Etat par le régime d'occupation et les opérations de guerre	102
TOTAL	**4 983**

Sans compter 23 milliards et demi d'heures de travail perdues pour l'économie française (11 milliards d'heures pour les prisonniers et 12 milliards d'heures pour le STO)

Album photos de Robert FLEUREAU de 1939 à 1945



En caserne à Brives-la-Gaillarde en 1939



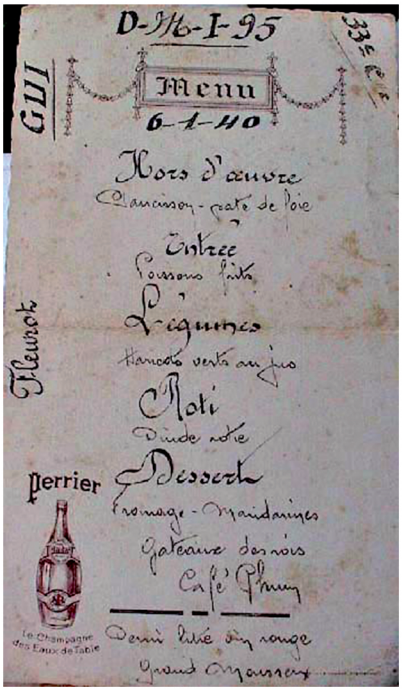
Au stalag IIC en 1942



1943 à Lussöw en Pomméranie un chantier de forage



Avec ses copains de captivité



Repas du 6 janvier 1940 pour la fête des rois



En garnison en 1940



En 1945 ave Emile ROHEE camarade de captivité. En 1947 il épousera Rolande la soeur de Robert.

Sources

Archives municipales de Villiers-sous-Grez
Archives municipales de La Chapelle-la-Reine
Registre matricule de l'école de Villiers-sous-Grez
La collaboration 1940-1944 de Michèle Cotta, Armand Colin, 1er trimestre 1964
Le livre noir de la collaboration 1940-1944 de Philippe Valode, Editions France loisirs, octobre 2014
La Seine et Marne 1939-1945 : 4 volumes des éditions Amattéis, Dammarie-les-Lys,en 1984 et 1985
Le patrimoine de l'Education Nationale, Editions Flohic, 1999
Les écoliers et leurs maîtres en France d'autrefois, Marie-Odile Mergnac, Archives et Culture Paris, 2005
Le visionnaire de la Résistance Pierre Brossolette de Guy Perrier, Hachette, 1998
Vichy, journal d'un opposant de l'intérieur, Antoine Delenda, Histoire essentielle, mai 2010
Le livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora, Laurent Thiery, Editions le Cherche Midi, avril 2020
L'Histoire de France pour les nuls, Jean-Joseph Julaud, First Editions, décembre 2004
Histoire de la Marseillaise, Hevé Luxardo, éditions Plon, avril 1989
Les amis de Bourron-Marlotte revue n°33 printemps et été 1994, imprimé par HELIO-SERVICE 2ème trimestre 1994
1944 Guerre en Ile de France, Combats pour Paris vol. 4 2009
Histoire de la France et des Français au jour le jour, La France opprimée et libérée 1939-1954, André Castelot et Alain Decaux , Editions Robert Laffont, Paris 1990
La France «virile» Fabrice Virgili, éditions Payot, septembre 2000
Service international de recherche Bad Arolsen

Les témoignages de : Réjane Amiot, René Amiot, Raymonde Amiot/Viratel, Bernard Bachet, Nicole Bachet/David, Fortuné Campigotto, Joséphine Campigotto/Fouquin, Nelly Campigotto/Amiot, Raymond Champion, Yvonne Charpentier/Jeandaine, Andrée Debard/ Przybylski, Henri Debard, Jean Doré, Rolande Fleureau / Rohée, Robert Fleureau, Jean Lepage, Isa Mercure/Guillot, Christian Milandre, Raymond Mortier, Claudine Neveu/Campigotto, Gérard Pasmant, Ginette Patron/Guyou, Jacqueline Pelletier/Campigotto, Jean Przybylski, Joseph Przybylski, Raymond Purseigle, Bernard Vocelle et Roland Wouters.

Sites Mémoire des hommes, Histoires et mémoires de la résistance, Division archives de Caen et Vincennes, Wikipédia, Gallica (L'abeille de Fontainebleau, l'Informateur de Seine-et-Marne), Retronews.

Nous mettons à votre disposition des documents en complément des articles du catalogue. En scannant le QR code ci-contre vous pourrez parcourir le sommaire qui vous guidera dans vos recherches.

H&P

Histoire&Patrimoine de Villiers-sous-Grez

REMERCIEMENTS

Rédactrice :	Nelly AMIOT.
Mise en page :	Yves LECHEVALLIER, Bernard LESCHIER, René FLEUREAU
Correcteurs :	Odile LECHEVALLIER, Eveline ANDRIEU, Françoise HUBERT, Nelly AMIOT, Marguerite FLEUREAU et Joël POULAIN.
Réalisation des panneaux :	René FLEUREAU, correctrices Odile LECHEVALLIER et Nelly AMIOT. Impression par la société Artnéo (Malesherbes).
La réalisation et montage du film :	Janis LAPORAL et René FLEUREAU
Et pour les voix off :	Nelly AMIOT, René FLEUREAU, Isa MERCURE et Jean PRZYBYLSKI

Le Crédit Agricole de Brie Picardie comme support de communication.

Club amitié et loisirs des ainés de Villiers-sous-Grez pour leur aide financière.

Henri POUPART et Nelly AMIOT pour le prêt de matériels et d'objets pour l'exposition.

Monsieur le maire Thierry MASSON et le conseil municipal pour le soutien et l'aide matérielle et humaine pour la mise en place de l'exposition.

L'association Les Amis du Patrimoine des environs de La Chapelle-la-Reine pour le prêt de matériel.

Olivia BOUËT-WILLAUMEZ graphiste pour l'élaboration du logo de l'association.

La chorale « A Travers Chants » dirigée par Bernard LEROY pour l'interprétation du "Chant des partisans."

Françoise BESNARD pour la traduction de documents allemands

Achevé d'imprimer en avril 2025
Imprimépar Paroi Services à Recloses
Dépôt légal livre BNF

Numéro de déclaration :
10000001148358

L'association Histoire et Patrimoine de Villiers-sous-Grez

Association loi 1901 – Création le 25 Octobre 2024

Objet *: Faire connaître et partager l'histoire de notre village. Organiser des événements, expositions, conférences et autres activités culturelles en lien avec l'histoire du village. Collecter, préserver et diffuser des documents, photos, témoignages et autres ressources historiques. Collaborer avec les écoles, les institutions locales et les autres associations pour promouvoir l'histoire locale. Contribuer à la restauration et à l'entretien du patrimoine de Villiers-sous-Grez par la mise en œuvre de tout moyen visant à collecter des fonds et à mettre en valeur le dit patrimoine. Et d'une manière générale toute activité permettant de développer l'objet principal de l'association.*

Conseil d'administration : du 25 octobre 2024 :

Bureau : René FLEUREAU (Président), Marc BLANCHARD (secrétaire), Yves LECHEVALLIER (secrétaire adjoint), Charlotte VALLAUD-BLANCHARD (trésorière)

Administrateurs : Nelly AMIOT, Eveline ANDRIEU, Odile LECHEVALLIER, Bernard LESCHIER, Joël POULAIN

Site internet : https://hpvilliers-sous-grez.fr

Projets de l'association :

- Archivage et classement des documents qui ont servi à l'élaboration du catalogue et de l'exposition
- Entretien du circuit commenté (réfection des codes barres) et des panneaux dans le village
- Créer une base de données d'archives disponible permettant à chacun de retrouver ses racines
- Rédiger des nouvelles autour de documents parus dans la presse ancienne
- Réaliser des supports audio-visuels pour la diffusion et la connaissance de l'histoire et du patrimoine de Villiers (photos, films).





Après la libération ...





... la vie reprend.





AVEC LE SOUTIEN

BRIE PICARDIE

COMMUNE DE
VILLIERS-SOUS-GREZ